

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Scientifique
Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
Faculté des Lettres et Langues
Département de Français



Thèse de doctorat
École doctorale de français
Spécialité : Français
Option : Sciences du langage

Sujet :

Langage et construction identitaire dans le discours sur
la politique linguistique en Algérie
Conflit de sens, conflit d'identité ?

Présentée par :
M. Djamel HAMIDI

Sous la direction de :
Dr. Mounir AHMED TAYEB

Devant le jury composé de :

Salah AIT CHALLAL	Professeur	UMMTO	Président
Mounir AHMED TAYEB	MCA	UMMTO	Rapporteur
Nabila BESTANDJI	Professeure	U. Alger 2	Examinatrice
Nadia TABELLOUT	MCA	UMMTO	Examinatrice
Souheila HEDID	Professeure	UFMC1	Examinatrice
Rachid CHIBANE	Professeur	CU Tindouf	Examineur

Année universitaire : 2023/2024

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Scientifique
Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
Faculté des Lettres et Langues
Département de Français



Thèse de doctorat
École doctorale de français
Spécialité : Français
Option : Sciences du langage

Sujet :

**Langage et construction identitaire dans le discours sur
la politique linguistique en Algérie**
Conflit de sens, conflit d'identité ?

Présentée par :
M. Djamel HAMIDI

Sous la direction de :
Dr. Mounir AHMED TAYEB

Devant le jury composé de :

Salah AIT CHALLAL	Professeur	UMMTO	Président
Mounir AHMED TAYEB	MCA	UMMTO	Rapporteur
Nabila BESTANDJI	Professeure	U. Alger 2	Examinatrice
Nadia TABELLOUT	MCA	UMMTO	Examinatrice
Souheila HEDID	Professeure	UFMC 1	Examinatrice
Rachid CHIBANE	Professeur	CU. Tindouf	Examineur

Année universitaire : 2023/2024

Dédicaces

À tous ceux qui m'ont aidé dans la
réalisation de ce travail.

À ma mémoire tatouée !

Remerciements

A Monsieur Mounir Ahmed Tayeb qui a accepté de reprendre la direction de cette thèse. Je vous remercie pour votre rigueur scientifique.

À Monsieur Boualili Ahmed qui m'a accompagné à l'École Normale Supérieure de Bouzéréah en licence, en magister et en doctorat à l'UMMTO.

Merci pour votre encadrement, votre soutien tant sur le plan scientifique que sur le plan personnel.

*Aux membres du jury qui ont accepté d'expertiser ce travail.
Merci pour vos retours constructifs.*

A tous mes collègues.

*A tous les enquêtés qui ont accepté de faire partie de ce travail,
chacun par son nom.*

Sommaire

DEDICACES.....	3
REMERCIEMENTS.....	4
SOMMAIRE.....	7
INTRODUCTION GENERALE.....	7
PARTIE I : POSITIONNEMENTS THEORIQUES ET METHODOLOGIQUES.....	19
CHAPITRE I : APPROCHE DEFINITOIRE DE L'IDENTITE.....	20
CHAPITRE II : LANGUES ET IDENTITE EN ALGERIE.....	55
CHAPITRE III : LA SOCIOLINGUISTIQUE ET L'ANALYSE DU DISCOURS COMME CADRE THEORIQUE.....	93
CHAPITRE IV : EMPIRISME ET CONSTRUCTION DU CORPUS.....	123
PARTIE II : DE LA CONSTRUCTION DE L'IDENTITE DANS LE DISCOURS.....	158
CHAPITRE V : L'IDENTITE ALGERIENNE CONJUGUEE A LA TEMPORALITE.....	159
CHAPITRE VI : LANGUE ARABE ET LANGUE BERBERE : ENJEUX IDENTITAIRES.....	183
CHAPITRES VII : LANGUES ETRANGERES ET IDENTITE.....	218
CONCLUSION GENERALE	238
BIBLIOGRAPHIE	247
TEXTES DE LOIS.....	266
SITOGRAPHIE.....	266
ANNEXES	268
ANNEXE I : GUIDE D'ENTRETIEN.....	269
ANNEXE II : CONVENTION DE TRANSCRIPTION.....	270
ANNEXE III : CORPUS.....	271
ANNEXE VI : NOTE MINISTERIELLE DU 21 JUILLET 2019 PORTANT SUR L'UTILISATION DE L'ARABE ET DE L'ANGLAIS DANS LES EN-TETES DES DOCUMENTS OFFICIELS.....	271
ANNEXE V : SONDAGE SUR LA PROMOTION DE LA LANGUE ANGLAISE DANS LES UNIVERSITES ALGERIENNES.....	272
ANNEXE VI: LISTE NOMINATIVE DE LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DE LA LANGUE ANGLAISE DANS LES UNIVERSITES ALGERIENNES.....	274
ANNEXE VII : LA CONSTITUTION ALGERIENNE (PREAMBULE, CHAPITRES I,II ET III).....	275
TABLE DES MATIERES.....	283

INTRODUCTION GENERALE

Introduction générale

Pour commencer,

La recherche scientifique est une voie qui permet d'acquérir de nouvelles connaissances pour comprendre le monde. En se reposant sur des protocoles rigoureux et non sur des préjugés ou des connaissances socialement partagées, elle contribue également au développement de l'humanité en repoussant à chaque fois les frontières de la connaissance humaine. A l'opposé de la recherche en sciences naturelles visant à comprendre les lois qui régissent les phénomènes naturels, la recherche en sciences humaines et sociales étudie les aspects sociaux, économiques, politiques, etc., de l'être humain. Par conséquent, elles revêtent un fort engagement social, parce qu'elles cherchent à améliorer les conditions de l'homme par ces différentes disciplines comme la psychologie, la sociologie, l'anthropologie, les sciences du langage, etc.

A la question « Qui suis-je ? », chacune de ces disciplines est intervenue par son appareillage théorique et méthodologique pour comprendre et analyser la manière dont les acteurs sociaux se perçoivent, se définissent et se positionnent par rapports aux autres acteurs sociaux, aux autres sociétés. Alors, c'est la question d'« identité », liée bien évidemment à l'altérité, qui se trouve au centre de leur réflexion. Il est temps de nous interroger sur l'engouement qu'elle rencontre.

INTRODUCTION GENERALE

Pourquoi l'identité ?

A coup sûr, la complexité est le caractère inhérent au monde actuel. Devant cette complexité, l'homme, sujet social réflexif, "bricole" son identité, celle de son groupe d'appartenance ou de sa nation, en arbitrant sans cesse entre des "socialisations contradictoires" (Kaufmann, 2006), des ethos conflictuels. Il est ainsi traversé par des incertitudes existentielles, que catalysent des métamorphoses identitaires, fondées sur la quête permanente de la cohérence de soi. Morin, philosophe de la complexité, traduit ces incertitudes comme suit:

Tout ce qui peut sembler solide, tout ce qui peut sembler fonctionner, peut se déglisser. Le présent est encore inconnaissable. Nous vivons dans une sorte de zone cyclonique de basse pression. On a l'impression que l'orage va éclater, et puis non, il n'éclate pas, il semble s'éloigner. Et puis si, il ne s'est pas vraiment éloigné. Nous ne savons pas ce qui va se passer. Dans le présent, il y a de l'incertitude.

(Morin, 2005 : 155)

Il s'invente différent sous la pensée d'une altérité multiple voire normative. Face au multiple conflictuel (dogme du dominant, trajectoires familiales, loyautés sociales ou idéologiques de toute sorte, appartenances stigmatisantes, ...), il tend à faire des choix, à être sélectif dans ses orientations. Par cette voie, il parvient souvent à faire de sa différence une réalité complexe, issue de la singularité de son expérience et d'intégrations successives - mais renouvelables - d'éléments de l'altérité. Il clame tantôt sa similitude à un groupe, tantôt sa différence. Il censure des pans entiers de soi, de son passé (ceux entachés de stigmatisation, ou vécus comme

INTRODUCTION GENERALE

honteux), comme il en revendique d'autres : une attitude qui dissimule souvent une quête d'identité (Picard, 2008), marquée autant par des acquis et des intégrations successives d'éléments hétérogènes que par des pertes et des traumatismes.

La difficile gestion du multiple, peut, paradoxalement, orienter le sujet social vers la construction d'un « *soi totalitaire* » (Kaufmann, 2006), marqué par le rejet de l'autre et le repli sur une identité monochrome, conçue comme un rempart contre l'intrusion (vécue comme menaçante) de l'autre en soi. Étudier l'identité permettrait de mettre en lumière les mécanismes de ressemblance et de différence entre les individus et les groupes, ce qui pourrait aider à comprendre les dynamiques de pouvoir, de domination et de ségrégation dans une communauté donnée.

En fait, la mondialisation semble modeler le monde et ses tendances. Elle a uniformisé d'un côté le mode de vie, la culture de consommation, le mode de pensée, etc. ; elle a de l'autre côté affiché les particularités culturelles et identitaires sur le devant de la scène internationale (Bauman, 2001 :27). Elle fait que les langues, et donc les identités, se côtoient et s'influencent mutuellement dans un perpétuel mouvement. Les revendications identitaires alimentent quotidiennement les produits médiatiques et la dominance de l'esprit majoritaire où l'argument de la majorité est secoué par les cris des minorités réclamant leurs particularismes et leurs différences. Cet état porte souvent la conflictualité de notre monde globalisé à son paroxysme.

INTRODUCTION GENERALE

Dans tous les recoins du monde, les regards se focalisent sur les revendications identitaires des groupes, qu'ils soient minoritaires ou non, liées à des questions ethniques, linguistiques ou autres (Taboada-Leonetti, 1990). Poussé par cette tendance et intéressé au discours produit dans un cadre informel, nous voulons savoir comment des locuteurs algériens réagissent aux différents choix en matière de politique linguistique en Algérie depuis l'indépendance. Nous considérons leur discours comme un lieu de réflexion à la fois bienveillante ou malveillante sur la situation sociolinguistique de leur pays. Leur discours traduirait pour nous une conscience du réel conflit glottopolitique. Le moins que l'on puisse dire est qu'avec les mots du langage ordinaire, ces gens mettent en évidence leur représentation de ce qui devrait refléter la distribution des langues *in vivo* dans la cité.

Comme on peut le remarquer, notre titre de thèse, à la fois informatif et problématisant avec une partie « question », conjugue trois termes complexes, dont la liaison est souvent délicate. De quoi parlons-nous ? Du langage comme faculté humaine chargée de tant de subjectivité ? De l'identité comme notion floue en mouvement permanent ? Ou de la politique linguistique disant une orientation revendiquée ou contestée d'une situation à une autre ? Certes, faire l'histoire de ces termes exige des réponses en volumes. Par souci d'efficacité scientifique, nous avons choisi de les conjuguer dans un cadre théorique et méthodologique opératoire eu égard à un terrain bien déterminé.

INTRODUCTION GENERALE

Motivations diverses

Derrière chaque choix se cachent des raisons. Et les raisons ayant conduit à opter pour ce sujet sont au nombre de deux. La première est personnelle : elle est liée au premier travail que nous avons mené en Magister (Hamidi, 2016) en guise d'initiation à la recherche en sociolinguistique et qui a porté sur les langues et l'affichage publicitaire de la ville de Médéa. En conséquence, nous avons voulu continuer dans le même domaine pour approfondir la question des langues et leurs enjeux glottopolitiques, surtout avec la disponibilité des ressources documentaires en français et en anglais et en sciences du langage.

La seconde est scientifique : dans un contexte d'incertitude marqué par des changements et des repositionnement récurrents en matière de gestion glottopolitique, donc d'un projet de société à vision cohérente, nous nous sommes engagé à comprendre les *doxa*, bien évidemment pas toutes, qui gravitent autour de la question identitaire et sociolinguistique en Algérie. Nous sommes donc motivé par le désir de contribuer à l'étude d'une question socialement pertinente qui pourrait conduire à une avancée scientifique significative dans ce champ de recherche.

Il est incontestable que l'Algérie est un pays plurilingue et divers par ses pratiques culturelles. Cette diversité fait face à des controverses liées souvent à des enjeux de pouvoir et d'identification. En effet, les questions de l'arabité, de l'amazighité, de l'islamité ou encore de l'algérianité, font figure

INTRODUCTION GENERALE

d'éléments conflictuels redondants (surtout dans les moments les plus éprouvants de son histoire), en raison des idéologies qui les sous-tendent.

Une idéologie peut être définie comme un « système total et clos d'idées a priori tendant à répondre à tout ». Une idéologie est une croyance : c'est un « prêt-à-penser » collectif qui appelle une conviction totale, c'est un filtre qui organise une certaine perception / interprétation (ou une non-perception) des vécus et des idées qui pourraient la contredire. C'est, également, un système de sacralisation (au sens religieux du terme) qui établit une conviction de type religieux : une croyance, avec ses totems et ses tabous qu'on ne peut que respecter.

(Blanchet, 2013 :31)

Dans ces propos, Blanchet approche l'idéologie comme une vision globale du monde qui écarte la diversité d'opinions. Ce filtre oriente la façon dont les êtres humains perçoivent le monde. Cela provoque un système de sacralisation qui génère des convictions posées comme incontestables, comparables à celles de la religion et donc la marginalisation de toute esprit critique.

Face au discours laudatif ou dépréciatif de cette diversité, nous nous intéresserons à traiter le sujet d'un point de vue scientifique, autrement dit en fondant notre analyse sur une démarche consistant à produire de la connaissance par le respect rigoureux de certaines étapes (observation, hypothèses, vérification des hypothèses,...). En s'inscrivant dans un paradigme pluridisciplinaire, notre recherche se focalise sur l'étude des corrélations langues/constructions identitaires dans le discours

INTRODUCTION GENERALE

glottopolitique produit par des locuteurs algériens, en avançant comme postulat de départ que :

... cette façon de considérer les pratiques linguistiques comme dissociées des personnes n'est pas acceptable dès lors qu'on adopte une perspective sociolinguistique, pour deux raisons fondamentales :

1. Il n'y a pas de pratiques linguistiques (de « langues ») sans locuteurs qui les font exister, ni d'humains sans pratiques linguistiques ;
2. les pratiques linguistiques jouent un rôle central dans l'identité individuelle et collective, dans l'interprétation du monde, dans la socialisation de la personne et dans ses relations aux autres et au monde.

(Blanchet, 2013 :34)

Blanchet remet en question le fait de dissocier les pratiques linguistiques des acteurs sociaux, chose qui va à l'encontre de la sociolinguistique, vu d'une part le lien entre les langues et leurs locuteurs qui les utilisent et les font exister ; et d'autre part le rôle primordial des pratiques linguistiques dans la construction identitaire et dans la représentation du monde.

Problématique et hypothèses de la recherche

La construction dont témoignent les discours des acteurs sociaux dans différentes situations de communication n'a pas obligatoirement la même teneur et ne recouvre pas toujours les mêmes enjeux. La prise de parole, activité indispensable à l'être humain, confère à ce dernier un ethos montrant des aspects à la fois positifs et négatifs. S'inscrivant dans une perspective de

INTRODUCTION GENERALE

sociolinguistique en lien avec l'analyse du discours, notre recherche tente d'appréhender les mécanismes et les enjeux de la construction identitaire dans le discours sur la politique linguistique en Algérie. Comment l'Algérien construit-il son identité sociolinguistique dans le discours ? Quelles stratégies adopte-t-il ? En quoi consiste le rôle des langues en co-usage en Algérie dans cette construction identitaire ? Y a-t-il vraiment un conflit dans la conception que fait l'Algérien de son algérianité ? Telles sont les questions essentielles que nous posons dans cette recherche.

Afin de répondre à ces questions, nous postulons que l'Algérien percevrait l'identité algérienne comme complexe. Il configurerait en discours des identités multiples et sélectives, variables en fonction des enjeux de société et des idéologies auxquelles il adhère. De plus, les sujets interrogés traduiraient dans leur discours un conflit identitaire plus ou moins intense, qui s'exprimerait (à travers des actes illocutoires directs ou indirects) en termes de tensions altéro/glottophobes, voire de haine de soi. Les ethos construits, oscilleraient entre rejet et intégration, stigmatisation et valorisation, ou incarneraient des constructions hybrides servant de sas de non-conflit. Ils traduiraient des conflits de sens quant aux définitions à donner à l'algérianité.

Les langues pèseraient lourd dans la construction du sentiment identitaire. Les réponses faisant écho à une question identitaire évoqueraient la langue, ou les langues, comme pierre angulaire de l'affirmation de soi. Conséquemment, toute valorisation des langues serait une sorte de revitalisation identitaire.

INTRODUCTION GENERALE

Une petite précision s'impose. Bien que la notion de conflit ne soit pas consensuelle (Kida et Parepa, 2016 :04), nous pouvons l'admettre comme une situation caractérisée par la tension, la peur et la colère et qui revêt plusieurs dimensions. Le conflit est un caractère qui touche tous les aspects de la société humaine. Toutefois, selon l'engagement des acteurs sociaux qui le portent, il traduit une tendance à l'apaisement ou à la crise.

Ainsi, le conflit présente-t-il alors un caractère dynamique selon lequel il change d'un stade à l'autre, en fonction de l'état d'émotion dans lequel les acteurs du conflit s'y engagent. Puisque le conflit est un temps qu'il n'est, le plus souvent, d'aucun intérêt à laisser aller jusqu'à la crise, il y a des pratiques sociales ou des cadres institutionnels qui tentent de le résoudre. C'est ce qui est communément appelé « résolution de conflit », dont les méthodes existent même sous des formes institutionnalisées au plan juridique (médiation, arbitrage, jugement, etc.). L'existence de telles formes socio-institutionnelles provient sans doute d'un désir de la société humaine d'éviter une situation plus difficile qui peut causer la détérioration d'une situation conflictuelle.

(Kida et Parepa, 2016 :05)

Kida et Parepa mettent l'accent sur l'évolution du conflit et son caractère dynamique, d'où l'intervention des cadres institutionnels par différentes formes pour éviter l'aggravation des conflits avant qu'ils n'atteignent le stade de crise. Une telle volonté traduit la nécessité des êtres humains à résoudre les situations conflictuelles.

Nous avons alors choisi l'École Normale Supérieure de Boussaâda à M'sila, terrain à majorité arabophone, comme lieu d'investigation et ses jeunes étudiants comme acteurs sociaux à interroger. Deux principes ont

INTRODUCTION GENERALE

provoqué ce choix de terrain : d'un côté, cette école est un lieu vierge en matière d'étude sociolinguistique ; d'un autre côté, il est très significatif à notre sens d'interviewer des étudiants algériens, (jeunes étudiants et futurs enseignants) sur les enjeux glottopolitiques et identitaires de leur pays.

Au fil des chapitres

Comme l'indique Ivan Jablonka¹, « *la recherche n'a pas que des objets, elle a aussi des formes* ». Présenter une thèse en parties et chapitres permet de structurer le contenu d'une manière cohérente et d'en éviter la confusion. Ainsi, le lecteur peut suivre aisément le cheminement de la recherche et apporter d'éventuels commentaires ou critiques.

Notre recherche s'articule autour de deux parties ou « pans ». Le pan « Positionnements théoriques et méthodologiques » comporte quatre chapitres et se penche sur la réflexion théorique et méthodologique qui a conduit à l'élaboration de cette thèse. L'objectif en est d'éclairer les concepts clefs qui donnent accès à l'analyse du matériau discursif collecté. Ainsi, le premier chapitre se veut une approche définitoire de l'identité comme construction. Le second chapitre présente la sociolinguistique et l'analyse du discours comme champ théorique d'inscription de notre étude. Le troisième chapitre revisite le paysage sociolinguistique de l'Algérie de l'indépendance à nos jours en insistant sur les moments cruciaux. Le quatrième chapitre dresse un bilan sur la posture du chercheur, la pré-enquête, le déroulement de l'enquête et les obstacles rencontrés lors de sa réalisation.

¹<https://laviedesidees.fr/Les-formes-de-la-recherche.html>. Consulté le 15 janvier 2022.

INTRODUCTION GENERALE

Le second pan « De la construction de l'identité dans le discours » est pratique et contient trois chapitres. Il a pour objectif d'analyser le corpus à la lumière du cadre théorique et méthodologique explicité dans la première partie. Le cinquième chapitre aborde l'analyse du corpus sous le prisme de la définition multiforme et conflictuelle de l'algérianité. Quant au sixième chapitre, il se focalise sur l'arabité et l'amazighité dans leur rapport à la construction identitaire des interviewés. Il met en évidence le rôle des langues maternelles arabes et berbères dans cette construction à travers une analyse des imaginaires sociolinguistiques affichés. Dans le septième chapitre, nous mettons le discours produit autour des langues étrangères présentes sur la scène nationale et internationale, le français et l'anglais plus particulièrement, pour faire ressortir sa teneur identitaire.

**PARTIE I : Positionnements théoriques et
méthodologiques**

CHAPITRE I : Approche définitoire de l'identité

CHAPITRE I : Approche définitoire de l'identité

Introduction

La question de la définition de « l'identité » a marqué l'histoire des sciences de l'homme et de la société. Il semble qu'elle suscite un intérêt transdisciplinaire (Charaudeau,2010) renforcé par la conscience communautaire des sociétés post-modernes et le rapport de contact obligatoire avec l'autre qui la rend au centre de toute interrogation existentielle.

De toute évidence, s'inscrire dans un cadre théorique précis aide à cadrer le chercheur et même le lecteur en délimitant l'appareillage théorique qui sert à décortiquer le phénomène étudié. Cet ancrage permet au chercheur d'éviter toute utilisation déroutante de concepts opératoires tout en visibilisant les frontières disciplinaires lors de l'analyse.

Toutefois, il est des moments où une démarche éclectique intégrant des concepts issus d'autres univers théoriques s'impose au chercheur afin de consolider l'analyse. Ainsi, l'éclectisme, du grec *eklegein* qui signifie « choisir », consiste à faire sien plusieurs modèles scientifiques provenant de différentes disciplines de recherche dans le but de ne pas enfermer le phénomène étudié dans un seul univers scientifique et d'attaquer ses zones floues. C'est de cette complexité, de cette mise en scène des théories et de concepts, que se tisse une logique qui pourrait être une approche rentable pour le chercheur.

En effet, nous faisons référence, en plus à notre cadre théorique, à d'autres interfaces disciplinaires que nous explorons pour leur utilité

CHAPITRE I : Approche définitoire de l'identité

analytique à l'image des écrits de Malek Bennabi, penseur algérien « *difficilement non classable et, en fin du compte, méconnu* » (Boualili, 2016 :1), écrits qui constituent un vrai travail de réflexion sur le monde musulman dont l'Algérie fait partie.

Dans ce premier chapitre, nous ne faisons pas l'état détaillé du concept d'identité : nous en retenons uniquement les éléments théoriques jugés pertinents et heuristiques pour notre analyse. Concept complexe et d'usage massif, l'identité pourrait en effet être étudiée sous différents angles. Pour les besoins de notre étude, nous voulons tout d'abord retracer son histoire brièvement. Il sera également question de présenter l'identité dans son acception constructiviste, avant de détailler les formes d'identité en relation avec notre problématique.

1. L'identité : histoire d'un concept

La définition la plus simpliste que nous pouvons trouver de ce terme est celle répandue dans les dictionnaires. À titre d'exemple, dans le dictionnaire *Larousse*, nous lisons la définition suivante :

Identité

nom féminin

(bas latin *identitas*, *-atis*, du latin classique *idem*, le même)

Rapport que présentent entre eux deux ou plusieurs êtres ou choses qui ont une similitude parfaite : Identité de goûts entre personnes.

Caractère de deux êtres ou choses qui ne sont que deux aspects divers d'une réalité unique, qui ne constituent qu'un seul et même être : Reconnaître l'identité de deux astres.

Caractère permanent et fondamental de quelqu'un, d'un groupe, qui fait son individualité, sa singularité : Personne qui cherche son identité. Identité nationale.

CHAPITRE I : Approche définitoire de l'identité

Ensemble des données de fait et de droit qui permettent d'individualiser quelqu'un (date et lieu de naissance, nom, prénom, filiation, etc.) : Rechercher l'identité d'un noyé.¹

Une telle définition insiste sur le fait que l'identité représente la similitude et l'unicité permanentes d'une personne ou d'une chose, ce qui permet d'établir un trait de singularisation. Dans cette logique, l'identité renvoie donc à la fois à quelque chose d'identique, de semblable, toujours en quête d'unicité :

Notion complexe, éminemment psychosociologique, elle évoque la permanence dans le temps d'individus qui ne cessent de se transformer pour tenter de maîtriser le cours de leur existence.

(De Gaulejac, 2002 : 174)

De Gaulejac met l'accent sur l'aspect psychosociologique de l'identité tout en soulignant sa mutation continue tout au long de la vie des individus. Cela suppose que les acteurs sociaux soient confrontés à des épreuves qu'ils tentent sans cesse à surmonter. L'identité prouve que l'existence des acteurs sociaux dépend principalement de leur aptitude à s'adapter aux défis de leur monde.

¹<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/identit%c3%a9/41420?q=identit%c3%a9#41315>. Consulté le 5 janvier 2020.

CHAPITRE I : Approche définitoire de l'identité

Parmi les définitions courantes de l'identité, celle proposée par Edwards (2009 : 19) nous paraît explicative de la définition *supra* :

The essence of identity is similarity: things that are identical are the same, after all, and the word stems from the Latin *idem*. And this most basic sense is exactly what underpins the notion of identity as it applies to personality. It signifies the 'sameness' of an individual 'at all times or in all circumstances', as the dictionary tells us, the fact that a person is oneself and not someone else. It signifies a continuity, in other words, that constitutes an unbroken thread running through the long and varied tapestry of one's life.¹

Edwards met notamment l'accent sur les traits distinctifs faisant de l'être humain ce qui l'est. D'un côté, ces traits définissent le sujet par rapport à son groupe d'appartenance dans un espace marqué culturellement. Même dans cet espace commun, l'individu valorise ce qui est unique en lui, comme son histoire et sa trajectoire, pour se greffer ensuite sur l'espace de partage de sa communauté. D'autre côté, ils sont permanents étant donné que chaque individu maintient un sentiment de continuité à travers le temps, un sentiment qui lui fait prendre conscience de ses pensées, de ces actions, de son existence, etc. C'est à juste titre que Drouin-Hans (2006, 17) écrit :

L'identité sépare le soi du non-soi, le clôt sur lui-même. La carte *d'identité* déclare unique un individu *identifiable* à travers les caractéristiques qui lui sont propres. Pierre n'est pas Paul, Paul n'est

¹ Nous traduisons : « L'essence de l'identité est la similitude : les choses qui sont identiques sont les mêmes, après tout, et le mot vient du mot latin *idem*. Ce sens très simple est exactement ce qui sous-tend la notion d'identité telle qu'elle s'applique à la personnalité. Elle signifie la " similitude " d'un individu "en tout temps ou en toutes circonstances". Comme nous le montre les dictionnaires, elle renvoie au fait qu'une personne est soi-même et non pas quelqu'un d'autre. Elle signifie aussi la continuité ; en d'autres termes, elle constitue un trait permanent accompagnant l'individu tout au long de sa vie. »

CHAPITRE I : Approche définitoire de l'identité

pas Jacques. Si Pierre est victime d'un accident on *identifiera* son corps, on saura que c'est Pierre et non pas Jacques qui est mort, ni Paul. L'identité est donc ce qui marque l'unicité, et qui fait que chaque individu est différent des autres. L'identité est aussi ce qui rassemble *des identiques*, des éléments qui se ressemblent et forment alors un collectif. Madeleine, Marthe et Marie ont en commun d'être des femmes. Elles peuvent même revendiquer leur *identité féminine*.

(Drouin-Hans, 2006 : 17)

Il ressort de ces propos que l'identité est un concept complexe qui implique continuité, unicité et diversité. La continuité c'est le fait de rester le même et de sentir l'existence d'un être unitaire en nous dans le temps ; l'unicité renvoie au sentiment de se sentir différent des autres ; et enfin la diversité consiste à assumer plusieurs rôles dans la société : identité professionnelle, identité linguistique, identité politique, etc. Cela explique que l'être humain, en tant qu'être social côtoyant ses semblables, se place devant des responsabilités qu'il doit mener d'une manière exemplaire. De ce fait, le concept d'identité est central pour les sciences humaines et sociales qui aspirent, chacune avec ses propres moyens d'investigation, à étudier comment les individus se définissent et définissent les autres.

Pour Paul Ricoeur (1990 : 146), deux pôles forment l'identité : *la mêmeté* et *l'ipséité*. *La mêmeté*, du latin *idem*, renvoie à toutes les dispositions durables par lesquelles on reconnaît une personne comme les caractéristiques physiques ou morales (yeux noirs, calme, généreux, etc.) ou le profil professionnel (médecin, enseignant, avocat, etc.). Il rattache à ce pôle deux notions qui sont *l'habitude*, *i.e.* l'ensemble des comportements acquis, et *l'identification*, c'est-à-dire l'attachement aux normes, aux valeurs, aux personnages, etc. Quant au second pôle, *l'ipséité*, il désigne le fait qu'une personne se considère comme étant sujet de ses actes, de ses

CHAPITRE I : Approche définitoire de l'identité

comportements et ses pensées. L'*ipséité* est en quelque sorte cette distanciation entre le soi et son corps, son caractère..., tolérant au sujet d'exercer un certain contrôle pour montrer qu'il se maintient et maintient son monde : l'*ipséité*, c'est reconnaître soi par soi.

À vrai dire, l'identité s'impose et figure au cœur de toute mutation psychologique, sociologique, culturelle, ... Ainsi, Brubaker (2001 : 67) juge que l'usage du mot « identité » ne date pas d'hier et que, dans tous ses états et acceptations, il est enraciné dans l'histoire de l'humanité ; ce qui lui attribue un aspect pluridisciplinaire. Le concept d'identité transcende les disciplines et se répand dans tous les domaines et les discours vu son aspect polymorphe recouvrant des réalités et des faits multiples. Il s'impose de ce fait comme concept transversal.

Historiquement, l'événement scientifique qui révèle l'importance de ce concept est le séminaire interdisciplinaire organisé au Collège de France (1974-1975) et conduit par l'anthropologue Claude Lévi-Strauss (1908-2009). Ce séminaire avait pour objectif de discuter la question de l'identité en l'appréhendant sous des prismes disciplinaires différents mais complémentaires. L'ensemble des interventions se caractérisent par un langage très spécialisé en raison de la diversité des disciplines invoquées lors du séminaire, dont l'ethnologie, la mathématique, la philosophie, la biologie, la linguistique et la psychologie. Denieuil explique l'objectif de Claude Lévi-Strauss comme suit :

Son dessein était à deux niveaux : d'une part comprendre comment des disciplines scientifiques diverses "formulent et tentent de résoudre

CHAPITRE I : Approche définitoire de l'identité

chacune pour son compte le problème de l'identité" ; d'autre part et simultanément, de rassembler des anthropologues afin de confronter les multiples visions de l'identité au sein des sociétés exotiques, ainsi qu'au sein de nos propres sociétés (essentiellement rurales).

(Denieuil, 2009 : 83)

Ardent défenseur de la différence et de la diversité, Claude Lévi-Strauss voulait inscrire l'identité dans plusieurs disciplines en l'abordant de manières distinctes et plus particulièrement dans une ethnologie qui dévoilent les structures profondes communes aux différents peuples de la planète, en partant du terrain et du vécu. Cela dévoile la volonté de Claude Lévi-Strauss d'explorer des perspectives diverses sur l'identité. Ce positionnement s'avérait comme une réponse aux critiques du courant de « l'ethnologie du monde moderne » fondé par Robert Jaulin à l'Université de Paris 7 (Denieuil, 2009). Ce courant défend en effet une connaissance construite à partir de l'expérience du vécu, contre la répudiation du terrain qu'il rattache aux conceptions de Lévi-Strauss.

Par sa transdisciplinarité, c'est-à-dire sa transversalité entre différents domaines de recherche, ce paradigme paraît posséder des significations opposées car il dénote des phénomènes variés, souvent minés de confusion. Brubaker (2001 : 67) précise ce qui suit :

Le mot « identité » et ses équivalents dans les autres langues ont derrière eux une longue histoire de termes techniques de la philosophie occidentale, des Grecs anciens jusqu'à la philosophie analytique contemporaine. Ils ont servi à traiter des questions philosophiques éternelles : celle de la permanence dans le changement manifeste, celle de l'unité dans la diversité manifeste. Toutefois, la large utilisation vernaculaire et socio-analytique du terme « identité »

CHAPITRE I : Approche définitoire de l'identité

et des termes apparentés est d'origine beaucoup plus récente et de provenance plus localisée.

Quoi qu'il en soit, l'identité est un pivot central dans plusieurs terrains d'investigation. Elle est au fond même des réflexions sur l'être humain et ses rapports d'intercompréhension avec ses semblables. Nous soutenons néanmoins avec beaucoup de chercheurs comme Brubaker (2001) et Edwards (2009) que l'apparition de l'identité en tant que concept a été vulgarisée dans les sciences humaines et sociales, plus particulièrement en psychanalyse, grâce aux travaux d'Erik H. Erikson (1902-1994) avec la publication de son ouvrage *Enfance et société (Childhood and society)*, dédié « *to our children's children* »¹ en 1951. Dans cet ouvrage, Erik Erikson énumère, selon la théorie du cycle de vie, huit stades successifs² du développement de l'identité personnelle, parmi lesquels « la crise d'identité » qui intervient à l'âge de l'adolescence – âge de difficultés au niveau psychique et social – et qui constitue un point de bascule dans le développement de la personnalité. Sa réédition en 1963 va contribuer à sa diffusion impressionnante. A ce titre, Baudry et Juchs (2007 : 160) écrivent :

¹ Nous traduisons : « aux enfants de nos enfants ». Une dédicace qui explicite deux choses à la fois : la première est son amour pour les enfants en tant que psychologue sachant qu'il a vécu une enfance difficile sans connaître son père biologique ; la seconde est sa volonté à inscrire ses écrits dans un fonctionnement intergénérationnel.

² En nombre de huit, ces stades correspondent chacun à une étape de la vie humaine selon Erikson : confiance vs méfiance, autonomie vs honte et doute, initiative vs culpabilité, travail vs infériorité, identité vs confusion des rôles, intimité vs isolation, générativité vs stagnation, intégrité vs désespoir. Erikson n'a pas donné des âges fixes pour chaque stade ; « *toutefois, certains auteurs se sont permis d'associer des tranches d'âge à chacun des stades. Le stade 1 se situerait de 0 à 18 mois ou 2 ans, le stade 2 de 18 mois ou 2 ans jusqu'à 3-4ans, le stade 3 de 3-4 ans à 5-6 ans, le stade 4 de 6 à 11-12 ans, le stade 5 de 11-12 ans à 18-22 ans, le stade 6 de 18-22 ans à 30-34 ans, le stade 7 de 30-34 à 60-65 ans et le stade 8 de 60-65 ans et plus...* » (Côté, 2015 :28)

CHAPITRE I : Approche définitoire de l'identité

C'est Erik Erikson surtout qui joue un rôle central dans la circulation du terme d'identité et dans l'engouement qu'il rencontre dans les sciences sociales. Psychanalyste de formation, il entre en contact avec l'école culturaliste américaine, plus particulièrement avec les écrits d'Abram Kardiner et de Margaret Mead. Ces anthropologues s'attachent à relier les caractéristiques psychologiques des individus et les expressions particulières des cultures dans lesquelles ils évoluent.

Erikson a mis en valeur le rôle de l'interaction sociale et des expériences ultérieures dans la construction de l'identité, à travers ses recherches dans la tribu Yurok de la Californie du Nord et dans les réserves indiennes Sioux du Dakota du Sud et où il a étudié leur déracinement face à la modernité. Dans ses travaux en psychanalyse puis en anthropologie, il a travaillé le concept d'une manière qui l'a guidé à dépasser la théorie freudienne pour montrer la contribution des interactions sociales dans le façonnement de la personnalité. La conception que va développer Erikson de l'identité stipule qu'elle résulte de l'ensemble d'identifications que l'individu réalise en entrant en interaction avec son environnement. A cet égard, il écrit :

La formation de l'identité commence là où cesse l'utilité de l'identification. Elle surgit de la répudiation sélective et de l'assimilation mutuelle des identifications de l'enfance ainsi que de leur absorption dans une nouvelle configuration qui, à son tour, dépend du processus grâce auquel une société (souvent par l'intermédiaire de sous-sociétés) identifie le jeune individu en le reconnaissant comme quelqu'un qui avait à devenir ce qu'il est.

(Erikson, 1972 :167)

Il s'agit de dépasser l'identification comme une simple assimilation à l'autre ou comme une imitation pour créer un lien à l'autre permettant une nouvelle configuration qui saisit la personne dans son contexte social et

CHAPITRE I : Approche définitoire de l'identité

historique : c'est au carrefour de l'individu et de sa société que se situe l'identité.

Quant au domaine de la psychologie sociale, grâce aux travaux des psychologues américains George Herbert Mead (1863-1931) et Charles Horton Cooley (1864-1929) dans les années cinquante, l'identité a été introduite par le biais du concept « self », c'est-à-dire la conscience de soi. Pour ces psychologues de l'école interactionniste symbolique, l'individu se définit par rapport à autrui. Il prend conscience de lui-même grâce aux interactions avec son environnement social. Dans cette même logique, Lipiansky (2009 : 29) écrit :

Phénomène complexe, l'identité est aussi paradoxale. En effet, dans sa signification même, elle désigne ce qui est unique, et donc le fait de se distinguer et de se différencier irréductiblement des autres. Mais elle qualifie également ce qui est identique, c'est-à-dire ce qui est parfaitement semblable tout en restant distinct. Cette ambiguïté sémantique a un sens profond : elle suggère que l'identité oscille entre la similitude et la différence, entre ce qui fait de nous une individualité singulière et ce qui dans le même temps nous rend semblables aux autres. La psychologie montre bien que l'identité se construit dans un double mouvement d'assimilation et de différenciation, d'identification aux autres et de distinction par rapport à eux.

L'identification aux modèles culturels de son entourage joue un rôle crucial dans la construction identitaire. Ces modèles sont stratifiés socialement (Lipiansky, 2009) selon le pouvoir et le statut des groupes d'appartenance et/ou de référence.

À vrai dire, l'identité se construit au cours de la vie. De l'enfance à l'âge adulte, l'être humain subit une évolution remarquable lui permettant

CHAPITRE I : Approche définitoire de l'identité

d'exprimer et de sentir son individualité au cœur de sa société. Le premier rapport de l'enfant avec autrui est celui avec sa mère, durant lequel il développe une conscience de soi-même à travers le regard maternel chargé affectivement. Cette interaction précoce alimente le sentiment de rapprochement et d'ouverture avec sa mère et ses proches, mais aussi d'opposition et de fermeture vis-à-vis d'autrui.

Notons ici que ce rapport d'identification/différenciation se modifiera d'une manière profonde d'abord par la scolarisation de l'enfant et son inscription réelle dans la société, puis plus tard par les différentes instances de socialisation comme les associations, les groupes de pairs, les médias, les lieux religieux, etc. Il sera invité continuellement à ajuster ses conduites, à reconnaître des identités et à se méfier d'autres.

Au même moment, le concept d'identité a pris de l'ampleur dans les années soixante avec la montée de la revendication de la minorité afro-américaine aux États-Unis :

Ce phénomène se traduit par la création de départements relatifs aux identités minoritaires au sein des universités américaines et par son prolongement, l'utilisation croissante du concept d'identité dans d'autres domaines de la recherche. Si le concept d'identité prend un essor considérable durant les années soixante-dix et se diffuse depuis les États-Unis, l'intérêt qu'il suscite est cependant antérieur.

(Baudry et Juchs, 2007 : 158)

Durant cette période, les Noirs américains se sont mobilisés pour dénoncer la persistance des inégalités socio-économiques entre Noires et Blancs. Vivant dans la misère à cause de leur relégation sociale, ils ont entrepris à montrer leur présence en force dans la société américaine par, entre autres, la création d'associations et de partis politiques pour donner

CHAPITRE I : Approche définitoire de l'identité

plus de cohérence et de visibilité à leurs revendications. C'est par ce chemin que le sentiment identitaire s'est accentué. A ce propos, Halpern (2016 :8-9) précise qu' :

en effet, la fin des années 1960 voit l'affirmation de la minorité afro-américaine, notamment avec la naissance des Black Panthers¹ en 1966. Dans le sillage du mouvement afro-américain, d'autres minorités vont elles aussi revendiquer la reconnaissance de leur spécificité. Cette conjoncture va marquer un véritable « tournant identitaire » dans les années 1970.

A l'époque actuelle, la poussée des affirmations identitaires se manifeste avec acuité à l'échelle planétaire : mouvements régionalistes, minorités, revendications associatives de toute sorte,... Chaque tendance mobilise ses acteurs sociaux et militants et se bat pour s'affirmer sur le terrain en scandant haut, et comme fondements et arguments, le droit de posséder et de protéger son identité. Ce droit humain fondamental est défendu par les courants de pensée contemporaine et par les organisations des droits de l'homme.

Une manière de prouver son identité individuelle et collective se manifeste dans la possession d'une carte nationale d'identité, d'un permis de conduire, d'un passeport ou tout autre document d'identification comme matérialisation de l'identité nationale. Ces moyens d'identification

¹ Adhérents au *Black Panther Party*. Le *Black Panther Party* est un mouvement contestataire fondé le 15 octobre 1966 par les militants de la minorité afro-américaine en Californie aux Etats-Unis. De credo marxiste-léniniste, le mouvement s'est affirmé comme le défenseur des droits fondamentaux des Noirs américains contre l'inégalité et la déshumanisation des Noirs. Leur combat a pris plusieurs formes : manifestations, actions de solidarité, mouvement artistique, etc.

CHAPITRE I : Approche définitoire de l'identité

favorisent la catégorisation des citoyens au sein de l'État tout en constituant un marqueur qui contribue à la circulation des valeurs et des normes de l'État. Ils sont le lien qui consolide le sentiment d'appartenance identitaire, marquant le passage de l'interconnaissance dans les sociétés traditionnelles à la fixation des identités sur papier dans la société moderne imposée par l'expansion des villes, l'évolution du secteur des transports et la mobilité à l'échelle mondiale.

L'identité est présentée dans le contexte mondial actuel comme un conflit ou un va-et-vient entre l'individuel et le collectif. Elle est à la fois individuelle et collective car elle démontre la singularité et l'appartenance à un groupe social. Par identité individuelle, ou personnalité, on désigne l'ensemble des traits individuels singularisant chaque être humain (Edwards, 2009 : 19). Cela ne veut pas dire que l'individualité fait abstraction de toute composante psychologique, biologique, etc., faisant de l'être humain ce qu'il est. Quant à l'identité collective, elle se définit comme cette reconnaissance d'appartenir à tel ou tel groupe et comme le fait d'assumer des traits définitoires, souvent hétéro-assignés. C'est l'identité collective qui permet la catégorisation de l'individu dans un système linguistique, socio-professionnelle, idéologique, etc. De Gaulejac argumente ainsi :

Le collectif préexiste à la personne, lui assignant une place dans la structure sociale à partir d'une série de modifications et de normes de classement qui fondent l'ordre symbolique. Instance de référence, entre l'imaginaire et le réel, entre le temps chronologique de l'Histoire et le temps du vécu, entre le personnel et le social, le symbolique instaure les mots et les signes nécessaires à la définition de soi-même. Chacun s'inscrit dans cet ordre en reprenant à son compte les éléments qui lui permettent d'affirmer son identité culturelle, ethnique, nationale, ou même continentale.

CHAPITRE I : Approche définitoire de l'identité

(De Gaulejac ,2002 :176)

Le concept s'est diffusé plus tard grâce à la notion d'« identification » avec toutes ses acceptions selon les différentes disciplines d'appui (Halpern, 2009). L'ouvrage *Stigma. Notes on the management of spoiled identity* de Erving Goffman marque le passage de la terminologie de soi, terme très fréquent chez les interactionnistes, à identité :

Mais c'est surtout par l'entremise de l'interactionnisme symbolique que la notion d'identité acquiert une place déterminante dans le vocabulaire de la sociologie. Cette école travaille précisément sur la manière dont les interactions sociales, à travers des systèmes symboliques partagés, forgent la conscience qu'a l'individu de lui-même. Voilà qui est au cœur même de la problématique de l'identité.

(Halpern, 2016 : 08)

Considérée comme une manifestation forte du Sujet au détriment de la société et de ses institutions, la diffusion du concept d'identité irrite souvent certains spécialistes en sciences humaines et sociales. A titre d'exemple, Brubaker prend une position contradictoire quant à cet abus terminologique, arguant qu'il impacte négativement le langage de l'analyse sociale et charge le concept lui-même de tant d'ambiguïté. A ce sujet, il affirme :

Identité est un mot clé dans le vernaculaire de la politique contemporaine et l'analyse sociale doit en tenir compte. Mais cela ne veut pas dire qu'il faille utiliser l'« identité » comme catégorie d'analyse ou de faire de l'« identité » un concept renvoyant à quelque chose que les gens ont, recherchent, construisent et négocient. Ranger sous le concept d'« identité » tout type d'affinité et d'affiliation, toute forme d'appartenance, tout sentiment de communauté, de lien ou de cohésion, toute forme d'auto-

CHAPITRE I : Approche définitoire de l'identité

compréhension et d'auto-identification, c'est s'engluer dans une terminologie émoussée, plate et indifférenciée.

(Brubaker, 2001 : 66)

Pour le sociologue Lipiansky (2005), l'identité présente deux faces : une face objective qui est celle que nous trouvons dans la pièce d'identité telle que le nom et le prénom, le lieu et la date de naissance ; et une face subjective représentée par la conscience d'être unique en permanence. De même, De Gaulejac déclare que

l'identité a une existence « objective » puisqu'elle est définie à partir de critères juridiques, sociaux et physiques qui s'imposent au sujet et, simultanément, elle s'étaye sur des intentions, des perceptions, des sentiments, donc sur une subjectivité dont on sait qu'elle est « sujette à caution », donc vulnérable et parfois éphémère. La dialectique de l'objectivité et de la subjectivité prend des formes différentes selon le niveau de développement des sociétés et les contextes culturels, politiques ou religieux qui axent les normes de définition de l'individu.

(DeGaulejac, 2002 : 175)

L'identité est largement associée à la modernité, à la notion de globalisation qui fait appel aux échanges, à la diversité et à l'interconnexion. L'identité post-moderne est déconnectée de repères stables et figés. A ce sujet, Kaufmann (cité dans C. Halpern, 2009 : 12) écrit :

L'identité est un processus marqué historiquement et intrinsèquement lié à la modernité. L'individu intégré dans la communauté traditionnelle, tout en se vivant concrètement comme un particulier, ne se posait pas de problèmes identitaires tels que nous les entendons aujourd'hui.

La modernité engage le monde dans une voie de diversité marquée par la mobilité des biens, des gens, et même des idées. Le monde figé du passé

CHAPITRE I : Approche définitoire de l'identité

se mue en un système qui remet en cause l'ordre de la société traditionnelle pour laisser place à toutes formes de liberté et d'individualisme. En politique par exemple, on assiste à l'éveil de l'idée de nation et de la subjectivité culturelle, fait qui entraîne l'appel à la mise en perspective des spécificités sociales, culturelles, voire économiques de chaque peuple : c'est le triomphe du modèle identitaire.

L'identité se voit donc mise en avant dans les discours et même dans les pratiques sociales pour dire une mutation dans la représentation de soi et une prise de conscience chez l'individu et chez les minorités généralement opprimées ou dominées. A vrai dire, l'identité est profondément liée aux changements de position sociale. Cette dernière est accompagnée de tensions qu'engendre la condition nouvelle impliquant l'intériorisation d'un mode de vie adéquat.

L'hypothèse selon laquelle l'identité individuelle est en totale contradiction avec l'identité collective ne serait plus valide dans la mesure où l'appartenance à une communauté, à une classe sociale ou à une profession est un élément fort déterminant de l'identité individuelle. De même, appartenir à un groupe ou à une communauté sociale quelconque transmet les traits définitoires à l'individu comme les prénoms, les noms ou les professions permettant une reconnaissance à la fois individuelle et sociale. La relation est donc complémentaire et coopérative.

Malgré l'arsenal des définitions dédiée à l'identité, force est de signaler les remarques complémentaires de Drouin-Hans (2006 :24) :

CHAPITRE I : Approche définitoire de l'identité

Fondamentalement, l'identité s'évanouit dès lors qu'on veut l'enfermer dans une définition. Mais elle peut s'entendre comme le résultat de tous nos choix, et comme le sens que chacun décide de donner à ses actes, dans une perspective sartrienne de la responsabilité de soi. C'est l'individu qui en dernière instance décide si sa vie est ou non un échec. Puisque « l'existence précède l'essence », c'est l'interprétation de l'existence qui donne le sens. Cette vision volontariste de la libre disposition de soi met entre parenthèses les interrogations sur une adéquation possible entre le soi et la conscience de soi, parce qu'une telle question n'a plus lieu d'être. L'identité de chacun est ce qu'il décide d'être à travers l'ensemble de ses actes et l'interprétation qu'il lui en donne.

Il ressort de ces propos que l'identité ne pourrait pas être définie avec précision. Au contraire, elle dépend de tous nos choix et sens que nous donnons à nos actes. En acceptant cette « vision volontariste », l'identité de chacun, selon Drouin-Hans, serait déterminée par le choix qu'il fait et l'interprétation qu'il donne à son existence.

2. Identité et altérité

Face à l'égo et à sa reconnaissance en tant que catégorie singulière, il faut impérativement reconnaître l'existence d'un autre moi dont les caractéristiques ne sont pas semblables au moi : l'autre. Le concept d'identité invite celui d'altérité, celui de l'autre différent du soi-même, donc celui de la pluralité.

L'identité ne fait donc que s'exclure en ignorant sa propre altérité dans le regard de l'autre. D'où la nécessité de promouvoir une perception moins conflictuelle pour s'adonner à une relation communicationnelle susceptible de briser les sentiments de rejet et de défiance. L'altérité n'est pas ailleurs que dans l'identité.

(Zine, 2002 : 11-12)

CHAPITRE I : Approche définitoire de l'identité

Cet autre pourrait être d'une nature totalement différente comme les animaux ou les pierres par rapport aux hommes. Il renvoie aussi au semblable, avec des nuances plus ou moins minimales, comme les membres d'une même famille, les habitants d'une même ville, les citoyens d'une même nation, etc. A cet effet, l'altérité apparaît comme une autre identité, car entre les deux concepts s'établit une relation de réciprocité : l'une ne peut exister sans l'autre.

Si l'identité se construit, elle se construit sous le regard des autres et dans le rapport aux autres, en partie conflictuel ou d'opposition. Cela est vrai en ce qui concerne l'identité individuelle, cela est vrai aussi pour l'identité collective...

(Drouin-Hans, 2006 :24)

Comme le voit Drouin-Hans, l'identité individuelle se forme à travers les interactions avec les autres. Elle est influencée par la manière dont les autres nous perçoivent. Il en est de même pour l'identité collective qui se trouve affecté par les jugements et les valeurs des autres groupes. Qu'il s'agisse de l'identité individuelle ou collective, le conflit pourrait occuper une fonction clé dans la construction de nous-même et notre rapport à l'autre.

En effet, l'identité collective se construit de façon additive où plusieurs individus se sentent semblables par le partage de plusieurs valeurs ou normes, d'un mode de vie, d'une profession, etc. S'affirmer comme un Moi ne se réalise qu'avec le sentiment de posséder certains traits permettant une singularisation, une différence quant à l'autre, ce qui nous incite à dire qu'il y a un rapport de co-constitution entre les deux concepts. Toutefois, ce rapport entre identité et altérité est souvent conflictuel. Pour des raisons

CHAPITRE I : Approche définitoire de l'identité

d'affirmation de soi, l'identité s'élabore sur une opposition à tout ce qui est autre. De plus, la relation entre le Moi et Autrui ne s'inscrit pas toujours dans une intersubjectivité de valorisation. Elle est marquée par des phobies d'aliénation et d'assimilation. Elle est fondée sur des hétéro-assignations (négatives ou positives) qui définissent le Moi en écho.

Le problème de l'identité commence quand on parle de moi. Qui suis-je ? Celui que je crois être, ou celui que l'autre dit que je suis ? Moi qui me regarde ou moi à travers le regard de l'autre ? Mais quand je me regarde, puis-je me voir sans un regard extérieur qui s'interpose entre moi et moi ? N'est-ce pas toujours l'autre qui me renvoie à moi ?

(Charaudeau, 2009 : 01)

La reconnaissance de l'individualité naît de la perception de l'autre en tant qu'individu différent. Selon Charaudeau (2009), cette différence déclenche un double processus *d'attraction* et de *rejet*. Un processus *d'attraction* suscité par la découverte d'un autre, avec ses caractéristiques différentes, afin de combler un sentiment d'incomplétude ou d'imperfection. Devant cette situation, on adopte une attitude compréhensive vis-à-vis de l'autre, non moins exempte de fascination. Un processus de *rejet* puisque l'autre est vu comme une menace pour le Moi. La différence est jugée comme un danger pour la survie du Sujet. Ce rejet s'accompagne, en guise de mesure défensive, de jugements négatifs sur l'autre, ses normes, ses valeurs, etc.

On peut trouver cette représentation au niveau individuel entre les différents sujets comme au niveau sociétal ou national où des sociétés, des nations nourrissent des sentiments de haine contre d'autres et aboutissent

CHAPITRE I : Approche définitoire de l'identité

parfois à des conséquences non voulues. Ces sentiments généralisés se cristallisent en *stéréotypes*¹ ou *clichés*².

Ne méprisons donc pas les stéréotypes. Ils sont une nécessité. Ils constituent d'abord une protection, une arme de défense contre la menace que représente l'autre dans sa différence, et, de surcroît, ils nous servent à étudier les imaginaires des groupes sociaux.

(Charaudeau, 2009 :02)

Se sentir différent constitue d'une façon ou d'une autre une protection de l'identité et met le sujet en situation d'auto-défense permanente, ce qui consolide la diversité du monde. De ce qui précède, il ressort que l'identité ne pourrait exister que dans la contradiction : on a besoin de l'altérité soit pour l'absorber dans une relation de vivre-ensemble ou pour la dénigrer et s'en distancier. Prendre conscience du Moi dépend obligatoirement de l'existence et de la reconnaissance de l'autre. En somme,

On voit le paradoxe dans lequel se construit notre identité. Nous avons besoin de l'autre, de l'autre dans sa différence, pour prendre conscience de notre existence, mais en même temps nous nous en méfions, éprouvons le besoin soit de le rejeter, soit de le rendre semblable à nous pour éliminer cette différence. Mais avec le risque que si on le rend semblable à nous, du même coup on perd de notre conscience identitaire puisque celle-ci ne se conçoit que dans la différenciation, et si on le rejette, on n'a plus personne sur qui fonder

¹ Ils désignent l'image socialement partagée concernant un groupe et approprié par la conscience sociale. Amossy et Herschberg Pierrot (2007 :26) reprennent la définition du publiciste américain Walter Lippman en ces termes : « *Il désigne par ce terme emprunté au langage courant les images dans notre tête qui médiatisent notre rapport au réel. Il s'agit de représentations toutes faites, des schèmes culturels préexistants, à l'aide desquels chacun filtre la réalité ambiante.* ».

² Un cliché renvoie à l'emploi d'une expression ou une idée devenu banale à force de son utilisation répandu et reconnu par une communauté.

CHAPITRE I : Approche définitoire de l'identité

notre différence. D'où ce jeu subtil de régulation qui s'instaure dans toutes nos sociétés(seraient-elle les plus primitives) entre acceptation et/ou rejet de l'autre, valorisation et/ou dévalorisation de l'autre, revendication de sa propre identité contre celle de l'autre.

(Charaudeau, 2009 :02)

Inscrite et assumée dans une société donnée, elle peut revêtir un caractère sacré et rendre toute approche critique envers elle comme une atteinte aux principes fondateurs de la société en question. C'est pourquoi, nous percevons que toute tentative d'injecter un nouveau souffle dans les sociétés est reçue par un flux de refus et de mécontentement. Sur ce point, nous pouvons dire que les identités consolident l'homogénéité interne et renforcent les différences externes avec les autres groupes humains, nations, langues, etc. Cela dit, cette logique ne signifie pas que les identités vivent dans un enfermement absolu, ce qui est quasiment impossible. Elles s'entrecroisent et évoluent d'une manière permettant de créer une complexité dans les communautés humaines. Toutefois, mettre les identités en contact pourrait entraîner le dénigrement, l'exclusion ou l'extinction de certaines d'entre elles. Cet aboutissement néfaste serait le corollaire d'une incapacité (d'ordre psychosociologique : absence de tolérance, sentiment exacerbé de supériorité ouvrant sur le racisme, haine de soi menant à l'aliénation) à s'associer, à fonctionner en engrenage avec d'autres identités. Il traduirait en outre un déficit en outils (intellectuels, techniques, ...) permettant de concurrencer d'autres altérités. Cette situation met au centre de tout dialogue entre identité/altérité le concept des droits de l'homme et notamment celui d'égalité.

CHAPITRE I : Approche définitoire de l'identité

Selon Jodelet (2005 :10), le concept d'altérité n'est plus spécifique à un seul champ disciplinaire. Elle s'est inscrite, comme celle d'identité, dans la pluridisciplinarité, d'où sa présence dans différentes disciplines en sciences humaines et sociales comme la sociologie, l'anthropologie, la psychologie, etc. Chaque discipline en fait usage selon la spécificité de ses objets d'étude ou de sa méthodologie pour répondre aux questionnements de l'homme contemporain.

Il existe également deux formes ou positionnements d'altérité pour Jodelet (2005 :10). Le premier positionnement est « l'altérité du dehors » qui désigne tout pays, groupe ou individu distant ou exotique dans sa culture, son organisation ou son développement. Le second positionnement est dit « l'altérité du dedans » : il renvoie à tout type de différence (physique, morale, culturelle, ethnique, religieuse,...) au sein d'un même groupe.

Souvent, l'altérité ne peut se manifester que dans la pluralité et la différence menaçante pour l'identité car elle est inductrice de hiérarchie, d'où les rapports de dominance, d'aliénation et de conflits qui en découlent.

Rappelons rapidement que dans la notion de l'autre qui vient du latin *alter* existe une relation fondamentale avec la même : elle se définit par rapport à un même, personne, chose ou état. « Est autre ce qui n'est pas la même personne ou la même chose » dit le Littré qui ajoute une nuance importante : quand on postule une similitude entre le même et l'autre, peut intervenir l'idée que celui-ci occupe une position seconde, de reproduction inférieure du même, tandis que quand on postule une différence entre deux manifestations d'une même chose, l'autre peut être assorti d'une qualification de supériorité (...). L'identité, la diversité, la hiérarchie, le conflit, la transformation sont au cœur de l'altérité et vont se retrouver dans la

CHAPITRE I : Approche définitoire de l'identité

façon dont elle se décline socialement. Propriété assignée, l'altérité s'oppose à l'identité et pose la diversité, la pluralité qui impliquent la différence. Située au sein du même, elle suppose une certaine rupture et parfois une menace pour l'intégrité.

(Jodelet, 2005 : 11-12)

Poussée à son extrême, l'altérité pourrait se manifester sous forme de racisme en s'inscrivant dans des actes et des discours. Ce phénomène apparaît sous plusieurs formes telles que la ségrégation, l'exclusion, l'humiliation. Devant cette situation, il est nécessaire de contrecarrer ces formes pour que le phénomène n'atteigne pas son apogée. En effet, à ce niveau, l'identité et l'altérité sont menacées par la constitution d'un système de stéréotypes conduisant à l'émergence d'un groupe ou d'une communauté « raciste » qui anime les conflits. Appartenir à un système de représentations va devenir un moyen de démarquage social, un moyen par lequel l'individu se définit, s'affirme et défend son appartenance. Cette appartenance peut toutefois servir de catalyseur pour des actes de violence et de dominance. Il en va ainsi des systèmes de représentation échafaudés sur des idéologies altéro/glottophobes.

Pour dire la complexité de l'altérité, Jodelet déclare :

De la sorte, il est permis d'affirmer que l'altérité est le produit d'un double processus de construction et d'exclusion sociale ; son approche doit saisir uniment les niveaux interpersonnel et intergroupe étant donné que le passage de l'autrui à l'alter suppose le social à travers l'appartenance de groupe qui sous-tend les processus symboliques et matériels de mise en altérité.

(Jodelet, 2005 : 26)

3. L'identité comme construction

Avant d'aborder l'identité comme construction, il nous est nécessaire de considérer de plus près l'interactionnisme symbolique. Courant de sociologie américaine, il est développé dans les années cinquante au sein de la célèbre École de Chicago¹. Pour les pionniers de ce courant, comme Howard Becker et Anselm Strauss, le fait social est bel et bien un processus qui se construit progressivement dans le cadre de situations concrètes.

Pour l'interactionnisme, l'individu est un acteur interagissant avec les éléments sociaux et non un agent passif subissant de plein fouet les structures sociales à cause de son habitus ou de la "force" du système ou de sa culture d'appartenance.

(Le Breton, 2012 : 46-

47)

D'inspiration américaine, l'interactionnisme symbolique est une forme de sociologie compréhensive cherchant à approcher les conditions et les logiques gérant le monde des acteurs sociaux (Le Breton, 2012). Il consiste à considérer l'interaction comme le moyen par lequel le monde social est sans cesse créé et recréé. Ce qui est intéressant dans l'interactionnisme symbolique, c'est le processus tout au long duquel se nouent les liens entre les interactants.

¹ Courant de pensée sociologique américain fondé en 1892 à l'Université de Chicago pour mener des recherches sur les problèmes urbains sociaux, politiques, etc., de la ville de Chicago et des autres villes américaines.

CHAPITRE I : Approche définitoire de l'identité

Goffman (1922-1982) est un leader influent dans l'histoire de l'interactionnisme grâce à son apport à cette approche.

En considérant l'interaction en face-à-face, c'est-à-dire les situations où deux personnes sont physiquement en présence l'une de l'autre, comme un authentique objet sociologique, et en consacrant toutes ses analyses à cet unique objet, Goffman a renouvelé l'appréhension du rôle de la structure et du sujet dans les sciences humaines. Il a mis en évidence le rôle moteur de la relation à l'œuvre dans l'interaction, aussi bien dans le processus de socialisation que de subjectivation. Sa sociologie adopte pour thèse générale l'effectivité, au cœur de l'interaction, d'un sens commun qui est en même temps un sens pratique.

(Bonicco, 2007 : 31)

En empruntant au théâtre son langage, Goffman forge un modèle théorique qui insiste sur la protection de face comme pierre angulaire de l'interaction. Il considère l'interaction comme une pièce théâtrale où l'acteur joue son rôle devant un auditoire. Pour lui, elle est d'ordre social, c'est-à-dire elle doit respecter les règles de la société. Il

étudie la société comme un spectacle d'apparences mené par des acteurs en représentations, soucieux de tenir leur rôle sans fausse note et de contribuer à la tâche commune de produire des prestations cohérentes, toujours dans la crainte de perdre la face ou de la faire perdre à l'autre.

(Le

Breton, 2012 : 102)

La « face » est définie par Goffman comme une image de soi que chaque acteur social travaille à protéger lors des contacts sociaux qu'il est amené à nouer avec les autres. Il affirme ce qui suit :

CHAPITRE I : Approche définitoire de l'identité

On peut définir le terme de face comme étant la valeur sociale positive qu'une personne revendique effectivement à travers la ligne d'action que les autres supposent qu'elle a adoptée au cours d'un contact particulier. La face est une image du moi déclinée selon certains attributs sociaux approuvés, et néanmoins partageables, puisque, par exemple, on peut donner une bonne image de sa profession ou de sa confession en donnant une bonne image de soi.

(Goffman, 1974 :9)

La peur d'être stigmatisé met l'individu dans l'obligation de protéger sa face. C'est pourquoi, il adopte plusieurs stratégies et rôles qu'il joue au sein du monde extérieur. Ces rôles sont déterminés par son âge, son métier, etc., et sont gérés par des normes définies par les parties de l'interaction. Ce positionnement théorique guide Goffman à remplacer le terme « self » par « identité », mais en le conceptualisant dans le cadre de la théorie des rôles et du groupe de référence.

Pour les interactionnistes, l'identité se construit, se déconstruit, se transforme à travers l'interaction sociale. Ce processus complexe impliquant la subjectivité de chacun des interactants est influencé par l'imaginaire de l'autre. Dans ce sens, l'identité se définit par la façon dont l'interactant se présente et se décrit par rapport aux autres. C'est de la socialisation que résulte et s'auto/hétéro-évalue l'identité avec ses différentes facettes.

Aussi, dans le monde envisagé comme théâtre, l'individu essaye de présenter « sa face » d'une manière positive et performante qui répond aux attentes et aux regards de l'autre. Il est donc chaque fois invité à assumer ou rejeter des identités selon le contexte et le rôle social joué.

CHAPITRE I : Approche définitoire de l'identité

La question de l'identité, qu'elle soit individuelle ou collective, est le motif de toute action de l'homme moderne. En effet, plusieurs rôles et/ou composantes font de l'identité ce qu'elle est. Rôle au sein de la famille, appartenance sociale ou ethnique, sexe, religion, classe, etc ; toutes ces catégories déterminent, modifient et même abolissent l'identité de chaque individu. Pour Anthony (1991 : 04), il existe bien évidemment trois catégories fondamentales de classification identitaire : le sexe « *category of gender* », l'appartenance territoriale « *category of space or territory* » et celle de la classe sociale « *category of social class* ». Le genre (gender) constitue une catégorie universellement partagée comme moyen d'identification permettant à chaque individu d'appartenir à son sexe biologique de naissance selon les normes sociales prescrites de la masculinité et de la féminité et de jouer ses rôles au sein de la société. L'appartenance à un territoire se présente aussi comme un trait de définition identitaire bien que le territoire soit la conception de l'idéologie et non de l'écologie. Appartenir à une classe sociale crée aussi une certaine unité entre les membres de la même classe socio-professionnelle et touche en profondeur les relations inter-groupales. De plus, cette construction de l'identité est traversée par des moments de crise : elle se modifie selon plusieurs facteurs comme l'âge, le statut social, le rôle social assumé, l'affiliation idéologique, ...

4. La pluralité identitaire

Comme nous venons de le montrer, l'identité se conjugue au pluriel et se trouve surdéterminée par des enjeux individuels, sociaux, discursifs, philosophiques et politiques. Il ne sera pas questions dans les pages qui

CHAPITRE I : Approche définitoire de l'identité

suivent de faire le relevé détaillé de cette pluralité. Pour des raisons pratiques, nous limitons notre exposé uniquement aux formes identitaires pertinentes pour notre analyse. La typologisation retenue est de la sorte voulue heuristique. Selon Charaudeau (2009-a : 15),

L'identité est ce qui permet au sujet de prendre conscience de son existence qui se constitue à travers la prise de conscience de son corps (un être-là dans l'espace et le temps), de son savoir (ses connaissances sur le monde), de ses jugements (ses croyances), de ses actions (son pouvoir de faire). L'identité va donc de pair avec la prise de conscience de soi.

Charaudeau défend une position non-essentialiste selon laquelle l'identité n'est que le résultat de mécanismes conduisant à la construction de traits d'identité de différentes natures (biologiques, psychologiques, sociologiques, etc.). Il fait un *distingo* entre deux types d'identités qui, par leur combinaison, donne un pouvoir d'influence au sujet parlant : l'identité sociale et l'identité discursive. L'identité sociale est définie comme une légitimité qui donne au sujet parlant son droit à la parole, une reconnaissance au sein de la société.

L'identité sociale est en partie déterminée par la situation de communication : elle doit répondre à la question que se pose le sujet parlant lorsqu'il prend la parole : "Je suis là pour quoi dire, en fonction du statut et du rôle qui m'est assigné par la situation ?".

(Charaudeau, 2009-a : 21)

L'identité discursive est, quant à elle, celle qui est construite à travers des actes de discours en s'appuyant sur le socle de l'identité sociale. « *Cette identité discursive est construite à l'aide des modes de prise de parole, de l'organisation énonciative du discours et du maniement des imaginaires*

CHAPITRE I : Approche définitoire de l'identité

socio-discursifs. » (Charaudeau, 2009-a : 23). Il est nécessaire ici de signaler que l'identité discursive n'est pas toujours une réactivation de l'identité sociale : elle peut la masquer, la déplacer, etc. Bref, le « dire » peut trahir « l'être ».

Un autre vocable aussi important que les précédents est l'identité nationale. L'identité nationale est naturellement liée à des aspects variés, lourds de sens comme l'ethnie, l'idéologie, la religion. Souvent le retour aux mythes fondateurs est pris comme argument ou prétexte alimentant le sentiment d'appartenance à un groupe territorialisé et dont les comportements sont balisés et régis par des lois. Cette conception est surtout celle des Etats-nations modernes pensé comme un mode d'organisation, qui s'applique à des individus occupant un même territoire, selon un modèle d'association donné (Lauret, 2009), c'est-à-dire une sorte de système de coopération, d'échange, de distribution des droits et des devoirs. Aussi,

La nation réalise une concrétion du politique et du culturel. Si elle est, selon la formule de Gellner, le mariage, heureux ou malheureux, d'un État et d'une culture, on serait tenté de penser que la composante strictement étatico-politique de l'identité nationale lui donne une univocité, du fait de la délimitation de la nation par l'État : l'identité politique de la nation se définit de manière univoque par sa souveraineté, sa constitution et son territoire. Les critères de la langue et de l'histoire commune sont moins universels et plus équivoques. Envisagées du point de vue de l'histoire des représentations, les identités nationales perdent leur objectivité et deviennent sujettes à controverses.

(Lauret, 2009 : 20)

Cette configuration fondée sur la représentation explique le fait que des acteurs sociaux cherchent à être admis comme communauté plus ou

CHAPITRE I : Approche définitoire de l'identité

moins homogène par les autres membres ou les autres communautés. A cet égard, Anthony écrit :

National identity and the nation are complex constructs composed of a number of interrelated components - ethnic, cultural, territorial, economic and legal-political. They signify bonds of solidarity among members of communities united by shared memories, myths and traditions that may or may not find expression in states of their own but are entirely different from the purely legal and bureaucratic ties of the state. Conceptually, the nation has come to blend two sets of dimensions, the one civic and territorial, the other ethnic and genealogical, in varying proportions in particular cases. It is this very multidimensionality that has made national identity such a flexible and persistent force in modern life and politics, and allowed it to combine effectively with other powerful ideologies and movements, without losing its character.¹ (Anthony, 1991 :15)

Ces propos explicitent que l'identité nationale et la nation sont multiples puisqu'elles sont l'aboutissement de plusieurs composantes interdépendantes. Ce rapport d'interdépendance crée une sorte de lien de solidarité entre les membres de la communauté. La coïncidence entre les deux concepts, entre l'identitaire et le juridique, forme l'entité qu'on désigne aujourd'hui sous le nom de l'État-nation. Les composantes de l'identité

¹ Nous traduisons : « L'identité nationale et la nation sont des constructions complexes composées d'un certain nombre de composantes interdépendantes : ethnique, culturelle, territoriale, économique et juridico-politiques. Elles renvoient à des liens de solidarité entre les membres de communautés unies par des mémoires, des mythes et des traditions partagés qui peuvent ou non trouver expression dans leurs propres États, mais qui sont entièrement différents des ties purement juridiques et bureaucratiques de l'État. Conceptuellement, la nation en est venue à mélanger deux ensembles de dimensions : l'une civique et territoriale ; l'autre ethnique et généalogique, dans des proportions variables dans des cas particuliers. C'est cette multi-dimensionalité même qui a fait de l'identité nationale une force si flexible et persistante dans la vie et la politique modernes, et lui a permis de se combiner efficacement avec d'autres idéologies et mouvements puissants, sans perdre son caractère. »

CHAPITRE I : Approche définitoire de l'identité

nationale que citent Anthony, ci-dessus, contribuent à renforcer la solidarité du corps social et le sentiment de légitimité sur le territoire occupé.

Toutefois, à l'ère actuelle, l'identité nationale est souvent sujette à controverse, car influencée et bouleversée par les échanges socio-économiques et par la mobilité des individus à l'échelle mondiale. Un nombre important de problèmes émergent et mettent en cause la définition de ce concept. Il en va aussi de l'accueil des réfugiés et de l'intégration des étrangers, pour lesquels des dispositifs doivent être mis en place pour respecter leurs principaux droits en tant qu'êtres humains ou citoyens. Qui plus est, elle contribuerait à l'esprit hémogénique par le discours de haine que crée l'exaltation non-contrôlée de la spécificité, voire de la supériorité (ethnique, religieuse, culturelle ou sociale).

Linguistiquement parlant, on désigne par identité le fait qu'une langue soit considérée comme un trait définitoire. Cette identification par la langue est valable et opératoire tant à l'échelle individuelle que communautaire.

En Algérie, à titre d'exemple, la langue arabe, parmi tant d'autres traits identitaires, était prise comme un choix pour œuvrer à une décolonisation culturelle. De ce fait, l'identité linguistique s'est trouvée au service de l'identité nationale. La recherche d'une identité singulière s'actualise par l'adoption d'une langue, ou variété de langue (l'arabe multi-dialectal par exemple) comme marque de distinction.

CHAPITRE I : Approche définitoire de l'identité

La notion d'identité linguistique est liée de prime abord à celle de communauté linguistique. Comme cette dernière, elle est fluide, dans ce sens qu'elle change selon le discours dans lequel le locuteur est engagé. En terme ethnographique, l'identité sociolinguistique d'un locuteur est associée à son appartenance sociale, notamment sa classe socio-économique, son ethnie dans certaines sociétés multi-ethniques, son âge, son sexe, son niveau d'éducation, sa profession, etc. Dans le contexte spécifique d'un discours, l'identité est aussi déterminée par le rapport du locuteur avec son interlocuteur, notamment le statut, lequel le situe comme inférieur, égal, ou supérieur, ainsi que sa disposition dans l'interaction.

(Mufwene, 1997 :160-161)

Elle est vécue comme élément unificateur qui doit être travaillé en permanence et protégé contre le spectre de la « glottophagie » (Clavet, 2002), notamment à l'ère de la *guerre des langues* (Calvet, 2005) où les langues se trouvent en compétition mondiale acharnée, dans laquelle le statut des langues, le nombre de locuteurs, etc. jouent un rôle déterminant.

L'identité linguistique renvoie aussi à toute manifestation dans le langage d'un locuteur, qu'elle soit simple ou complexe, donnant la possibilité aux autres de le catégoriser et de le reconnaître. Ainsi, l'usage des langues en fonction des circonstances de communication¹(amicale, familiale, professionnelle, ...), la manière dont le locuteur organise et gère son répertoire langagier plurilingue, la variation diatopique²ou encore les accents sont autant d'indicateurs d'appartenance.

¹ Il ressort de ce cas de figure que chaque locuteur possède plusieurs identités linguistiques. Ces identités s'hierarchisent et ne revêtent pas la même importance. A quoi sert une identité linguistique professionnelle à la maison ou l'identité linguistique religieuse dans une institution publique civile ?!

² La variation diatopique renvoie à une variation selon la dimension spatiale. L'arabe, comme le berbère, en Algérie sont fragmentés en plusieurs variétés différentes d'une région à une autre. A titre d'exemple, nous citons l'algérois, l'oranais et le constantinois pour l'arabe ; le kabyle, le chaoui et tachlhit pour le berbère

CHAPITRE I : Approche définitoire de l'identité

Sur un territoire donné, l'identité linguistique, du fait de son rôle unificateur, pourrait avoir une dimension très large à l'exemple de la *Umma* ou du *panarabisme*¹ pour les arabisants, de la *francophonie* ou de l'*anglophonie* pour les locuteurs des pays respectivement francophones et anglophones. Cette identité linguistique serait l'élément déclencheur justifiant certaines hypothèses politiques ou idéologiques appelant à une autonomie territoriale fondée principalement sur la promotion de la langue.

Conclusion

En guise de conclusion, nous pensons que l'identité est souvent l'objet de différents usages. Elle se caractérise par son dynamisme, c'est-à-dire elle se construit. C'est pourquoi, ce qui nous intéresse le plus c'est son acception interactionniste. Qu'elle soit individuelle ou collective, elle est associée à des traits définitoires multiples et met en rude opposition deux principes cruciaux de la dynamique identitaire : le Même et l'Autre. La complexité de l'identité, conjuguée à la culture, à l'ethnie, à la nation, à la langue, selon une visée idéologique, accentuent son aspect conflictuel qu'engendrent les différentes stratégies identitaires : stratégie d'assimilation, de différenciation, d'affirmation, etc.

¹ Bien que les deux concepts appartiennent à deux univers distincts, la *umma* d'essence islamique et le panarabisme « al wattan al 3arabi » d'essence laïque, nous remarquons que la *umma*-la nation musulmane- s'appuie sur la langue, comme un principe fondamental pour ressusciter l'Age d'or des Musulmans. Les panarabistes, défendant le rêve d'un monde arabe unifié sur la seule base de la langue arabe et son histoire millénaire, trouvent dans le texte coranique, texte fondateur de la nation musulmane « *la umma* », un exemple illustratif du génie et de l'inimitabilité de la langue arabe. Par conséquent, il sera difficile de faire abstraction de l'islam, du Coran de surcroît, quand on évoquera la langue arabe, mythe fondateur du panarabisme, quoiqu'il lui précède historiquement.

CHAPITRE I : Approche définitoire de l'identité

Après avoir approché l'identité, nous la mettons en engrenage avec les langues en coexistence dans notre pays et les flux et reflux qu'elles provoquent.

Chapitre II : Langues et identité en Algérie

CHAPITRE II : Langues et identité en Algérie

Introduction

Terre de civilisation dont l'histoire remonte à des millénaires, l'Algérie est un pays traversé par des moments historiques remarquables. Son passé a participé à la formation ou à la construction de l'Algérien qui s'interroge sur ses origines et questionne sans cesse son appartenance, son identité. La langue, trait identitaire, représente l'un des sujets animant les débats quotidiens des Algériens.

Dans la quête d'identité de l'Algérien, la langue était le cheval de bataille pour défendre leurs idéaux, notamment depuis 1830, c'est-à-dire après la colonisation française. De 1830 à nos jours, l'arabe et le berbère, à des moments décisifs de l'histoire de l'Algérie contemporaine mais différents, se sont affirmés à l'avant-garde du combat de libération d'abord et de la récupération /revendication identitaire ensuite. Ces revendications et leurs aléas sont des phénomènes traduisant la complexité de la question linguistique. Nous trouvons cette approche qui lie langue et identité dans la pensée du philosophe allemand Johann Gottlieb Fichte (1762-1814) qui pense que le génie de la langue constitue l'ingrédient le plus important qui cimente la nation et la renforce.

Parler de la réalité sociolinguistique en Algérie n'est pas chose aisée, car elle se mêle avec le sociologique, l'anthropologique, le politique, ... Loin d'être exhaustif, ce chapitre se veut un aperçu sur la réalité linguistique algérien. C'est pourquoi, sera revisitée d'abord la politique linguistique de l'Algérie indépendante. Nous traiterons ensuite de la « paix » linguistique algérienne grâce à la politique de « récupération » de la langue berbère.

CHAPITRE II : Langues et identité en Algérie

Notre attention sera enfin focalisée sur l'apport de la co-officialisation de la langue berbère à l'identité algérienne.

1. Retour sur la politique linguistique postindépendance de l'Algérie

Le champ de la sociolinguistique est très vaste, et plusieurs phénomènes socio-langagières se trouvent donc au centre d'intérêt de cette discipline tout en adoptant un principe selon lequel :

[the] language has no independent existence, living in some sort of mystical space apart from the people who speak it. Language exists only in the brains and mouths and ears and hands and eyes of its users.¹

(Crystal, 2003 :7)

La politique linguistique est l'un des concepts fondamentaux dans ce champ de recherche. Elle désigne l'ensemble d'orientations politiques visant la gestion des langues sur un territoire donné et dans les différents domaines de vie des acteurs sociaux :

In most political entities, language policy (LP) is the primary mechanism for organizing, managing and manipulating language behaviors as it consists of decisions made about languages and their uses in society. It is through LP that decisions are made with regard to the preferred languages that should be legitimized, used, learned and taught in terms of where, when and in which contexts. Thus, LP acts as a manipulative tool in the continuous battle between different

¹ Nous traduisons : « La langue n'a pas d'existence indépendante, vivant dans une sorte d'espace mystique isolée des personnes qui la parlent. La langue n'existe que dans les cerveaux, les bouches, les oreilles, les mains et les yeux de ses utilisateurs. ».

CHAPITRE II : Langues et identité en Algérie

ideologies. These manipulations occur on a number of levels and in a number of directions but especially in relation to the legitimacy of using and learning certain language(s) (e.g., the right to speak and to learn) in given contexts and societies (status) and their forms (corpus), i.e, how they should be used (pronunciation, lexicon, grammar, genre, etc.). LPs refer to specific documents, laws, regulations or policy documents that specify these language behaviors.¹

(Shohamy, 2006 : 45)

Shohamy explique le rôle de la politique linguistique dans la gestion des choix linguistiques au sein des sociétés et des Etats. Elle souligne l'importance des décisions prises concernant les langues adoptées et leur usage. La politique linguistique est présentée comme un outil de gestion des langues sur un territoire donnée. Cela se manifeste à travers des décisions sur la légitimité d'utiliser et d'apprendre certaines langues et d'écartier d'autres. Elle s'est fondée sur des textes de lois ou des réglementations qui précisent et justifient ces choix linguistiques.

Aussi, Boyer la définit comme suit :

La notion de politique linguistique, appliquée en général à l'action d'un État, désigne les choix, les objectifs, les orientations qui sont

¹ Nous traduisons : « Dans la plupart des entités politiques, la politique linguistique (PL) est le mécanisme principal pour organiser, gérer et manipuler les comportements linguistiques, car elle consiste en des décisions prises sur les langues et leur utilisation dans la société. C'est grâce à la PL que des décisions sont prises quant aux langues préférées qui devraient être légitimées, utilisées, apprises et enseignées en termes de lieu, de moment et de contexte. Ainsi, la PL agit comme un outil manipulateur dans la bataille continue entre différentes idéologies. Ces manipulations se produisent à différents niveaux et dans différentes directions, mais surtout en ce qui concerne la légitimité d'utiliser et d'apprendre certaines langue(s) (par exemple, le droit de parler et d'apprendre) dans des contextes et des sociétés données (statuts) et leurs formes (corpus), c'est-à-dire comment elles devraient être utilisées (prononciation, lexique, grammaire, genre, etc.). Les PL font référence à des documents spécifiques, des lois, des réglementations ou des documents politiques qui spécifient ces comportements linguistiques. »

CHAPITRE II : Langues et identité en Algérie

ceux de cet État en matière de langue(s), suscités en général, mais pas obligatoirement, par une situation intra- ou intercommunautaire préoccupante en matière linguistique (on songe à l'Espagne au sortir du franquisme ou à la Yougoslavie de Tito) ou parfois même ouvertement conflictuelle (comme c'est le cas de la Belgique aujourd'hui).

(Boyer, 2010 :76)

À son tour, Calvet emploie ce concept pour dire « *l'ensemble des choix conscients effectués dans un domaine des rapports entre langue et vie sociale et plus particulièrement entre langue et vie nationale...* » (Calvet, 1999 : 154-155). Il peut rendre compte de deux situations différentes : la première est celle de l'intervention de l'Etat dans le domaine linguistique par l'attribution d'un statut à une ou plusieurs langues et la dévalorisation des autres pour servir telle ou telle idéologie (la politique linguistique *in vitro*) ; la seconde est représentée par les pratiques socio-langagières quotidiennes d'une communauté précise (la politique linguistique *in vivo*). D'après Calvet (2009 : 112),

le premier, que nous appellerons gestion *in vivo*, concerne donc la façon dont les gens, confrontés quotidiennement à des problèmes de communication, les résolvent. (...) Ainsi, ce que nous avons appelé les « langues approximatives » (les pidgins), ou encore les langues véhiculaires, sont-elles typiquement le produit d'une gestion *in vivo* du plurilinguisme. Dans les deux cas en effet la communication est assurée grâce à la « création » d'une langue, et cette création ne doit rien à une décision officielle, à un décret ou à une loi, elle est simplement le produit d'une pratique.

[...]

Mais il est une autre approche des problèmes du plurilinguisme ou de la néologie, celle du pouvoir. C'est la gestion *in vitro* : dans leurs laboratoires des linguistes analysent les situations et les langues, les décrivent, font des hypothèses sur l'avenir des situations, des propositions pour régler les problèmes, puis les politiques étudient ces hypothèses et ces propositions, font des choix, les appliquent.

CHAPITRE II : Langues et identité en Algérie

Cela dit, la question paraît très sensible étant donné que la gestion linguistique de ce point de vue suscite plusieurs problèmes à l'instar de la favorisation de la première ou la seconde action, ou de l'accompagnement permanent en diachronie des changements linguistiques, etc.

Il est incontestable que les langues sont souvent au centre des intérêts des États à travers le monde (Calvet, 2001). Cela explique la place réservée aux langues en tant que monuments à protéger, car au regard des linguistes, toutes les langues se valent malgré leur inégalité quant à leurs usages sociaux. Toutefois, Calvet (2001 : 77) martèle :

...les hommes ne doivent pas servir les langues mais, au contraire, les langues doivent servir les hommes. C'est à la lumière de ce seul principe que nous devrions analyser les situations plurilingues et décider des interventions souhaitables.

Ces dires expriment l'idée que les langues devraient être au service des hommes et non l'inverse, d'où la nécessité d'analyser les situations plurilingues dans cet optique. Calvet soutient également que les langues devraient être des moyens qui répondent aux besoins et aux intérêts humains, principe qui guide les interventions nécessaires en matière des langues.

Quant à l'aménagement du statut d'une langue, il est une décision que l'État adopte en attribuant un statut spécifique à une ou plusieurs langues sur son territoire. Par conséquent, une langue peut avoir, entre autres, le statut de langue officielle, de langue nationale, de langue étrangère, etc.

CHAPITRE II : Langues et identité en Algérie

L'aménagement du statut d'une langue est souvent décidé par les gouvernements qui le mettent en pratique à travers une politique linguistique assurant une visibilité à la langue aménagée au sein des institutions du pays et son espace public. L'école, l'administration, l'affichage..., sont les moyens privilégiés pour généraliser le code officialisé. Le rôle que peuvent jouer ces lieux et d'autres, est néanmoins critique étant donné que le code aménagé, pour des choix idéologiques pourrait ne pas répondre aux attentes linguistiques de la société en question. Nous y reviendrons plus loin.

Dans notre pays, Il paraît que la longue période de colonisation française (1830-1962) est la plus marquante du paysage sociolinguistique algérien. Selon Malek Bennabi (1990 :115),

l'ère coloniale a semé, parmi bien d'autres phénomènes qui ont concerné les structures économiques, sociales ou administratives des pays colonisés, un phénomène particulier – le bilinguisme- qui concernait leurs structures culturelles et mentales, leurs idées.

Cependant, les propos de Bennabi pourraient être nuancés étant donné que la colonisation a fait germer un plurilinguisme plutôt officiel (arabe/français) durant la colonisation car l'Algérie est de fait marquée par plusieurs civilisations ; donc elle est plurilingue même avant la colonisation française .

En qualifiant la situation algérienne de l'Algérie indépendante, Bennabi parle d'un bilinguisme populaire qui caractérise l'Algérie car cette langue n'est pas seulement l'apanage de la vie intellectuelle mais aussi, celle

CHAPITRE II : Langues et identité en Algérie

de la vie quotidienne et ordinaire. Mais, il semble que le bilinguisme dont parle Bennabi met en engrenage deux univers culturels différents, deux référents opposés. Les idées imprimées¹ de l'univers arabo-musulman cherchant l'authenticité sont entrées en conflit avec les idées exprimées d'un courant progressiste moderniste. Pour exprimer le degré du clivage produit, Bennabi (1990 :118) écrit que :

les deux sociétés parlaient deux langages différents. Ce qui se disait à la radio, dans la presse, même dans certains livres scolaires s'il pouvait signifier les idées exprimées de l'une n'avait aucun sens par rapport aux idées imprimées de l'autre.

Le français, langue héritée de la période coloniale (1830-1962) dispose d'un statut controversé : certaines personnes, les arabisants, le voient comme moyen de domination et d'oppression, tandis que d'autres le considèrent comme « un butin de guerre » selon l'expression de Kateb Yacine, un atout économique et culturel permettant la communication et l'ascension sociale. L'arabe, dit standard, est choisi comme la langue officielle et nationale pour se démarquer du passé colonial et accompagner la constitution de l'Etat indépendant. Pour parler de la langue officielle et son lien avec l'Etat, Bourdieu écrit :

La langue officielle a partie liée avec l'Etat. Et cela tant dans sa genèse que dans ses usages sociaux. C'est dans le processus de constitution de l'Etat que se créent les conditions de la constitution

¹*Idées imprimées et idées exprimées* sont deux concepts clés chez Bennabi : Les idées imprimées désignent les idées fondatrices d'une société, ses archétypes marquant de sa subjectivité, tandis que les idées exprimées sont les idées qui viennent se graver sur les idées imprimées quand elles commencent à s'effacer et de perdre leur rayonnement.

CHAPITRE II : Langues et identité en Algérie

d'un marché linguistique unifié et dominé par la langue officielle : obligation dans les occasions officielles et dans les espaces officiels (Ecole, administrations publiques, institutions politiques, etc). Cette langue d'Etat devient la norme théorique à laquelle toutes les pratiques linguistiques sont objectivement mesurées.

(Bourdieu, 2014 :71)

Ce fait est constaté dans de nombreux pays à travers le monde. Quand un Etat émerge, il tend à désigner une langue officielle qui sera utilisée dans ses institutions, dans le système scolaire, etc. Elle devient le symbole de l'unité nationale. Cette officialisation crée une pression sociale qui incitent-ou obligent-les citoyens à l'apprendre et à l'utiliser au quotidien. Toutefois, l'idée de la langue officielle est souvent discutée et contestée par les revendications appelant à la reconnaissance de langues régionales ou minoritaires.

Perçue comme un élément transnational unificateur dans l'ordre de l'idéologie panarabiste, la langue arabe est de surcroît sacralisée car associée au Coran¹ comme le constate Grandguillaume (1983 : 37) :

Des liens profonds s'établissent entre Islam et langue arabe. L'arabe est d'abord la langue de la révélation, du Coran, sa constitution comme langue savante, à partir d'un parler particulier, est liée aux nécessités de la conservation et de l'explication du message sacré. Or ce message est avant tout un message d'unité : proclamation d'un Dieu unique, mais aussi de l'unité des groupes, des tribus, des

¹ A vrai dire, l'arabe standard est la forme descendante de l'arabe classique, langue du Coran et de la poésie préislamique. L'arabe classique a connu plusieurs changements touchant surtout le lexique et le style à travers le temps. Au niveau des représentations, les locuteurs non-avertis, et qui majoritaire, confondent l'un avec l'autre : pour eux, il n'y a qu'un Arabe, langue du dhad.

CHAPITRE II : Langues et identité en Algérie

nations : unité qui se pense toujours comme une unité religieuse, venant se substituer à la multiplicité des ethnies et à leur antagonisme.

Grandguillaume explique que l'arabe revêt un caractère spirituel. Et comme elle est travaillée à travers les siècles pour servir le message du Coran, essentiellement message d'unité, elle finit par être assimilée au texte sacré. Cette langue est conçue, selon lui, comme un moyen pour surmonter toute forme de diversité.

Inclassable historien, écrivain et homme politique de la première génération du nationalisme algérien, Mostefa Lacheraf (1965), dans un esprit critique incontestable, voit que la société algérienne a été douloureusement bouleversée par la nouvelle société et culture mise en place, ce qui a conduit les Algériens à vivre dans un vide culturel et intellectuel. Pour Lacheraf, malgré l'entreprise coloniale, l'Algérie a gardé sa langue : l'arabe standard et ses parlers vernaculaires (dialectes arabes et berbères) dans une sorte de « *bilinguisme utilitaire* » (Lacheraf, 1965 :315). Ce maintien linguistique et identitaire est advenu grâce entre autres aux médersas et aux séminaires ruraux organisés pour faire face à la domination étrangère voulant secouer l'univers des valeurs propres aux Algériens.

L'arabe, bien que déclassé politiquement, avait continué à être enseigné, sous sa forme de culture traditionnelle et souvent abécédaire, dans les écoles coraniques et quelques zaouias. Son caractère régressif ne venait pas tant, objectivement parlant, de ses méthodes pédagogiques demeurées inchangées, de son contenu à peu près immuable, que de l'état de la société algérienne d'alors par rapport à l'apparition d'une attitude nouvelle dont la conquête

CHAPITRE II : Langues et identité en Algérie

coloniale avait été l'occasion à l'insu même de ses tenants.
(Lacheraf, 1965 : 316-317)

Ce militant historique du mouvement national a défendu une position d'ouverture liant la langue plutôt à la vie sociale, à l'action qu'au sentiment communautariste ou nationaliste. Il écrit à juste titre que

En effet, la langue n'est pas seulement un des attributs de la nation. Elle est davantage celui de la société active qui veut se soustraire au dépérissement ; ou, si l'on préfère, c'est l'un des seuls attributs qui soient à cheval sur l'une et l'autre, tant elle comporte — comme valeur à la fois spécifique et neutre — d'éléments affectifs et concrets (au même degré de teneur), et plus dans le sens social que dans le sens national puisqu'il existe des nations nanties de riches cultures nationales, comme l'Inde, dont la langue officielle est cependant une langue étrangère.

(Lacheraf, 1965 :315)

Après l'indépendance de l'Algérie en 1962, la constitution de l'État jeune a dicté l'arabe standard comme seule langue « officielle »¹. L'objectif était d'implanter le pays dans la sphère de la « Nation arabe » et de récupérer l'un de ses traits identitaires. Laroussi (2003 :144) indique qu'elle est prise comme

le ciment qui solidifie les liens entre les différents pays de la Nation arabe, pays qui peuvent différer par les coutumes, des aspects culturels, le régime politique...mais sont unifiés par la langue.

¹ En sociolinguistique, une langue officielle est tout idiome qui bénéficie d'un statut prestigieux accordé par l'Etat. Elle est la langue reconnue juridiquement qui gère les affaires de l'Etat : administration, enseignement, espace public, ... Tandis qu'une langue nationale est toute langue considérée comme propre à un pays, aussi par un texte de loi, pour renforcer un sentiment d'appartenance à une nation, pour prendre en compte un trait identitaire d'une communauté, ...

CHAPITRE II : Langues et identité en Algérie

L'arabisation comme choix linguistique consiste à promouvoir l'arabe standard au rang de langue nationale et officielle, autrement dit comme la seule langue reconnue sur le territoire national dont se servent les institutions officielles de l'État. En réalité, ces deux concepts "langue nationale" et "langue officielle" sont nés avec l'émergence de :

l'Etat-nation moderne, qui vise à l'homogénéisation linguistique du territoire, repose sur le principe plus ou moins étendu de la souveraineté populaire et détermine, dans les populations mobilisées par l'idée nationale, une loyauté linguistique étrangère à l'esprit des siècles précédents, puisque l'usage des langues communes ne concernait qu'une mince couche sociale.

(Baggioni, 1997 :189)

Cette action glottopolitique a été critiquée pour sa volonté d'uniformisation et de refus de la pluralité linguistique (Laroussi, 2003) et notamment pour la négation de la composante amazighe du pays. Cette démarche s'accompagne de plusieurs textes de loi institutionnalisant l'arabe, dans sa variété moderne comme seule langue nationale et officielle. Pour étayer et défendre leur thèse, les décideurs de l'époque, comme les présidents Ben Bella et Boumediène, ont avancé plusieurs arguments. L'arabe standard est ainsi présenté comme un élément unificateur susceptible de cimenter les liens communautaires en inscrivant le pays dans l'univers nationaliste panarabe, idée prônée à l'époque par le président égyptien Djamel Abdennacer qui a opté pour

...la fusion du socialisme et du panarabisme, puisqu'il était persuadé que la seule solution pour sortir du sous-développement, imputable au colonialisme, était l'union de tous les pays arabes. Et cette vision devient vite le courant idéologique dominant dans les mouvements populaires des années soixante.

(Laroussi, 2003 :139)

CHAPITRE II : Langues et identité en Algérie

En fait, Laroussi (2003) cite quatre arguments fondateurs de l'idéologie linguistique d'arabisation. Le premier argument est d'ordre religieux et repose sur le fait de considérer l'arabe littéraire comme une langue sacrée, celle du Coran, à passé mythique et glorieux. Le second argument est d'ordre historique, et très lié au premier, évoquant une civilisation rayonnante des Arabes, notamment en Moyen-âge, où le monde arabo-musulman, riche de savants et savoirs, a participé au développement scientifique, culturel, commercial, etc. Le troisième argument est d'ordre culturel et fait appel à l'appartenance à la même ère culturelle arabe malgré la diversité ethnique et parfois religieuse. Le quatrième et dernier argument, d'ordre idéologique :

Il focalise l'attention sur la fonction politique de l'arabe littéraire, se fondant sur l'idée selon laquelle cette langue constitue le ciment qui solidifie les liens entre les différents pays de la Nation arabe, pays qui peuvent différer par les coutumes, des aspects culturels, le régime politique... mais sont unifiés par la langue. C'est le discours développé entre autres par les baasistes. De plus, l'affermissement de la position de l'arabe face aux langues étrangères peut être considéré comme le fondement même du recouvrement de l'identité spoliée par les régimes coloniaux. L'arabisation constitue en quelque sorte la face culturelle de l'indépendance politique.

(Laroussi, 2003 :144)

La tendance de l'époque consiste à opter pour une politique linguistique dont l'arabe standard est la seule langue officielle et nationale avec la volonté d'en faire le ciment de la construction identitaire avec sa charge historique féconde. Bref, sans oublier pour autant que l'arabe est considéré par la majorité des arabophones comme une langue sacrée et inimitable (vue son lien étroit, comme nous l'avons mentionné *supra*, avec la religion musulmane dont elle est la voix et le support). L'application de

CHAPITRE II : Langues et identité en Algérie

cette politique s'est manifestée dans l'arabisation progressive de l'enseignement, de l'administration, de l'espace public, etc.

À propos de cette orientation, après avoir cité plusieurs pays présentant le cas des USA, de la grande Bretagne et des pays baltes, Shohamy (2006 : 28) écrit que :

In each of these cases, the promotion of language is connected to nationalist ideologies so that these dominant languages have become integral parts of national agendas while at the same time other languages have become marginalized and denigrated. Language, then, has been manipulated to serve the agendas of the national and collective groups. The association of language and territory is not unique to the nation-states but extends to all other types of regional territories, as can be observed with the cases of Catalan, Basque and Galician in Spain and French in Quebec within Canada.¹

Ces propos expliquent à juste titre l'instrumentalisation des langues en faveur des idéologies et des projets politiques dans le monde. La langue est donc un moyen pour servir telle ou telle orientation politique ou idéologique.

¹Nous traduisons : « Dans chacun de ces cas, la promotion de la langue est liée aux idéologies nationalistes de sorte que ces langues dominantes sont devenues des parties intégrantes des agendas nationaux tandis qu'au même temps d'autres langues ont été marginalisées et dénigrées. La langue a donc été manipulée pour servir les agendas des groupes nationaux et sociaux. L'association de la langue et du territoire n'est pas propre aux États-nations mais s'étend à tous les autres types de territoires régionaux, comme on peut l'observer avec les cas du catalan, du basque et du galicien en Espagne et du français au Québec au Canada. »

CHAPITRE II : Langues et identité en Algérie

L'arabe standard, dit moderne également, n'est plus la langue classique parlée au Moyen-âge. Selon Taleb-Ibrahimi (1997), il est la variété utilisée dans le champ médiatique, dans l'enseignement, dans le discours politique officiel, etc. Pour elle, cette variété de l'arabe est traversée par la modernité. Cependant, le discours du public non-averti, c'est-à-dire celui qui ne possède pas une connaissance scientifique sur le sujet, confond l'un avec l'autre pour dire la dominance d'un seul arabe sacré/sacralisé. Quant à la langue berbère, elle a été officialisée pour répondre aux revendications identitaires et culturelles notamment dans la Kabylie.

Les dialectes arabes et berbères ne bénéficient pas d'un statut privilégié et sont réservées au cadre familial et informel. Ces variétés sont affectées par d'autres langues (comme le français) notamment au niveau lexical, syntaxique et morphologique. Elles connaissent également une évolution remarquable grâce à leurs pratiques dans la vie quotidienne et aux phénomènes linguistiques comme l'emprunt, le néologisme, etc.

Il se trouve que dans le cas algérien, après l'indépendance en 1962, le statut et le prestige dont est dotée la langue arabe ont servi de bases dans sa promotion au rang de langue officielle. Pour Grandguillaume (1983), la question de l'arabisation est d'une complexité profonde. Étant donné que le retour à la situation précoloniale n'est plus possible, il préfère le terme « réarabisation » pour désigner cette action qui consiste à récupérer une langue et une culture pour exprimer les réalités et les mutations nouvelles de la société algérienne.

La politique d'arabisation en Algérie (comme en Tunisie et au Maroc d'ailleurs) a été présentée comme la décolonisation dans son volet culturel. Dans sa pratique signifiante, elle a visé essentiellement les secteurs

CHAPITRE II : Langues et identité en Algérie

hérités de la colonisation française comme l'administration, les institutions économiques et l'enseignement. Le travail consiste à reléguer le français au deuxième rang comme langue étrangère. A titre illustratif,

L'enseignement primaire débute par deux ou trois années totalement en arabe, et se termine par trois ou deux années partie en français, partie en arabe. Même bilinguisme de fait dans le secondaire : français et arabe sont enseignés à tous les élèves, mais la langue d'enseignement des matières scientifiques et techniques est le français, tandis que celle des matières littéraires est l'arabe. Dans l'enseignement supérieur, à part quelques exceptions, le même principe de répartition linguistique est maintenu, mais l'arabisation prévue des lettres et sciences humaines, si elle est en bonne voie, n'est pas totalement réalisée.

(Grandguillaume, 1983 :30)

Le secteur administratif, au début de l'arabisation, a connu une résistance et a maintenu l'usage majoritaire de la langue française tel est le cas également des grandes entreprises économiques. Cette résistance, non déclarée, inconsciente peut-être, résulte d'un héritage de plus d'un siècle de colonisation, fait qui a provoqué une rupture avec les structures culturelles autochtones. C'est pourquoi, le désir de retrouver les racines est érigé en crédo, voire en mythe ayant alimenté les différentes vagues d'arabisation.

Par ailleurs, les positions face à la politique d'arabisation ne sont pas équilibrées à l'aube de l'indépendance en 1962 pour les trois dynamiques internes de la société algérienne de la jeune Algérie indépendante (Grandguillaume, 1983). La première dynamique, celle du pouvoir, cherchant une reconnaissance politique, s'est positionnée entre les deux forces francisante et arabisante. À ce sujet, Grandguillaume (1983 :132) écrit :

CHAPITRE II : Langues et identité en Algérie

La dynamique du pouvoir tend à sortir de l'écartèlement où il se situe actuellement entre deux langues, deux cultures, deux légitimités. Faute d'y avoir encore réussi, il doit pratiquer l'arbitrage entre ces deux courants, ce qui est pour le moment sa seule possibilité de s'affirmer comme pouvoir, comme entité autonome, non identifiable à quelqu'une des deux lois, coloniale et islamique, dont il est issu et dont il est l'héritier...

Quant à la seconde dynamique, celle de "la bourgeoisie technocratique", elle a jugé que cette politique ne dérange pas ses intérêts économiques et ne constitue pas un danger à son positionnement dans le sérail de l'État. Enfin, la troisième dynamique identifiée à "l'intelligentsia arabisante" a relayée la voix populaire. Cette orientation est présentée comme un retour au passé glorieux de la langue arabe.

...sa principale force découle de l'incapacité du courant développementaliste à intégrer, dans les structures économiques nouvelles, l'ensemble de la clientèle de ce courant arabisant, elle réside dans la possibilité de transformer l'inévitable marginalité de celle-ci en un refus clair et explicite de ce modèle de société. Le drame est qu'elle n'en a pas d'autre à proposer : la difficile aventure du khomeynisme, qui avait soulevé tant d'espoirs, est là pour en apporter le témoignage.

(Granguillaume, 1983 :132)

Durant la période de sa présidence, Ben Bella s'affirme partisan de l'arabisation en écho surtout à Boumediène (Grandguillaume, 1983), tout en cherchant à satisfaire les masses populaires.

Face à l'hégémonie des élites francophones, alliées objectives du pouvoir, puisqu'en réalité elles l'ont accaparé dès les premières années de l'Indépendance, les élites arabisantes vont utiliser l'arme de l'arabisation comme "cheval de Troie" pour investir, au fur et à mesure, l'appareil de l'État, plus particulièrement les secteurs dits

CHAPITRE II : Langues et identité en Algérie

de souveraineté et de légitimité et s'assurer le contrôle du pouvoir symbolique par l'intermédiaire de l'éducation, la culture et l'information sans oublier la justice, ces élites devenues culturellement hégémoniques occuperont, donc, la position de clercs du régime, légitimant son pouvoir au moins sur le plan linguistique, culturel et religieux mais aussi idéologique[...].

(Taleb-Ibrahimi, 1997 : 235-236)

Grosso modo, le discours sur les langues est devenu alors le cheval de bataille servant les positions idéologiques des élites francophone et arabophone.

La période du Président Boumediène (1965-1978), par opposition à la période précédente, a connu au début la montée d'une force arabisante islamiste qui a renforcé l'arabisation de l'administration et de l'enseignement avant de céder la place au courant progressiste moderniste dont les événements les plus marquants de son contrôle sont la nationalisation des hydrocarbures en 1971, la Réforme agraire en 1972, etc. Néanmoins, l'arabisation a continué notamment dans le secteur de l'enseignement avec des figures comme Mostefa Lacheraf ou Abdellatif Rahal.

Dans la période après-Boumediène, avec le président Chadli, le pays est entré dans une réelle crise économique, sociétale et politique, ce qui a induit une période d'arabisation réfléchie selon les circonstances. La révolte des étudiants en 1980 en réponse à l'interdiction d'une conférence de l'anthropologue et écrivain Mouloud Mammeri à l'université de Tizi-Ouzou sur la poésie kabyle a provoqué une poussée de fièvre. La situation oblige les militants à s'organiser dans le MCB, Mouvement Culturel Berbère, pour

CHAPITRE II : Langues et identité en Algérie

bénéficier d'une audience internationale. Les événements d'octobre 1988 vont constituer par la suite un tournant décisif pour la question linguistique et la vie politique en Algérie.

Selon Khaoula Taleb-Ibrahimi (1997), l'arabisation était une tentative par une superstructure volontariste d'imposer une politique à une base hétérogène en mutation qui n'a pas participé à la discussion de cette question. Cette marginalisation va évoluer vers des tensions.

La question de l'arabisation va prendre une coloration de plus en plus polémique en raison d'une pratique exclusiviste, rigide, suffisante et intolérante. Là, réside précisément sa principale faiblesse car l'intolérance, de tout temps, a suscité de vives réactions. Dans ce cas précis, les réactions vont éclater sur plusieurs fronts dont les plus significatives sont les fronts social et culturel.

(Taleb Ibrahimi, 1997 : 231)

L'imposition d'une seule langue officielle et nationale a empêché toute manifestation des dialectes populaires, pouvant avoir une place dans le vécu algérien. Leur rejet s'intensifie et les parlers vernaculaires, ceux qui structurent les identités et qui organisent la vie sociale quotidienne, se trouvent folklorisés.

Légitimité politique, récupération identitaire, recherche d'une "unité" nationale,..., autant de questions complexes qui pèsent lourd sur la scène algérienne.

Mais on ne peut s'attendre à ce que des problèmes d'une telle complexité soient rapidement résolus. La lourde responsabilité dont est chargée la langue dans la structuration de l'unité nationale, dans

CHAPITRE II : Langues et identité en Algérie

la légitimation du pouvoir, dans la référence identitaire, révèle la raison pour laquelle elle est appelée à se trouver encore pour longtemps au centre de problèmes épineux.

(Grandguillaume 1983 : 155)

L'arabe standard est promu également comme une langue au passé prestigieux pour contrecarrer le français dont l'usage ravive souvent le trauma de la domination coloniale. Haddadou (2003 : 133) pense que

le choix de l'arabe classique est justifié par la nécessité d'opposer au colonialisme une langue au passé prestigieux mais aussi une langue unitaire, qui ne connaît pas, parce qu'elle est figée, le foisonnement dialectal de l'arabe parlé ou du berbère .

Au cœur de cette politique d'indépendance culturelle, les langues maternelles¹, arabe dialectal et tamazight, sont complètement minorées. Pour dire la vitalité de l'arabe dialectal, Dourari (dans Chachou, 2011 : 134) déclare:

[C'est] la langue qui s'est imposée par la force de la dynamique sociale et historique comme langue commune des Algériens. Elle possède beaucoup de ressemblance avec la langue que parle des Maghrébins de divers pays à tel point que les Maghrébins de divers pays ne semblent pas avoir besoin d'une autre langue pour se comprendre notamment entre Tunisiens, Algériens, Marocains.

En tant que langue officielle en Algérie, censée incarner l'unité par des identifications communes, l'arabe standard devrait être confronté aux autres langues en présence, pour vérifier sa vitalité, sa dynamique d'usage.

¹A titre indicatif, il importe de signaler l'existence de plusieurs acceptions de la langue maternelle parmi lesquelles : première langue acquise, langue du foyer, langue(s) parentale(s) et langue(s) ancestrale(s).

CHAPITRE II : Langues et identité en Algérie

En effet, plusieurs recherches récentes en sociolinguistique (Chachou, 2011 ; Hamidi, 2016 ; etc.) ont montré une compétition entre l'arabe standard et les autres langues en co-usage en Algérie. Cette compétition se manifeste aussi bien dans l'administration, dans les médias ou dans les échanges verbaux quotidiens, où l'arabe standard n'est pas toujours en situation forte. Écoutons Dourari (2011 : 05) quand il affirme que :

la réalité sociolinguistique de la société algérienne résiste aux mystifications théoriques et toutes les politiques explicites et implicites menées par un courant idéologique de l'intérieur de l'Etat. Tamazight, langue polynomique, et l'arabe algérien ne sont pas utilisés dans le domaine formel. Mais l'arabe scolaire n'est pas non plus utilisé dans le domaine personnel.

Il est en compétition avec l'arabe dialectal et le berbère , idiomes de du quotidien Algérien. Il fait face à la langue française qui garde jusqu'à maintenant une place importante dans l'administration et les correspondances officielles.

L'Algérie est un grand pays francophone qui rassemble environ 21 millions de francophone [...]. Aujourd'hui, le français y tient en réalité une grande place. La langue française est en progression. Elle est enseignée à partir de la seconde année du primaire. Elle est pratiquée dans de nombreuses écoles privées. Elle est toujours considérée comme la clé nécessaire pour poursuivre des études (notamment à l'étranger) ou pour trouver un emploi. Pour les jeunes, sa connaissance est liée à l'espoir d'émigrer.

(Guillou et Phan cité dans Hamidi, 2016 : 90)

Cependant, l'Algérie n'a pas adhéré à l'Organisation Internationale de la Francophonie. En octobre 2002, le président Bouteflika a participé au 9^{ème} sommet de la Francophonie tenu à Beyrouth. En se

CHAPITRE II : Langues et identité en Algérie

présentant comme invité du président libanais, le président Bouteflika, dans son discours, a souligné que l'Algérie a récupéré sa personnalité et qu'une ouverture vers le français ouvrira des horizons aux jeunes algériens. Le discours est compris comme un acheminement sûr vers la francophonie, notamment avec ses participations successives au sommet de Ouagadougou en 2004 et celui de Québec en 2008.

L'Algérie a gardé jusqu'à ce jour le statut d'« invité spécial » sans un engagement définitif en tant que pays membre : la loi valorisant la colonisation du 23 février 2005 a rendu caduque tous les efforts consentis. La francophonie en Algérie serait vue comme le spectre de la colonisation compte tenu des représentations qui ont accompagné l'enseignement du français durant la période coloniale :

En bref, l'enseignement du français était resté pendant longtemps, à tort ou à raison, synonyme d'entreprise d'évangélisation. On peut se demander si ce n'est pas la laïcisation de l'enseignement public en France qui fit tomber toutes les réticences, souvent justifiées, des Algériens, — tout au moins quant au principe de l'instruction française, puisque les écoles étaient en fait à peu près inexistantes. Mais c'est à partir de là que se situe le drame.

(Lacheraf, 1965 : 314)

Pour les défenseurs de l'arabisation, le français est un handicap au développement et à l'épanouissement de la langue arabe et une menace aux traditions et mœurs véhiculées par la culture arabo-musulmane. Les tenants de ces positions trouvent dans l'influence de la France dans le monde des arguments solides justifiant leurs choix. Le français reste toutefois dominant

CHAPITRE II : Langues et identité en Algérie

dans les sphères de l'administration et du secteur économique à titre d'exemple.

À vrai dire, ce n'est qu'en 1965 qu'on voit des tentatives d'arabisation. Cette orientation a provoqué – et provoque encore – des conflits entre les arabisants et les francisants, situation qui a eu d'ailleurs des retombées sur la mise en exercice du système éducatif. Pour s'en convaincre, il suffit de citer Mouloud Kacim appelant à l'arabisation des cœurs et des esprits, ou encore le débat entre Mustapha Lacheraf qui s'est exprimé contre la façon avec laquelle l'intellectuel arabisant Abdellah Chériet voulait appliquer l'arabisation.

Partisan d'un bilinguisme de transition, Mostefa Lacheraf, ministre de l'Éducation entre 1977 et 1979, critique l'arabisation accentuée (Grandguillaume, 2006) et démissionne pour marquer son refus quant à cette démarche. Il n'envisage l'enseignement que dans le bilinguisme arabe/français:

Lors de son passage au ministère de l'Éducation, Mostefa Lacheraf avait limogé toute l'équipe de direction responsable de l'arabisation. Celle-ci trouva refuge au Comité central du FLN. Or dès la mort de Boumediène en décembre 1978 le parti, mis à l'écart depuis 1964, refit surface et exerça une influence sur le nouveau président Chadli Bendjedid. Son action, menée sous la houlette de l'ancien ministre Ahmed Taleb Ibrahimi et de Abdelhamid Mehri, eut pour visée l'accentuation de l'arabisation. (Grandguillaume, 2006 :07)

Dans plusieurs cas à travers le monde, la normalisation d'une variété est une mesure nécessaire pour répondre aux nouvelles exigences de la

CHAPITRE II : Langues et identité en Algérie

société, comme le développement technologique, le secteur de l'éducation, l'imprimerie des productions littéraires. Toutefois, la priorisation de la décision politique rend incertaine l'expertise des linguistes. A ce propos, Edwards (2009: 227) précise:

It is not language planners themselves, nor the results of academic argument, that typically sway the real policy makers. As in other areas of public life, 'experts' are called as needed, and their recommendations are either implemented or gather dust according to how well they support or justify desired positions. The language planner has been likened to the 'management scientist' who rarely makes real decisions but is, rather, employed to organize and analyze data. The real policy makers, those with the requisite political clout, may then balance this work with other important information. In the world of language planning, this other information usually encompasses far more than language alone.¹

Ces dires expliquent que la décision finale en matière de planification linguistique est aux mains des politiciens. Leur prise de position n'est pas toujours favorable aux thèses des sociolinguistes qui tiennent un discours scientifique sur la langue. Le choix des politiciens repose essentiellement sur des orientations stratégiques de l'État et non sur des fondements sociolinguistiques.

¹ Nous traduisons : « ce n'est pas les planificateurs linguistiques eux-mêmes, ni les résultats de l'argumentation universitaire, qui influencent généralement les véritables décideurs. Comme dans d'autres domaines de la vie publique, les « experts » sont appelés au besoin, et leurs recommandations sont soit mises en œuvre, soit enterrées dans un tiroir selon qu'ils soutiennent ou justifient les positions souhaitées. Le planificateur linguistique a été comparé au « scientifique de la gestion » qui prend rarement de vraies décisions, mais qui est plutôt employé pour organiser et analyser les données. Les vrais décideurs, ceux qui ont le poids politique nécessaire, peuvent alors équilibrer ce travail avec d'autres données importantes. Dans le monde de la planification linguistique, ces autres données comportent généralement beaucoup plus que la langue seule ».

CHAPITRE II : Langues et identité en Algérie

Après avoir discuté la politique de l'arabisation, nous passons dans les passages qui suivent à la langue française. Parler du français actuellement dans le monde, c'est être face à deux postures (Klikenberg, 2013). Une posture scientifique qui concerne la description du français en contexte et la détermination de ses mutations ; l'autre est celle du citoyen qui s'interroge sans cesse sur l'utilité de la francophonie. Du coup,

les deux attitudes sont bien distinctes : discours aléthique d'un côté, discours déontique de l'autre. Mais dans les faits, il est bien difficile de les tenir séparés. Et c'est d'ailleurs toujours le cas dans les sciences humaines, où le sujet est en partie impliqué dans son objet.

(Klikenberg, 2013 :18)

L'auteur ajoute que :

deux nouvelles tâches, venant s'ajouter à celles [...] déjà énumérées, s'imposent dès lors au scientifique : tout d'abord étudier les ressources rhétoriques du discours qui a créé et crée l'espace géoculturel qu'est la francophonie [...]. Ensuite, montrer que cette construction rhétorique a elle-même une histoire. Autrement dit qu'elle est une construction contingente.

(Klikenberg, 2013 :18)

La francophonie a été construite autour d'une langue liée à un passé colonial. Le discours sur la francophonie varie pour désigner tantôt un espace de diversité culturelle, tantôt une sorte de *francocatie*, de domination coloniale qui persiste à travers la langue. Pour Klikenberg (2013), quatre conditions sont nécessaires pour que le français soit garant de diversité : avoir une centralité repensée qui reflète la diversité de sa sphère et non une conception essentialiste ; présenter une image nouvelle par l'association du français à de nouvelles représentations et valeurs ; être une langue pour

CHAPITRE II : Langues et identité en Algérie

l'usager, c'est-à-dire qu'il faut défendre les groupes qui parlent la langue et non la langue car l'esprit puriste a changé les représentations du français ; et enfin le français doit contribuer à la formulation d'un pacte linguistique à travers la valorisation des dialectes et des langues orales.

Plus encore, le français résiste difficilement à la langue anglaise, langue hypercentrale du globe qui, par son étendue géographique et son hégémonie (économique, mais surtout culturelle) a fini par imposer ses normes. Dans ce contexte mondial, nous comprenons selon les propos de Claude Hagège (2012) que la mondialisation impose une sorte de colonisation nouvelle par ses interdépendances économiques, politiques, etc.

Il apparaît ainsi que la mondialisation, en dépit de certains aspects positifs, est dans une large mesure un leurre, au moins sous la forme à laquelle adhèrent avec docilité tant de pays qui ne l'ont ni inventée ni souhaitée. Il est pourtant possible de concevoir une forme de mondialisation qui assume et promeuve pour de bon ce que la mondialisation imposée paraît défendre, et dont, en réalité, elle ne se soucie guère : la diversité, et les différences fécondes que les destins individuels de chaque nation ont forgées.

(Hagège, 2012 : 105)

Aussi, dans cette guerre des langues (Calvet, 2005), la langue arabe cherche-t-elle, avec beaucoup de difficultés, à concurrencer les autres langues et à trouver une place sur la scène linguistique mondiale.

Si la langue apparaît d'un côté comme un élément unificateur d'une communauté, elle est de l'autre jugée comme un élément menaçant plus ou moins les communautés linguistiquement minorées. La fonction identitaire de la langue se trouve dominante en Algérie aussi bien pour l'arabe que pour

CHAPITRE II : Langues et identité en Algérie

le berbère. Ces deux langues ne cessent de provoquer des querelles politiques et médiatiques.

Compte tenu d'une période de colonisation française de 130 ans, on ne peut pas nier le fait que la langue française a influencé l'Algérie. Elle est la preuve d'une domination historique qui a imposé le français comme première langue étrangère après l'indépendance :

le français a gardé un statut privilégié non toujours déclaré, surtout dans l'enseignement supérieur et dans l'administration malgré les différentes vagues d'arabisation. Cela se passe au même moment que les grands efforts faits par la France, au sein de l'Organisation Internationale de la Francophonie, pour promouvoir le français et sa culture.

(Hamidi : 2016,16)

2. Une paix linguistique ou une identité récupérée ?

L'histoire de la défense de la langue berbère se situe historiquement bien avant le commencement de la guerre de libération avec les intellectuels qui ont fréquenté l'école française, puis avec les militants de l'aile radicale indépendantiste du parti PPA/MTLD (Sini, 2015-a). Après l'indépendance en 1962, plusieurs dates marquent l'histoire de la Kabylie : la protestation contre l'interdiction de la conférence de Mouloud Mammeri (10 mars 1980), la grève du « cartable » 1994-1995, ...

La prise de conscience de l'importance de valoriser la culture et la langue berbère se trouve ancrée dans les efforts fournis par les intellectuels formés à l'école française durant la colonisation française. Dans leurs travaux, écrivains qu'ils soient ou poètes, ils traitent le vécu de la population

CHAPITRE II : Langues et identité en Algérie

dans une optique à la fois apologisante et critique. C'est par là que leurs représentations de la société dont ils sont issus changent pour être remplacées par un regard glorifiant le passé berbère.

Des auteurs célèbres comme M. Mammeri, M. Feraoun ont fait de la culture et de langue berbère le centre de gravité autour duquel tournent leurs romans, essais et poésie. L'amazighité se manifeste dans leurs écrits de manière à produire une réaction violente au discours assimilationniste véhiculé par l'école française.

Pour Sini (2015-a), les événements des années 1980 ne sont que l'écho de la crise connue sous le nom de « la crise berbériste » de 1949 qui a touché le mouvement nationaliste MTLP/PPA. Ces événements traduisent une opposition idéologique entre deux courants ayant des projets de société différents : les tenants de l'Algérie arabo-musulmane et les défenseurs d'une Algérie multiple. Cette opposition s'organise notamment autour des enjeux identitaires impliqués par le choix de la graphie pour la transcription du tamazight :

Cette crise, à laquelle s'accumuleront d'autres, tout au long de l'histoire de l'Algérie indépendante, jouera un rôle déterminant dans le rejet systématique par les Kabyles de la proposition des caractères arabes pour écrire leur langue. Elle prend fin au début de l'année 1950.

(Sini, 2015-a : 451)

Si la question de la langue berbère n'a pas constitué une priorité absolue durant la guerre de libération, elle ressurgit avec force durant les premières années de l'indépendance pour faire face à l'arabisation, jugée comme une politique d'exclusion.

CHAPITRE II : Langues et identité en Algérie

Toutefois, en parallèle et parfois en opposition à ces politiques linguistiques nationales, des minorités ont tenu à valoriser leur langue maternelle. Ces mouvements, d'abord discrédités en tant que facteurs de division de l'unité nationale, se sont peu à peu renforcés au fur et à mesure que l'Etat échouait à mettre en œuvre ses objectifs affichés de développement et de démocratie. Les minorités linguistiques se sont renforcées de l'opposition de l'Etat à leur égard, et ont élaboré des revendications destinées à faire reconnaître leur identité. Parfois parties d'une base ethnique, ces tendances ont souvent atteint un niveau d'action politique. Elles ont en tout cas affaibli la légitimité que l'Etat voulait s'octroyer par le biais de la langue nationale.

(Granguillaume, 2003 : 70)

Grandguillaume explique que les minorités linguistiques ont pu formuler des revendications se basant parfois sur la composante ethnique pour faire reconnaître leur spécificité identitaire, ce qui a secoué la légitimité de la thèse avancée en matière de la gestion linguistique.

L'après-indépendance algérienne semble marquer la poursuite des revendications berbères à travers la chanson (Sliman Azem, Lounis Ait Menguellet, etc.), etc. Durant l'année scolaire 1994-1995, le président Zeroual a reconnu la composante berbère comme trait essentiel de l'identité algérienne. L'an 1995 a connu la création du Haut-Commissariat à l'Amazighité, structure rattachée à la présidence, dont la tâche est de promouvoir la langue berbère et de l'introduire dans l'enseignement.

La constitutionnalisation, en 2002, du berbère comme « langue nationale » à côté de la langue arabe standard, marque un aboutissement, un tournant majeur dans les revendications berbérophones. Ce pas de

CHAPITRE II : Langues et identité en Algérie

l'officialisation recompose ainsi le paysage identitaire et linguistique algérien en intégrant la pluralité. Pour Dourari, cette officialisation du tamazight suscite toutefois des questionnements d'ordre technique :

Tamazight est une langue polynomique. Au niveau macrosociologique, il s'agit de s'interroger sur les modalités de son intégration dans un État unitaire. Il s'agit aussi de se demander comment l'intégrer dans le domaine formel sachant que celui-ci est occupé par l'arabe scolaire et le français dans un contexte de globalisation économique et linguistique, d'un côté, et de s'interroger sur les nouvelles fonctionnalités de cette langue une fois standardisée.

(Dourari, 2011 : 16-17)

La révision constitutionnelle de mars 2016 acte la promotion du berbère au rang de langue officielle :

Article 1er. — L'Algérie est une République Démocratique et Populaire. Elle est une et indivisible.

Art. 2. — L'Islam est la religion de l'Etat.

Art. 3.2 — L'Arabe est la langue nationale et officielle. L'Arabe demeure la langue officielle de l'Etat.

Il est créé auprès du Président de la République, un Haut Conseil de la Langue Arabe.

Le Haut Conseil est chargé notamment d'œuvrer à l'épanouissement de la langue arabe et à la généralisation de son utilisation dans les domaines scientifiques et technologiques, ainsi qu'à l'encouragement de la traduction vers l'arabe à cette fin. Art.

4.3 — Tamazight est également langue nationale et officielle.

L'Etat œuvre à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés linguistiques en usage sur le territoire national.

Il est créé une Académie algérienne de la Langue Amazighe, placée auprès du Président de la République.

L'Académie qui s'appuie sur les travaux des experts, est chargée de réunir les conditions de la promotion de Tamazight en vue de concrétiser, à terme, son statut de langue officielle.

CHAPITRE II : Langues et identité en Algérie

Les modalités d'application de cet article sont fixées par une loi organique.¹

Ainsi, sous la pression de ces mouvements de protestations, le pouvoir politique algérien a décidé d'ériger le tamazight en « langue nationale » en 2002, puis en « langue officielle » en 2016, à côté de l'arabe standard. Trois dimensions étroitement liées légitiment ainsi la cause de la langue amazighe : historique, juridique et politique. Historique car elle est la langue des autochtones, juridique en s'inspirant de la charte des droits de l'Homme qui stipule que la langue est une composante essentielle de l'Être ; et enfin politique car véhiculé par les nouveaux souffles de la démocratie et ses principes de liberté et d'égalité. Nous rejoignons sur ce point Sini dans ses propos quand il affirme que :

les réalités sociohistoriques à l'origine de la prise de conscience identitaire dans le milieu kabyle, de son évolution puis de son émergence à la fin du XXe siècle en tant que force sociale et politique diamétralement opposée à l'arabisation ainsi que la gestion par les pouvoirs publics algériens de ce dossier, montrent que la revendication kabylophone est, en fait, le versant linguistique du projet de société hérité de l'aile radicale de la génération de militants pour l'indépendance de l'Algérie. Cette revendication est portée par les populations de jeunes générations aspirant à récupérer/défendre/promouvoir leur langue et à participer à la gestion de leur pays par l'instauration d'une démocratie participative.

(Sini, 2015-a :462)

¹*La constitution de l'Etat algérien*, Consulté le 10 novembre 2019 sur le site <https://www.joradp.dz/hfr/consti.html>.

CHAPITRE II : Langues et identité en Algérie

Longtemps rêvée et revendiquée, l'officialisation de Tamazight¹, est un moment décisif dans l'histoire de l'Algérie. Cette décision, saluée notamment par la Kabylie, est prise pour donner suite à une longue histoire de revendication identitaire ancrée dans le mouvement national et régénérée par les intellectuels kabylophones fréquentant l'école française (Sini, 2015). L'officialisation du tamazight apparaît ainsi comme une réponse aux revendications populaires de la région kabyle. Elle vient, dans cette optique, rehausser le trait amazigh au rang de composante essentielle de l'identité algérienne.

Mais cette promotion a provoqué beaucoup de discussion quant à la graphie choisie pour écrire tamazight entre ceux qui préfèrent la graphie latine pour inscrire cette langue dans un univers plus large ; ceux qui veulent l'écrire en tifinagh, donc graphie identitaire pour eux et ceux qui veulent opter pour la graphie arabe pour l'inscrire aussi dans la sphère arabo-musulmane. A cet égard, Sini (2015-b : 135) dit :

Il faut bien souligner que l'adoption d'un système d'écriture ou le refus de son adoption et de son adaptation traduisent des options de charges culturelles, idéologiques, voire civilisationnelles. Le continent africain mais aussi la Norvège, la Chine, le Vietnam, le Pérou, la Bolivie, etc., offrent des exemples de situations encore vivaces de conflits graphiques où les caractères latins et arabes se disputent le support visuel de langues africaines dont certains acteurs culturels proposent des systèmes autochtones avec une arrière-pensée teintée d'émotion et d'affection légitime puisqu'il s'agit de préserver l'aspect africain de la langue à écrire.

¹Le tamazight a été promu au rang de « langue nationale » en 2002. Ce statut ne vise pas à lui donner un statut égal à l'arabe standard mais à le reconnaître seulement langue de culture et du patrimoine.

CHAPITRE II : Langues et identité en Algérie

Le tamazight est représenté principalement par le kabyle et singularisé dans sa production, forme parlée par les berbérophones du centre nord-est de l'Algérie comme l'explique Sini (2016 : 14) :

Pourtant, aussi bien du point de vue démographique et revendicatif que de celui de l'enseignement et de la production de biens culturels et intellectuels, le kabyle se distingue aujourd'hui des autres formes de l'amazigh d'Algérie. La forte densité de la population amazighe et la proximité géographique de la Kabylie de la ville d'Alger, capitale politique du pays, constituent les autres facteurs de cette singularisation en devenir.

3. Quel avenir pour quelle(s) langue (s)

En sus de sa fonction de communication, la langue assure une fonction identitaire, c'est-à-dire elle est un moyen qui reflète l'identité ou l'appartenance des acteurs sociaux à un groupe et qui les différencie d'autrui. A ce titre, Byram (cité par M. Dridi, 2014 : 72) écrit :

Les langues sont les symboles d'identité ; elles sont utilisées par des locuteurs pour marquer leurs identités. Les individus s'en servent aussi pour catégoriser leurs pairs en fonction de la langue qu'ils parlent.

Sans entrer dans les détails de ces considérations, nous pouvons mentionner, en écho aux propos de Baylon (2002 : 48) que :

La langue a été vue soit comme conception du monde, soit comme révélatrice du mode de vie d'une société et de ses valeurs culturelles, soit comme révélatrice de la structure sociale et des changements survenus au sein de la société, soit enfin comme une structure linguistique en corrélation avec les structures de la société.

CHAPITRE II : Langues et identité en Algérie

(Baylon, 2002 : 48)

Dans la sphère des langues officielles, étant donné que le berbère est désigné comme langue officielle, à côté de l'arabe standard, les défenseurs du berbère appellent à une valorisation qui passe entre autres par l'aménagement de son corpus, son enseignement dans les établissements éducatifs des différents paliers.

Quant à la sphère des langues étrangères, à partir de 2019, un projet de valorisation de l'usage de la langue anglaise dans les établissements universitaires voit le jour (*Cf.* en annexes la note ministérielle du 21 juillet 2019). Cet élan vers l'anglais semble répondre au besoin d'inscrire le pays dans l'ordre de la communication et des échanges économiques mondiaux portés par la langue anglaise et une manière de se réclamer d'une langue globale, "*global language*," selon la dénomination de Crystal (2003).

Dans la même lignée que Crystal, Calvet (2007) dans son modèle gravitationnel voit que l'anglais est la langue hypercentrale du monde autour de laquelle tourne toutes les langues, toutes les politiques, toutes les économies.

Autour d'une langue hypercentrale (l'anglais), dont les locuteurs ont une forte tendance au monolinguisme, gravitent ainsi une dizaine de langues supercentrales (le français, l'espagnol, l'arabe, le chinois, l'hindi, le malais, etc.), qui, lorsque leurs locuteurs sont bilingues, acquièrent soit la langue hypercentrale soit une langue de même niveau, supercentrale. Autour de ces langues supercentrales, gravitent 100 à 200 langues centrales, qui sont à leur tour le pivot de la gravitation de 4 000 à 5 000 langues périphériques.

(Calvet : 2007 : 154)

CHAPITRE II : Langues et identité en Algérie

La décision prise, comme l'explique la note du 21 juillet 2019 adressée aux recteurs et chefs des centres universitaires, vise à renforcer l'usage de l'anglais pour une meilleure visibilité des productions scientifiques et éducatives. La décision a été justifiée plus tard par un sondage dont les résultats définitifs rendus publics le 05 août 2019 montrent que 94,3 % des votants se prononcent favorables à l'anglais. La plateforme du sondage est dédiée aux étudiants et enseignants universitaires qui pourraient répondre à la question du sondage (oui/ non pour l'anglais ?) sur simple scan, par leur ordinateur ou téléphone portable.



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
٠٤٨٤٨ | ٠٤٨٤٨ | ٠٤٨٤٨ | ٠٤٨٤٨ | ٠٤٨٤٨ | ٠٤٨٤٨ | ٠٤٨٤٨ | ٠٤٨٤٨ | ٠٤٨٤٨ | ٠٤٨٤٨

تعزيز استعمال اللغة الانجليزية في
قطاع التعليم العالي والبحث العلمي -
Enhance the use of English
language in the Higher
Education Scientific
Research
نعم Yes
لا No

www.mesrs.dz/poll

CHAPITRE II : Langues et identité en Algérie

Un second sondage lancé quelques mois après et vulgarisé le mois de novembre 2019 a montré que 93,6 % des votants optent pour la langue anglaise. Pour donner suite à ce sondage, deux commissions, l'une sectorielle et l'autre intersectorielle, ont été créées afin de promouvoir la langue anglaise dans les Universités algériennes¹ pour entamer par la suite, durant l'année universitaire 2022/2023, l'introduction de la langue anglaise dans l'enseignement à l'université et la formation des enseignants universitaires à sa pratique en présentiel et à distance.

Quant à l'Education Nationale, l'anglais a été introduit à partir de l'année scolaire 2022-2023 comme langue étrangère à apprendre dès la troisième année primaire (3^{ème}AP), ce qui a conduit au recrutement de plusieurs diplômés en cette langue. Cette décision s'adosse à la nécessité de se positionner sur la scène internationale et de tirer profit des opportunités qu'offre cette langue.

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons examiné le changement linguistique qu'à vécu l'Algérie indépendante et son rapport avec les composantes identitaires du pays en précisant les facteurs à l'origine de chaque choix linguistique et les conditions qui l'ont accompagné. Nous avons examiné alors la politique d'arabisation, discuté la co-officialisation de la langue

¹ -Voire le document officiel du MESRS en annexe.

CHAPITRE II : Langues et identité en Algérie

berbère et focalisé notre attention sur le futur du paysage sociolinguistique algérien.

Cela a montré que la question linguistique est récurrente dans la réalité algérienne. Elle est ancrée dans le vécu des acteurs sociaux parce que le fait linguistique était toujours omniprésent dans les différentes mutations politiques de la jeune Algérie indépendante. Cela explique la vitalité de la dimension linguistique et son rôle décisif dans la construction des sociétés.

Face au contexte mondial actuel, et pour l'intérêt national algérien, loin de toute hypocrisie sociale ou méprise, il apparaît qu'une politique linguistique qui prend en considération toutes les composantes de la société algérienne et prône l'altérité est plus qu'une nécessité. Elle serait l'élément qui préserverait le pays de tout danger qui vise l'union et l'unité du territoire algérien.

Traiter le sujet des langues et de l'identité en Algérie semble un terrain sensible car il invite d'autres paramètres qui ne manquent pas d'importance à l'image de l'appartenance ethnique, la religion, le nationalisme. Cependant, l'Algérie de demain doit répondre et de façon réfléchie aux exigences de la période actuelle, réponse nécessaire pour introduire tout un changement permettant la reconsidération d'une identité algérienne plurielle inscrite dans une dimension internationale.

Il est temps maintenant de préciser le cadre théorique que nous adopterons pour analyser notre corpus tournant autour les langue(s) et l(es)'identité(s) : la sociolinguistique et l'analyse du discours.

CHAPITRE II : Langues et identité en Algérie

**Chapitre III : La sociolinguistique et l'analyse du
discours comme cadre théorique**

CHAPITRE III : La sociolinguistique et l'analyse du discours comme cadre théorique

Introduction

L'analyse de notre corpus nécessite l'inscription de notre travail dans un cadre théorique qui conjugue sociolinguistique et analyse du discours. Si la sociolinguistique s'intéresse aux pratiques langagières et leur usage social effectif, l'analyse du discours envisage ces pratiques comme matériau discursif : elle dévoile le processus de production du sens en interpellant les différentes disciplines interprétatives (Achard, 1997 : 46).

Dans un premier temps, nous proposons de présenter la sociolinguistique et d'éclairer ses orientations théoriques. Nous jugeons nécessaire pour notre recherche d'expliquer deux notions fondamentales en sociolinguistique, qui sont l'interaction et les représentations sociolinguistiques. Dans un second temps, nous jetons un coup d'œil sur l'analyse du discours, champ vaste incluant plusieurs courants dont le modèle d'analyse proposé par Patrick Charaudeau, que nous adoptons dans notre étude.

1. La sociolinguistique

1.1. Aux racines de la sociolinguistique

La sociolinguistique est une linguistique qui se veut sociale et met en question la conception saussurienne de l'étude de la langue. En dépassant les dichotomies saussuriennes, la sociolinguistique interroge les pratiques langagières en les articulant avec les éléments externes à la langue comme la réalité socio-historique, le vécu culturel ou économique. A cet effet, la

CHAPITRE III : La sociolinguistique et l'analyse du discours comme cadre théorique

nouvelle conception de la linguistique envisage l'étude de la langue non comme système clos et pur mais comme une réalisation matérielle conditionnée par les paramètres externes, au sein d'une communauté donnée. Labov (1976 : 262) souligne que :

la linguistique doit avoir pour objet l'instrument de communication qu'emploie la communauté ; et que, si nous ne parlons pas de ce langage-là, c'est qu'il y a quelque chose de trivial dans nos procédures. Or, le fait est que, pour un certain nombre de raisons, la linguistique a eu les plus grandes difficultés à en faire son objet.

Et Hudson (2001 : 4) la définit comme suit :

I defined sociolinguistics as 'the study of language in relation to society', implying (intentionally) that sociolinguistics is part of the study of language. Thus, the value of sociolinguistics is the light which it throws on the nature of language in general, or on the characteristics of some particular language. As we might expect, students of society have found that facts about language can illuminate their understanding - after all, it is hard to think of any characteristic of a society which is as distinctive as its language, or as important for its functioning¹.

¹ -Nous traduisons : J'ai défini la sociolinguistique comme 'l'étude de la langue par rapport à la société', impliquant (intentionnellement) que la sociolinguistique fait partie de l'étude de la langue. Ainsi, la valeur de la sociolinguistique est la lumière qu'elle jette sur la nature de la langue en général, ou sur les caractéristiques d'une langue particulière. Comme on peut s'y attendre, les chercheurs en société ont constaté que les données sur la langue peuvent éclairer leur compréhension - après tout, il est difficile de penser à toute caractéristique d'une société qui est aussi distinctive que sa langue, ou aussi important pour son fonctionnement.

CHAPITRE III : La sociolinguistique et l'analyse du discours comme cadre théorique

Par cette définition, nous comprenons que la sociolinguistique est une branche de la linguistique et que son essence réside dans sa capacité à dévoiler la nature et les caractéristiques de telle ou telle langue par son va-et-vient entre ce qui est interne et ce qui est externe à cette langue. Notre connaissance du langage dépend de notre socialisation, c'est-à-dire l'intériorisation des normes et des valeurs de la société dans laquelle l'individu évolue. Il n'est donc guère nécessaire de souligner l'importance du langage dans la vie sociale. Par le langage, nous communiquons avec les autres dans les situations les plus ordinaires et banales comme dans les situations les plus formelles telles que les discours littéraires et philosophiques.

Selon C. Sini (2015), ce sont surtout les travaux d'Antoine Meillet en 1906, avant même la publication du *CLG*¹, qui ont fait ressortir la nécessité de faire une rupture avec les enseignements de Ferdinand de Saussure. Orientation épistémologique qui va prendre un nouvel essor, à partir des années soixante-dix, avec les travaux de plusieurs linguistes comme W. Labov, J. Fishman, J.B. Marcellesi, Louis-Jean Calvet, ...

En réintroduisant le facteur temps, la sociolinguistique lie, d'une part, le synchronique et le diachronique et, d'autre part, les éléments internes et les éléments externes : la réalité sociale, culturelle, politique, économique, etc. des pratiques langagières. Ce va-et-vient entre les éléments internes et les éléments externes de la langue, exclu dans la conception de la langue comme un système (au singulier) et réintroduit dans la définition de la langue comme un usage pluriel du système-

¹Cours de linguistique générale de Ferdinand de Saussure.

CHAPITRE III : La sociolinguistique et l'analyse du discours comme cadre théorique

langue, conduit ainsi à reconsidérer l'objet d'étude de la linguistique, comme une structure vidée du social, du culturel, etc., mais la parole, c'est-à-dire l'usage réel des langues situé dans ce que Saussure appelle les éléments externes.

(Sini, 2015 : 35)

Elle se veut une discipline qui prend en considération les facteurs externes à la langue, écartés par le structuralisme, qui influencent d'une manière ou d'une autre la réalisation effective de la langue en communauté.

En effet, Antoine Meillet se déclare contre les positions de Ferdinand de Saussure et affirme le caractère social de la langue.

Alors que Saussure cherche à mettre au point un modèle abstrait de la langue, Meillet est tiraillé entre **le fait social**¹ et le système où tout **se tient**²: pour lui on ne peut rien comprendre aux faits de langue sans faire référence au social et donc sans faire référence à la diachronie, à l'histoire.

(Calvet, 2009 :08)

Dans son compte rendu consacré au *Cours de linguistique générale*, publié en 1916 pour la première fois, le linguiste saluait la rigueur et la fidélité scientifiques avec lesquelles la pensée de Saussure a été transmise par les rédacteurs du *CLG*, Bally et Sechehaye. Il précise néanmoins qu'étudier les faits de langue en eux-mêmes est de la pure

¹ C'est l'auteur qui souligne

² C'est l'auteur qui souligne

CHAPITRE III : La sociolinguistique et l'analyse du discours comme cadre théorique

abstraction. À propos des changements articulatoires à travers l'histoire, il écrit :

Il est légitime d'examiner un fait de langue en lui-même et de constater, par exemple, qu'un ancien *d* et représenté en germanique par un *t* et un ancien *ly* en français moderne par un *y*. Mais il s'agit là de faits historiques qui ne prennent un sens que si l'on cherche les conditions qui ont déterminé ces changements [...]. En séparant le changement linguistique des conditions extérieures d'où il dépend, F. de Saussure le prive de réalité ; il le réduit à une abstraction, qui est nécessairement inexplicable. (Meillet, 2008 :35)

Les travaux de Basil Bernstein consacrés entre autres à l'analyse des productions linguistiques des enfants de milieux défavorisés révèlent que l'apprentissage et la socialisation sont influencés par le milieu social. La rencontre scientifique de 1964, de grands chercheurs comme Gumperz et Haugen autour de William Bright, et la publication plus tard des actes de cette rencontre, ont permis de signaler la tâche difficile de définir la sociolinguistique malgré l'absence d'une vision théorique unifiée.

Les travaux de William Labov sur des situations concrètes¹ ancrent les études linguistiques dans la réalité sociale. En effet, comme le précise Laks,

Prenant au sérieux la nature sociale de son objet, Labov définit la linguistique comme une science expérimentale qui doit nécessairement s'armer d'un protocole d'observation précis afin de

¹ Citons, à titre d'exemple, son enquête dans les grands magasins de New York sur la stratification sociale de la variable /R/.

CHAPITRE III : La sociolinguistique et l'analyse du discours comme cadre théorique

confirmer ou d'infirmier les constructions conceptuelles qu'elle propose. Ainsi les données valent ici, non pour leur seule valeur illustrative ou descriptive, mais parce qu'elles permettent d'éprouver dans le réel de la langue les analyses que l'on en propose. Il s'ensuit que, comme dans les sciences expérimentales, les données doivent être recueillies dans des conditions précises prenant en compte tous les paramètres susceptibles de les faire varier (contexte, sujet, niveau stylistique, niveau social, relation d'interlocution), qu'elles doivent constituer des séries statistiques dont la taille permet une interprétation quantitative assurée et que ces résultats ne sont pas toujours liés à un point théorique précis.

(Laks, 1992 : 34)

Par ses travaux, William Labov a posé les fondements d'une sociolinguistique dite « variationniste ». Labov, pour avancer sa réflexion sociolinguistique contre la perspective structuraliste, précise :

La linguistique se trouve ainsi définie à en exclure l'étude du comportement social, et celle de la parole. Une telle définition convient aux amateurs des formules qui, par disposition, préfèrent travailler sur ce qu'ils savent déjà, avec au plus quelques informations ou matériaux de seconde main.

(Labov, 1976 : 262)

En critiquant le travail de bureau des linguistes pro-saussuriens, Labov juge qu'il n'y a rien de social dans leurs études bien que Saussure déclare vouloir étudier les signes au sein de la vie sociale. Selon Labov (1976 : 259),

Saussure concevait la linguistique comme partie d'une science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale. Il est donc curieux de constater que les linguistes qui suivent la tradition saussurienne (c'est-à-dire la grande majorité) ne s'occupent nullement de la vie sociale : ils travaillent dans leur bureau avec un ou deux informateurs, ou bien examinent ce qu'ils savent eux-mêmes, de la

CHAPITRE III : La sociolinguistique et l'analyse du discours comme cadre théorique

langue. Qui plus est, ils s'obstinent à rendre compte des faits linguistiques par d'autres faits linguistiques et refusent toute explication fondée sur des données extérieures tirées du comportement social.

En France, la sociolinguistique est développée dans les années 1970 avec les travaux de J-B. Marcellisi et P. Gardin et connaît une maturité dans les années 2000. La naissance de cette discipline s'est accompagnée d'un débat quant à son statut au sein de la linguistique et des sciences humaines et sociales et particulièrement la sociologie. Il semble enfin qu'elle s'est affirmée comme un champ vaste et interdisciplinaire. Vaste car elle couvre plusieurs zones de recherches ; interdisciplinaire parce qu'elle est à la jonction de plusieurs disciplines comme la sociologie, la psychologie, l'ethnolinguistique, la géographie

L'interdisciplinarité consiste plutôt à tisser ensemble des apports venus de diverses disciplines, ce qui implique au minimum d'explicitement comment telle information ou tel concept pris dans tel autre domaine enrichit une recherche. Elle est facilitée par le fait de réunir des travaux partageant explicitement un paradigme de base, des méthodes, des modèles transdisciplinaires (cas le plus fréquent).

(Blanchet, 2011 : 17)

La sociolinguistique prétend donc être une remise en question des postulats saussuriens en accordant une priorité à la parole et aux facteurs externes qui l'entourent :

...A la différence de la linguistique structurale, la sociolinguistique s'occupe d'abord et avant tout de la parole, c'est-à-dire de la langue dans le milieu forcément social qui la forge ; la façonne selon les règles et les fonctions de communication, d'expression mais aussi

CHAPITRE III : La sociolinguistique et l'analyse du discours comme cadre théorique

de marquage territorial, social, politique, etc., qu'elle permet ou dont elle est chargée.

(Sini, 2015 : 43)

Cette discipline est reconnue à travers le monde (Hudson, 2001) dans les universités que ce soit dans l'enseignement ou dans la recherche. Elle est devenue l'une des spécialités les plus marquantes de l'étude de la langue et du discours en sciences du langage :

Most of the growth in sociolinguistics has taken place since the late 1960s. This is not meant to imply that the study of language in relation to society is an invention of the 1960s - on the contrary, there is a long tradition in the study of dialects and in the general study of the relations between word-meaning and culture, both of which count as sociolinguistics by our definition. What is new is the widespread interest in sociolinguistics and the realization that it can throw much light both on the nature of language and on the nature of society¹.

(Hudson, 2001 :01)

La sociolinguistique est une discipline de recherche hétérogène, au sein de laquelle on peut distinguer plusieurs approches qui ne font pas

¹ Nous traduisons : « La majeure partie de la croissance de la sociolinguistique a eu lieu depuis la fin des années 1960. Cela ne signifie pas que l'étude du langage en relation avec la société soit une invention des années 1960. Au contraire, il existe une longue tradition dans l'étude des dialectes et dans l'étude générale des relations entre le sens des mots et la culture, considérés tous deux comme sociolinguistiques selon notre définition. Ce qui est nouveau, c'est l'intérêt généralisé pour la sociolinguistique et la prise de conscience qu'elle peut jeter beaucoup de lumière à la fois sur la nature du langage et sur la nature de la société. »

CHAPITRE III : La sociolinguistique et l'analyse du discours comme cadre théorique

souvent consensus chez tous les linguistes. L'approche macro-sociolinguistique, dite variationniste ou labovienne (Labov, 1976), qui décrit toutes les formes de variation d'ordre social en montrant qu'il existe une variable sociale qui se manifeste par la stratification sociale d'une variable linguistique : c'est une sociolinguistique des pratiques linguistiques des groupes. L'approche micro-sociolinguistique, ou interactionniste (Gumperz, 1989), qui concerne les interactions entre deux ou plusieurs locuteurs. A ces deux approches s'ajoute une tendance développée en France par des linguistes comme Calvet et Bulot, en construction depuis les années quatre-vingt, qui problématise le terrain urbain : la sociolinguistique urbaine.

1.2. L'interaction en sociolinguistique

1.2.1. La sociolinguistique interactionniste : fondements épistémologiques

Développée par Gumperz dans les années 1980, la sociolinguistique interactionniste se fixe pour objet l'étude la parole en interaction ; ce qui évoque des situations de communication où l'influence mutuelle des partenaires de l'interaction s'exerce sans aucun doute. Pour Gumperz (1989 :07),

L'étude du langage comme discours interactionnel montre que ces paramètres ne sont pas des constantes allant de soi mais sont produits dans un processus de communication. Pour traiter les problèmes d'identité et leurs rapports aux divisions sociales, politiques et ethniques il nous faut donc analyser les mécanismes communicatifs dans lesquels ils surgissent.

La sociolinguistique interactionniste envisage d'étudier la façon par laquelle des locuteurs construisent et réalisent leur compréhension du monde

CHAPITRE III : La sociolinguistique et l'analyse du discours comme cadre théorique

social, par le biais du langage, dans des situations quotidiennes et dans un cadre situationnel bien déterminé.

L'interaction dans son acception simpliste signifie la présence de plusieurs participants dans la communication. Ces participants exercent mutuellement une sorte d'influence permanente. Le degré d'influence varie d'une situation discursive à une autre, en fonction du statut des participants, du lieu ou encore du moment de l'échange. Au sein du courant interactionniste, une place prioritaire est accordée aux productions discursives présentant un fort degré d'interaction dans leurs formes et leurs contenus. S'agissant de la forme, par exemple, les conversations représentent la meilleure forme d'interactivité dans la mesure où elles représentent une production orale et dialoguée où le langage se réalise dans sa forme la plus élémentaire et basique.

Le souci de travailler sur des données empiriques est au centre de l'interactionnisme. Il s'agit donc d'écarter les productions fabriquées et celles qui sont citées de mémoire par le linguiste. Le travail est pris directement d'un corpus oral constitué de propos enregistrés et réalisés dans des situations authentiques.

L'interactionnisme, rapporté à la linguistique, a constitué une source d'enrichissement du fait de l'intégration de plusieurs faits et leur soumission à l'analyse. Inachèvement, silence, rectification, reprise, etc., ces faits et d'autres se trouvent exploités pour décrire et analyser les mécanismes qui gèrent la construction de l'interaction et le rapport qu'entretiennent les interactants.

CHAPITRE III : La sociolinguistique et l'analyse du discours comme cadre théorique

Grâce au courant interactionniste, on assiste à l'intégration de plusieurs dimensions à l'analyse des pratiques langagières dont les représentations, les stratégies discursives ou encore le non-dit, dimensions auxquelles est accordée une place primordiale. Le sens se présente donc comme l'aboutissement d'une activité collective, d'une négociation infinie. Éclectique de formation, la sociolinguistique interactionnelle est d'inspiration pluridisciplinaire.

L'entretien semi-directif de face à face est une forme d'interaction qui se réalise en moyens verbaux et para-verbaux. Dans l'entretien, le discours se construit par la participation des sujets parlants dans l'interaction. Or, cette construction ne se fait pas toujours de façon consensuelle. Selon le sujet de l'interaction, l'échange s'ancre souvent dans l'ambiguïté et le conflit étant donné que chaque interactant, par ses propos, dit son point de vue sur les langues, le monde et reflète une identité qu'il défend ou rejette, assume ou nie.

L'interactionnisme n'est plus une spécificité des sciences du langage. C'est un courant qui s'est inscrit aussi en sciences humaines et sociales. En dépassant le schéma simpliste de Jakobson, on voit plusieurs éléments intégrer la communication comme les représentations, les stratégies discursives, ... Cette conception met ainsi en exergue le dynamisme du langage. La langue et la communication sont intimement liées à la structure de la société. Quand des acteurs sociaux prennent la parole, leur langue, leur façon de s'exprimer, assure une forme d'interaction sociale et exprime une identité. Chaque personne reflète, à un certain degré, sa représentation mêlée

CHAPITRE III : La sociolinguistique et l'analyse du discours comme cadre théorique

de compréhension/incompréhension, de conflit vécu, de trauma, de sa connaissance de son monde, ...

Pour expliquer ce lien, chercheurs et sociolinguistes s'attachent à l'analyse des caractéristiques plus larges du discours, telles que les thèmes, les styles et les objectifs de communication. Ces processus de discours se déroulent dans des contextes énonciatifs où le pouvoir et les institutions façonnent continuellement l'interprétation, oriente les points de vue. L'interaction s'en trouve ainsi liée à la subjectivité et à son énonciation.

1.2.2. Interaction, énonciation et subjectivité

Selon Kerbrat-Orecchioni (1998 : 54), la notion d'interaction est doublement importée : elle est empruntée géographiquement et disciplinairement de la sociologie américaine d'où elle a été théorisée et travaillée. Son inscription dans le champ français est encouragée notamment par le retard attesté du générativisme à occuper le terrain de recherche français par rapport aux États-Unis à l'époque et le fleurissement de la linguistique de l'énonciation, dont le mot-clé est subjectivité.

L'essence de l'énonciation est donc l'interaction. Cette dernière est considérée comme une influence réciproque entre les participants du discours qui œuvrent à véhiculer une image, une bonne figure. Dans cette optique, l'interaction n'est pas une notion étrangère à l'identité. Benveniste (1970 : 13) professe que

CHAPITRE III : La sociolinguistique et l'analyse du discours comme cadre théorique

le discours, dira-t-on, qui est produit chaque fois qu'on parle, cette manifestation de renonciation, n'est-ce pas simplement la « parole »? — Il faut prendre garde à la condition spécifique de renonciation : c'est l'acte même de produire un énoncé et non le texte de l'énoncé qui est notre objet. Cet acte est le fait du locuteur qui mobilise la langue pour son compte. La relation du locuteur à la langue détermine les caractères linguistiques de renonciation. On doit l'envisager comme le fait du locuteur, qui prend la langue pour instrument, et dans les caractères linguistiques qui marquent cette relation.

Grâce aux travaux de Benveniste, le concept de « subjectivité » a été introduit dans le domaine de l'énonciation. Il le définit comme « *la capacité du locuteur à se poser comme sujet* » (Benveniste, 1966 : 258). Pour lui, la subjectivité est une qualité intrinsèque de tout discours. A ce sujet, Kerbrat-Orecchionni (1999 : 31) le rejoint en déclarant que « *...toute séquence discursive porte la marque de son énonciateur, mais selon des modes et des degrés divers.* ».

La subjectivité est une condition fondamentale du langage. Par le discours, elle se met en œuvre grâce aux moyens de la langue. Elle est cette capacité qui permet au sujet de s'identifier comme tel. Mais ce sujet ne se réalise que dans l'instance du discours et face à une instance différente. Pour Maingueneau (1996 : 78),

il est pratiquement impossible de trouver un texte qui ne laisse pas affleurer la présence du sujet parlant. Ce dernier inscrit continuellement sa présence dans son énoncé, mais cette présence peut être plus ou moins visible. A côté de textes saturés de marques de la subjectivité énonciative, il en est d'autres où cette présence tend à s'effacer, en particulier ceux relevant du plan non embrayé. Entre ces deux extrêmes il y a toute une gradation.

CHAPITRE III : La sociolinguistique et l'analyse du discours comme cadre théorique

1.3. Les représentations sociales

Emprunt des sciences humaines et sociales, le terme « représentations » est un concept errant qui renvoie à une forme de connaissance partagée socialement qui manque de scientificité. Ce concept

a fait son apparition en linguistique dans les années 1970 en grande partie grâce aux travaux de William Labov. Par représentations linguistiques, on entend l'image mentale que les locuteurs se font de leur langue, de leur façon de la parler, de sa légitimité.

(Leblanc,2010 : 19)

La fabrique des représentations naît de la volonté de contrôler le monde qui nous entoure et confronter les difficultés qu'il pose. Entre convergence et divergence avec l'autre dans sa différence, les représentations permettent une lecture de la réalité dans tous ses aspects. A juste titre, Sini (2015b : 91) montre que

Ce sont des opinions plus ou moins construites et fondées objectivement ou subjectivement, des choix et des prises de positions derrière lesquelles se profilent les normes et les modèles sociaux ambiants, c'est-à-dire les cadres de références des locuteurs. Ce qui explique l'intérêt que les attitudes suscitent auprès de chercheurs en sciences du langage : la sociologie du langage, la psychosociologie du langage, l'ethnographie de la communication, la sociolinguistique, les théories de l'énonciation, la pragmatique, l'analyse du discours...

CHAPITRE III : La sociolinguistique et l'analyse du discours comme cadre théorique

Forme de connaissance naturelle et commune, elles sont loin d'être une approche construite sur des fondements scientifiques. Elles constituent une interprétation qui régit la relation monde-acteurs sociaux :

C'est une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourante à la construction d'une réalité commune à un ensemble social.

(Jodelet, 1991:37).

Notion complexe et riche, trois particularités la caractérisent, pour Jodelet (1991 : 31). La notion de « représentations » est vitale car elle est employée dans plusieurs disciplines où elle gagne de plus en plus de terrain et de pays en s'inspirant des approches théoriques et méthodologiques. Elle est également transversale puisque l'étude des représentations implique non seulement la présence de plusieurs disciplines mais l'articulation et la coordination de plusieurs points de vue disciplinaires. L'analyse des productions représentatives interpelle des dimensions constitutives de ces productions mêmes, comme l'aspect psychologique, sociologique, linguistique, etc., des acteurs sociaux. Elle est enfin complexe par sa définition et son traitement qui rendent la conception d'un cadre théorique respectant tous les processus à l'origine des représentations, une tâche difficile à manipuler.

Situer les représentations sociales dans l'ordre des opinions partagées et des idéologies, ne veut dire en aucun cas qu'elles sont sans fondements ou fausses.

CHAPITRE III : La sociolinguistique et l'analyse du discours comme cadre théorique

Les représentations sont donc liées aux idéologies, ce qui ne signifie pas qu'elles sont nécessairement fausses : elles sont seulement d'un autre ordre que les connaissances conceptualisées ; ainsi, un linguiste parfaitement au courant des lourdes difficultés techniques liées à la graphie du français peut en même temps garder, pour des raisons identitaires, des représentations tout à fait favorables à l'orthographe traditionnelle. Elles sont également différentes selon les groupes sociaux où elles se manifestent. Ainsi les femmes et les personnes âgées se montrent-elles plus hostiles que les hommes ou les jeunes à la transgression de tabous linguistiques traditionnels (jurons, lexique scatologique, expressions telles que C'est Chiant, etc.).

(Gueunier, 1997 : 247)

La question des représentations se trouvent notamment problématisée et discutée dans les aires linguistiquement plurilingues où la dénomination des langues et les pratiques sociolangagières sont placées au cœur des réflexions portant sur la complexité de ces situations plurilingues réelles. Les représentations sociales disent une représentation d'un sujet et d'un objet. Ce qui détermine la nature de cette représentation est les caractéristiques de l'un et de l'autre. L'objet, dans cette opération, est le lieu d'interprétations et de significations multiples que le sujet, pris dans toutes ses appartenances : psychique, sociale ou autre, lui attribue. Il y a donc une sorte de modélisation de l'objet par laquelle le sujet le présente à partir des conditions de l'expérience. Bref, le sujet exerce son action sur l'objet, sur le monde, par le biais de la représentation. Au sein de l'étude des représentations sociales, il faut insister toujours et sans cesse sur le rôle de la communication qui rend la circulation et la production des représentations possibles.

CHAPITRE III : La sociolinguistique et l'analyse du discours comme cadre théorique

2. L'analyse du discours

2.1. Définitions

Parler de l'analyse du discours, c'est parler d'un champ de recherche qui se situe à la croisée de la linguistique et des autres sciences humaines et sociales et à qui elle doit son émergence. A ce sujet, D. Maingueneau (1976 : 9) écrit :

Plus généralement, l'apparition de l'analyse du discours n'est que le symptôme d'une mutation dans le statut accordé aux textes. La pratique des textes, jusqu'à la pénétration des analyses structurales, était dominée par le point de vue « philologique » ; que ce soit en littérature, en histoire, en ethnologie, en philosophie, etc. il s'agissait de restituer les textes au vécu qui était censé les avoir produits.

L'analyse du discours s'escrime à approcher des discours par leur articulation à leurs conditions de production. La notion de « conditions de production » évoquée ici est

issue de la psychologie sociale[et] a été réélaborée dans un cadre d'analyse du discours par Pêcheux pour désigner non seulement l'environnement matériel et institutionnel du discours, mais encore les représentations imaginaires que se font les interactants de leur identité respective [...] ainsi que du référent de leur discours ...

(Maingueneau, 1996 : 20)

Il est de même un champ diversifié vu les tendances des chercheurs, leurs découpages géographiques, la dimension multiforme des discours, ... Ces paramètres modifient, entre autres, la pratique même de la recherche. Pour parler de l'émergence du champ de l'analyse du discours, Maingueneau (2005 : 65) précise :

CHAPITRE III : La sociolinguistique et l'analyse du discours comme cadre théorique

D'ailleurs, on ne peut pas rapporter l'analyse du discours à un fondateur reconnu : c'est un espace qui s'est constitué progressivement à partir des années 1960 par la convergence des courants venus de lieux très divers. Certains préfèrent mettre l'accent moins sur sa nouveauté que sur son ancienneté, sans doute pour lui donner davantage de légitimité.

Pour Maingueneau, on constate l'absence d'un fondateur unique de l'analyse du discours. Ce champ s'est constitué principalement grâce aux travaux du linguiste Jean Dubois, du philosophe Michel Pêcheux et du philosophe historien Michel Foucault. En 1966, Jean Dubois dirige la publication de la revue *Langage*, dans laquelle le numéro spécialisé (numéro 13) sera consacré à l'analyse du discours. A son zénith à l'époque, cette revue a joué un rôle déterminant dans sa vulgarisation.

Le développement d'une analyse du discours lui apparaissait sans doute comme le moyen d'associer ses préoccupations de la langue (il a publié à partir de 1965 une série de manuels de linguistique française, d'inspiration d'abord structuraliste puis générativiste) et son intérêt pour l'inscription sociale de la langue.

(Maingueneau, 2016 : 3)

Michel Pêcheux s'est d'abord défini comme psychanalyste du discours cherchant à dévoiler les processus idéologiques du discours avant de centrer ses travaux sur l'énonciation culiolienne. L'influence de Michel Foucault (2008) est indirecte selon Maingueneau (Maingueneau, 2012), car celui-ci a écarté la linguistique du champ du discours et a proposé de l'étudier selon son archéologie (son événement, les conditions de son existence, etc.).

Maingueneau (2005) avance également sept facteurs interdépendants qui font la diversité des recherches en analyse du discours. Le premier

CHAPITRE III : La sociolinguistique et l'analyse du discours comme cadre théorique

facteur est « *l'hétérogénéité des traditions scientifiques et intellectuelles* » (Maingueneau, 2005 : 67). Les recherches menées en Analyse du discours varient selon la tendance dominante dans chaque ère géographique ; c'est pourquoi on parle par exemple d'une analyse du discours française ou d'une analyse du discours anglophone. Le second se manifeste dans « *la diversité des disciplines d'appui* » (*idem.*). En faisant recours à des disciplines très diverses, le chercheur en analyse du discours penche beaucoup plus pour sa spécialité ou la spécialité dominante dans son univers de recherche : sociologie, anthropologie, histoire, etc. Ce facteur fonctionne en harmonie avec le troisième, « *la diversité des positionnements* » (Maingueneau, 2005 : 68), qui renvoie à l'utilisation des concepts forgés au sein d'une École de pensée ou d'un courant. Ainsi, on n'octroie pas la même acception aux concepts d'une spécialité à une autre et même dans la même spécialité : chaque chercheur enrichit son analyse par les concepts de sa spécialité, voire de son courant. « *Les types de corpus privilégiés par les chercheurs* » (*idem*) constituent le quatrième facteur puisque les analystes de discours n'optent pas tous pour un seul type de corpus vu la variété de corpus. Certains préfèrent travailler à titre d'exemple sur des matériaux écrits littéraires, journalistiques ; d'autres choisissent un discours oral quotidien, politique, ... Le cinquième facteur « *l'aspect de l'activité discursive* » (*idem.*) explique que chaque discours a ses propres conditions d'émergence, ce qui exige de surcroît des stratégies de production et d'interprétation spécifiques. Le sixième facteur est « *la visée appliquée ou non de la recherche* » (*idem.*), c'est-à-dire la sensibilité ou non à la demande sociale car une partie importante de recherches d'analyse porte sur les outils d'analyse, les concepts, les tendances dans ce champ d'analyse. Le dernier

CHAPITRE III : La sociolinguistique et l'analyse du discours comme cadre théorique

facteur, pour Maingueneau, est « *la discipline de rattachement des analystes* » (*idem.*) qui dit l'instrumentation de l'analyse du discours au service d'une interprétation défendant un rattachement institutionnel, idéologique, personnel, etc.

L'analyse du discours arrive difficilement à constituer son unité au sein de la théorie linguistique. Point de contact avec les autres sciences humaines et sociales, il s'avère nécessaire de citer les travaux de Zellig S. Harris sur la linguistique distributionnelle et les travaux de R. Jakobson et E. Benveniste sur l'énonciation vers les années cinquante (1950). Harris, par son modèle distributionnel, a voulu dépasser le cadre restreint de la phrase au cadre du discours tandis que Benveniste et Jakobson ont dégagé l'inscription du sujet parlant dans son énoncé. Maingueneau (1996 : 11) précise :

Nous jugeons préférable de spécifier l'analyse du discours comme la discipline qui, au lieu de procéder à une analyse linguistique du texte lui-même ou à une analyse sociologique de son « contexte », vise à articuler son énonciation sur un certain lieu social. Elle a ainsi affaire aux genres de discours à l'œuvre dans les secteurs de l'espace social (un café, une école, une boutique, ...), ou dans les champs discursifs (politique, scientifique).

Complexe est la question du sujet en analyse du discours car il est au centre de la problématique d' « intersubjectivité ». Selon Charaudeau, tout sujet de parole fait face à trois problèmes :

Comment entrer en parole, c'est-à-dire fonder son acte de langage en intention vis-à-vis de l'autre ? comment se positionner par rapport à

CHAPITRE III : La sociolinguistique et l'analyse du discours comme cadre théorique

l'autre, et quel type de relation établir avec celui-ci ? comment organiser et problématiser le contenu de ce qu'il va dire ?

(Charaudeau, 1995-a : 164-165)

Et ces trois problèmes déterminent, toujours selon l'auteur, trois espaces du sujet (Charaudeau, 2011) : un espace de locution occupant un espace de parole et le possédant avec l'interpellation d'un autre, concerné par les propos ; un espace de relation définissant le type de rapport avec autrui ; et enfin un espace de thématization qui précise l'univers thématique de l'échange discursif, c'est-à-dire de quoi on parle et quelle identité discursive on revêt.

Domaine de recherche émergent et mal défini (Maingueneau, 1999) qui s'inspire d'une méthodologie pluridisciplinaire, l'analyse du discours est un champ de jonction qui articule les discours autour de leurs lieux sociaux. Cette posture le met au carrefour de plusieurs disciplines sans pour autant enlever l'orientation discursive des produits langagiers.

Comme mentionné précédemment, au sein de l'analyse du discours, l'approche interactionniste veut mettre en évidence l'importance des phénomènes langagiers longtemps négligés comme les reprises, les reformulations ou la dimension affective des interactants. Ces procédés peuvent révéler ce qui se produit réellement en interaction. Pour revenir encore une fois à la situation de communication, il est primordial de constater que c'est elle, par ses instructions, qui définit l'identité sociale et discursive.

CHAPITRE III : La sociolinguistique et l'analyse du discours comme cadre théorique

2.2. Le modèle socio-communicationnel de Charaudeau

S'engager dans des interactions avec les autres entraîne l'existence d'un cadre de référence qui détermine les règles d'échanges, les conventions et les contraintes de la communication humaine. Pour dire ce cadre, Charaudeau (2011 : 52) propose la notion de *contrat de communication* à caractéristiques *externes* et *internes*.

Sont ainsi considérées comme *externes*,

les données qui, dans le champ d'une pratique sociale déterminée, témoignent des régularités comportementales des individus qui échangent à l'intérieur de ce champ, des constantes qui caractérisent ces échanges et qui se sont stabilisées dans une période donnée de la mise en œuvre de cette pratique ; de plus ces régularités et ces constantes sont confortées par des discours de représentation qui leur attribuent des valeurs et déterminent ainsi le cadre conventionnel dans lequel les actes de langage prendront sens. Ces données ne sont pas elles-mêmes langagières (ce qui les oppose aux données internes), mais elles sont sémiotisées, c'est-à-dire manifestées par des signes tirés de l'ensemble des comportements sociaux et dont la convergence témoigne de ces constantes.

(Charaudeau, 2011 : 52)

Sous cette catégorie de caractéristiques, se retrouvent regrouper la « *condition d'identité* » (*idem.*) (âge, sexe, ethnie, ... des partenaires de la communication), « *la condition de finalité* » (*idem.*) (Visées de l'échange), la « *condition de propos* » (*idem.*) (la thématique abordée, l'univers du discours) et la « *condition de dispositif* » (*idem.*) (le cadre topologique de l'échange).

CHAPITRE III : La sociolinguistique et l'analyse du discours comme cadre théorique

Par ailleurs, les caractéristiques *internes* concernent,

[...] les données proprement discursives, celles qui permettent de répondre à la question du « comment dire ? ». Les données externes étant supposément déterminées, il s'agit de savoir ce que doivent être les comportements des partenaires de l'échange, leurs façons de parler, les rôles langagiers qu'ils doivent tenir, les formes verbales (ou iconiques) qu'ils doivent employer, en fonction des instructions contenues dans les contraintes situationnelles. Ces données constituent les contraintes discursives de tout acte de communication comme ensemble des comportements langagiers attendus lorsque sont perçues, repérées, reconnues les données externes de la situation de communication.

(Charaudeau, 2011 : 54)

Cette catégorie englobe trois espaces de comportement discursif (Charaudeau, 2011) à savoir *la locution, la relation et la thématization*. L'espace de « locution » (*idem.*:54) renvoie à la prise de parole justifiée par le locuteur et son pouvoir à s'imposer et imposer son droit à communiquer. L'espace de « relation » (*idem.*) détermine le rapport entre les deux partenaires du contrat de communication : relation d'inclusion/exclusion, relation de valorisation/dévalorisation, etc. Enfin, l'espace de « thématization » (*idem.*), c'est l'espace de l'organisation des thèmes d'échange dans lequel, et selon les contraintes situationnelles, s'organisent les modes d'intervention (refus, acceptation, changement ou déplacement de positions) et les modes d'organisations discursives (explication, argumentation, incitation).

CHAPITRE III : La sociolinguistique et l'analyse du discours comme cadre théorique

Charaudeau (2002 : 350) adopte, après avoir exposé les différentes définitions qui pourraient être collées à la notion de « locuteur », un positionnement dans lequel il propose un modèle communicationnel de deux espaces internes et externes. Dans ce modèle, le locuteur est posé comme

un sujet communiquant, celui qui prend possession de la parole, en qui réside le projet de la parole. Systématiquement, l'interlocuteur (ou le sujet interprétant) est l'autre partenaire, le récepteur, qui reçoit et interprète l'acte de communication qui lui est adressé.

(Charaudeau, 2002 : 351)

Et cela pour le distinguer de l'énonciateur, « *l'être de parole qui est présent (serait-ce en s'effaçant) dans les énoncés produits.* » (Charaudeau, 2002 : 351). Dans cette acception, le locuteur est entendu comme un être conscient de ses dires et de la manière de le faire par opposition à l'énonciateur. Il explique cette différence ainsi :

Un père qui s'exclamerait devant son enfant qui rentre à la maison tout crotté : « ah beh, te voilà beau ! » juge, en tant que locuteur, que son fils est sale et qu'il devrait aller se laver, alors qu'en tant qu'énonciateur il exprime un jugement qui a l'air positif. En tant que locuteur, il porte un jugement négatif, mais en même temps réside en lui un projet de parole qui consiste à exprimer l'inverse de ce qu'il pense, à charge pour son interlocuteur de saisir ce que signifie cette inversion (ironie). Autrement dit, le locuteur est censé savoir ce qu'il veut dire et comment il veut le dire, et pour cela il se sert de cette différence de nature entre locuteur et énonciateur.

Charaudeau (2002, 351-352)

CHAPITRE III : La sociolinguistique et l'analyse du discours comme cadre théorique

Pour analyser les identités, Charaudeau propose un modèle contenant quatre types de compétences et trois stratégies. La première compétence est dite « *situationnelle* » (Charaudeau, 2001 : 344) et désigne le cadre général de la communication qu'il s'agit du statut, du rôle, de la place...des partenaires de la situation. La seconde est « *la compétence discursive* » (*idem.*) qui consiste en l'adoption de tel ou tel procédé discursif (énonciatif, narratif, argumentatif et le choix de rituels langagiers qui ne choquent pas l'autre, etc.). La troisième est la « *compétence sémantique* » (*idem.* : 145) par laquelle il faut faire appel à un savoir de connaissance jugé comme partagé par les partenaires de l'échange et à un savoir de croyance, c'est-à-dire

aux systèmes de valeurs, plus ou moins normés, qui circulent dans un groupe social, qui alimentent les jugements de ses membres, et qui, en même temps, donnent à celui-ci sa raison d'être identitaire (cela constitue ce que l'on appelle des « opinions collectives »).

(Charaudeau, 2001 : 345)

Et enfin « *la compétence sémiolinguistique* » (*idem.*:346) qui correspond à la mise en forme du discours pour servir une intention de communication bien définie, devant un sujet bien déterminé aussi.

Pour les stratégies, elles peuvent être regroupées sous trois types d'enjeux. *Primo*, l'enjeu de « *légitimation* » (Charaudeau, 2009-a : 27) : quand le sujet parlant juge nécessaire de défendre sa position d'autorité véhiculé par sa prise de parole ; *Secundo*, l'enjeu de « *crédibilité* » (*idem.*) : le sujet vise à faire croire à son interlocuteur que ses propos sont crédibles ; la crédibilité repose sur le besoin d'être cru, donc sur la nécessité de sincérité, et peut faire appel à plusieurs attitudes discursives comme la

CHAPITRE III : La sociolinguistique et l'analyse du discours comme cadre théorique

neutralité, la distanciation ou l'engagement. *Tertio*, l'enjeu de « *captation* » (*idem.*) qui exprime la nécessité de faire adhérer autrui à ses positions. Cet enjeu incite le sujet à adopter des attitudes telles que l'attitude polémique, celle de séduction ou celle de dramatisation.

Ces trois types de stratégies construisent une identité discursive propre au sujet, alors que le contrat de communication construit par ses instructions une identité discursive convenue, celle de la conformité au contrat. Ainsi, au niveau des stratégies, le sujet communiquant peut choisir de parler de façon conforme ou non aux instructions données par les contraintes du contrat de communication, et jouer sa spécificité identitaire.

(Charaudeau, 2009-a : 27)

Pour Charaudeau, le langage est au centre de la construction individuelle et collective du sujet, et cela au niveau de la socialisation qui se fait par le langage, au niveau de la pensée qui s'extériorise à travers le langage et au niveau des valeurs dont le langage donne sens. Il l'explique ainsi :

le langage est au cœur de la construction aussi bien individuelle que collective du sujet, et ce dans trois domaines d'activité de l'humain :

- le domaine de la socialisation des individus dans la mesure où c'est à travers le langage que s'instaure la relation de soi à l'autre, et que se crée le lien social ;
- le domaine de la pensée dans la mesure où c'est par, et à travers, le langage que nous conceptualisons, c'est-à-dire que nous arrachons le monde à sa réalité empirique pour le faire signifier ;
- le domaine des valeurs dans la mesure où celles-ci ont besoin d'être parlées pour exister et que, ce faisant, les actes de langage qui en sont les porteurs sont ce qui donne sens à notre action.

(Charaudeau,2009-b :21)

CHAPITRE III : La sociolinguistique et l'analyse du discours comme cadre théorique

Le langage est la condition même qui permet au savoir d'advenir ; il représente la médiation rendant possible la transmission de la connaissance à travers la subjectivité humaine. Bordeleau-Payer, après avoir signalé le rôle du langage dans la socialisation de l'individu et le façonnage de ses expériences personnelles dès son jeune âge, ajoute :

En fait, l'entrée dans le monde social, médiatisée par le langage, participe du développement des dispositions psychiques et se fusionne dès le début de la vie avec des dispositions biologiques, de sorte qu'il apparaît impossible de départager l'inné de l'acquis dans la formation de la conscience en général, et de la conscience de soi en particulier. C'est parce que le sujet se reconnaît dans les mots qu'il emploie, c'est parce qu'il se les approprie que le langage décrit universellement la situation particulière qu'il exprime dans un sens qui le précède et le dépasse.

(Bordeleau-Payer, 2019 :16-

17)

Les travaux de recherche dans différents domaines contribuent à comprendre le rôle du langage comme vecteur de socialisation. Ce fait est constaté notamment dans les études sur les politiques linguistiques, l'étude des situations plurilingues, l'acquisition des langues dans un contexte conflictuel, etc. Le langage sert de surcroît à saisir aisément le monde intérieur et celui extérieur à l'être humain par la connaissance.

Conclusion

En plaçant notre problématique au carrefour de la sociolinguistique et de l'analyse du discours, nous pensons que nous nous munissons d'outils d'analyse permettant de mettre en confrontation la réalité sociolinguistique

CHAPITRE III : La sociolinguistique et l'analyse du discours comme cadre théorique

complexe de l'Algérie et les propos provoqués des acteurs sociaux. La finalité est de dégager les conflits de sens et d'identité, dans les discours épilinguistiques de locuteurs ordinaires. En tant que domaines relevant des sciences du langage, la sociolinguistique et l'analyse du discours partagent plusieurs postulats théoriques et méthodologiques : l'analyse des pratiques discursives et langagières, le travail sur des corpus oraux, l'adoption de l'entretien comme méthode.

Il apparaît que toute lecture interprétative des discours constitutifs de notre corpus d'étude est envisagée sous le prisme de ce que Charaudeau (2018 : 46) nomme « *les possibles interprétatifs* », arguant ainsi une diversité sémantique de l'énoncé et une collaboration entre le locuteur et son interlocuteur pour que l'interaction soit efficace et réussie :

Au total, tout acte langagier est le résultat d'une co-construction de sens, du fait de la rencontre entre deux intentionnalités de sens. Il s'ensuit qu'un même énoncé est susceptible de recevoir plusieurs significations qui ne sont pas nécessairement prévues par le sujet parlant, et que ces significations peuvent varier selon la nature et le statut du sujet interprétant.

(Charaudeau,

2018 :46)

En faisant nôtre les propos de Charaudeau, alliant compétences et stratégies, nous considérons toute interprétation comme une construction objectivante de sens, en fonction des outils d'analyse et des connaissances (inhérentes au contexte de production des discours), dont nous nous munissons, en tant que sujet interprétant.

CHAPITRE III : La sociolinguistique et l'analyse du discours comme cadre théorique

Etant donné que le cadre théorique a été explicité, le chapitre suivant détaille le cadre méthodologique présidant à la réalisation des entretiens.

CHAPITRE IV : Empirisme et construction du corpus

Introduction

Approcher le discours en sociolinguistique dans le cadre d'une recherche académique consiste à faire nôtre certains outils méthodologiques qui sont la clef de voûte dans la construction de la connaissance à partir d'un terrain d'étude. Tout choix méthodologique dépend de plusieurs critères déterminant la faisabilité ou non du travail en question comme la possibilité d'accès à l'échantillon, le financement de la recherche, les retombés politique et socio-économique, etc.

Notre approche méthodologique se concentre sur l'utilisation de la technique d'entretien semi-directif afin de vérifier nos hypothèses et de recueillir le matériau nécessaire à leur validation, donc à leur compréhension. Faisant partie de la démarche qualitative, l'entretien fournit au chercheur une description approfondie des phénomènes sur lesquels se centre la recherche, ce qui renforce le pouvoir argumentatif du discours de l'analyste-chercheur.

Ce chapitre dédié à la méthodologie que nous avons suivie se penchera d'abord sur le rôle et la posture du chercheur dans son entreprise de connaissance. Nous tâcherons ensuite de présenter le lieu de l'enquête, les enquêtés ainsi que les conditions qui ont accompagné la conduite des entretiens semi-directifs et leur dépouillement. Nous déterminerons enfin les langues dans lesquelles les entretiens ont été réalisés.

1. Engagement du chercheur et scientificité

La tâche des sciences humaines et sociales est d'étudier l'homme dans sa pluralité et sa complexité. C'est pourquoi, la neutralité comme posture à adopter dans ce domaine de recherche est discutée. Poussé par la volonté d'ouvrir des pistes de réflexion sur son sujet et de donner des explications et des interprétations aux phénomènes étudiés, le chercheur, être humain avant tout, produit nécessairement un discours argumenté, dans lequel il justifie son positionnement. Dans son cheminement, une distance avec son sujet de recherche doit être gardée pour légitimer sa démarche, cette démarche de production du savoir qui diffère de toute interaction quotidienne spontanée.

La recherche scientifique est une manière parmi tant d'autres de signifier le monde. Par la recherche scientifique, l'homme tente de comprendre son monde et ses mystères, et donc d'exercer son pouvoir pour le maîtriser et pour y provoquer des mutations profondes. Le rôle du chercheur est non seulement de donner une simple interprétation à un phénomène social, il doit en revanche insister sur les points d'affrontement et de conflit dans le phénomène étudié, sur ce qui *de facto* est une source de réflexion. Fontaine la définit ainsi :

Le terme de « science » est emprunté au latin *scientia*, signifiant la « connaissance », au sens large, spécialement la « connaissance scientifique », prenant dès l'époque classique le sens du grec *epistémè*, « savoir théorique ». La science désigne d'abord un savoir-faire procuré par les connaissances jointes à l'habileté, puis dénotera, plus tard, les connaissances acquises sur un objet d'étude plus délimité. La science, tant du point de vue théorique que théologique,

CHAPITRE IV : Empirisme et construction du corpus.

désignera de plus en plus une connaissance parfaite, précise, rigoureuse...

(Fontaine, 2008 :6-7)

Mais, cette démarche n'est pas exempte de difficultés, car le chercheur est exposé à des situations contradictoires impliquant une posture de crédibilité scientifique, posture qui s'avère problématique quand il est lui-même impliqué dans son champ-terrain d'analyse. La connaissance scientifique est un processus rigoureux qui repose sur des règles et des principes. En effet, durant tout le parcours d'investigation, le chercheur opère par vérification ou mise en cause des informations traitées, par présentation de preuves et d'arguments issus d'une démarche analytique. Cela octroie à son travail une « scientificité » avérée, en rupture avec les stéréotypes, les préjugés et les idées reçues.

La science désignera de plus en plus l'ensemble des connaissances bien fondées (parce que reposant sur des démonstrations, comme dans les sciences logico-mathématiques, qualifiées d'hypothético-déductives, ou sur des preuves, comme dans les sciences expérimentales).

(Fontaine, 2008 :09)

Le chercheur en sciences du langage, notamment celui du terrain, se trouve devant cette exigence. Selon Sauvayre (2013), l'enquêteur doit manifester deux types de neutralité : une neutralité discursive qui suppose qu'aucun jugement ne doit être manifesté au moment de l'entretien ; une neutralité non-verbale qui renvoie à la maîtrise de la communication non-verbale (gestes, regards, etc.) car

CHAPITRE IV : Empirisme et construction du corpus.

l'enquêté émettra donc des informations sensibles et observera minutieusement les différentes postures et mimiques faciales de l'enquêteur pour identifier le moindre signe de jugement de valeur apparent ou toutes autres manifestations émotionnelles.

(Sauvayre,2013 :62)

De plus, la réussite de l'enquête repose sur un rapport de confiance que l'enquêteur doit établir avec l'enquêté. Il est fréquent que le travail sur les phénomènes socio-langagiers exige une modestie et une prudence scientifiques. Le matériau discursif doit être validé : validé de manière à constituer une réponse aux hypothèses émises quantitativement et/ou qualitativement ; validé par rapport aux autres recherches antérieures dont il constitue la continuité/la rupture ou à d'autres populations et contextes, dans la mesure où les conclusions du cas étudié pourraient leur être appliquées. L'adoption de cette posture légitimerait la production de la connaissance et la discréditerait.

Il n'y a pas de connaissances qui soient d'une validité absolue, c'est-à-dire des connaissances totalement objectives, entièrement indépendantes de la subjectivité du sujet connaissant. Le développement de la connaissance scientifique s'inscrit dans un mouvement de distanciation de plus en plus poussée par rapport à la subjectivité. Dès lors, il n'y a pas de théorie -linguistique, pour ce qui nous concerne - parfaite, d'une part et d'autre part, les failles infimes d'une théorie n'en justifient pas l'abandon total. Il se peut qu'une théorie, inadéquate sous certains aspects, contienne des vues éclairantes sous d'autres.

(Mahmoudian,1998 :10)

La question de l'engagement du chercheur et le biais des données n'est plus nouvelle pour les spécialistes de la linguistique du terrain. Confronté au terrain, l'enquêteur est souvent présenté comme un handicap aux collectes

CHAPITRE IV : Empirisme et construction du corpus.

d'un corpus. Son intervention peut présenter un risque au déroulement de l'enquête, ce qui peut décrédibiliser les données recueillies.

S'il est vrai que la présence de l'enquêteur et ses questions risquent de biaiser les données recueillies, ne vaut-il pas mieux renoncer à interroger l'informateur ? Que les conditions d'enquête exercent une influence sur les données recueillies est évident. La littérature linguistique contient une multitude d'exemples du décalage entre les faits de langue consignés lors d'une enquête et ce qu'on a eu l'occasion de rencontrer « hors micro ». En conclure qu'il faut abandonner l'enquête n'est certes pas une solution. Cet abandon a pour conséquence qu'on se borne à sa propre introspection. Or, les dangers de l'introspection sont bien plus grands que ceux qu'on encourt dans une enquête. (Mahmoudian, 1998 : 17)

Comme tout être humain, le chercheur est un être contradictoire (Rabatel, 2013 :02). Dans comme en dehors de son bureau, il sera invité à manifester une certaine subjectivité malgré la neutralité affichée dans le choix du corpus et la démarche scientifique suivie. Sa subjectivité réside même dans les raisons à l'origine de son projet de recherche étant donné qu'il est influencé par les conditions qui gouvernent son milieu socio-historique, mais encore dans le choix de l'approche théorico-méthodologique car chaque ère se démarque par une tendance scientifique dominante. La subjectivité se trouve alors placée au cœur de toute recherche dite objective mais d'une manière pensée, c'est-à-dire qu'elle est apprivoisée par la rigueur scientifique.

Notre solution à ces problèmes d'ordre épistémologique pouvant fausser tout ce qui provient de l'enquête se manifeste dans l'adoption d'une

CHAPITRE IV : Empirisme et construction du corpus.

stratégie visant l'élucidation des questions de façon à provoquer des réponses pertinentes et naturelles. Autant que faire se peut, nous avons recherché à laisser l'enquêté dans sa zone de confort et à ne pas provoquer un sentiment de menace chez lui provenant de notre statut d'enquêteur, de notre sexe, de classe sociale, d'appartenance géographique ou linguistique, etc. Il est vrai que mettre l'enquêté dans une relation de face à face le soumet à notre regard, à nos gestes, situation qui pourrait l'intimider ou lui faire sentir que nous le contrôlons. C'est pourquoi, nous avons travaillé à minimiser autant que possible cette perception de supériorité alimentée par notre rôle, ou identité professionnelle, d'« enseignant universitaire ».

Nous avons également adopté trois postures que nous empruntons à Cameron et *al* (cités par Gadet, 2003) : l'éthique, la défense et la responsabilisation. Nous avons évité toute technique qui pourrait provoquer une menace aux libertés individuelles comme le micro ou la caméra invisible dans le but de garder une relation de respect avec les locuteurs interrogés. Engagé dans notre recherche, nous étions conscient que le terrain nous met devant l'obligation de défendre certaines positions ou d'expliquer l'intérêt scientifique et social de notre recherche, surtout que notre problématique est si délicate, qu'ils soient devant les personnes informées ou les représentants de l'ordre public. Mais, tout en gardant toujours l'objectivité de notre travail qui ne dépasse pas le cadre académique.

Quant à la troisième posture « la responsabilisation », cette position explique que l'interaction entre enquêteur et enquêté est négociable et ne se borne pas à une question/réponse systématique sous prétexte que nous

CHAPITRE IV : Empirisme et construction du corpus.

guidons l'entretien. Donc, l'interaction devient un lieu de partage entre observateur et observé.

On pourrait penser qu'il s'agit d'un échange naturel auquel on est habitué, puisqu'il est courant dans la vie de tous les jours de rencontrer de nouvelles personnes et de parler avec elles. On a coutume de le faire continuellement dans le milieu professionnel avec ses collègues, dans le domaine privé avec ses proches, etc. Il vous est sans doute arrivé de faire parler quelqu'un à de multiples reprises. Intuitivement, tout un chacun est en mesure de conduire un entretien, quelle que soit sa nature. Néanmoins, l'entretien en tant que technique d'enquête en sciences sociales nécessite de la préparation, des connaissances préalables, et divers outils pour maximiser vos chances de recueillir des informations riches et fiables.

(Sauvayre, 2013 :7)

Ces positions sus-citées sont complémentaires et nécessaires dans le dispositif de l'observation et la réalisation de l'enquête. Les trois postures offrent

une orientation normative et éthique, où la relation observateur/observé sort du cadre limité de l'échange verbal, pour prendre en compte les dimensions éthique, politique et sociale. Elle conduit à une atténuation de la dichotomie fait/valeur, puisqu'il ne s'agit pas seulement de restituer la parole dans son état naturel, mais de donner aux locuteurs un contrôle sur l'information collectée, son usage et son évaluation.

(Gadet,2003 :09)

2. Présentation de notre terrain d'enquête

Il s'agit d'interroger des étudiants algériens sur ce que signifie pour eux « être Algérien ». Ces étudiants suivent leurs études dans une institution

CHAPITRE IV : Empirisme et construction du corpus.

sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique : l'École Normale Supérieure de Boussaâda.

L'École Normale supérieure de Boussaâda a été créée en 2015 en application du décret exécutif n°15-187 daté le 16 juillet 2015. Le texte, signé par Abdelmalek Sellal, à l'époque Premier ministre, fixe dans son article (2) Boussaâda comme siège et déclare dans l'article (3) les finalités visées par la création d'une telle école :

Art. 3. Outre les missions générales fixées par les articles 5, 6 et 7 du décret exécutif n° 05-500 du 27 Dhou El Kaada 1426 correspondant au 29 décembre 2005, susvisé, l'Ecole a pour mission d'assurer la formation des formateurs au profit du secteur de l'éducation nationale et les autres secteurs selon les besoins.¹

Il nous semble que l'existence d'une École Normale Supérieure à Boussaâda est d'un grand apport. Expliquons. Sur le plan administratif, l'ENS est considérée comme un noyau, un centre gravitationnel autour duquel tournent les infrastructures à la base de la nouvelle Wilaya promue par les autorités officielles. Aussi, sur le plan académique et pédagogique, cette jeune école, par sa spécialisation dans trois disciplines différentes (langue arabe, langue française et sciences exactes), a pu former un nombre considérable d'étudiants destinés à l'enseignement dans les différents paliers en recrutant plusieurs cadres expérimentés (parmi

¹Décret exécutif n° 15-187 du 29 Ramadhan 1436 correspondant au 16 juillet 2015 portant création d'une Ecole normale supérieure à Boussaâda (wilaya de M'sila), JORDP n° 41 du 26 juillet 2015, <https://www.enna.dz/telechargement/SGS/JOn41-2015.pdf>, consulté le 20 octobre 2019.

CHAPITRE IV : Empirisme et construction du corpus.

lesquels des retraités), bénéficiant ainsi de leur expérience pédagogique et relationnelle dans le vécu éducatif. A ce sujet, Zouhhad écrit (2012 : 114-115) :

Avant toute chose, il convient de rappeler que l'un des apports majeurs des universitaires à la société est de lui fournir celles et ceux qui contribueront à élever son niveau de connaissance mais aussi à renforcer sa compétitivité économique, en un mot de répondre à ses besoins de techniciens, cadres et élites, il s'agit de la formation des étudiant-e-s. Celle-ci a accaparé une grande partie de leur temps, d'autant qu'elle les a contraints à prendre en charge l'afflux important d'étudiant-e-s dans l'enseignement supérieur, ce que l'on a communément appelé la « massification de l'enseignement supérieur.

De surcroît, l'Ecole tend à devenir un centre de rayonnement en organisant des colloques et des journées d'étude dédiées à la formation de futurs enseignants. Elle répond à une demande accrue de l'éducation nationale, surtout dans les wilayas qu'elle couvre : M'sila, Sétif, Bordj Bou Arreridj, Biskra et Ouled Djallal. Elle redynamise également la formation des enseignants dans les cantons intérieurs du pays et au Sud. Elle forme toutefois des citoyens et non seulement des enseignants car :

aujourd'hui, on le sait, le monde est de plus en plus global et, par voie de conséquence, la plupart de ceux, qui sont instruits dans les Universités aujourd'hui, seront confrontés aux autres cultures soit parce qu'ils se déplaceront à l'étranger, soit parce qu'ils recevront des étrangers.

(Guyot, 2012 :32)

Son inauguration tire sa légitimité du besoin de plus en plus croissant en enseignants du primaire, du moyen et du secondaire et de la nécessité de relever la formation des enseignants.

CHAPITRE IV : Empirisme et construction du corpus.

Plusieurs perspectives se dessinent à l'horizon de l'École Normale Supérieure de Boussaâda. L'institution semble retrouver la gloire perdue de la ville étant donné que Boussaâda est une destination touristique par excellence grâce à ses monuments historiques à l'image du musée d'Etienne Dinet et le Moulin Ferrero.

Les vagues d'étudiants qui s'inscrivent chaque année à l'ENS de Boussaâda, ainsi que l'avènement de nouveaux enseignants recrutés vont participer au développement de la vie socio-économique de la ville, en ravivant le commerce et en créant un certain panorama culturel.

3. Méthode de construction du corpus

Pour produire de la connaissance, en sciences du langage, les hypothèses *a priori* doivent être confrontées à un matériau, nommé « corpus », qui constitue un impératif méthodologique pour arriver à des conclusions significatives. Donc, de quoi le corpus est-il le nom ?

Au sens trivial – si sens trivial il y a –, tel, du moins, qu'il est recensé dans les dictionnaires d'usage courant, un corpus est un recueil de pièces ou de documents qui concernent une même matière, discipline ou doctrine. Mais cette acception large et floue se spécifie dans ses usages et se spécialise dans certains secteurs de la connaissance. En droit, le *corpus* renvoie par ellipse, au corpus *juris*, c'est-à-dire au corps de droit romain tandis qu'en physique *corpus* n'est guère utilisé et *corpuscule* qui prend le sens de « particule », constituant discret de la matière n'apparaît guère comme son diminutif. (Dalbera, 2002 :01)

CHAPITRE IV : Empirisme et construction du corpus.

Le corpus représente tout type de données recueillies dans un objectif déterminé qui pourrait mener à la compréhension d'une réalité plus ou moins complexe. Il se manifeste sous des formes très diverses (Sandré, 2013 : 49). Ainsi, le corpus d'un phonologue ou d'un littéraire diffère de celui d'un linguiste de terrain, pour ne pas parler des autres sciences humaines et sociales. Dalbera (2002 : 01) le définit ainsi :

Dans les sciences du langage – cette définition apparaît dans les dictionnaires les plus récents – un corpus est un ensemble d'éléments sur lequel se fonde l'étude d'un phénomène linguistique. Le terme a pourtant conservé, en linguistique, un peu de son acception d'origine, d'où une certaine ambivalence. *Corpus* renvoie effectivement, en un premier sens, à une collection de textes présentant une certaine unité de genre ou bien d'époque ; ainsi furent élaborés au XIX^{ème} siècle le *Corpus inscriptionum graecarum* et le *Corpus inscriptionum latinarum*. *Corpus* devient même un mot français à part entière Le corpus entre données, analyse et théorie Corpus, dès lors qu'il ne s'inscrit plus dans un syntagme latin, et l'on parle de *Corpus des Troubadours* ou de *Corpus des poètes de la Renaissance*.

La constitution d'un corpus suit toujours les objectifs de la recherche. Selon N'da Paul (2015 : 17) :

...la recherche scientifique se définit comme un processus systématique de collecte de données observables et vérifiables à partir du monde empirique. La recherche se distingue donc d'un simple tâtonnement ou de l'essai circonstanciel du praticien : elle suit une démarche rigoureuse pour trouver des réponses à des questions qui nécessitent des investigations dans le réel. Elle tente de découvrir ce qui est caché, de mettre à nu ce qui ne se constate pas de manière évidente ; elle tend vers la découverte de loi, de principe d'explication.

CHAPITRE IV : Empirisme et construction du corpus.

Le chercheur donc ne tâtonne pas dans l'obscurité mais travaille à élucider de façon objective et raisonnée les mécanismes qui résident derrière la production des faits. Tout chercheur mobilise à chaque fois l'outil d'enquête adéquat à chaque situation étudiée, ce qui explique la diversité des techniques ou des instruments de recherche. Puisque nous éprouvons le besoin de vérifier nos hypothèses en les confrontant au terrain, notre démarche se veut déductive.

La déduction est un raisonnement qui consiste à formuler des hypothèses a priori et à en inférer des conséquences. La démarche déductive est une démarche démonstrative. Dans la science du langage, comme dans toutes les sciences empiriques, l'a priori de la démarche déductive est relatif, au sens où il est nécessairement précédé par une connaissance inductive fournissant la matière des hypothèses formulées.

(Neveu ,2004 : 145)

Derrière toute approche du terrain résident certains aspects. Le premier aspect est technique. Cet aspect concerne les problèmes liés à la manière d'observer le terrain et à la réaction de l'enquêteur envers les réponses de ses enquêtés, le degré d'efficacité de son questionnaire et beaucoup d'autres questions que seul le cadre théorique, présentant le second aspect, où l'on s'inscrit détermine les réponses. Le troisième aspect est celui des divergences épistémologiques. Cet aspect touche les questions liées à l'objectivité ou non du travail réalisé, à la démarche adoptée qu'elle soit inductive ou déductive, etc.

À vrai dire, l'objectivité absolue n'existe pas et la connaissance scientifique doit être nuancée. L'objet étudié est la propre production du

CHAPITRE IV : Empirisme et construction du corpus.

chercheur qu'il construit à partir d'un ou plusieurs cas non exploités(s). La variabilité des propos énoncés par les uns et les autres ne peut être négligée car les propos plus ou moins conflictuels sont précieux et riches en informations. Face aux déclarations embarrassantes, le linguiste du terrain tente de comprendre la variabilité des propos recueillis et les variables qui y sont à l'origine. Ce qui est saisissant dans l'enquête de terrain, c'est le fait d'obtenir des données brutes, produites dans leur milieu social naturel.

3.1. Exploration du terrain et observations participante

L'observation participante dans une enquête qualitative est une méthode de recherche où l'enquêteur prend une part active dans la communauté ou le contexte étudié, en observant et en participant aux activités quotidiennes. Cela implique souvent d'interagir directement avec les personnes concernées, de vivre avec elles pendant un certain temps et d'observer leurs comportements, leurs interactions et leurs environnements dans le but de mieux comprendre leur réalité sociale.

Nous étions maintes fois, pour ne pas dire toujours, invité à discuter la politique linguistique et l'identité algérienne dans notre lieu de travail avec des enseignants et des étudiants, notamment avec ces derniers en cours lors de la réalisation de certains exposés liés à ces questions. Intrigué à la fois par la sensibilité et la richesse de toutes ces thématiques liées à l'Algérianité et aux langues, nous avons prêté l'attention de noter ou de garder en mémoire ces détails, selon les circonstances de la situation. C'est à partir de ces notes, et donc de notre observation et fréquentation du terrain, mais aussi de notre arrière-plan sociolinguistique, que nous avons entamé la construction des

CHAPITRE IV : Empirisme et construction du corpus.

questions de la pré-enquête pour les soumettre aux étudiants de l'Ecole Normale Supérieure de Boussaâda, un espace à « dominante arabophone ».

3.2. Pré-enquête, échantillonnage et adoption de l'entretien semi-directif comme technique.

Par cette interrogation sur l'identité algérienne, nous voulons placer au centre de notre recherche la question identitaire et linguistique notamment avec la co-officialisation de tamazight en 2016. Nous nous proposons donc d'observer et d'analyser la manière dont un échantillon de jeunes étudiants algériens de différents horizons linguistiques (arabophone, berbérophone, francophone, ...) se définissent en tant qu'Algériens. Avant de commencer les entretiens, nous avons jugé nécessaire de faire une pré-enquête par le biais d'un questionnaire. La distribution de ce questionnaire nous a permis de tester la validité et la pertinence de nos questions d'une part et de connaître le profil de la population mère de nos enquêtés d'autre part. C'est en fonction de ce questionnaire que notre guide d'entretien sera par la suite élaboré et les enquêtés choisis, sous réserve bien sûr de leur accord. Cette pré-enquête constitue donc une exploration préparatoire pour se familiariser avec le terrain. Voici *infra* les questions soumises aux réponses des enquêtés :

Prénom (Facultatif) :

Spécialité :

Langue maternelle :

Lieu de résidence :

1- Qu'est que qu'un Algérien pour vous ?

CHAPITRE IV : Empirisme et construction du corpus.

- 2- *Par quoi se définit l'Algérien ?*
- 3- *Les langues jouent-elles un rôle dans la définition de l'identité de l'Algérien ? Si oui, pourquoi ?*
- 4- *Que pensez-vous de l'arabe, du berbère et leur rapport avec l'identité algérienne ? Expliquez.*
- 5- *Que pensez-vous aussi des autres langues maternelles ? pourquoi ?*
- 6- *Et des langues étrangères ? Pourquoi ?*
- 7- *Que pensez-vous notamment de la langue française et son rapport à l'algérianité ?*
- 8- *Comment envisageriez-vous l'Algérianité au futur à l'aune des mutations sociolinguistique, économique, ... ?*

La distribution et la récupération du questionnaire dans les trois départements de l'École nous ont été facilitées par la collaboration de nos collègues. Cette démarche nous a permis d'asseoir une certaine assurance et confiance auprès de nos enquêtés, et de faciliter leur implication, par l'intermédiaire de nos collègues qui ont accepté d'endosser le rôle de relais et de médiateur.

La récupération des réponses fait ressortir quelques remarques. Sur la forme, les réponses ont été rédigées en langues arabe et française. Si le

CHAPITRE IV : Empirisme et construction du corpus.

niveau de la langue arabe était plus ou moins soutenu, celui du français manifeste des incorrections syntaxique et orthographique. Plusieurs d'entre eux aussi « oublient », ou refusent, de renseigner leur langue maternelle et leur lieu de résidence, chose que nous interprétons comme une manière de garder partiellement l'*anonymat*. Sur le contenu, plusieurs enquêtés reproduisent à la lettre, les réponses de leurs semblables, sans doute en raison du questionnaire pris comme un exercice pénible. On constate donc un certain relâchement dans la rédaction et des réponses trop courtes, notamment pour celles nécessitant plus d'explication et d'éclairage.

A partir de ces réponses obtenues, nous avons décidé de contacter les enquêtés qui pourraient apporter une production discursive significative, en nous basant sur l'intérêt qu'ils donnent à notre travail dans le retour du questionnaire de la pré-enquête. C'est en fonction des résultats obtenus par cette pré-enquête que notre guide d'entretien a été réajusté. Les questions posées, loin de constituer une matière figée et finie, dépassent le cadre classique questions- réponses et creusent davantage, en interaction, dans le matériau verbal des enquêtés, en demandant plus de clarification et de précision, en participant activement à l'entretien.

En effet, la réalisation d'une enquête en vue de sa diffusion au sein du champ scientifique est l'une des activités scientifiques des chercheurs en sciences du langage. Elle est également un moyen pour tester le degré de validité des hypothèses émises et d'informer les chercheurs de la même spécialité ou des sciences connexes des résultats obtenus. En sociolinguistique, la réalisation d'une enquête empirique doit respecter certaines étapes dont l'élaboration d'un guide d'entretien et la précision de

CHAPITRE IV : Empirisme et construction du corpus.

ses thèmes qui doivent être clairement énoncés dans les questions ou les axes préparés. Pour la méthode de l'enquête, nous avons opté pour l'entretien semi-directif. Ce type d'entretien signifie

que l'intervieweur, au lieu de se retrancher dans la non intervention ou derrière le texte rédigé de ses questions, est un interlocuteur à part entière : à savoir que- il n'abandonne pas son rôle : c'est lui qui pose les questions - il participe activement à la production de la parole : il réagit aux propos des locuteur, construit la forme de ses questions ainsi que leur ordre en interaction avec eux, comme dans toute conversation.

(Bres, 1999 : 69)

L'enquêteur participe dans la co-construction du sens dans le discours par entre autres le réglage de son attitude, l'adaptation de ses réactions et de son rythme d'interaction en fonction de la réaction de l'enquêté au moment du déroulement de l'entretien.

Ainsi, l'enquête semi-directive constitue pour nous un choix méthodologique, qui correspond à nos objectifs de recherche et à la nature de notre problématique. En effet, le choix d'une technique d'enquête n'est jugé efficace et adéquat qu'en fonction de l'objet étudié et de l'objectif visé. Il est déterminé par la nature de notre corpus qui interroge le processus de la production discursive de l'identité. Par le biais de questions majoritairement ouvertes et favorisant l'interaction avec l'enquêté, l'enquêteur présente avec soin les différents thèmes tournant autour du sujet central de la rencontre. Le recours à un guide d'entretien dans l'enquête semi-directive faciliterait la communication tout en créant un rapport de confiance avec l'enquêté et le guiderait à aborder les thèmes définis en amont d'une façon souple.

CHAPITRE IV : Empirisme et construction du corpus.

L'intervention de l'enquêteur que nous sommes, vise à l'encadrer, en le laissant organiser ses réponses uniquement dans la logique des questions et des thèmes précisés au départ, car donner libre cours aux interventions des enquêtés conduit à la production de récits interminables.

Ce type d'entretien est approprié lorsque l'on souhaite approfondir un domaine spécifique et circonscrit, explorer des hypothèses sans qu'elles soient toutes définitives, et inviter l'enquêté à s'exprimer librement dans un cadre défini par l'enquêteur. La part de directivité de l'enquêteur est moins forte que dans l'entretien directif, mais elle est plus présente que dans l'entretien libre. Ce type d'entretien dure en moyenne entre 30 minutes et deux heures.

(Sauvayre, 2013 : 9)

Par cette technique, l'enquêteur provoque la parole de son enquêté tout en l'écoutant dans un climat de détente. L'avantage de son adoption est qu'elle permet l'interaction verbale et le recueil de propos dans des situations plus ou moins authentiques étant donné que plusieurs paramètres pourraient façonner l'entretien comme la présence de l'enquêteur, son identité sexuelle ou linguistique, etc.

L'enquête semi-directive consiste à poser des questions ouvertes et d'autres fermées tout en permettant à l'enquêté de donner libre cours à ses idées. La réalisation d'un tel entretien demande une bonne préparation de la part de l'enquêteur car il s'agit de « provoquer » la parole pour recueillir un discours oral enregistré. Toutefois, le statut d'enquêteur (celui qui interroge, qui pose des questions) et la présence du dictaphone, agissant comme des éléments perturbateurs, peuvent constituer un obstacle, car susceptibles d'être interprétés par l'enquêté comme une menace, une intrusion dans son

CHAPITRE IV : Empirisme et construction du corpus.

territoire. Cette situation est compensée par l'attitude bienveillante et compréhensive de l'enquêteur, ainsi que par la délimitation d'un corpus d'étude, intégrant des extraits exemplaires répondant au critère de saturation des données.

Marginalisé dans le champ scientifique, le discours oral réussit à tenir une place importante et légitime (Sandré, 2013 : 49) en réponse à la régression de l'image considérant l'oral comme dérivé de l'écrit. Les corpus oraux ont détrôné les documents écrits, car ils s'affirment plus productifs et plus saisissables avec le développement des moyens d'enregistrement.

3.3. Le guide des entretiens semi-directifs : structuration et objectifs épistémiques

Par l'entretien semi-directif, nous provoquons donc une parole auprès de nos enquêtés, en mettant en avant l'interaction verbale menée de façon à obtenir des clarifications. Les questions tournent autour de quatre axes principaux (*cf.* Annexe I : Guides d'entretiens).

Le premier axe se concentre sur la politique d'arabisation après l'indépendance de l'Algérie. Son objectif est de comprendre les différentes représentations par rapport au choix de la langue arabe et son lien avec l'identité. Les thèmes abordés incluent la définition de l'algérianité et de l'identité algérienne, la place de la langue arabe, la relation entre l'arabisation et l'islam.

CHAPITRE IV : Empirisme et construction du corpus.

Le second axe se focalise sur la co-officialisation du tamazight et la promotion des variétés arabes et berbères en Algérie. Le but est de vérifier les réactions face à la co-officialisation du tamazight et d'examiner les opinions concernant la promotion des différentes variétés existantes afin d'explorer le lien entre l'algérianité et l'amazighité. Sont évoqués donc les thèmes de la co-officialisation du tamazight, la généralisation de cette langue, ainsi que la promotion des variétés berbères et arabes.

Le troisième axe vise à examiner la place du français en Algérie et l'avancée de l'anglais, toujours en évoquant/provoquant l'identité dans le but de déterminer les considérations accordées par les enquêtés à la langue française et à l'anglais. Seront alors abordé les langues étrangères et leur impact dans la définition identitaire de l'Algérien,

Le quatrième axe se penche sur le futur sociolinguistique de l'Algérie. Son but est d'explorer comment les personnes interrogées envisageraient la politique linguistique en Algérie à l'avenir. Nous interrogeons les enquêtés alors sur l'avenir des langues et sur l'algérianité telle qu'ils la conçoivent dans le futur.

Les entretiens semi-directifs permettent de guider de manière différenciée les discussions, en fonction d'objectifs de recherche clairement définis, en tenant compte des disparités identitaires des interviewés. En effet, les interviewés réagissent différemment aux questions initiales, en fonction de leur loquacité ou de leur réserve.

CHAPITRE IV : Empirisme et construction du corpus.

Signalons ici que l'ordre des questions n'est pas toujours respecté, vu les impératifs de l'interview *in vivo*. Nous avons élaboré un guide d'entretien qui sera au fur et à mesure personnalisé en fonction des réponses obtenues. Force ici est de signaler que mettre ces questions en cet ordre ne signifie en aucun cas qu'elles seront respectées à la lettre lors des entretiens. Le déroulement de l'entretien impose tôt ou tard certains axes du sujet abordé ou évoque d'autres paramètres oubliés ou jugés auparavant sans importance. Aussi, le guide est réajusté en fonction des réactions et du profil psychologique des enquêtés. En effet, ce qui est clair, facile à manipuler pour nous n'est pas forcément compris de la même façon par nos enquêtés. De là, la récupération de l'information exige un effort d'adaptation-transposition.

Lors des échanges, nous avons essayé au mieux d'adapter notre langage à celui de nos interlocuteurs, car ce qui est familier pour nous n'est pas forcément pour nos enquêtés, et de maintenir le contact en manifestant aussi notre langage du corps : regarder en face, synchronie interactionnelle,...Le non-verbal apporte et explicite d'emblée des informations riches qui complètent le verbal ; bref, nous étions très attentifs dans les différents moments de l'entretien afin d'établir un rapport favorable à l'interaction qui consiste à nous adapter pour conduire l'entretien comme une histoire réussie.

L'essence de l'enquête semi-directive réside dans la nature des questions posées. Il s'agit essentiellement de questions ouvertes auxquelles l'enquêté pourrait répondre librement car nous sommes à la recherche du qualitatif. Cela il ne signifie pas que le recours aux questions fermées est sans intérêt ; il est des moments où la réponse fermée ou quantitative est

CHAPITRE IV : Empirisme et construction du corpus.

nécessaire pour poser des questions de relance afin d'obtenir des réponses plus profondes. La tâche de l'enquêteur est de cadrer subtilement l'enquêté, pour rester dans le sillage du sujet et de la question du départ.

3.4. Notre échantillon de personnes enquêtées : données biographiques

Il est à préciser que les enquêtés sont « jeunes étudiants », ayant comme langue maternelle une variété de l'arabe pour la majorité, et interrogé dans un lieu à majorité arabophone. La précision de ces variables est primordiale car elles déterminent la nature des réponses recueillies.

3.4.1. Département de français

Abla, étudiante en 2^{ème} français PES, 21 ans, arabophone, habitant à Bordj Bou arreridj. Elle parle arabe, français et anglais

Amani, étudiante en 4^{ème} année français PES, 22 ans, arabophone, de Bordj Bou Arreridj. Elle déclare parler arabe, français et anglais.

Amine, étudiant en 3^{ème} année français PEP, 25 ans, kabyle habitant aussi la ville de Bordj Bou Arreridj. Il parle arabe, kabyle et français.

Asma, étudiante en 3^{ème} année français PEP, 26 ans, kabyle habitant la ville de bordj Bou Arreridj. Elle déclare ne parler que le kabyle au sein de la famille.

CHAPITRE IV : Empirisme et construction du corpus.

Bilal, étudiant arabophone en 2^{ème} année français PES, 22 ans, habitant à M'sila.

Lilia, étudiante en 4^{ème} année français PES, 23 ans, issu d'un mariage mixte (père arabophone et mère kabyle). Elle parle arabe et kabyle à la maison.

Soumia, étudiante en 4^{ème} année français PES, 25 ans, kabyle habitant à bordj bou Arreridj. Elle se déclare kabyle à 100%. Après des études en architecture, elle a changé de profil pour choisir l'enseignement.

3.4.2. Département des sciences exactes

Aymen, arabophone, étudiant en 5^{ème} année sciences exactes PES, 22 ans. Originaire de M'sila et habitant à Médéa.

Nabila, arabophone, étudiante en 3^{ème} année sciences exactes, 25 ans, de Biskra.

Manel, étudiante en 1^{ère} année sciences exactes, 21 ans, kabyle de Bordj Bou Arreridj.

Osama, berbérophone, étudiant en 2^{ème} année PEP sciences exactes, 24 ans. Osama habite à Boussâada.

Zaki, étudiant arabophone en 4^{ème} année sciences exactes, 23 ans. Il habite Boussaâda à M'sila mais il est originaire de Sétif.

CHAPITRE IV : Empirisme et construction du corpus.

3.4.3. Département de lettres et langue arabe

Ishaq, étudiant en 3^{ème} année langue et littérature arabes, 22 ans arabophone de M'sila. L'entourage familial est déterminant dans la conscience de son appartenance identitaire. De parents enseignants de langue arabe, il ne conçoit son identité que dans l'arabité et l'islam. Il parle avec ses frères même l'arabe standard à la maison.

Nour Eddine, étudiant en 2^{ème} année PES langue et littérature arabes arabophone de Sétif, 21 ans et habitant à M'sila.

Farida, étudiante arabophone en 3^{ème} année PEP langue et littérature arabes, 23 ans, originaire de M'sila.

Warda, étudiante en 3^{ème} année PES langue et littérature arabes, 23 ans, arabophone de Biskra.

Nous récapitulons les données de nos enquêtés que nous jugeons pertinentes dans le tableau ci-dessous :

<i>Enquêtés</i>	<i>Sexe</i>	<i>Département</i>	<i>Age</i>	<i>Langue maternelle</i>
<i>Abla</i>	<i>Féminin</i>	<i>Français</i>	<i>21 ans</i>	<i>L'arabe algérien</i>
<i>Amani</i>	<i>Féminin</i>		<i>21 ans</i>	<i>L'arabe algérien</i>
<i>Amine</i>	<i>Masculin</i>		<i>25 ans</i>	<i>Le kabyle</i>
<i>Asma</i>	<i>Féminin</i>		<i>26 ans</i>	<i>Le kabyle</i>
<i>Bilal</i>	<i>Masculin</i>		<i>25 ans</i>	<i>L'arabe algérien</i>
<i>Lilia</i>	<i>Féminin</i>		<i>23 ans</i>	<i>Le kabyle/ l'arabe algérien</i>
<i>Soumia</i>	<i>Féminin</i>		<i>25 ans</i>	<i>Le kabyle</i>

CHAPITRE IV : Empirisme et construction du corpus.

<i>Aymen</i>	<i>Masculin</i>	<i>Sciences exactes</i>	<i>22 ans</i>	<i>L'arabe algérien</i>
<i>Nabila</i>	<i>Féminin</i>		<i>25 ans</i>	<i>L'arabe algérien</i>
<i>Manel</i>	<i>Féminin</i>		<i>21 ans</i>	<i>Le kabyle</i>
<i>Osama</i>	<i>Masculin</i>		<i>24 ans</i>	<i>Le kabyle</i>
<i>Zaki</i>	<i>Masculin</i>		<i>23 ans</i>	<i>L'arabe algérien</i>
<i>Ishak</i>	<i>Masculin</i>	<i>Lettres et langue arabes</i>	<i>22 ans</i>	<i>L'arabe standard</i>
<i>Nour Eddine</i>	<i>Masculin</i>		<i>23 ans</i>	<i>L'arabe algérien</i>
<i>Farida</i>	<i>Féminin</i>		<i>21 ans</i>	<i>L'arabe algérien</i>
<i>Warda</i>	<i>Féminin</i>		<i>23 ans</i>	<i>L'arabe algérien</i>

3.5. Cadrage des interactions semi-directives : posture et pacte éthique

Au début de chaque entretien, nous étions amenés à répondre à quelques questions de nos enquêtés. Ces questions sont liées essentiellement au pourquoi de ces entretiens, à la nature des questions posées et à l'anonymat ou non des enquêtés. En voici quelques-uns :

- « *Pourquoi vous voudriez faire cet entretien ?* »
- « *C'est dans quel but cet entretien ?* »
- « *Les questions sont faciles ou difficiles ?* »
- « *Vous allez citer mon nom ?* »

À propos de cette posture, Sauvayre (2013) écrit :

Ces premiers échanges sont également l'occasion de remercier chaleureusement l'enquêté pour sa participation à votre enquête, pour le temps qu'il vous accorde, et pour l'aide précieuse qu'il vous apporte. L'enquêté peut douter du fait que sa « vie ordinaire » puisse vous aider dans votre travail d'enquête. Valoriser les apports de son témoignage améliorera les chances de le voir parler librement et largement de tout, même de ce qui lui semblera inintéressant.

(Sauvayre, 2013 : 51)

CHAPITRE IV : Empirisme et construction du corpus.

L'objectif principal est de créer une relation de confiance avec les participants à l'enquête pour parvenir à atteindre la coopération nécessaire ouvrant la porte à la générosité dans la parole. Dès lors, une sorte de déclaration de consentement implicite sera signée par l'enquêté. Cette étape détermine entre autres les modalités de déroulement de la rencontre, l'enregistrement audio, le dévoilement des données personnelles lors de la vulgarisation des résultats et la sécurité de l'enquêté. Cela dit, aucune recherche ne doit mettre l'enquêté dans une situation dangereuse et de menacer son intégrité physique et morale. En effet, autant il ne faut pas négliger le statut de nos participants en tant que jeunes étudiants en phase de formation, autant il importe de bien cerner les enjeux socio-politiques qui traversent tout discours sur les langues et l'identité en Algérie.

Les sujets enquêtés ont eu comme point commun d'être des gens plus ou moins avertis de la question linguistique en Algérie. Nous avons pris la peine de les choisir en respectant leur hétérogénéité linguistique. La prise de contact et la demande d'entretien ont été réalisées grâce à nos relations directes ou grâce à une tierce personne, car il n'est pas toujours facile d'obtenir l'accord d'une personne pour un entretien sur une question aussi délicate que la nôtre.

En effet, la prise de contact avec un acteur que nous ne connaissons pas, hors cadre institutionnel, pourrait mettre cet enquêté en situation de doute et de non-confiance. Notre objectif ici n'est pas de montrer comment parlent nos acteurs sociaux, mais il s'agit plutôt de dévoiler, par des outils puisés dans la sociolinguistique et l'analyse du discours, la manière dont se construisent les identités. C'est pourquoi, la création d'un climat de

CHAPITRE IV : Empirisme et construction du corpus.

confiance et l'adoption d'une posture compréhensive permettent de neutraliser la relation asymétrique enquêteur-enquêté dans l'interaction dans le but de donner à l'enquêté un rôle primordial dans la construction de cette interaction :

L'informateur est surpris de se sentir écouté en profondeur et il se sent glisser, non sans plaisir, vers un rôle central : il n'est pas interrogé sur son opinion, mais parce qu'il possède un savoir, précieux, que l'enquêteur n'a pas, tout maître du jeu qu'il soit. Ainsi l'échange parvient à trouver son équilibre, entre deux rôles forts et contrastés. Et l'informateur comprend que s'il plonge plus profondément en lui-même, parvenant à exprimer davantage de savoir, il renforce encore son pouvoir dans l'interaction.

(Kaufmann, 1996 : 48)

Nous avons pris la peine de mettre nos enquêtés dans des conditions confortables et favorables au déroulement de l'entretien. Avant chaque entretien, nous arrivons toujours en premier au lieu de l'entretien pour signifier indirectement aux enquêtés combien le recueil de leurs propos nous est pivotale. Avant d'entamer chaque entretien, nous nous sommes astreint à un rituel visant à réduire les distances hiérarchiques : présentation de soi, explication de la nature et des objectifs de notre projet, discussion autour des objectifs professionnels de nos informateurs... Pour être déontologiquement correct, nous leur avons expliqué que leurs discours seront enregistrés par dictaphone ; ces enregistrements seront ensuite transcrits, puis détruits, une fois le travail de dépouillement achevé.

À vrai dire, nos enquêtés n'ont émis aucune objection quant à l'enregistrement de leurs propos. Le souci de quelques-uns portait sur le dévoilement ou non de leurs noms complets dans l'analyse. Nous leur avons

CHAPITRE IV : Empirisme et construction du corpus.

assuré, que nous ne signalerons que leurs prénoms et que nous pourrions même masquer totalement leur identité en leur attribuant des pseudonymes, où en associant leurs discours à des initiales alphabétiques. Ces garanties ont créé un climat de confiance avec nos interactants. Certains ont s'exprimer en présence de leurs amis, donnant ainsi lieu à des entretiens de groupe ou « focus group » que nous avons jugé bénéfiques car ils permettent d'obtenir en interaction des positions adverses, ainsi qu'une co-évaluation des opinions avancées.

Les remarques présentées ci-haut expliquent notre conception de ce que signifie l'entretien. S'entretenir avec quelqu'un qui représente en fait une *terra incognita* ne voulait pas dire lui imposer notre perception de la réalité ; il nous faut reconnaître que sa "carte" diffère non seulement de la réalité qu'elle représente - donc elle n'est pas le territoire -, mais aussi diffère de la nôtre. Nous signalons ici que le discours sur l'identité et les langues invite d'autres paramètres comme l'histoire, la religion, la culture, ..., et rime avec des positions souvent controversées qui accompagnent le débat en matière de définition identitaire. En effet, la langue est loin d'être un simple moyen de communication ; elle revêt une valeur symbolique autour de laquelle tout un processus de prise de conscience et de position prend naissance et se renforce. Elle configure des conflits d'égos et d'idéologies sur fond de la diversité socioculturelle.

Quand il s'agit d'analyser l'identité, par le biais d'un matériau discursif, l'entretien semi-directif s'offre comme un outil d'investigation adéquat. Cette technique met l'enquêteur en face à face d'un terrain plus ou

CHAPITRE IV : Empirisme et construction du corpus.

moins méconnu qu'il explore dans le but de recueillir un discours spontané se présentant comme un terrain de réflexion et de production de sens.

3.6. Les entretiens semi-directifs : langues de discussion

Lors de chaque entretien, nous avons rappelé à nos enquêtés que notre langue de travail est le français. Par ce positionnement, il ne s'agit pas, en effet, de leur imposer notre langue de recherche, au détriment de leur(s) langue(s) : celle(s) qu'ils souhaiteraient mobiliser. Nous supposons, en effet, que les personnes interrogées ont une maîtrise plus ou moins satisfaisante de la langue française, langue de grande diffusion en Algérie. A ceci s'ajoute le fait que les normaliens font partie de l'élite des étudiants algériens, ce qui nous permet de leur reconnaître certaines compétences linguistiques et culturelles.

Toutefois, pour mettre les enquêtés dans un climat de détente et de confiance, nous leur avons expliqués qu'ils peuvent recourir à d'autres langues qu'ils maîtrisent, notamment pour les étudiants des départements d'arabe et des sciences exactes. Le choix linguistique n'affecte en aucun cas le déroulement de notre travail bien que le choix puisse être un positionnement en lien direct avec notre sujet de discussion. Plus encore, notre but par les entretiens est de recueillir un matériau discursif, et non un corpus linguistique qui répond ou non à la norme de la langue française.

Les entretiens ont été réalisés en langue française, avec la présence parfois d'expressions ou mots en langues maternelles ou en anglais traduisant l'alternance codique comme phénomène socio-langagier chez

CHAPITRE IV : Empirisme et construction du corpus.

l'Algérien, sauf celui de Farida mené en arabe, soit en alternance entre l'arabe standard et l'arabe dialectal. Farida explique que l'arabe dialectal est la langue dans laquelle elle excelle et qu'elle offre plus de précision et de nuance lors de l'expression de ses sentiments et opinions. Pour le recours à la langue anglaise, Abir et Amani indiquent qu'elles se sentent plus à l'aise en s'exprimant en cette langue car elle est facile à manier.

3.7. Et pourtant, il y avait des obstacles !

Notre enquête est pavée d'obstacles. Étant donné que notre sujet est lié au politique, au religieux, à l'idéologie, etc., un nombre important d'étudiants refusent de nous octroyer leurs paroles. Interrogés sur cette attitude, certains ont répondu qu'ils ne voulaient pas faire de la politique ou entrer dans des débats conflictuels ; d'autres jugent qu'ils sont dans l'incapacité de participer à ce type d'entretien, ou déclarent que le sujet ne retient pas leur intérêt. Cela nous paraît compréhensible dans la mesure où la population mère de notre échantillon constitue le noyau d'une jeune institution universitaire n'ayant pas assez d'expériences et de pratiques dans la tradition de la recherche scientifique dite de « terrain ».

Aussi, il nous a été un peu difficile d'aller rencontrer des étudiants des autres départements que le français et les enregistrer car la présence d'un enquêteur méconnu pour eux, l'usage du dictaphone, la sensibilité des sujets abordés hantent leurs esprits. A cela s'ajoute, l'acception péjorative dont relève le terme « enquête », fréquemment employé à des fins de sécurité : enquête policière, etc. Alors, nous étions contraint de demander l'aide de nos étudiants de français pour accéder à cette catégorie tout en leur expliquant

CHAPITRE IV : Empirisme et construction du corpus.

les objectifs scientifiques de cette enquête et avant de commencer les entretiens avec ceux qui ont accepté de s'entretenir, nous avons essayé à chaque fois de créer un sentiment de sécurité et d'acceptation pour donner lieu à une coopération dans l'interaction soit par des explications méta-empiriques ou par des questions sur le déroulement de leur études, leurs régions de résidence, les conditions dans les résidences universitaires, etc.

4. La transcription du corpus : conventions

La sociolinguistique interactionniste reconnaît aux données orales naturelles enregistrées une place prépondérante. Le passage est en vérité brusque : les chercheurs passent des exemples enregistrés dans leurs mémoires, des énoncés fabriqués dans leurs têtes à partir de souvenirs vécus à des enregistrements fidèles et détaillés des données, à la transcription soigneuse, ce qui rend compte de tous les aspects du discours (mimiques, regards, gestes, etc.). Ce passage induit une connaissance de plus en plus profonde et des corpus par opposition aux corpus clos et homogène du discours structuraliste.

Une fois l'enquête terminée, nous avons procédé à la transcription des entretiens dans le but de rendre le corpus verbal analysable en tenant compte des éléments verbaux et para-verbaux, si besoin est, car tout participe dans la construction du sens. Le verbal a ses spécificités et fait appel à la gestuelle, à l'intonation, aux répétitions, etc. Tous ses aspects participent peu ou prou dans la construction du sens d'où la nécessité de les prendre en considération dans la transcription.

CHAPITRE IV : Empirisme et construction du corpus.

Pour une transcription fidèle au corpus, une phase d'écoute/réécoute s'impose d'abord, suivie du choix convenable de la convention de transcription, intimement lié aux objectifs de l'étude. Les entretiens seront donc enregistrés puis transcrits. Nous avons préservé les traces de l'oralité (hésitations, pauses, phrases inachevées, ...) du fait qu'elles marquent une pensée qui s'élabore et participent à la construction du sens. Le tableau que nous présentons en annexe résume les conventions de transcription de cette méthode (CF. Annexe II : Convention de transcription).

A vrai dire, il n'existe pas une seule manière de présenter les données orales. Sur ce, Traverso dit :

Il n'existe pas aujourd'hui de système de transcription unifié. Chacun forge son système du moment que la transcription répond aux contraintes de précision, de fidélité et de lisibilité. D'une manière générale, on n'utilise pas de transcription phonétique, trop difficile à lire, mais des transcriptions orthographiques, plus ou moins standards ou adaptées.

(Traverso, 1999

:24)

Il y a par conséquent un ensemble de modèles qui offre la possibilité de transcrire les données verbales ou non-verbales (pauses, reprises, hésitations, etc) selon les objectifs de la recherche. Du fait que notre recherche analyse le discours sur les langues et l'identité algérienne, nous avons jugé de transcrire orthographiquement que les éléments pertinents pour notre analyse car « *nul besoin donc d'une codification pointue, minutieuse, où serait notées de manière scrupuleuse, figiolée, toutes les*

CHAPITRE IV : Empirisme et construction du corpus.

caractéristiques para-verbales de nos entretiens semi-directifs. » (Ahmed Tayeb, 2018 : 70).

Nous avons eu recours à la transcription phonétique, en caractères latins, des passages en langues arabe ou berbère, dont nous avons fait de notre mieux pour les traduire si fidèlement avant de les transposer en français, langue de notre travail de recherche. Pour les tours de parole, nous avons utilisé l'initial **E** pour l'enquêteur que nous sommes et gardé les prénoms (Osama, Zaki, ...) des enquêtés après avoir demandé leur approbation.

Conclusion

Notre corpus est élaboré en se basant sur une fréquentation régulière de l'Ecole Normale Supérieure de Boussaâda. Elle intègre le discours d'étudiants fréquentant les différents départements de cette institution universitaire. L'élaboration du guide d'entretien est orientée par l'observation participante du terrain mais aussi par notre expérience scientifique et personnelle.

Il est nécessaire dans la réalisation de l'enquête d'adopter une posture objective en s'efforçant de rester impartial et d'éviter tout préjugé ou parti pri. Être sociolinguiste exige une posture d'ouverture à l'échange avec les différents acteurs sociaux qu'on doit obtenir leur consentement. Cela ne contredit plus l'engagement du chercheur qui consiste à s'investir activement dans la recherche sur les langues dans sa société et à prendre part à des enquêtes de terrain.

CHAPITRE IV : Empirisme et construction du corpus.

Le guide d'entretien est composé de quatre axes traitant les questions sociolinguistiques jugées plus pertinentes de l'Algérie indépendante, liée à la question identitaire. Suite à la soumission de ce guide aux interviewés, les entretiens ont été transcrits orographiquement en retenant uniquement les éléments servant les objectifs de notre recherche. Comme tout travail de recherche, notre travail a rencontré des obstacles vu la sensibilité du rapport langues/identité, mais cela faisait partie de la responsabilité du chercheur du terrain à s'engager scientifiquement et socialement.

Notre préoccupation en menant cette étude est de collecter les réponses de nos participants tout en faisant face aux défis éthiques liés à la réalisation d'une recherche scientifique. Nos participants étaient coopératifs lors des entretiens bien qu'ils n'aient jamais participé dans des entrevues pareilles, c'est-à-dire réalisées dans un cadre institutionnel. La méthode d'enquête choisie ainsi que l'échantillon à qui notre problématique a été soumise à leur réflexion semblent répondre peu ou prou à l'interrogation quant au rapport langue et identité algérienne.

Après avoir présenté le cadre théorique puis méthodologique de notre recherche, il est temps maintenant entamer l'analyse du corpus.

**PARTIE II : De la construction de l'identité dans
le discours**

**CHAPITRE V : l'identité algérienne conjugée à la
temporalité**

CHAPITRE V : L'identité algérienne conjugée à la temporalité.

Introduction

Quoique notre travail se penche essentiellement sur le rôle des langues dans la construction identitaire des personnes interviewées, nous avons jugé nécessaire d'entreprendre l'analyse de leur discours quant aux autres constituants que nos enquêtés mettent en mots. Ce chapitre traite essentiellement les questions liées au premier axe de notre entretien dont la définition de l'identité est le point central. L'ordre dans lequel apparaît les différents traits définitoires de l'algérianité ne suggère aucune prise de position de notre part ; elle traduit seulement notre volonté de les présenter aussi clairement autant que faire se peut.

1.Liens à la terre

L'algérianité semble loin d'avoir un consensus sur sa définition. L'une des conceptions l'avance comme un lien à la terre. Forme de production de soi, ce rapport se manifeste dans la revendication d'une terre comme territoire national, réclamé lieu légitime d'appartenance. Non sans hésitation, l'étudiante au département de français, Amani déclare que :

E/ Qu'est-ce que ça veut dire euh pour toi être Algérienne ?

Amani/ je sais pas d'où commencer/être Algérien ou bien Algérienne c'est vivre sur cette terre euh c'est sentir euh ou faire partie du peuple algérien //

(Amani,202-204)

CHAPITRE V : L'identité algérienne conjuguée à la temporalité.

Dans ces propos d'Amani, arabophone de Bordj Bou Arreridj, qui s'est montrée bienveillante à notre entretien dès notre premier contact et dont l'hésitation est expliquée par son désadaptation à des entretiens de tel genre, une affirmation claire d'une appartenance à un peuple qui occupe un territoire donné. Une telle définition n'est plus exclusive à Amani ou aux Algériens uniquement ; le rapport liant l'homme à la terre est aussi vieux que l'humanité.

Quant à Asma, kabylophone de BBA, elle objective davantage l'Algérianité pour donner avant tout une définition politique :

E/ que veut dire pour toi être Algérienne ? //

Asma/bon euh: à mon sens être Algérien ou bien Algérienne signifie pas seulement avoir euh une nationalité ALGERIENNE mais plutôt euh: être capable de définir soi-même dans ce pays / c'est-à-dire avoir euh une relation solide envers les éléments les composantes de l'identité algérienne/ assumer le fait d'être arabo-musulman/et amazighe voilà //

(Asma,681-686)

Bien qu'elle cite d'autres composantes de l'identité algérienne tout juste après -ce qui montre sa compétence sémantique-, par une telle identification, elle restreint avant tout l'Algérien à un ensemble de papiers administratifs (carte d'identité, passeport, S12, etc.) prouvant sa nationalité. L'Algérianité est ici synonyme de la citoyenneté en tant que statut juridique des habitants dans la cité : est Algérienne alors toute personne reconnue officiellement comme telle.

CHAPITRE V : L'identité algérienne conjuguée à la temporalité.

L'adoption de ce point de vue explique combien les papiers d'identité, symboles juridiques de ce que nous sommes, corrént les différents stades de vie de l'homme à l'ère de la globalisation et du règne de « Numéro d'Identification Nationale ».

Amine, de son côté kabylophone de la même région qu'Asma, octroie à ce territoire une légitimité politique, géographique et généalogique par l'utilisation des termes « pays » et « patrie » qui représente respectivement le lieu où on habite et celui où on est né. Il répond comme suit :

E/que représente pour vous être Algérien ?

Amine/l'Algérie c'est notre patrie c'est notre pays/ donc appartenir à ce pays c'est c'est euh ça fait c'est de l'identité c'est de l'appartenance /alors chaque chaque individu a une patrie//

E/ hum/

Amine/et notre patrie c'est l'Algérie/vous voyez et on en est très fier//

(Amine,496-501)

Amine manifeste son inscription identitaire dans la matrice territoriale, c'est-à-dire un territoire géographique peuplé, et dans une partie, lieu de descendance et d'attachement affectif. L'attachement affectif à la *patria*, terre des aïeux, incarne une fierté exacerbée qu'Amine tire hautement. Invité à plus de détails, il met en avant la diversité culturelle et linguistique comme maillage caractéristique sur le territoire (Amine, 506-511), diversité que nous analysons plus tard dans les chapitres qui suivent.

CHAPITRE V : L'identité algérienne conjuguée à la temporalité.

Comme nous pouvons le constater, le sentiment d'appartenance chez Amine se mêle avec de la fierté, fierté que Lilia, kabylophone, partage (Lilia et Soumia, 1054-1064) malgré la déception vécue comme elle nous a raconté en dehors de l'entretien, faute entre autres de moyens financiers lui permettant de suivre ses études en architecture. Non loin d'Amani, d'Amine et de Lilia, ce même territoire se trouve glorifié dans le discours laudatif d'Osama :

Osama/ aussi l'Algérie a accueilli sur mon territoire des civilisations et des civilisations/ c'est cette euh oui ces éléments qui font la complexité de ce pays/ moi pour moi être Algérien c'est c'est reconnaître son passé euh et assumer son présent/ l'algerianité est aussi lié aux traditions oui//

(Osama,1683-1686)

Arabophone de Boussaâda et étudiant au département des sciences exactes, Osama s'inscrit donc dans une continuité historique transcendant la vision statique du territoire. Même s'il greffe la dimension civilisationnelle de l'Algérie sur l'amazighité, l'arabité et l'islam qu'il cite en premier lieu (Osama,1678-1680), il s'exprime favorable à la complexité constituante de son pays. Mais, il est à préciser que l'Algérie dont Osama fait l'apologie, bien qu'elle existât auparavant, n'avait pas autrefois les frontières qu'elle connaît aujourd'hui parce qu'elle a obtenu ses frontières actuelles après la guerre de libération nationale et une longue période coloniale française (Blais,2014 :10).

CHAPITRE V : L'identité algérienne conjugée à la temporalité.

Si Osama ne nomme pas ces civilisations dans son discours, Zaki assigne le cas du métissage arabo-berbère témoignant d'un brassage socio-culturel qui a produit un être exceptionnel :

E/ que signifie pour toi être Algérien ?/

Zaki/ c'est une question très profonde/

E/profonde oui/ être Algérien veut dire quoi ?/comment se définit l'Algérien ?son identité ?//

Zaki/ l'identité c'est comme une carte d'identification de la personne/ elle englobe les croyances son origine/c'est l'ensemble de valeurs de la société euh c'est ça l'identité/

E/ et l'identité algérienne ?

Zaki/quand je dis je suis musulman ça veut dire je suis musulman/ musulman au sens propre du terme/ tu sais l'Algérien signifie le courage l'arabité la générosité/ un ami m'a dit une fois l'Algérien c'est cette GRINTA/

E/hum/

Zaki/ c'est vrai c'est connu l'Algérien est un mixte de Berbères et d'Arabes/c'est ce caractère qui a donné lieu à la révolution algérienne contre la colonisation française//

(Zaki,1828-1843)

Il s'agit là d'une stratégie d'assumption d'une réalité historique, d'un déjà-là comme source de fierté. En rapportant les propos d'un ami auxquels il s'adhère, Zaki, avec beaucoup d'enthousiasme, applaudit la cohabitation entre Arabes et Berbères qui, par leurs caractères spécifiques a donné place à cet Algérien historiquement rebelle. C'est ce mariage heureux qui occasionne « la grinta » -terme emprunté au domaine sportif de grande circulation lors des matchs de l'équipe nationale algérienne, surnommée entre autres « les guerriers du désert » -, ce désir de combativité et d'agressivité contre tout oppresseur.

CHAPITRE V : L'identité algérienne conjuguée à la temporalité.

Défini par des frontières bien déterminés, le territoire serait souvent habité par des mythes consolidant les croyances témoignant de la présence du peuple propriétaire durant des siècles. C'est pourquoi, des repères historiques, des pratiques patrimoniales, des modes vestimentaires ou culinaires, etc., sont présentés comme témoins ou supports de la mémoire nationale. C'est ce quotidien que chante Abir :

Abir/c'est une fierté d'appartenir à ce pays mais pas seulement/ il y a aussi les traditions le patrimoine et tout ce qui constitue la spécificité de l'Algérie euh le tourisme/ notre quotidien est riche de traditions/ les gens en Algérie aussi **there are much respect in this country /so this is a honor i am proud to be/ i love Algeria /from my childhood my parent also teach me to love the country and to work for it/yeah that's all** [il y a du respect partout dans ce pays/donc c'est un honneur pour moi/je suis fier de l'être/ j'aime l'Algérie/depuis mon enfance mes parents aussi m'ont enseignée euh: à aimer mon pays et à travailler à son service/ oui c'est ça/]pour moi c'est les valeurs les traditions//

(Abir,19-27)

Le lien à la terre, facteur objectif d'appartenance, apporte sa pierre à la structuration des acteurs sociaux qui ne trainent pas à chaque occasion d'afficher leur volonté qu'ils détiennent cette terre, qu'ils l'habitent et qu'elle les habite. La terre, comme elle est évoquée dans leurs discours, dit une fierté et une joie de la vie (Amine,497 ; Bilal,841-844 ; Lilia et Soumia, 1057-1060 ; ...), l'amour de sa culture quotidienne (Abir,19-21 ; Manel,1588-1589). Sauvegarder la terre et défendre le territoire politiquement officiel serait dès lors la fonction centrale que chaque citoyen doit assumer car c'est le territoire qui permet d'assurer la continuité du passé

CHAPITRE V : L'identité algérienne conjuguée à la temporalité.

et de vivre son présent et futur. Aymen et Nour Eddine avancent le sentiment d'amour comme élément non-négligeable pour exprimer leur appartenance à leur pays :

Aymen/l'identité c'est l'amour du pays /c'est une chose sacrée/

E/ Nour Eddine ? //

Nour Eddine/ il faut aimer l'Algérie dans toutes les circonstances/en Europe en France l'Allemagne ils aiment leurs pays/ je suis né euh en Algérie grandi en Algérie//

(Aymen et Nour Eddine, 1961-1965)

Arabophones et respectivement originaires de m'sila et de BBA, Aymen et Nour Eddine ne s'attardent pas à nouer un affectif avec leur pays. Par opposition à Nour Eddine qui affiche une certaine timidité dans ses réponses, Aymen nous mène rapidement sur son terrain préféré, la pensée arabo-musulmane mais aussi de Malek Bennabi.

La présence de *l'altérité du dehors* (Jodelet : 2005), les pays d'Europe, dans les propos de Nour Eddine peuvent être interpréter comme une source de fascination, fascination par l'autre culturellement différent et économiquement développé qui sert de modèle dans le discours quotidien de cet Algérien.

Nour Eddine/ il faut aimer l'Algérie dans toutes les circonstances/en Europe en France l'Allemagne ils aiment leurs pays/ je suis né euh en Algérie grandi en Algérie//

E/oui/

CHAPITRE V : L'identité algérienne conjuguée à la temporalité.

Aymen/ mon pays c'est un pays musulman/nous essayons de montrer la culture arabe la civilisation arabe/chacun doit aimer son pays/nous proposons euh des solutions euh dans les universités euh: par les syndicats// oui l'essentiel chacun doit servir l'Algérie la culture algérienne/ il faut pas oublier les origines/toujours il faut être toujours comme ça/

(Aymen et Nour Eddine, 1963-1972)

Il ressort de ces exemples cités que la construction de l'identité de nos enquêtés s'appuie sur un ensemble mélangeant réalité historique et sentiments nourris de l'imaginaire commun habitant le territoire algérien. Les sentiments d'amour et de fierté sont fort frappants dans la construction de l'identification au territoire comme le montre le discours l'apologisant. Devant le danger, toute la société serait mobilisée pour la libérer puisqu'elle institue la dignité et la liberté. La mémoire de la terre garantit l'adhésion au local, c'est-à-dire au village, à la tribu, à la communauté d'appartenance, comme au global, allant du national au trans-national. En tant qu'espace habité, elle revêt un caractère symbolique sacralisé par la mise en place d'un système de valeurs partagé par et pour les individus grâce à l'intersubjectivité humaine.

2. Le poids de l'histoire

Ces supports symboliques cités ci-dessus sont considérés comme des marqueurs identitaires assurant la continuité entre le passé et le futur et pour sauvegarder tout signe de l'histoire légitimant la territorialisation de ce peuple. Nous apercevons à travers quelques réponses que la révolution algérienne est pour les Algériens la pierre angulaire de leur appartenance

CHAPITRE V : L'identité algérienne conjuguée à la temporalité.

identitaire, à un territoire bien déterminé et reconnu par les autres peuples et États, et dont la proclamation du premier novembre 1954 a éclairé les références de l'Algérie post-coloniale comme l'avance Amel :

E/ mais euh l'Algérie a existé bien avant l'arrivée de la langue arabe et l'islam/ et bien évidemment avant le 1^{er} novembre ?/

Amel/ oui mais l'Algérie actuelle est née après l'indépendance euh: juste après l'indépendance tu vois/et la déclaration du premier novembre a précisé les fondements / ou les traits principaux de ce pays//

(Amel, 381-385)

Le dispositif historique alimente le vécu quotidien comme matérialisation de l'identité et se trouve fêté comme l'évoque Soumia :

Soumia/si nous nous comparons avec l'Égypte les chrétiens là-bas c'est grave/ par rapport chez nous il y a pas de problème/

E/ restons dans notre pays/quelles sont les éléments composant cette identité pour vous?//

Soumia/la première des choses il ya **al-ḥurma**[le respect] / en Algérie **al-ḥurma**[le respect]en Algérie n'existe pas dans un autre pays/ c'est la valeur la plus présente je vois pas autre chose/

E/al-urma ça veut dire ? /

Soumia/ ((rires)) le respect **al-ḥachma** [la pudeur]/

(Lilia et Soumia,1086-1076)

Le respect et la pudeur sont des valeurs qui sont, selon Soumia, spécifiques à l'Algérien. Cela serait une sorte de généralisation de la part de notre enquêtée pour exprimer les relations harmonieuses entre les Algériens attestées durant des

CHAPITRE V : L'identité algérienne conjuguée à la temporalité.

siècles sans pour autant nier que ces valeurs sont des valeurs universelles, présentes dans toutes les cultures.

S'identifier comme Algérien, c'est un acte de révolution, révolution contre le joug colonial qui a semé la division au sein du peuple algérien selon Zaki (1538-1842), Aymen et Nour Eddine (1981-1987). Allusion ici faite à la politique de « diviser pour régner » qui a voulu mettre en place un nouveau système de valeur désapprouvant l'identité de la population de l'Algérie. Delà, toute tentative d'effacement ou de transformation serait considérée comme une atteinte à la légitimité historique. Le rapport à la terre se mêle à des sentiments d'amour, de chagrin, de dureté, etc. Revenons à Lilia et Soumia pour confirmer :

Lilia/ euh moi si j'ai eu le choix de choisir un autre pays/j'aurais jamais choisi l'Algérie

E/oui/

Lilia/ mais sinon je suis fière / je suis fière d'être Algérienne euh on m'a dès le début éduqué euh élever à aimer l'Algérie/ j'aime l'Algérie/ j'aurais aimé être dans un autre pays/j'aurais aimé que l'Algérie serait mieux en tant que pays en tant que président mais cv//

E/ Soumia ? /

Soumia/c'est vrai nous pouvons être meilleur que ça/ mais par rapport les autres pays cv/ il y a beaucoup de races euh Arabes Amazighe M'zabs mais nous sommes frères et sœurs/ nous sommes solidaires et unis/

(Lilia et Soumia,1054-1064)

CHAPITRE V : L'identité algérienne conjugée à la temporalité.

Lilia et Soumia insistent sur une solidarité unique qui permet aux Algériens de surmonter les difficultés malgré la différence, une différence vécue comme une diversité enrichissante. C'est cette force qu'il faut préserver pour faire face aux défis.

Si assez fréquemment, nos enquêtés se définissent comme « Arabe et musulman », cette identification permettant une inscription dans une sphère plus large qui est le monde dit « arabe » ou la nation arabe convoque un événement historique très important pour le peuple algérien. Amel pense ce qui suit :

E/ Pour vous que signifie être Algérienne ? /

Amel/ euh ::: pour moi être Algérien c'est: c'est être Arabe /de confession musulmane // aussi défende la nation arabe et musulmane / et respecter les valeurs et les traditions de notre peuple// aussi il faut suivre les principes du 1^{er} Novembre voilà !//

(Amel,371-375)

Le référent le plus marquant dans les productions de nos enquêtés est la date du 1^{er} novembre qui renvoie au déclenchement de la révolution algérienne. Cette date revêt une importance historique parce qu'elle symbolise la lutte pour la liberté et l'indépendance de l'Algérie. Est jugée d'identité algérienne toute personne ayant reconnu la légitimité de cette date. Le poids de l'histoire semble crédibiliser leur appartenance à cette terre.

Amel ajoute que cet événement historique a tracé les principes de l'Etat algérien moderne. Idéalisé ainsi, le 1^{er} novembre est perçu comme la facette

CHAPITRE V : L'identité algérienne conjugée à la temporalité.

historique de l'Algérianité, le pilier sur lequel se plombe tout autre composante identitaire. Dans son entreprise explicative, elle énonce que :

E/ mais euh l'Algérie a existé bien avant l'arrivée de la langue arabe et l'islam/ et bien évidemment avant le 1^{er} novembre ? //

Amel/ oui mais l'Algérie actuelle est née après l'indépendance euh: juste après l'indépendance tu vois/et la déclaration du premier novembre a précisé les fondements / ou les traits principaux de ce pays//

(Amel,381-385)

Dans cette continuité entre passé, présent et futur, il y a un passage conscient de l'identité subie, hérité des ancêtres, à l'identité choisie et assumée. Il s'agit de se sentir en harmonie avec tout ce qui l'entoure, c'est-à-dire en cohérence identitaire lorsqu'on se voit ou se trouve plongé dans sa société.

L'identité signifie en outre l'appartenance à une nation qui a persisté à tous les colonisateurs. Face à ces défis, des relations, voire des alliances stratégiques, se nouent avec les autres pays du voisinage. Le cas de notre pays est significatif; il n'a pas été constitué en une seule fois et définitivement. Au cours de l'histoire, il s'est construit et se construit encore dans un processus inachevable. Toujours en interaction, son peuple ne s'est pas repli dans les valeurs et traditions figées mais il s'est adapté aux exigences de chaque époque pour répondre à une réalité socio-historique. Cette attitude est développée dans les propos de Bilal :

CHAPITRE V : L'identité algérienne conjuguée à la temporalité.

Bilal/ c'est-à-dire accepter l'autre ses origines ses cultures ses principes euh toujours dans le cadre de respect/ l'Algérien de demain doit être ouvert aux autres cultures puisque malgré les initiatives en Algérie ça reste insuffisant /bien sûr on garde nos principes on importe que tout ce qui est positifs//

(Bilal, 1045-1049)

L'identité de l'Algérie se définit à partir de ces mutations provoquées par la colonisation ou autre facteur participant à la consolidation du sentiment d'unité communautaire. Même si cette rencontre avec l'autre est violente comme l'atteste souvent l'histoire dès l'antiquité, elle produit en permanence une construction-reconstruction identitaire œuvrant à trouver un développement civilisationnel et à comprendre ce qui se passe dans le monde.

En somme, en s'inscrivant dans un champ appréciatif de l'identité assumée par le lien au territoire, les informateurs sollicitent des références qu'on peut considérer comme objectives à l'exemple de la guerre de libération de 1954 et des sacrifices consentis, mais également un ensemble de sentiments comme celui d'amour ou de fierté. Quoi qu'il soit posé comme une assumption de ses *mêmes*, leur identité est convoquée de façon contrastive, dans la conflictualité, par le rappel des colonisations et des civilisations qui ont traversé l'Algérie.

CHAPITRE V : L'identité algérienne conjuguée à la temporalité.

3.Des Traditions et des traditions

En addition à l'identité approchée comme lien au territoire, elle est définie comme un ensemble de traditions et de coutumes. Celles-ci attestent de l'histoire millénaire de l'Algérie. Osama retentit :

Osama/ aussi l'Algérie a accueilli sur mon territoire des civilisations et des civilisations/ c'est cette euh oui ces éléments qui font la complexité de ce pays/ moi pour moi être Algérien c'est c'est reconnaître son passé euh et assumer son présent/ l'algerianité est aussi lié aux traditions oui//

(Osama,1683-1686)

Les traditions, en tant que pratiques transmises de génération en génération, sont prises comme un référent identitaire dont le recours implique inéluctablement une consolidation de l'appartenance faisant des structures traditionnelles de la société un fond unificateur. Substrat profond de la société, souvent constant, traditions et coutumes, loin d'avoir une source historique unique, finissent par créer une conscience assumant le passé au nom du présent et du futur. Les traditions peuvent être liées à des pratiques religieuses, événements historiques, etc. Elles renforcent les liens sociétaux et contribuent à préserver l'héritage ancestral.

Les traditions n'identifient pas seulement ce qui fait partie de la culture profane ; elles disent également toute pratique religieuse insufflée par le quotidien de l'Algérien. On ne doit pas être heurté par le fait que des traditions religieuses, essentiellement musulmanes, recouvraient une réalité

CHAPITRE V : L'identité algérienne conjuguée à la temporalité.

mutante non obligatoirement religieuse ou qu'un ethnonyme comme celui d'« Arabe » ferait appel à l'appartenance ethnique qui englobe non seulement la langue mais aussi un ensemble de traditions, de valeurs et d'imaginaire vécus comme ferments identitaires de ces individus identifiés comme tels. Tous ces symboles constituent des arguments de poids témoignant de la continuité historique de l'arabité.

Nous trouvons cette conception de l'Algérie également avec une intonation forte dans les propos de Zaki et Aymen qui croient en ce pouvoir de la religion musulmane qui a fait fondre toutes les autres composantes dans une conscience collective cimentée autour de l'islam et l'arabe. Aymen renforce en disant :

Aymen/ mon pays c'est un pays musulman/nous essayons de montrer la culture arabe la civilisation arabe/chacun doit aimer son pays/nous proposons euh des solutions euh dans les universités euh: par les syndicats// oui l'essentiel chacun doit servir l'Algérie la culture algérienne/ il faut pas oublier les origines/toujours il faut être toujours comme ça/

(Aymen et Nour Eddine,1967-1972)

Nos enquêtes lient l'identité algérienne à la dimension arabo-musulmane. Dans cette perspective, l'identité est évacuée de tout substrat antéislamique en Algérie. Ils jonglent entre « arabité » et « islam » malgré l'écart entre les deux termes appartenant à deux univers différents : l'arabité est un concept profane et laïc et l'Islam fait partie de l'univers du sacré. Ces deux concepts invitent une constellation de valeurs comme l'honneur (abir,08-25), le courage (Zaki,1836-

CHAPITRE V : L'identité algérienne conjuguée à la temporalité.

1838), etc. Ces piliers fondateurs sont affirmés même dans les différentes constitutions de l'Algérie indépendante. Ils reprennent les composantes de l'identité dans une hiérarchie bien consciente. Ils considèrent l'islam et l'arabe comme les piliers fondateurs de l'identité. L'identité se trouve rattacher donc à des facteurs historiques liés fondamentalement au sacré.

Zaki insiste inlassablement que l'identité d'aujourd'hui doit garder ce lien avec « les origines » qui évoquent deux textes fondateurs de la religion musulmane : le Coran et la Sunnah. Il ressort de ces réponses que l'argument de la religion, attachée obligatoirement à la langue arabe, se présente comme un argument d'autorité pour se définir. Le recours au « sacré » vise à obtenir l'adhésion des autres à sa thèse, sachant que le discours religieux/sur le religieux est d'un pouvoir social incontestable en Algérie et dans les pays à majorité musulmane généralement et souvent invoqué pour son pouvoir de *légitimation et de captation* si nous prenons les termes de Charaudeau (2011). C'est pourquoi, se trouvent devant la religion toutes autres dimensions vassalisées et déplacées à la marge.

Être « Algérien » pour ces locuteurs est essentiellement être distinct par « l'arabité ». Cette vision uni-identitaire d'empreinte religieuse s'explique historiquement par la charge que la religion musulmane a insufflée aux sociétés arabes et arabisés tout au long de l'histoire. L'aspect islamique ne semble pas cacher et prend le dessus sur l'aspect « arabe » de l'identité. Ce n'est peut-être que parce que les pays arabes vivent une grande décadence civilisationnelle. Donc, ce repli identitaire est vécu comme une forme de défense identitaire. Le sentiment de retour espéré à « l'âge d'or »

CHAPITRE V : L'identité algérienne conjuguée à la temporalité.

ranime la splendeur d'une grande civilisation perdue par laquelle ses défenseurs essayent de nous séduire :

Mais persuader l'autre n'est pas toujours suffisant. Il faut parfois le séduire, le captiver. Ce terme de "captation" ne doit donc pas être entendu dans le sens restreint que lui donne le dictionnaire : « chercher à obtenir quelque chose ou gagner quelqu'un par artifice ou insinuation ». Il doit être entendu dans un sens large et non péjoratif. Il s'agit de l'attitude qui consiste à toucher l'affect de son interlocuteur (son auditoire), à provoquer chez lui un certain état émotionnel qui soit favorable à la visée d'influence du sujet parlant, bref à le séduire, à le rendre captif.¹

Ishak, arabophone de parents enseignants de langue arabe, s'attache profondément à ce lien inculqué par ses parents dès son enfance. Il déclare que:

E/ Ishak qu'est-ce qu'un Algérien pour toi ?

Ishak/ l'Algérien est Arabe et musulman ? /

E/ Arabe et musulman/ il n'y a pas d'autres traits pour définir l'Algérianité ?//

Ishak/ euh je sais pas/ moi je me vois comme Arabe et musulman/

E/Arabe et musulman seulement((rires)) ! /

Ishak/ ((rires)) peut-être au futur je découvre que j'ai d'autres origines/je sais pas/

(Ishak,2176-2174)

¹Patrick Charaudeau, 1995-b, « Ce que communiquer veut dire », in *Revue des Sciences humaines*, n°51, Juin, 1995, sur le site de *Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications*. URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/Ce-que-communiquer-veut-dire.html>. Consulté le 10 octobre 2021.

CHAPITRE V : L'identité algérienne conjuguée à la temporalité.

L'autre se trouve discursivement battu par la force de l'argument de la majorité. La majorité arabophone et la majorité musulmane façonnent à leur manière l'identité algérienne. A propos de cette position, Nabila déclare:

E/ mais je pense que euh que dans la nation dite arabo-musulmane il y a aussi d'autres communautés d'autres langues ?/
Nabila/ la majorité est arabe/la plupart parle arabe la langue arabe/
l'islam est la religion la plus dominante la plus euh présente//

(Nabila,1417-1420)

Cette position identitaire se trouve associer à un passé mythique encore vivant dans les cœurs de ces acteurs qui s'identifient d'abord comme musulmans puis Algériens. Ce refuge identificatoire au sacré s'affirme comme une structure fondamentale de l'arabité malgré l'existence d'arabes d'autres confessions comme au Liban et en Egypte.

4.L'identité liée aux défis du demain

Dans un monde globalisé, les pays font face à des défis divers touchant tous les domaines de la vie et qui varient en fonction de leur développement et de leurs circonstances. Que dit-on de la question identitaire et linguistique en Algérie ? Farida rétorque :

Farida/ al-howiya al-ğazā' iriya ta' nī kul wāḥad yuskn fī al-ğazā' ir/
ya' nī fī ifrīqyā euh fī šamāl ifrīqyā/al-ğazā' ir balad ' arabī muslim
amāzīgī/

CHAPITRE V : L'identité algérienne conjugée à la temporalité.

[L'identité algérienne renvoie à toute personne habitant l'Algérie/ça veut dire en Afrique euh au nord de l'Afrique/ l'Algérie est un pays arabe musulman et amazighe]

E/hum/

Farida/oui/

E/ binasba līk kāyan ṭalāt 'anāšir tukawin al-huwiya al-ğazā' iriya?/
[pour toi/ il y a donc trois composantes de l'identité algérienne ?]

Farida/ īh/mais māš ma'nāh anā nmad bazāf ihtimām lhād al-'umūr/banasba liya al-ğazā' irī al-ḥaqīqī huwa lī euh yḥab blādū wyahdamhā w kolš/

[oui/ mais ça ne veut pas dire que j'accorde beaucoup d'importance à ces affaires/ pour moi le vrai Algérien c'est celui qui euh aime son pays et travaille pour son compte et tout/]

E/hum/

Farida/ hādū ma'rūfīn min gā' al-nās/ lukān kāš wāḥad ysaqsīk wāš huwa al-ğzā' irī tğāwbū hakā//

[tout le monde reconnaît ces composantes/ à chaque occasion que la question t'ai posé sur l'Algérien tu répondrais ainsi/]

E/ d'accord/ haḍā rāyak imālā? /

[d'accord/ c'est ton opinion donc?]

Farida/ anā madītlak rāyi oui hādū al-'uruba wa al'amāzīgiya māšī muhimīn bazāf//

[moi je t'ai donné mon opinion oui l'arabité l'amazighité ne revêtent pas de beaucoup d'importance//]

(Farida,2459-2485)

Telle est la position de Farida : la question linguistique n'est guère très importante. Que parler arabe, berbère, français ou autre langue ne mène nulle part si l'Algérien ne sera pas conscient de la nécessité de construire et de servir son pays. Selon l'étudiante arabophone au département des sciences exactes, à quoi sert de parler telle ou telle langue si on revendique la dimension linguistique comme emblème principal de l'appartenance nationale et, de l'autre côté, on n'œuvre pas pour le pays, sa stabilité et son développement.

CHAPITRE V : L'identité algérienne conjugée à la temporalité.

L'identité n'incarne pas seulement la langue que les acteurs sociaux parlent ou qu'ils empruntent ; elle s'établit aussi par les valeurs et les principes communs d'un pays (Abir,26-27 ; Amel,373-375 ; Zaki, 1831-1833). S'il est vrai que la langue est un moyen important de communication et joue un rôle central dans la transmission des connaissances, il ne fallait pas la sacraliser, selon l'étudiante arabophone au département de la langue arabe Warda, de manière à la faire intervenir dans tout sujet lié à l'identité et à la construction du pays. Nous ne voudrions pas ignorer la fonction de la langue en tant que représentation, c'est –à-dire un moyen de transposer notre expérience du monde, il convient toutefois de garder à l'esprit qu'elle n'est pas la connaissance elle-même mais elle est le moyen par lequel elle s'élabore.

En adoptant ce point de vue, Warda surajoute que :

Warda/la vérité j'aime pas la complication des choses/ ces choses de langues et de politique/ on a une langue et une seule religion euh c'est l'islam/ même les kabyles sont musulmans/

E/oui mais ils parlent une langue officielle reconnue par l'Etat/

Warda/je sais/c'est une chose euh c'est une politique euh c'est l'Etat qui a choisi ça/ ce n'est pas les Algériens//

E/je comprends que tu es contre ce choix ? /

Warda/ contre euh māšī[ce n'est pas]question de oui ou de non/ je pense eu il faut pas faire comme ça/ c'est-à-dire mélanger la politique avec euh ::/

E/ avec quoi ? /

Warda/ avec les langues / moi je pense euh je pense qu'il faut laisser chaque domaine à ses spécialistes// la politique pour les politiciens et les langues pour les spécialistes de langue/

(Warda,2589-2602)

CHAPITRE V : L'identité algérienne conjugée à la temporalité.

Cela donne à lire qu'un « bon citoyen » est invité à s'éloigner de ces débats et controverses sur les langues. Peu importe la langue qu'il parle, le citoyen serait évalué sur son rôle participatif, par ce qu'il donne pour développer son pays au lieu d'essayer vainement de susciter des débats qui provoquent tant de désaccord. C'est une manière pour dire que l'Algérien ne doit pas s'évertuer à une culture empruntée de l'Orient ou de l'Occident. Il détient sa culture millénaire qu'il doit travailler de manière à la rendre féconde d'ouverture et de génie. Il doit s'assumer en tant qu'entité culturelle à la fois indépendante et multilingue: un pays indépendant qui exerce pleinement son autogouvernance et sa souveraineté ; multilingue où toutes ses langues sont respectées et valorisées.

Conclusion

Pour nos enquêtés, l'algèrianité se conjuguent avec plusieurs paramètres géographiques, ethniques, culturels, etc. Ces positionnements identitaires donnent à lire des affirmations identitaires hétérogènes. Mais le sentiment de l'existence d'une seule communauté algérienne soudée dont les références sont partagées est très saillant dans leur discours.

Face à la question principale sur la définition de l'identité algérienne, les réponses de nos enquêtés prennent deux postures distinctes. La première se manifeste dans une affirmation identitaire bien déterminée ; la seconde fait intervenir une conception confuse de l'identité ou bien une non-compréhension de la question et demande explication ; donc, il ne semble pas y avoir un consensus sur la définition de l'identité algérienne.

CHAPITRE V : L'identité algérienne conjuguée à la temporalité.

Nous observons des réponses diverses. Nos enquêtés ne donnent pas la même acception de l'identité et chacun la lie à une dimension différente. Elle apparaît associée à la terre des ancêtres, au patrimoine, à la religion, à l'histoire, etc. L'affinité entre ces paramètres est si profonde, ce qui rend difficile de trouver des zones étanches entre eux.

L'identité algérienne questionnée dans le discours de l'échantillon sélectionné se dévoile attacher à un espace habité par tant de mythes, ce qui nuance toute identification exclusiviste. Elle n'épouse plus le discours officiel appelant à faire abstraction de pluralité et faisant de la question identitaire un fond de commerce. Elle est de plus une définition émanant du vécu quotidien tel qu'il est ressenti et mythifié. Il est vrai qu'on constate peu à peu un certain glissement vers un seul moment historique qu'est 1^{er} novembre 1954, mais il est un fait auquel on n'échappe pas, c'est la reconnaissance d'une histoire plurielle qui se nourrit du patrimoine, des valeurs partagées. Par ce discours, l'identification à une identité plurielle par l'assise historique est une adhésion heureuse à un processus très long d'un brassage civilisationnel.

Dans *Vivre la mondialisation* invite les acteurs sociaux contemporains à corréliser plusieurs aspects pour qu'ils puissent s'affirmer en tant que citoyens du monde. Prendre ce choix ne devrait pas leur plonger dans la désolation conduisant à la destruction du soi et de la pluralité, où ils s'effacent peu à peu. Un acteur cosmopolitain est quelqu'un qui reconnaît son appartenance identitaire à un pays et assume d'avantage son inscription dans l'universel comme processus ouvert aux autres, sans sombrer dans

CHAPITRE V : L'identité algérienne conjugée à la temporalité.

l'exclusion. Une telle appartenance est vécue comme une forme d'élargissement ou de déplacement identitaire.

Dans ce qui précède, nous avons présenté l'identité algérienne telle qu'elle est construite en rapport avec la temporalité. Dans le chapitre suivant, nous allons parler de la construction d'identité conjugée aux langues officielles : l'arabe standard et le berbère. Nous examinerons en parallèle le poids des autres langues maternelles arabes et berbères dans la construction identitaire de nos locuteurs.

**Chapitre VI : Langue arabe et langue berbère : enjeux
identitaires.**

CHAPITRES VII : Langue arabe et langue berbère : enjeux identitaires.

Introduction

Afin de voir comment nos enquêtés conçoivent le lien entre langues et identité, nous analysons, dans ce sixième chapitre, leur propos portant sur deux politiques linguistiques décisives dans l'histoire de l'Algérie : la politique de l'arabisation et celle de la promotion de la langue berbère qui a conduit à l'officialisation de cette dernière. Nous pensons que l'explicitation de ce lien peut nous aider à mesurer la question de l'arabité/amazighité dans la construction de l'identité. Ainsi, nous nous servons de plusieurs concepts opératoires comme celui de politique linguistique, de représentations sociolinguistiques, etc., pour interpréter les différents rapports.

1. Le versant arabo-musulman et L'amazighité

L'analyse de nos entretiens a montré que plusieurs de nos sujets s'accordent pour définir l'algérianité par le recours à la langue arabe. Mais face à la pluralité du continuum linguistique arabophone, leurs réponses s'affirment catégoriques : la langue arabe classique, celle du Coran, est prise comme référence unique. Ce positionnement s'accompagne d'une constellation de termes comme « religion », « histoire », « civilisation musulmane », etc.

Selon nos enquêtés, notamment pour Abir, Amel, Lilia, Nabila, Zaki, Aymen, Nour Eddine et Ishaq , Cet acte politique d'arabisation est un tournant décisif dans l'histoire de l'Algérie indépendante. En effet, ce qui a été attendu par un tel acte, c'est la production d'une rupture avec le passé

CHAPITRES VII : Langue arabe et langue berbère : enjeux identitaires.

colonial, malgré la dérogation d'utiliser provisoirement le français parallèlement à la langue arabe. Cet événement est perçu comme un devoir, comme une mission à accomplir. Pour expliquer les raisons de cette alternative, Osama développe une argumentation à caractère pédagogique :

Osama/ déjà cette politique pour nous comprendre son pourquoi /il faut euh parler de la politique de francisation/ la France coloniale a fait euh a travaillé à raser tout ce qui arabe euh tout ce qui est enseignement arabe et musulman comme les écoles coraniques/ elle a voulu franciser l'Algérie franciser l'administration/

E/hum//

Osama/voilà justement la politique d'arabisation c'était pour euh comme si une volonté un travail pour effacer les traces de la colonisation euh effacer la langue également/

E/ effacer ? / c'est très lourd ? //

Osama/ comment dirais-je ? /c'est pour dire c'est pour marquer une appartenance euh: identitaire à la civilisation arabo-musulmane//

E/tu la juges comment ? /

Osama/comme projet de société euh ce projet est un projet euh de récupération/ récupérer quoi ? /bien évidemment l'Algérie démolie assimilée/comme j'ai dit auparavant c'est euh pour récupérer l'appartenance au monde arabo-musulman//

(Osama,1711-1621)

La tension est d'une visibilité incontestable dans les propos de Osama. Celle-ci donne à lire un glissement identitaire qui déplace les locuteurs de l'identification restreinte à l'identification étendue, étendue au monde musulman. La référence à l'arabité et à l'islam relie aux valeurs que portent ces deux composantes et répond à la préoccupation d'une nation arabo-musulmane qu'il défend et réhabilite l'image sans cesse(Osama,1688-1693).

CHAPITRES VII : Langue arabe et langue berbère : enjeux identitaires.

Le recours au politique participe à la légitimation de cette action en la plaçant dans le contexte de l'officialité pour l'opposer à ce qui est jugé illégitime et politiquement informel, *i.e.* à toute autre action qui ne bénéficie pas de l'approbation du système politique en place. Pareille action serait ainsi rejetée car extrinsèque au champ des décisions politiques, soumise aux contraintes des circonstances.

Outre l'arabisation comme politique de récupération, Osama fonde son entreprise d'argumentation sur la déconstruction de la politique de francisation qu'il associe à un projet colonial d'arasement des particularités arabo-musulmanes de l'Algérie. Cette mise en opposition arabisation *vs* francisation permet à Osama (1710-1714) de renforcer la pertinence de sa prise de position en faveur de l'arabisation, pilier fondamental du projet de société de l'Algérie à l'aube de l'indépendance. Osama réactive donc sa stratégie de légitimation (Charaudeau, 1995-b) en tant qu'arabophone adhérant à la thèse de l'arabisation.

L'idéologisation de la question linguistique, par la mobilisation des textes de lois, produit l'extension de la langue concernée et de son champ. Dans le processus de sa légitimation, il arrive que des institutions et des intellectuels - ou tout simplement des défenseurs - utilisent des thèses jugées bien-fondées pour valoriser cette langue. Le passage à ce statut changerait les représentations à l'égard de cette langue et provoquerait des positions controversées puisque le discours idéologique en faveur de la langue cesse d'être lucide et se charge de subjectivité. Sachant que la finalité ici est de reconstituer la pensée de la société concernée.

CHAPITRES VII : Langue arabe et langue berbère : enjeux identitaires.

Pour Nabila, le problème est dans l'application de l'arabisation et non pas dans l'arabe en tant que langue. Écoutons le passage suivant :

E/puisque tu as parlé de la langue arabe/cette langue /il s'agit bien de l'arabe classique dite **fousha**/ elle a été adoptée par l'Etat algérien euh comme la langue officielle et nationale

Nabila/pour cette question/ parlez-vous de la politique de Boumediene des années 60 ? /

E/ pas seulement ! /

Nabila/ je voulais dire la politique de l'après-indépendance//

E/d'accord//

Nabila/parce que ce qui se passe maintenant c'est tout sauf de l'arabisation ! ((rires))//

E/pourquoi ? /explique ! //

Nabila/ Alors si on devait parler de l'arabisation qu'a subie l'Algérie vers les années 1960 je pense qu'elle était nécessaire mais elle n'a pas été bien entamée/

(Nabila, 1421-1434)

Cela fait allusion au moins à deux volets de son application. Le premier se manifeste dans la manière par laquelle elle a été appliquée. La population algérienne s'est en effet trouvée devant un choix linguistique plus ou moins différent de leur pratique quotidienne aussi bien dans les régions arabophones que kabylophones. Mentionnons qu'à cette époque le français était loin de perdre sa place dans sa société. Le second réfère au mode de fonctionnement de l'arabisation dans l'école. Pour assurer la scolarisation des petits Algériens durant les premières années de l'indépendance, l'Algérie a fait appel à des enseignants coopérants des pays arabes tels que l'Égypte, la Syrie, l'Irak, qui n'ont pas eu toujours le profil demandé. À cela s'ajoute l'absence de curriculum, de programmes et de manuels purement

CHAPITRES VII : Langue arabe et langue berbère : enjeux identitaires.

algériens, source de mécontentement par les intellectuels algériens à l'époque.

Amine reproche à l'arabisation (Amine, 516-524) sa vision fusionnelle de l'identité algérienne. Par la valorisation d'une idéologie prônant le retour aux sources et la redécouverte de l'authenticité, elle impose en contrepartie sa domination sur la culture populaire de l'Algérie et sur ses langues pratiquées *in vivo* à l'image de l'arabe dialectal et du berbère. De plus, adopter une position défensive contre la langue française contredit l'esprit d'ouverture sur les autres peuples et civilisations et nie tout apport culturel ou scientifique véhiculé par cette langue. En effet, à la veille de l'indépendance, un nombre important d'Algériens maîtrise et chaperonne cette langue comme signe de fécondité entre deux cultures différentes.

Les locuteurs interrogés qui s'opposent à l'arabisation (Amine, 532-537 ; Asma, 710-718 ; ...) l'accuse de hiérarchisation. Par hiérarchisation, on désigne l'attribution de caractéristiques politico-sociales à des langues et de surcroît aux locuteurs qui les parlent. Cela étant, une volonté est affichée pour donner à une langue un statut éminent, tandis que d'autres comme les variétés arabes ou berbères jouissent d'un statut inférieur, car qualifiées de moins riches ou de moins utiles dans la vie quotidienne. Comme nous venons de le signaler, ce désir de hiérarchiser les langues entraîne même la catégorisation des locuteurs de ces langues. Ils seront ainsi jugés sur la base des langues qu'ils parlent.

CHAPITRES VII : Langue arabe et langue berbère : enjeux identitaires.

Pour Bilal, toujours dans cette optique de valorisation, la politique d'arabisation a un apport clair et sans équivoque. Elle a été perçue comme un moyen pour dévoiler un fond culturel. Face à la rupture identitaire provoquée par la colonisation, l'arabisation a tenté de refaire l'histoire par le biais de l'officialisation qui donne une assise juridique à l'action. Avec sa lunette d'historien, il précise :

E/ l'arabisation en tant que choix linguistique c'est-à-dire choisir la langue arabe comme langue d'enseignement de l'administration après l'indépendance//

Bilal/ premièrement je vois que l'Algérie a suivi euh le communisme

E/ oui le communisme/

Bilal/ on peut citer euh les plus célèbres personnalités euh Houari Boumediene euh je vois ana la langue arabe **nšūfūhā** [je la voix] comme une réaction /

E/ c'est-à-dire? /

Bilal/ à l'époque le peuple algérien était fatigué ou bien était c'est-à-dire euh blessé ou bien de la colonisation française euh: donc le président qui va venir après ou bien dans cette époque oui la première chose pour euh rassembler ou bien pour être aimé par le peuple oui il va faire cette décision ?/

(Bilal, 871-884)

Ainsi, par la politique d'arabisation, le pays a été mis dans une sorte d'ébullition visant le renforcement de la particularité nationale, un renforcement qui permet de résister à la culture du dominant à l'époque. En effet, garder la situation linguistique telle qu'elle revenait à consolider l'hégémonie de la langue française et de l'industrie coloniale. La récupération de l'arabe et de sa culture vise à apprivoiser cette tension où le français est en position forte. Le meilleur exemple qu'on peut citer, c'est

CHAPITRES VII : Langue arabe et langue berbère : enjeux identitaires.

l'École badissienne¹ qui avait fait, selon les propos d'Aymen (Aymen, 2012-2015), un travail non-négligeable en termes de prise de conscience de l'identité algérienne, de connaissance de la langue arabe, de renforcement de l'attachement à la religion musulmane en la délestant de toute pratique superstitieuse.

La version de l'indépendance et de l'identité prônée par nos enquêtés (Ishaq, 2202-2212 ; Abir, 34-40 ; Amel, 386-398) montre que l'histoire de l'Algérie a commencé la veille des conquêtes musulmanes. Cette perception pourrait engendrer du fanatisme linguistique aujourd'hui au sein de la société algérienne, notamment parmi les jeunes générations. Ainsi, Ishak se dit fervent défenseur de cette appartenance identitaire :

Ishak/ je n'accepte pas autre chose/après chacun choisit ce qu'il veut//

E/ et comment tu trouves cette politique d'arabisation d'après l'indépendance ? //

Ishak/ euh:: d'un côté notre pays est musulman euh c'est pourquoi l'Algérie a choisi l'arabe/

E/hum/ et pourquoi pas le berbère à l'époque ? /

Ishak/ euh:::/

E/ oui à ton avis ? //

Ishak/ la langue arabe est liée à la religion musulmane/la religion musulmane euh le Coran est en arabe/

E/ et donc ? /

¹Du nom d'Abdelhamid Ben Badis(1889-1940), réformiste musulman algérien et fondateur de l'Association des oulémas algériens en 1931 à Constantine. L'Association a regroupé des savants algériens , en religion, ayant fixé pour objectif de ressusciter la culture arabe et musulmane durant , et même après, la colonisation française.

CHAPITRES VII : Langue arabe et langue berbère : enjeux identitaires.

Ishak/ il faut voir la majorité/ et la majorité était euh on dit pas arabisé mais elle comprend l'arabe/même les Berbères les Kabyles comprennent l'arabe//

E/ il y a aussi des Berbères qui ne maîtrisent pas l'arabe//

Ishak/ oui mais à l'époque il est euh ça veut dire c'était une bonne décision la meilleure décision/

(Ishaq,2188-1204)

Ishaq adopte ainsi une stratégie de négation selon laquelle les autres langues manquent de scientificité pour qu'elles puissent se développer. Vues comme telles, elles sont considérées comme des variétés « inférieures » car la réalisation du projet de la grande Nation, de la « Umma », nécessite le dépassement de la multitude des variétés, facteur favorisant la division de chaque pays arabe, du grand monde arabe. On lit dans les propos de Ishaq un plaidoyer pour le retour à l'âge d'or de la civilisation arabo-musulmane dénie de mettre en égal une variété jugée comme « divine », dont on doit admirer l'inimitabilité, avec d'autres variétés profanes.

Dans ce discours dithyrambique, Ishaq couple langues et religion et porte la tension entre la politique linguistique homogérisante et le dynamisme des autres variétés à son paroxysme. Les traits linguistiques et religieux se superposent pour dire une identité en situation défensive contre une identité locale jugée basse et contre la menace d'une culture étrangère représentée fondamentalement par la francophonie. Notre informateur dit ainsi le lien identité/langues avec des mots et maux.

Dans la conception d'Ishak, le référent arabo-musulman semble ici exclure les autres référents en configurant une sorte de cohésion nationale,

CHAPITRES VII : Langue arabe et langue berbère : enjeux identitaires.

fondée sur une appartenance monochrome et exclusive. Le sentiment d'exclusion se base sur la hiérarchisation dévalorisante des variétés ou la méfiance vis-à-vis des autres langues étrangères comme le français et l'anglais. Cette représentation glottophobe du plurilinguisme, pour les adeptes de cette orientation, est par conséquent explicative de la conception de division qu'elle véhicule.

L'argument de la pureté de la langue arabe et de son inimitabilité est la ligne directrice à l'origine de la dévalorisation de tout élément linguistique ou extralinguistique jugé étranger à l'univers de cette langue et des valeurs qu'elle véhicule. Cependant, Baccouche voit que :

La langue du Coran, sacrée et considérée comme « inimitable », a servi de norme immuable pour les traités de grammaire. Il y a lieu de remarquer que la lecture coranique a intégré certaines variantes dialectales, notamment phonétiques, comme faisant partie du bon usage (fasa:ħa). Ces variantes sont limitées à sept parlers acceptables dans la norme standardisée. C'est à partir du VIII^{ème} S.J. que les premiers traités et dictionnaires ont commencé à voir le jour. Cette codification qui a fixé la langue dans sa forme classique, a facilité la diffusion de l'arabe par l'enseignement partout où la nouvelle religion a pu pénétrer. En supplantant les autres langues, l'arabe a subi leur influence et les a également profondément influencées (araméen, persan, turc, copte, berbère, etc.).

(Baccouche, 2009 :19)

Faisant fi de toute variété de l'arabe, le discours puriste exclut le dynamisme socio-langagier du vécu de l'Algérien. L'idéologie de la pureté est très forte dans la conscience d'une partie d'Algériens arabisants qui intériorisent certaines croyances sans en questionner les fondements.

CHAPITRES VII : Langue arabe et langue berbère : enjeux identitaires.

Le religieux se trouve assimilé au culturel selon une logique altérophobe (dénégative de l'altérité, de la pluralité), d'où l'impossibilité d'intégrer des éléments altéritaires allogènes aussi positifs soient-ils. La sensibilité religieuse met l'individu donc en cohérence seulement avec ses siens, ceux qui professent ses croyances. Le fait religieux est palpable et se renforce naturellement quand la perception est projetée aussi sur lui par les autres. Dans cette optique, la tentation victimaire prend corps et substance pour blâmer l'autre, ennemi de tout ce qui est civilisation musulmane, notamment en temps d'émotivité collective car il assure l'attachement à la « Nation arabe », idée vécue comme une affirmation d'existence face à un colonisateur décrétant le français comme unique langue officielle, déclassant ainsi les langues locales en Algérie durant l'époque coloniale.

sentiment identitaire exacerbé pourrait emporter les acteurs sociaux dans une logique irréversible qui gravite autour de certains idéaux pour servir l'homogénéité. C'est pourquoi, Le doute s'intensifie face à tout assaut provenant de l'intérieur ou de l'extérieur qui secoue les anciens repères. Le processus de définition de soi s'effectue ainsi sur fond de malaise et se concrétise par des oppositions à l'autre, ou des replis sur soi. Dans les deux cas de figure, la différence se trouve niée, car vécue comme intrusive et menaçante.

Le processus d'attraction par la force de l'argument religieux s'adosse à une stratégie de séduction qui présente l'identité arabophone comme le reflet d'un passé glorieux. Toutefois, la conjoncture actuelle du monde

CHAPITRES VII : Langue arabe et langue berbère : enjeux identitaires.

arabo-musulman peut enfouir le locuteur dans le mysticisme des *idées imprimées* si nous empruntons le concept à Bennabi (Bennabi, 1990) :

La société musulmane a reçu son message imprimé il y a quatorze siècles sous forme de révélation. Il s'était imprimé dans la subjectivité de cette génération contemporaine de Ghar Hira qui fait entendre la symphonie héroïque d "une religion d'hommes, selon le mot de Nietzsche[sic : Nietzsche] à propos de l'Islam. Les idées imprimées sur ce disque ont soulevé des tempêtes dans l'histoire de l'humanité depuis 14 siècles. Et d'abord elles avaient transformé de fond en comble un milieu primitif, mettant en énergie vitale entre les limites d'une civilisation et la soumettant à ses règles, à ses normes, à sa discipline rigoureuse.

(Bennabi, 1990 : 52)

Après avoir exposé la position de ceux se fondant dans tout ce qui symbolise l'arabo-musulmanité, nous considérons ici la position plus au moins adverse de la première.

En guise d'exemple de pluralité linguistique, reversant l'équation réifiante arabe=religion musulmane, Zaki évoque des prédicateurs musulmans plurilingues :

Zaki/ quand on reçoit une idée/une idée dans la tête/ ce n'est pas important la langue de cette idée ou de cette culture/ l'essentiel c'est l'idée la culture la pensée/ ce n'est pas la langue//je connais des **mašāyih** [des religieux] qui présentent euh ils enseignent en arabe puis le même cours en kabyle/ la marginalisation c'est pas bon//

(Zaki, 1954-1958)

CHAPITRES VII : Langue arabe et langue berbère : enjeux identitaires.

Zaki suggère que l'essentiel réside dans la culture et les idées qu'une langue véhicule en donnant l'exemple de prédicateurs musulmans plurilingue, ce qui peut être lu comme une forme d'ouverture. Toutefois, il insiste sur les valeurs et le rôle historique de l'arabe (Zaki,1945-1951) tout en précisant que ce sont les arabophones qui ont délaissé leur langue et sa vocation historique d'ouverture et de tolérance.

Ce constat débouche sur des opinions qui ressortent du discours de Amine :

Amine/nous avons entre guillemets exportés et imposés un système linguistique qui n'est pas vraiment le système maternel de l'individu algérien/c'est bien l'arabe classique/ même les documents ont été écrits euh: et l'administration a adopté le français/il y a pas une transition/

E/ quelle transition ? //

Amine/ une transition j'allais dire douce d'aller du français à l'arabe classique/c'est une rupture il n'y avait pas une transition douce qui va en faveur de cette opération de l'arabisation//

E/ oui donc comment vous trouvez cette politique d'arabisation ? /

Amine/ bien sûr sur tous les plans un choix euh une rupture/

(Amine,521-530)

Amine souligne l'importance d'une approche graduelle et d'une adaptation en douceur nécessaire à toute planification linguistique pour éviter toute rupture et reconsidérer le paysage sociolinguistique, position en faveur de laquelle Amine, comme Osama et Asma, plaide tout au long de son discours.

CHAPITRES VII : Langue arabe et langue berbère : enjeux identitaires.

Pour Osama (1738-1742), la marginalisation de la langue berbère est provoquée par les impératifs de l'époque, d'où la recherche d'une langue qui pourrait égaler le français, notamment sur le plan institutionnel.

Osama/ déjà cette politique pour nous comprendre son pourquoi /il faut euh parler de la politique de francisation/ la France coloniale a fait euh a travaillé à raser tout ce qui arabe euh tout ce qui est enseignement arabe et musulman comme les écoles coraniques/ elle a voulu franciser l'Algérie franciser l'administration/
E/hum//

Osama/voilà justement la politique d'arabisation c'était pour euh comme si une volonté un travail pour effacer les traces de la colonisation euh effacer la langue également/

(Osama,1711-1719)

Pour Asma, Reconnaître la berbéricité est un apport à la société algérienne et à sa richesse. Sur ce, elle dit :

Asma/ parce que euh : si on a déclaré tamazight tout comme l'arabe langue nationale et officielle juste après l'indépendance euh les Berbères / ils vont pas euh : avoir ce sentiment de marginalisation /cette politique a divisé le peuple algérien /et a créé vraiment des débats infinis((triste))/ voilà !// en fait euh en fait / nous sommes TOUS d'origine berbère/ le fait de proclamer tamazight langue officielle/ on va certainement/ ou bien le peuple algérien va certainement renforcer ses convictions vis-à-vis de nos origines/ et à euh :: régler le problème de complexité qu'on a vers nos origines/ et qu'on voit pour l'instant//

(Asma,710-718)

Ainsi, pour Asma, la revendication identitaire berbère est une réaction consciente face à l'orientation politique du pays à l'époque. L'identité algérienne s'est trouvée verrouillée et la berbéricité ignorée. Amine,

CHAPITRES VII : Langue arabe et langue berbère : enjeux identitaires.

kabylophone, la rejoint dans sa position pour situer la tension linguistique en Algérie dans la sphère du glottopolitique. Pour lui, l'arabe standard (bien qu'il soit officialisé), tout comme le berbère, étaient victimes de la politique post-indépendance. Si la politique a mis en quarantaine la langue berbère, elle a usé de la langue arabe standard à des fins idéologiques.

Dans l'extrait suivant, la gestion des langues en Algérie est évaluée négativement car perçue comme imposée, menée *in vitro*. Elle est décrite en termes de non-objectivité, comme une opération tendancieuse, idéologiquement orientée, sans résultats.

Amine/ donc comme j'ai dit premièrement cette arabisation a été faite par des politiciens beaucoup plus/ et même il y avait des linguistes mais euh: les linguistes n'étaient pas vraiment euh neutres /ils étaient avec l'idéologie ils avaient une idéologie donc l'opération n'était pas neutre et objective/ donc je pense que l'arabisation n'a pas eu son résultat/ on trouve pas l'arabe classique dans la vie quotidienne de l'Algérien surtout à l'oral//

(Amine,532-537)

De plus, Amine distingue entre un *avant* associé aux années quatre-vingt-dix et marqué par une glottophobie rejetant le tamazight et un *maintenant* marqué par la réintégration de cette langue, par un acte constitutionnel, dans la sphère de l'officiel (média, école, ...). Pour justifier son opinion, il convoque des témoignages associés à des personnes ayant vécu les mutations glottopolitiques de l'Algérie (Amine,591-599) mais il finit par reconnaître l'évolution positive de la question sociolinguistique en Algérie.

CHAPITRES VII : Langue arabe et langue berbère : enjeux identitaires.

La voix d'Osama fait écho aux propos d'Asma et Amine. En effet, Osama déclare que les revendications berbérophones ont refusé la patrimonialisation de la langue. Il pense que la promotion ne devrait pas avoir seulement pour but de préserver le patrimoine millénaire de cette langue, son histoire ancrée dans les traditions et la littérature mais elle devrait contribuer à la valorisation de son identité.

Osama/ les kabylophones ou les berbérophones de façon générale se sont opposés à cette politique/ils ont revendiqué euh ils ont demandé à reconnaître tamazight comme langue nationale et officielle/ ils revendiquent cette langue comme composante identitaire et non comme quelque chose qui fait partie de la tradition ou du patrimoine//

(Osama,1793-1743)

En effet, cette stratégie de patrimonialisation revient à réifier la langue, en la cantonnant dans un espace clos, celui du patrimoine, en la réduisant à un objet à préserver. Car on sait qu'une langue revalorisée, considérée dans sa pratique sociale et quotidienne, dans la diversité de ses fonctions, constitue le pivot de la revitalisation de l'identité, le terreau même de son développement. Par leur *attitude d'engagement*, les identités de Asma, Amine et Osama se construisent discursivement en opposition à l'idéologie dominante, mais sans pour autant tomber dans la victimisation.

En somme, la construction identitaire des enquêtés oscille entre acceptation de la langue arabe comme soubassement de leurs identités et méfiances quant à cette composante, notamment sa politisation. De plus, le lien à la langue et à l'identité est fort frappant dans le discours de nos

CHAPITRES VII : Langue arabe et langue berbère : enjeux identitaires.

enquêtés. Cela traduit sans doute une méfiance vis-à-vis de l'idéologie dominante. Cette posture, faite de croyances introjectées et alimentées par des récits ou des expériences, enclenche progressivement un mouvement de contestation implanté essentiellement en Kabylie. La radicalisation des revendications est souvent évaluée en discours, comme une action nécessaire pour reconstruire une identité.

Également, ces arguments accréditant l'arabisation sont essentiellement d'ordre religieux et sont avancés pour protéger la face des sujets parlants. Le détour dans la construction identitaire est apparent dans le discours dans la mesure que leur identité fait écho explicitement ou implicitement au contre-discours des protagonistes adverses. De par-là, ce discours prémunissant soi-même implique une dénégation de l'identité de l'autre dans sa quête de légitimité. Les enquêtés adoptent donc une stratégie de discursive de polarisation s'appuyant à la fois sur l'auto-valorisation et le dénigrement qui donnent force à leur discours.

2. De l'amazighité récupérée ?

Une politique linguistique pourrait créer des tensions et conflits comme elle pourrait les apaiser. Liée à la dimension identitaire, la langue est prise comme un élément fondamental de distinction et d'identification des groupes. Afin d'organiser leurs territoires dans une logique d'homogénéisation, les Etats optent souvent pour une seule langue nationale et officielle.

CHAPITRES VII : Langue arabe et langue berbère : enjeux identitaires.

La langue berbère a été longtemps stigmatisée (Bektache,2018) pour les spécificités de chaque période historique. L'attitude favorable à l'officialisation de cette langue en 2016 veut voir en cette décision une récupération et une reconnaissance réelle en faveur d'un changement constructif. Selon Amine, la langue berbère a représenté durant des décennies le bastion de la lutte pour les libertés et la démocratie (Amine, 544-555).

L'identification à la berbérité explicitement par la langue berbère représente une attitude de protection de face pour répondre à l'arabisation en tant qu'acte politique (Amine,516-519). Ce qui renforce cette appartenance, c'est d'abord le fait d'assumer son identité construite dans ces trois facettes (Islam, arabité, amazighité). Avec Amine, la politique de l'arabisation est vue ainsi :

E/ que dites-vous de cette politique ? //

Ami/ euh je pense que l'arabisation après l'indépendance c'est un fait c'est un acte beaucoup plus politique/ il a été exécuté par des politiciens plus que des linguistes/ alors nous avons totalement marginalisé la vraie composante de l'Algérien/

(Amine,515-519)

Par ailleurs, ce locuteur construit le bien fondé du droit linguistique et identitaire de la langue berbère sur la déconstruction de la politique précédente. Il déclare :

CHAPITRES VII : Langue arabe et langue berbère : enjeux identitaires.

Amine/ euh comme j'ai dit déjà sur l'arabisation/le vrai obstacle de l'arabisation c'est bien la politique euh je pense la même chose pour tamazight /tamazight était une victime de la politique/

E/ hum/

Amine/les politiciens n'ont pas n'ont pas vraiment servi tamazight ces longues années de combat/ peut-être s'il a été officialisé euh en 19XX je sais pas/ en 1980 bien sûr tamazight aura un niveau plus que celui dont il est ces jours-ci// comme j'ai dit le malheur euh le malheur des langues ici en Algérie c'est les politiciens/

E/ pourquoi ?/

Amine/ ils ont fait du tamazight comme une sorte de d'ennemi de l'arabe//

E/ hum/

Amine/ et pour nous qui sommes en relation avec les langues les langues n'ont jamais étaient des ennemis//

E/ quand on parle de deux langues officielles sur un territoire/ça veut dire elles auront le même statut /elles seront utilisées simultanément à l'école à l'administration/l'Algérie pour vous va opter pour ce choix de bilinguisme officiel étatique ? //

Amine/ Alors euh oui le tamazight a été officialisé a été officialisé mais quant à l'utilisation à l'administration je pense pas qu'il y a vraiment des intentions pour ça/ c'est juste pour moi de l'illusion/

E/ de l'illusion ? /

Amine/ il n'y a pas pour moi des intentions pour/ il faut peut-être d'autres combats// le premier combat était pour l'officialiser l'autre combat/c'est pour utiliser tamazight à l'administration/je pense sur les panneaux on écrit seulement tamazight sur les panneaux des administrations les plaques des administrations mais dans les correspondances y a pas vraiment des intentions pour faire ça //

(Amine,532-580)

Dans sa comparaison entre les langues dans leur milieu naturel et les langues dans les institutions officielles, Amine avance le décalage entre ces deux gestions comme source de malaise sociolinguistique. En effet, comme le précise Calvet, « *Les rapports avec l'action in vivo peuvent être*

CHAPITRES VII : Langue arabe et langue berbère : enjeux identitaires.

*conflictuels si les choix **in vitro** vont à l'encontre de la gestion **in vivo** ou des sentiments linguistiques des locuteurs. », (Calvet,2021 :277).*

Amine, qualifie d'« illusion » le maintien d'un bilinguisme officiel où les deux langues auront les mêmes chances de visibilité dans les institutions officielles. Vaincre l'illusion nécessite pour lui une agentivité.

Toutefois, L'officialisation du tamazight, en tant qu'acte juridique, est considérée comme une ouverture à l'autre, cet autre présent-absent depuis des siècles. On assiste donc à la création d'une cohabitation de l'arabe et du berbère dans le même foyer. Cela dit, le berbère nécessite d'être outillé pour forger les représentations et rayonner à l'international (Asma, 719-728). Quant à Zaki (Zaki,1891-1904), il incarne une vision octroyant aux langues en Algérie, dont le berbère, uniquement une valeur communicative, donc sociétale, puisque, pour lui, ce qui importe dans une langue, c'est son utilité à la société bien que nous sous-entendions dans ses propos un statut particulier réservé à l'arabe.

L'ensemble des réponses favorables à la langue berbère convergent vers l'opinion selon laquelle la valorisation de la dimension berbère est nécessaire (Amine, Asma, Nabila) car elle est fort présente par sa langue, son héritage millénaire, l'organisation sociale, etc. Amine, avance la berbéricité comme un marqueur identitaire. Il s'agit de réactiver la berbéricité pour plus de visibilité.

CHAPITRES VII : Langue arabe et langue berbère : enjeux identitaires.

Amine/ oui certainement la chose quand elle est officielle j'allais dire a été officialisée dans la constitution (...) maintenant tamazight est dans les médias euh dans les programmes scolaires même/ je pense avant la réforme scolaire de 2003 le terme de tamazight n'a pas été mentionné dans les programmes et les manuels scolaires maintenant en fait on connaît tamazight/ on parle de tamazight comme une composante essentielle de euh de la culture algérienne/ il y a ici un avantage vraiment//

(Amine,591-599)

La berbérophonie est perçue comme un trait fondamental de la berbérité. C'est par la langue qu'une partie importante de l'héritage berbère, celui des ancêtres a été conservé. L'héritage dit la continuité, une continuité qui façonne la conscience collective que ces peuples ressentent partager et favorise le tissage d'une forme plus ou moins homogène. La berbérité veut s'affirmer comme une composante essentielle de l'identité algérienne qui vise à se réconcilier avec son histoire pour construire son futur.

A la question portant sur la généralisation de la langue berbère dans l'enseignement, une partie importante de nos enquêtés (Amine, Asma, Bilal, Zaki, Abir, Farida, Ishak et Warda) voient qu'il ne fallait pas imposer le berbère ou le kabyle, sa variété, qu'il soit dans l'administration ou à l'école. Zaki s'exprime ainsi :

Zaki/ avant de vous répondre/ je te dis une chose/

E/oui/

Zaki/ les gens n'aiment pas recevoir les ordres/ça veut dire c'est mieux le berbère sera au choix c'est mieux//

E/les berbérophones aussi alleront nous dire euh il faut mettre l'arabe aussi au choix ?//

CHAPITRES VII : Langue arabe et langue berbère : enjeux identitaires.

Zaki/mais eux ils vont utiliser cette langue partout dans la mosquée le Coran l'administration dans les pays arabes/par contre le berbère c'est quand je rencontre un Kabyle je parle en berbère/ je veux pas entrer dans la politique//

(Zaki, 1891-1901)

Dans la même optique, Abir déclare :

E/ euh :et pour l'enseignement à l'école ? /

Abir/ oui c'est une bonne chose que les élèves apprennent d'autres langues/ pour les générations futures aussi mais **lāzam nhalū**[il faut donner] la liberté **lā yhabū yat'almū walā non /mālāzamš nsayfū 'lihum** [s'ils veulent l'apprendre ou non/ il ne faut pas les obliger à l'apprendre]/**hiya kī yzīdūhālum**[en fait si on enseigne le berbère]depuis le primaire c'est une bonne chose mais **lūkān yhalī ḥata**[s'il ne l'apprend qu'au] CEM ou au lycée il déteste cette langue /donc un enfant **kī yhab yat'alam une langue yat'alamhā baṣaḥ kī yakbar mā yaqdarš**[s'il veut apprendre une langue il l'apprend /mais quand il grandit il ne peut pas]//

E/ donc c'est une question de choix /mais c'est bien de parler par exemple kabyle quand je suis avec des Kabyles//

Abir/ oui oui//

(Abir,109-121)

Pour Abir et Zaki, l'officialisation doit être conditionnée par d'autres paramètres dont l'unité nationale, la religion, la graphie, etc. L'officialisation devrait consolider l'unité nationale (Zaki, 1875-1879) L'Algérie doit être celle rêvée par les martyrs de la révolution (Bilal, 841-844 ; Manel, 1576-1581 ; Aymen, 2043-2050). Sur la question de la graphie à titre d'exemple, Osama énonce :

Osama/ aussi ce qui est problématique dans cette question c'est l'adoption de quelle variété de la langue berbère /devant les variétés

CHAPITRES VII : Langue arabe et langue berbère : enjeux identitaires.

euh de chaque région de Béjaia de Tizi-ouzou de Batna euh on officialise quelle variété ?/

E/ même l'arabe a des variétés comme tamazight/

Osama/oui oui/ ça reste vraiment problématique pour les deux langues/l'institutionnalisation des variétés de ces langues pose problème/l'écriture c'est-à dire l'alphabet /l'alphabet arabe l'alphabet latin le système d'écriture c'est toujours politique//

E/hum/

Osama/ les décideurs euh vont exiger euh supposons que les variétés vont être officialisées euh le système d'écriture arabe /les autres systèmes vont être écartées//

E/les autres systèmes ? les autres graphies ?/

Osama/ la graphie française euh pardon latine/ et la graphie berbère le tifinagh//

E/ oui mais pourquoi ce refus ?:

Osama/c'est toujours le politique qui se mêle au linguistique/l'argument politique est toujours très puissant ((rires))//

Osama (1763-1780)

La graphie latine est assimilée à la langue française. Elle est appréhendée comme une graphie française. C'est pourquoi, le choix de la graphie latine est pris, loin d'arguments de scientificité, comme une nouvelle stratégie de manipulation.

Comme le disait Amine tout au long de son discours, une bonne politique est celle qui participe dans la décolonisation des esprits, cela implique une compréhension profonde de l'identité algérienne. Cela n'entraîne pas l'importation d'identités mais exige plutôt l'assumption de la spécificité linguistique et culturelle de cette nation. C'est à ce stade-là que la langue défendue pourrait dire et refléter l'identité. Écoutons Amine :

CHAPITRES VII : Langue arabe et langue berbère : enjeux identitaires.

Amine/ donc euh on doit laisser le peuple s'exprimer spontanément euh s'exprimer avec sa langue maternelle tout librement et valoriser la langue maternelle/ et les linguistes ils ont un travail à faire/ ils peuvent faire un produit typiquement algérien qui ne marginalise aucune de ses composantes /

(Amine,664-676)

Cet extrait exprime l'idée que l'Algérien doit s'exprimer librement dans sa langue maternelle-pour Amine le kabyle- et qui devrait être valorisée. Il mentionne également que les linguistes ont un rôle à jouer dans la création d'un produit spécifiquement algérien, pour parler du choix linguistique, qui ne marginalise aucune de ses composantes. Amine souligne que pour montrer un véritable intérêt pour l'Algérie, il est important de valoriser véritablement ses composantes.

Pour les personnes interrogées qui se déclarent berbérophones (Amine, Asma, Manel), le besoin de protéger leur identité se révèle indispensable dans un contexte où les tensions perdurent dans les représentations des non-berbérophones. Cette attitude vise à montrer leur capacité à faire face aux discours dominants et à conférer à leur présence sur le territoire une reconnaissance. Le sentiment identitaire s'organise autour de la langue berbère et la culture qu'elle donne à voir. En mettant l'accent sur la spécificité de leur identité, ils se positionnent comme défenseurs de cet héritage tout en acceptant la diversité linguistique et identitaire.

elle présente une culture/ elle présente donc une identité /donc il faut considérer cette situation complexe comme une force culturelle et non

CHAPITRES VII : Langue arabe et langue berbère : enjeux identitaires.

pas le contraire// il faut assumer euh:: que cette langue de faire partie de ce pays très riche culturellement /il faut qu'on soit soudé autour tout ce qui est arabe/ tout ce qui est amazighe tout ce qui est musulman// il faut travailler pour le développement de ce pays et non pas pour les conflits et les débats qui ne se terminent jamais///

(Asma,823-829)

Les propos de Asma soulignent l'importance de reconnaître la culture et l'identité associées à une langue spécifique dans un pays riche culturellement comme le nôtre. Elle indique qu'il faut considérer cette situation complexe comme une force culturelle plutôt que le contraire et qu'il est fondamental d'accepter que cette langue fait partie intégrante de ce pays. Pour favoriser le développement du pays, il est nécessaire de se rassembler autour de ces éléments culturels et de travailler ensemble plutôt que de se concentrer sur des conflits et des débats sans fin (Asma, 820-828).

Ce discours sur la pluralité révèle une logique d'ouverture qui se distancie de l'esprit de fermeture. Les locuteurs font preuve d'une volonté d'action sur la situation vécue compte tenu de ce que leur discours met en avant une tension socio-identitaire. L'officialisation de la langue berbère renforce sa présence sur le territoire national comme constante de l'identité algérienne en attendant son appropriation par tout le peuple algérien. Les tenants de ce discours voient en elle une redéfinition de l'Algérianité en termes de diversité culturelle et identitaire. La reconnaissance de la langue berbère adoucit l'homogénéisation culturelle. Il y a donc insistance sur ce qui est qualifié auparavant comme minorité linguistique et culturelle. Cette

CHAPITRES VII : Langue arabe et langue berbère : enjeux identitaires.

valorisation est reconstruite sur la considération de la spécificité de la communauté concernée et l'ancrage de la légitimité de ses attentes.

3. Les langues maternelles : entre revendication et négation.

Est considérée langue maternelle la langue que les locuteurs parlent dès leur enfance, par héritage de leur parent ou non, qu'ils pratiquent réellement dans leur quotidien.

Employée dans plusieurs disciplines (dont la linguistique et la didactique) et dans le langage courant, la notion de langue maternelle est difficile à définir strictement, à cause de son épaisseur, de ses déterminations plurielles de ses connotations étendues. (...). Il s'agirait de dénommer ainsi la langue acquise la première par le sujet parlant dans un contexte où elle est aussi la langue utilisée au sein de la communication. Le caractère spontané, naturel de son usage, l'aisance dans son maniement, apparaissent parfois comme des traits définitoires de la langue maternelle.

(Cuq, 2003 : 150-151)

Sollicités sur la question des langues maternelles et leurs rapports à l'identité, nos enquêtés pensent que la situation des langues maternelles est fort complexe. À vrai dire, une telle situation a produit des clivages sociaux entre ceux maîtrisant la langue officielle, notamment l'arabe standard, et ceux qui parlent les variétés de cette langue. En effet, parler la langue normée, auréolée de prestige, donne l'opportunité à franchir le silence et à réaliser une ascension sociale. Deux positions s'affichent quant au rapport à la langue maternelle.

CHAPITRES VII : Langue arabe et langue berbère : enjeux identitaires.

3.1. Les langues maternelles...jalons de la pluralité.

La première position reconnaît aux langues maternelles une fonction identitaire et un dynamisme en tant que langues pratiquées réellement dans le vécu des individus qui donne expression à leurs sentiments les plus intimes (Lilia et Soumia, 1395-1400), et refuse de la placer au même niveau qu'aux autres langues institutionnalisées. Elle s'appuie sur plusieurs présupposés liés à des interprétations en rapport avec les pouvoirs de force.

Amine a sa propre vision de la valorisation. Les langues maternelles devraient être valorisées car elles font partie de la culture algérienne, et de l'identité aussi. Toutefois, la question de l'institutionnalisation pose un problème sérieux pour lui car il ne voit pas d'intérêt derrière cette démarche :

Amine/ il y a une différence entre officialiser le darija et chaque dialecte /ça veut dire chaque dialecte on l'officialise sinon ça fait longtemps que j'ai trouvé un dictionnaire et des euh des interventions de linguistes qui réclament l'officialisation du darija/ donc je trouve ça légitime /c'est légitime car c'est la langue maternelle mais chaque variété devient officielle c'est euh je le trouve pas ça logique /mais pour moi c'est l'accent qui se diffère /l'accent oranais n'est pas comme le anabais n'est pas comme l'algérois euh n'est pas comme le sétifien n'est pas comme le saharien /

(Amine, 621-628)

Par cette réponse, Amine se dit favorable à l'identification par la langue maternelle et à la normalisation mais non à l'officialisation pour l'écart fort apparent entre ces régiolectes. Sur ce plan, il est pragmatique parce qu'il fait allusion à la difficulté de rendre la communication facile par

CHAPITRES VII : Langue arabe et langue berbère : enjeux identitaires.

l'usage de toutes les variétés en présence, et donc il défend « le darija » comme variété fédératrice des autres variétés. Aussi, la légitimité qu'Amine lui donne repose sur un argument scientifique et non politique, et cela par le recours aux interventions des linguistes et aux dictionnaires, chose qui confirme l'intérêt qu'il porte à la question linguistique algérienne.

Dans la même perspective, mais avec beaucoup de regret : Asma regrette le fait de ne pas parler les autres variétés de la langue berbère et déplore davantage son ignorance quant à la manière de gérer cette situation sociolinguistique :

E/ tu juges nécessaire le fait de les valoriser ?

Asma/ bon / normalement on doit reconnaître la langue sous ses différentes variétés// par exemple/ je suis Kabyle euh mais je sais bien parlé kabyle/mais je ne sais pas parler les autres dialectes ni chaoui ni mzabi et cetera//mêmes les Arabes/ par exemple euh: on maîtrise les dialectes mais on maîtrise pas l'arabe classique bien comme il faut/ et c'est vraiment euh un grand problème//

E/ un grand problème ! /parce que ? /

Asma/ **wallah** [je te jure] / notre pays est riche de langues/ je sais pas euh: comment trouver une solution à cette situation//

(Asma,759-768)

Asma pose l'enjeu de la richesse ici au fondement de la nécessité de parler au moins ces langues. La langue maternelle évoque l'affirmation identitaire quoiqu'elle se trouve stigmatisée pour la question de la hiérarchisation des langues. Revendiquée en Algérie par des sensibilités culturelle et politique, elle est dans l'imaginaire de ses locuteurs comme une réalité controversée. Même si les uns ou les autres refusent de voir en elle

CHAPITRES VII : Langue arabe et langue berbère : enjeux identitaires.

une utilité sociale ou identitaire et l'enlève son attribut de « langue », ils seront tenus de reconnaître son existence en tant qu'idiome, réserve de la mémoire collective. Les langues maternelles constituent la mémoire qui, elle aussi, nourrit le sentiment de la cohésion sociale. L'indépendance aux forceps pourrait justifier cet attachement au référent arabo-musulman mais les langues maternelles sont aussi une option qui pèse lourd et qu'il est nécessaire de réactiver.

Variétés « basses » selon la conception de Ferguson de la diglossie, sa normalisation est jugée provocatrice d'un réel conflit linguistique par la complication de situation sociolinguistique, fait qui pourrait entraîner l'affaiblissement de la langue officielle. Si l'intervention sur la forme pourrait passer, celle sur le statut est complètement refusée. Par ce positionnement, nos enquêtés adoptent le même point de vue que Philippe Gardy et Robert Lafont qui conçoivent la diglossie comme un lieu de conflit linguistique entre une langue dominante et une langue dominée (Matthy, 2021). Les deux auteurs, en contestant le caractère linéaire et stable de la diglossie, revendique la conflictualité comme trait essentiel de la diglossie (Gardy et Lafont, 1981 : 75). La situation de paix et de complémentarité, c'est-à-dire de distribution de fonctions, entre la langue dominante et la langue dominée est remise en cause en faveur d'une conception conflictuelle.

La trame du discours apologisant des langues maternelles est de nous « séduire » par leur dynamisme comme expression de la diversité et de l'intimité du quotidien. C'est pourquoi, pleinement assumées comme langue

CHAPITRES VII : Langue arabe et langue berbère : enjeux identitaires.

du « cœur et du rêve », elles ne le sont pas toujours lorsque la question de leur promotion est évoquée.

3.2. Les langues maternelles...l'appartenance tabouée et refoulée.

La seconde position s'affirme négatrice des langues maternelles comme élément constituant de son identité. Ishak, sous l'influence de l'identité linguistique et professionnelle de ses parents, enseignants d'arabe, réfute le rôle des variétés dans la construction de l'identité algérienne :

E/hum/à la maison tu parles quelle langue ? /

Ishak/je parle l'arabe/

E/ quel arabe ? /

Ishak/notre arabe l'arabe dialectal/ aussi je parle l'arabe standard parce que je t'ai dit mes parents sont des enseignants d'arabe//au sein de la famille on utilise la langue arabe standard beaucoup/nous nous sommes habitués//

(Ishak,2219-2225)

Et reprend un peu plus tard :

Ishak/ il y a le dialecte égyptien le dialecte saoudien même le dialecte algérien/ce sont des dialectes/ mais dans la question de l'identité je vois pas ces dialectes importants/ nous sommes Arabes nous sommes Amazighs ça n'a pas d'importance//

(Ishak,2250-2253)

Ce refus s'accroît avec Nabila qui, après avoir fini sa défense et glorification de la langue du Coran, s'attaque aux langues maternelles :

CHAPITRES VII : Langue arabe et langue berbère : enjeux identitaires.

Nabila/ oui oui ((rires)) parce qu'il y a plusieurs dialectes en Algérie/ je ne parle pas d'un dialecte précis mais il y en a plusieurs// et on ne peut pas choisir un dialecte un seul dialecte pour faire une langue/ donc sur le plan linguistique une langue c'est pas un dialecte/je pense que tu m'a compris//

E/ oui//

Nabila/ aussi je sais je sais bien que chaque dialecte est une langue/seulement comment dirais-je/ oui la langue a une valeur une grande valeur/ elle est elle est elle euh elle a un contenu une histoire littéraire et scientifique/ de plus pour plusieurs siècles euh :::/

(Nabila,1447-1454)

En prenant appui sur la distinction langue/ dialecte, Nabila stigmatise les langues maternelles du fait de leur incapacité à produire une littérature et une science à l'image de la civilisation musulmane en son apogée qui a inspiré même l'Europe (Nabila, 1451-1458). Leur donner une place dans les lieux de circulation du savoir, comme à l'école, est évalué de « bizarre » et d'« obstacle » pour la bonne gestion du pays. Pour Nabila, admirer une variété est une chose ; la pratiquer dans un cadre officiel en est une autre :

E/ tu m'a dit que les dialectes ne sont pas intéressants ((rires)) ?/

Nabila/ peut-être j'ai pas bien exprimé mon point de vue/les dialectes comme héritage comme culture oui oui / pas comme euh: ne pas donner à ces dialectes une grande importance //

E/ hum/

Nabila/ donc ils restent des dialectes et non des langues//

E/ seulement ! //

Nabila/oui//

E/ tu t'opposes donc à toute valorisation ou promotion de ces langues ?//

Nabila/ euh ce n'est pas question de refus euh il faut pas exagérer/ il faut pas surestimer ces dialectes/aller jusqu'à l'enseignement à l'école je trouve ça bizarre//

E/hum/

CHAPITRES VII : Langue arabe et langue berbère : enjeux identitaires.

Nabila/ pour le pays pour le fonctionnement du pays c'est beaucoup/plusieurs langues ça devient un obstacle //

E/tu refuses leur enseignement ou leur utilisation dans l'enseignement ?

Nabila/moi moi je n'apprécie pas moi cet usage le recours aux dialectes / même si je trouve quelques dialectes très beaux //

E/ très beaux comme ? //

Nabila/ l'algérois le chaoui//

E/ en quoi ?

Nabila/ la prononciation euh: les proverbes la création des mots//

E/très beaux/ ce qui est beau pourrait être utile dans l'enseignement euh ou à l'enseignement ! //

Nabila/ c'est de n'importe quoi mais euh dans chaque partie de l'Algérie de l'Algérie il y a des dialectes différents/ mais non attends mais ce qui me dérange le plus cet usage dans les écoles //

(Nabila,1485-1511)

Pour Amel, la question de la normalisation, et donc de normativisation, et de l'hétérogénéité de ces langues pose un problème épineux pour la gestion sociolinguistique dans le quotidien :

E/ puisque tu parles de l'identité/ les variétés de l'arabe et de tamazight font aussi partie de cette identité ? //

Amel/ variétés dans le sens de dialectes ? //

E/ je vais dire oui ((rires)) /

Amel/((rires)) /

E/ même si je les considère comme langues de point de vue linguistique//

Amel/ oui ces variétés sont notre identité/ les variétés nous distinguent des autres// mais pas au point de considérer comme des langues /parce que comme ça dans chaque quartier on va créer une langue/ c'est IMPOSSIBLE//

E/ tu es contre ?

Amel/ sans hésitation/ah non/ ce sont des dialectes et pas des langues/je suis contre/ nous avons notre arabe et dernièrement le tamazight//donc c'est bon///

CHAPITRES VII : Langue arabe et langue berbère : enjeux identitaires.

(Amel,447-458)

Dans ce passage, Amel canalise son identité dans une position réfutant toute valorisation de ces langues, une position qui gravite autour de la hiérarchisation des langues tout en avançant un argument d'ordre pratique puisqu'il est impossible pour elle de les institutionnaliser. Leur reconnaissance en tant que langues passe au tamis des exigences du contexte national.

Reconnaître les variétés comme héritage, admirer leur créativité linguistique et leur verbe prouve une certaine contradiction dans le discours de Nabila énoncé à propos de l'héritage littéraire des dits « dialectes » vu que ces traits disent le dynamisme et la richesse littéraire sachant que les proverbes, à titre d'exemple, sont des formules émanant de la sagesse populaire et faisant partie de la littérature populaire du pays. Donc dire que les variétés arabes ou berbères ne véhiculent pas une littérature, une grande littérature, serait un argument à revoir.

Les tenants de cette position voient en cette posture une protection de l'unicité linguistique du pays. Soumia s'appuie sur un fait phonologique pour nous expliquer la difficulté des langues maternelles :

E/ mais ce sont nos langues maternelles ? //

Soumia/ le « qaf » sera prononcé [q] ou [g] ou [a] comme le prononce les gens de Tlemcen ?/ça sera une sorte de guerre mondiale en Algérie et y en a marre des problèmes//

E/ ((rires)) ah bon !/

Soumia/wallah l'arabe classique hīr [l'arabe classique est le bon choix]/

(Lilia et Soumia,1232-1237)

CHAPITRES VII : Langue arabe et langue berbère : enjeux identitaires.

Pour elle, la différence dans la prononciation-parmi tant d'autres éléments- pourrait entraîner des malentendus. Cela dit, elle influence la clarté de la communication, la perception du discours par le locuteur.

Conclusion

Le discours permet à l'identité d'exister langagièrement, mais cette mise en mot de l'identité serait sans cesse reconnue, négociée. Il semble que la relation identité/langues revêt une acuité pour nos locuteurs, notamment ces dernières années à cause des mutations profondes qui traversent la société algérienne. Étiqueter la langue arabe de « prestigieuse » et la donner toute charge émotionnelle exprime une identification vis-à-vis de cette langue et une distance vis-à-vis des autres langues. C'est en quelque sorte une manière d'approprier les mots pour légitimer une appartenance. Cette appartenance ne traduit pas une définition restreinte : appartenance à la péninsule arabe ; mais l'idée recouvre un univers plus vaste désignant toute personne adoptant le rêve unificateur arabe et musulman.

Il ressort également que la langue berbère est vue comme centrale dans la construction identitaire des personnes interrogées, bien qu'on ne l'octroie pas toujours la même perception ; elle est au centre de cette revendication identitaire cherchant une reconnaissance de la spécificité socio-culturelle. La disqualification de l'arabisation est un acte portant à la fois sur l'instance émettrice et sur l'action elle-même en soulignant le mécontentement des partisans de ce contre-discours.

CHAPITRES VII : Langue arabe et langue berbère : enjeux identitaires.

Quant aux langues maternelles, elles consentent à la réalisation de la subjectivité en inscrivant l'homme dès son enfance dans la sphère sociale mais nos enquêtés, dans leur majorité, ne la hissent plus au rang de langue officielle pour la question de variété et l'absence d'une codification mais aussi pour la dominance de la langue arabe standard localement et le français et l'anglais à titre d'exemple à l'échelle mondiale.

Il est vrai qu'on a constaté un regain d'intérêt pour les langues maternelles ces dernières années. Néanmoins, Il ressort de l'analyse de ce chapitre que l'arabe standard et le berbère, deux langues officielles du pays, sont au centre de la construction identitaire de nos locuteurs. Souvent, l'affirmation identitaire génère une concurrence entre une attitude favorable au discours arabisant inscrivant l'algérianité dans la sphère arabo-musulmane et une seconde attitude qui se montre partisane de l'officialisation de la langue berbère et la valorisation de sa culture. Entre les deux, une troisième attitude qui s'affiche conciliante à l'égard de ces deux postures précédentes.

Dans le chapitre qui suit, nous aborderons la sphère des langues étrangères en Algérie et leurs poids dans la construction identitaire de L'Algérien de notre corpus.

CHAPITRES VII : langues étrangères et identité.

Introduction

Ce chapitre propose de mettre en relief les réactions de nos enquêtés envers les questions portant sur les langues étrangères et leurs liens avec la construction de l'identité. Il s'agit d'apporter des éléments de réponses permettant de comprendre les revendications actuelles dans leur discours.

Est considérée comme langue étrangère toute langue manifestant trois degrés d'étrangeté (Cuq, 2003 :150). Le premier est la distance matérielle et géographique qui fait apparaître le caractère exotique de la langue ; le second est lié à *la distance culturelle* rendant les pratiques culturelles non déchiffrable ; le troisième degré est celle de *la distance linguistique*, « mesurable par exemple entre les familles de langues (par exemple : langues romanes/ langues slaves) » (Cuq, 2003 :150).

Le rapport aux langues étrangères peut être présenté sous deux postures : la première édifie l'identité sur la présence des langues étrangères ; la seconde se détache d'elles pour réactiver soit un sentiment de rejet, soit celui de valorisation.

1. L'identité au carrefour des langues étrangères

L'une des conceptions émises par les personnes interrogées conçoit les langues étrangères comme une ouverture, comme un trait définitoire d'une identité algérienne inscrite dans un cadre plus ouvert, plus dynamique. Les tenants de cette conception voient que l'algérianité doit être connectée

CHAPITRES VII : Langues étrangères et identité

développement, avec l'esprit humaniste. Pour eux, il est nécessaire de l'imprimer par la diversité, par une sorte d'appropriation de ces langues.

Les langues étrangères contribuent également à forger une identité algérienne. Pour Bilal, être musulman n'implique en aucun cas être arabe ou parler uniquement l'arabe :

Bilal/ donc il suffit d'être musulman/ il faut pas combattre les autres langues euh les autres euh pays quel que soit leur histoire mais le fait d'être musulman seulement/ qui parle français ça ne va pas dire être opposant de la langue arabe / mon point de vue est que oui on peut être musulman sans connaître l'arabe/ musulman et parler d'autres langues comme les turcs par exemple ils ne parlent pas l'arabe/ ce n'est pas une obligation être arabe être musulman/jusqu'à maintenant depuis l'antiquité il y a des étrangers qui se sont convertis à l'islam et parlent leurs langues/ il suffit juste de comprendre euh comprendre le texte coranique//

(Bilal,903-911)

Dans ce passage, Bilal rejette l'idée selon laquelle l'arabité serait considérée comme le revers de l'islam en faisant recours à des réalités historiques qui nuancent cette représentation très répandue. Il cite l'exemple de la Turquie, héritière de l'empire ottomane, dont la religion de la majorité est l'islam sans avoir pour autant comme langue officielle la langue arabe, sachant qu'avec la révolution kamélienne de 1923, le général Kamel Atatürk a travaillé même à bannir l'usage du lexique et de la graphie arabe de la langue turque.

Pour marquer les esprits, Mustapha Kemal interdit le port du voile aux femmes et celui du fez aux hommes. L'alphabet romain est généralisé et très rapidement rendu obligatoire, en lieu et place de l'écriture arabe. La langue turque est la seule utilisée pour

CHAPITRES VII : Langues étrangères et identité

poursuivre des études (à l'exclusion de l'arabe ou du persan). Les interdits alimentaires religieux sont supprimés.

(Franc, 2016 :121)

Malgré ce positionnement envers l'identité arabo-musulmane, Bilal met le texte coranique au fondement de toute appartenance. Donc, il se positionne non loin de l'arabité et l'islam. Si nous convoquons dans ce lieu le discours de Bilal, c'est parce que son point de vue ne dénie plus l'esprit critique et ouvert par lequel il analyse la situation algérienne. Il se rallie à une position qui appelle à la reconsidération de la diversité sociolinguistique nécessaire, selon lui toujours, pour reconnaître les spécificités socio-culturelles de la société algérienne par le biais du ferment linguistique.

La donne semble changée, comme dans de nombreux pays dans le monde, à cause des circonstances créés ou imposées par les conditions du monde dans lesquelles nous vivons (mondialisation, accentuation des flux migratoires,...). C'est peut-être pour la première fois que les êtres humains se trouveraient confrontés à des complexités et mutations sociales de grande envergure. La qualification méliorative de l'identité ouverte à la diversité met en avant la force perlocutoire du discours défensif pourvoyant cette tendance.

Concilier plusieurs langues et identités est une nécessité (Farida : 2566-2572 ; Warda : 2655-2658) ; les nuancer et les négocier en perpétuel constitue aussi une obligation à l'ère de la mondialisation. Pour ces enquêtes, partisans de la pluralité, une seule langue officielle ne suffit pas pour

CHAPITRES VII : Langues étrangères et identité

satisfaire aux besoins du citoyen. L'ouverture implique l'acceptation de l'autre. C'est selon cette logique que Asma plaide une réflexion d'ouverture :

Asma/ euh bon/ à mon avis les langues étrangères doivent rester des langues étrangères/ qu'on utilise au-delà des frontières//certes que l'anglais est une langues universelle pour le travail pour les études euh: pour le développement et tout/ mais sinon je pense qu'on peut pas effacer le français voilà/ parce que ce qui compte c'est le contenu lui-même/ce n'est pas la langue l'anglais ou bien le français// et parlons de l'identité algérienne euh chose qui est très importante/ je pense qu'il faut continuer à enseigner l'arabe pour la religion et tamazight pour renforcer notre conviction de nos origines/ et comme ça on peut unifier le peuple algérien autour d'une seule identité algérienne arabo-musulmane//

(Asma,806-815)

Asma affirme qu'il est essentiel d'être pragmatique dans l'utilisation des langues étrangères. Toutefois, elle confirme l'omniprésence du français dans le contexte algérien comme une donnée inévitable, Donc, pour Asma, la politique linguistique devrait tenir compte des langues parlées dans le pays. Il est essentiel de reconnaître leur valeur et d'encourager leur préservation, tout en s'assurant que l'arabe reste la langue dominante en termes d'usage et de promotion en contexte algérien.

L'envie de s'inscrire dans un ensemble linguistique et identitaire plus large ne minore plus le trait identitaire local ; il n'est pas donc en opposition à la conception négatrice de l'autre. Ce fait consiste à faire passer l'identité de l'exclusion à la coopération en revendiquant une définition plus défixée de l'identité : c'est comme si on parlerait d'une identité recherchée qui changerait ses points de références suivant le rayonnement ou la régression

CHAPITRES VII : Langues étrangères et identité

de ceux-ci. L'identité nationale ou locale se convertit en identité ultra-nationale où les anciennes frontières identitaires interagissent.

Le recours à des langues étrangères est devenu alors plus qu'une nécessité comme le pensent Aymen et Nour Eddine :

Aymen/non mais les futures générations euh les jeunes les immigrants ont besoin au futur de maîtriser l'anglais et non le français/ pour vivre euh il est nécessaire de maîtriser les langues étrangères euh l'anglais surtout/

Nour Eddine/je suis tout à fait d'accord avec Aymen/ l'Algérie ou bien l'Algérien doit parler plusieurs langues/ les langues étrangères donnent plus de chance aux jeunes/

(Aymen et Nour Eddine, 2160-2165)

Aymen et Nour Eddine sont de plus en plus conscients de l'importance d'apprendre les langues étrangères. Cela concerne notamment les jeunes générations attirées par l'opportunité de découvrir d'autres cultures et de nouvelles expériences. Sur le plan professionnel, avoir une compétence plurilingue offre l'accès à des opportunités professionnelles : traducteurs, interprètes, avocats, consultants, ... Cela explique aussi L'homme moderne ne se contente plus de se regarder dans sa tour d'ivoire ; il est hanté sans cesse du désir de regarder l'autre et d'être sous son regard. Du coup, son identité est de plus en plus volatile qu'auparavant puisqu'elle est soumise à la vitesse de changement du monde contemporain.

La conception de la langue comme source de richesse vient seconder la conception de la langue comme identité, comme marque symbolique d'une appartenance. Maîtriser une ou des langues serait une valeur ajoutée

CHAPITRES VII : Langues étrangères et identité

qui participe à la fois et à véhiculer des produits économiques sur le marché mondial et à affirmer sa présence et la présence de son discours dans les instances internationales.

Quant à Ishak, il plaide une position nuancée de l'ouverture, marquée par le refus de généraliser le français au détriment de l'arabe. Son discours traduit la phobie d'un plurilinguisme biaisé, car ayant le français comme élément glottophage.

Ishak/ oui en Algérie/ je t'ai dit je refuse pas l'apprentissage des langues/je suis ouvert aux langues/ moi Ishak j'aime apprendre l'anglais/ j'aime apprendre le français/euh j'aime apprendre n'importe quelle langue /mais son utilisation euh le français pose problème/ beaucoup de gens disent quand ils sont dans des bureaux d'administration ils se sentent des étrangers oui des réfugiés dans un autre pays/ ils prononcent quelques mots en français euh les employés et les gens ne comprennent pas/

E/ oui/

Ishak/ moi je pense on essaye toujours de se débarrasser de cette langue/ ce n'est pas de la langue comme langue mais de son utilisation/ les gens ne maîtrise pas l'arabe classique/ il faut pas ajouter le français et généraliser le français dans les administrations euh dans les institutions nationales euh dans le palais de la présidence / la langue arabe est la langue officielle et tu trouves un ministre parle en français/il s'exprime à son peuple en français euh:: en plus les chaînes de télévision ne traduisent même pas les discours en arabe/

(Ishak, 2272-2287)

Ishak exprime son ouverture à l'apprentissage des langues étrangères, en particulier le français et l'anglais. Cependant, la présence du français dans l'administration algérienne et les organes du gouvernement au détriment de

CHAPITRES VII : Langues étrangères et identité

l'arabe, langue officielle, pose problème pour lui étant donné qu'elle « gêne » le citoyen algérien. C'est pourquoi, il critique sa présence.

L'acceptation de l'ouverture telle qu'elle est pensée par Ishaq ne devrait pas se produire au détriment de la langue officielle, l'arabe pour lui. Ce qui est inacceptable pour Ishaq en matière des langues étrangères, c'est le fait d'imposer une langue et une culture ; ce passage est davantage explicatif de son positionnement :

Ishak/comme j'ai dit il faut généraliser la langue arabe partout/même dans les établissements privés/par exemple en France on a sanctionné une société elle a envoyé une correspondance aux employés euh à ses employés en anglais et ce n'est pas en français/puisque le français c'est la langue nationale et officielle voilà en France/c'est pourquoi j'ai parlé de la langue arabe/la généralisation de la langue arabe dans tous les domaines// l'arabe ça sera la langue d'usage/la langue de formation et de l'enseignement supérieure de préférence remplacer le français par l'anglais /et ce n'est pas écarter le français/

E/ pour quelle raison ? /

Ishak/ écarter le français c'est marginaliser des gens formés en français/des gens formés pour le français//il y a des cadres des génies qui maîtrisent le français en Algérie et non l'anglais//c'est la marginalisation/ou bien on met le français et l'anglais les deux /si nous pouvons//dans l'université moi je préfère l'anglais/le français sera comme deuxième langue étrangère//

(Ishak,2315-2330)

En martelant la généralisation de la langue arabe, langue officielle du pays, dans tous les domaines, Ishaq appelle dans cet extrait à la valorisation des compétences linguistiques des gens et à ne pas permettre à l'idéologisation de la question sociolinguistique de marginaliser les cadres de la société quelles que soient les langues qu'ils parlent.

CHAPITRES VII : Langues étrangères et identité

Pour Amine également, conscient des mutations actuelles de l'Algérie, la dimension berbère est cruciale dans la construction de l'identité algérienne. Dans son discours, il évoque à chaque fois la diversité culturelle et linguistique comme pièce angulaire de la culture algérienne, avec une place importante accordée à la langue française :

Amine/ euh::: ceux qui cherchent à remplacer j'allais dire remplacer et non pas ajouter/ remplacer le français pas l'anglais il faut chercher pourquoi ils veulent remplacer le français par l'anglais/quel est leur objectif ?/ est-ce que vraiment pour la recherche scientifique /si pour la recherche scientifique il y a des pays francophones qui sont vraiment développer /la France comme un exemple euh je pense là que ce n'est pas un obstacle donc euh ceux qui veulent remplacer le français par l'anglais pourquoi ?/euh sinon l'application de cette stratégie est très très difficile// on revient toujours aux composantes culturelles le français le français plus proche euh aux Algériens par rapport à l'anglais/l'anglais c'est un peu loin euh c'est un peu loin l'anglais c'est loin de notre culture/

E/ proche ?/qu'est-ce que tu veux dire par proche ?

Amine/ le français a influencé le système linguistique de l'arabe/il y a beaucoup de termes d'origine française /à titre d'exemple on prend un maçon euh un maçon ses outils sont en français le tôlier et les différents métiers les artisans mêmes s'ils n'ont pas vraiment un niveau scolaire mais euh leurs outils sont en français/l'anglais c'est autre chose /ils sont très loin de l'anglais/

E/ peut-on la considérer comme une composante identitaire de l'Algérien ?/

Amine/ euh non non ce n'est pas le français/ le français ce n'est pas une composante de l'identité de l'Algérien mais ça fait partie de l'histoire/ il faut reconnaître des termes d'origine française se sont devenus typiquement algériens/ sinon le système linguistique français n'est pas algérien /il y a des influences sinon ce n'est pas algérien//

E/ il y a même d'autres langues qui avancent en Algérie comme le turc le chinois/

Amine/ euh elles ont leurs facteurs leurs facteurs qui les ont laissées se propager euh le turc et le chinois peut-être euh c'est le commerce

CHAPITRES VII : Langues étrangères et identité

peut-être c'est les commerçants ou les importateurs et cetera / sinon sur tout le peuple je pense pas /donc il y a des langues qui ont leur public par exemple le japonais c'est les amateurs des mangas le coréen c'est les amateurs des séries coréennes donc ce n'est pas sur tout le peuple /

(Amine,640-669)

En rappelant le débat autour le français et l'anglais en Algérie, Amine voit que ces deux langues contribuent à la recherche scientifique mondiale. Quant au rapport langues étrangères/identité, il reconnaît aux langues étrangères une valeur « utilitaire » permettant l'ouverture à de nouveaux horizons économiques, sociaux, culturels,...

L'émergence d'une nouvelle architecture politique et économique internationale impose la mobilité sous toutes ses facettes et l'internationalisation des échanges. Cela a modelé les conditions sociales et à contribuer à la création de nouvelles formes d'interaction et de nouveaux modes de vie axés sur les nouvelles technologies.

Les langues étrangères en Algérie, comme les conçoivent nos enquêtés, feraient partie de la richesse culturelle nationale du pays. Cette richesse est à son tour un constituant substantial qui vient s'ajouter à la mosaïque des langues en présence malgré la concurrence entre elles. Il est à évoquer ici la place de l'anglais, du français et d'autres langues hyper-centrales qui maintiennent leur hégémonie dans un monde où :

La mondialisation fait de la Terre une scène unique. Ce rapprochement des cultures, des hommes les inscrit dans des jeux de comparaison, d'imitation, de compétition et aussi de coopération. La mondialisation

CHAPITRES VII : Langues étrangères et identité

multiplie les frustrations, chacun sachant ou croyant savoir ce que l'autre a et disposant, semble-t-il, grâce à l'intensification des flux, de formidables possibilités de s'en rapprocher et peut-être de s'en emparer ; la radio, la télévision, l'avion paraissent mettre les sociétés riches à portée de la main des pauvres. La mondialisation dissout les barrières, les interdits, les hiérarchies. En même temps, la Terre reste occupée, partagée, barricadée de frontières.

(Moreau Defarges, 2012 : 63)

Encourager l'intégration de l'anglais représente pour les partisans de l'anglophonie une mesure de prévention contre l'héritage du français. On avance pour un tel choix des arguments tels ceux de la charge scientifique, la nécessité économique ou son utilité dans le contexte d'apprentissage du fait de sa nature comme langue de grande diffusion.

Abir/ la langue française genre *kāyna fī mantiqa waḥdā*[elle est parlé dans une seule région] mais la langue anglaise est mondial par exemple un algérien when an algerian go some where/to another country/ if he talk in english they will understand him/ but french they will understand him just in Europe or in Canada or i don't know /but english is like worldwide/so every body in the world can understand this language[quand un Algérien visite un lieu quelconque/ un autre pays/ les gens le comprennent s'il parle anglais /mais en français les gens le comprennent seulement en Europe au canada ou je sais pas où/mais l'anglais c'est comme une langue globale /donc chaque personne peut comprendre cette langue]//

(Abir,154-163)

Selon Abir, le français n'est pratiqué que dans certains pays à travers le monde par opposition à l'anglais qui est largement répandu à l'international. Les propos de Abir joint ceux de Crystal (2003: 03) qui met en avant l'utilité de maîtriser l'anglais dans un monde en perpétuel changement et affirme la nécessité de l'apprendre :

CHAPITRES VII : Langues étrangères et identité

And if English is not your mother tongue, you may still have mixed feelings about it. You may be strongly motivated to learn it, because you know it will put you in touch with more people than any other language; but at the same time you know it will take a great deal of effort to master it, and you may begrudge that effort. Having made progress, you will feel pride in your achievement, and savour the communicative power you have at your disposal, but may none the less feel that mother-tongue speakers of English have an unfair advantage over you.¹

Les propos de Abir ci-dessus fait allusion au nivellement linguistique que subit le français sur les plans académique et diplomatique, dans les organisations internationales et le secteur économique pour ne citer que ces cas de figure. Selon Granguillaume (2003 :71),

l'essor de la mondialisation a eu pour conséquence de placer la langue anglaise dans une situation d'hégémonie incontestée. Les médias, l'Internet, mais aussi la pratique des échanges internationaux en ont fait le moyen de communication indispensable.

L'encouragement d'intégrer ces langues étrangères comme richesse est une position qui encourage la plurilinguisme sachant que le manque de protection des langues locales et d'encouragement à l'ouverture suffisante aux langues étrangères perdure le repli identitaire relevant lui-même d'une situation politico-idéologique complexe. Les langues à statuts dominants

¹ Nous traduisons : Et si l'anglais n'est pas votre langue maternelle, vous pouvez toujours avoir des sentiments mitigés à son sujet. Vous pouvez être fortement motivé pour l'apprendre, car vous savez qu'il vous mettra en contact avec plus de personnes que n'importe quelle autre langue ; mais en même temps, vous savez que cela demandera beaucoup d'efforts pour le maîtriser, et vous pourriez rechigner à cet effort. Une fois que vous aurez progressé, vous ressentirez de la fierté dans votre réussite et apprécierez le pouvoir de communication dont vous disposez, mais vous pourriez néanmoins sentir que les locuteurs natifs de l'anglais ont un avantage injuste sur vous.

CHAPITRES VII : Langues étrangères et identité

dans le monde comme le français et l'anglais arrivent même à charmer les locuteurs par leurs pouvoirs socio-politique, économique, symbolique, etc.

Formulée dans un climat de changement rapide, cette ouverture linguistique s'inspire essentiellement de motivations sociales et économiques. Pour ces enquêtés, la diversité linguistique serait la planche du salut offrant de nouvelles aires d'échange culturel et économique. Zaki(Zaki, 1948-1957) considère qu'il est nécessaire d'être ouvert à toutes les idées et quelle que soit la langue et cite l'exemple percutant des prédicateurs kabyles qui prêchent à la fois en arabe et kabyle car il met en avant que la culture des acteurs sociaux -et non seulement la langue- est un élément déterminant dans la définition identitaire. La pluralité linguistique garantit un lien car elle rattache à la sphère internationale de la circulation des langues et des discours à l'image de l'ONU, l'EU, etc. Le contexte actuel impose un rapprochement et une coopération interétatiques, mais avant tout interpersonnels car l'attention est portée sur les besoins linguistiques offrant la possibilité d'entrer en contact avec l'autre et sa culture. C'est dans ce sens que les langues doivent être conçues : non pas comme des obstacles mais comme un élément facilitateur de la communication.

Exception faite de la langue française, qui n'est pas tout à fait étrangère, la véhicularisation des autres langues étrangères, même l'anglais, ne repose pour le moment que sur un vocabulaire très limité voué à des situations de communication liées à des fonctions et besoins très déterminés, ce qui coagule l'affrontement entre ces langues et les langues officielles ou maternelles. Au-delà de leurs différents systèmes linguistiques qu'on aurait à apprendre, l'appauvrissement linguistique ne

CHAPITRES VII : Langues étrangères et identité

s'ensuivrait pas obligatoirement de codes culturels vulnérables étant donné l'aspect limité de la pratique. Le statut de la langue française ne peut être explicitée que dans un contexte historique. C'est la conquête française de 1830 qui a permis au français de pénétrer la société algérienne comme moyen pour parvenir à la domination culturelle et identitaire qui doit accompagner la machine coloniale politique et économique du territoire algérien dont le français a constitué le véhicule des valeurs occidentales.

2. Les langues étrangères en Algérie, ou le malaise identitaire

L'autre conception des langues étrangères prend une voie plus ou moins contradictoire que la première. Les langues étrangères ne sont qu'un moyen de communication et sont loin d'être considérées comme spécificités identitaires. Une langue étrangère pourrait avoir un lien profond à une société pour des raisons quiconque mais pas au point de donner âme à une société.

Amel justifie son positionnement en faveur de la langue française par un argument qui tout en reconnaissant l'anglais comme langue dominante affirme l'ancrage de l'Algérie dans la francophonie :

E/Quant à la sphère des langues étrangères/ des voix appellent à remplacer le français par l'anglais//tu penses que l'anglais peut détrôner ou bien remplacer le français en Algérie ?/

Amel/ c'est difficile euh: le français a des racines en Algérie/ ce n'est pas comme l'anglais//c'est vrai l'anglais est la langue de la globalisation des réseaux sociaux de l'internet mais c'est au niveau mondial// en Algérie le français domine avec force/je pense que le français est très forte dans notre pays//

CHAPITRES VII : Langues étrangères et identité

(Amel,464-471)

Amel convoque l'enracinement du français en raison de son histoire coloniale ayant entraîné un impact significatif sur l'Algérie. Même après l'indépendance, elle continue sa présence jusqu'à aujourd'hui selon notre enquête. Cela évoque ce que nous appelons la métaphore de « poids des langues » selon les frères Calvet (Calvet et Calvet, 2009) qui renvoie à la présence quantitative et qualitative d'une langue par rapport aux autres langues puisque les langues ne pèsent pas toutes le même poids sur la balance des pratiques langagières, de la production littéraire et de la traduction, du soutien politique et économique, etc.

Le cas du français, dans notre contexte, et son poids est illustrateur de ces propos. La crainte exprimée se justifie par le fait que l'engouement aux langues étrangères conduirait à un changement du paysage sociolinguistique.

Ishak/ oui en Algérie/ je t'ai dit je refuse pas l'apprentissage des langues/je suis ouvert aux langues/ moi Ishak j'aime apprendre l'anglais/ j'aime apprendre le français/euh j'aime apprendre n'importe quelle langue /mais son utilisation euh le français pose problème/ beaucoup de gens disent quand ils sont dans des bureaux d'administration ils se sentent des étrangers oui des réfugiés dans un autre pays/ ils prononcent quelques mots en français euh les employés et les gens ne comprennent pas/

(Ishak,2272-2278)

L'inquiétude de Ishak nait de la crainte de se trouver menacé par l'ouverture aux autres aires linguistiques et culturelles. La verbalisation de cette peur fait écho aux propos de Bilal qui trouve qu'il faut maintenir les

CHAPITRES VII : Langues étrangères et identité

langues officielles et nationales comme la Turquie et l'Iran au lieu d'« importer » des langues étrangères :

Bilal/ avec le temps les partisans de l'anglais disent que l'anglais est la langue de la science le progrès la communication de la technologie donc on doit le mettre à la place du français /mais je vois par exemple si vous prenez l'exemple de la Turquie ou bien l'Iran euh ils se sont développés sans faire recours à une langue étrangère ça ne veut pas dire que je suis contre l'anglais mais il faut pas euh c'est-à-dire importer une langue pour se développer ce n'est pas une obligation /

(Bilal,989-994)

La prise de recul par rapport à l'autre donne à Ishak et Bilal l'occasion de s'engager dans une démarche de reconnaissance de la mêmeté et de la négation de l'autre en soudant seulement l'identité aux langues officielles et nationales.

Entre reconnaissance et rejet , Les langues étrangères, en concurrence et compte tenu des facteurs sociétales, psychologiques, économiques, etc., pourraient façonner une identité-nous n'osons pas dire une nouvelle identité-tatouée par le contexte vécu. C'est en quelque sorte ce que désigne Blanchet (2013) sous le nom de glottophobie et qui renvoie au sentiment de rejet de certaines personnes ou groupes à cause de leurs formes linguistiques pratiquées, considérées comme supérieures aux autres.

Le terme « glottophobie » désigne les discriminations à prétexte linguistique et inclut le processus de stigmatisation qui conduit à ces discriminations.

On entend par stigmatisation le fait de péjorer un trait supposé caractéristique d'une personne ou d'un groupe et de l'ériger ainsi en

CHAPITRES VII : Langues étrangères et identité

stigmaté. Une stigmatisation prend souvent la forme de remarques indirectes, d'apparentes plaisanteries, de moqueries, de propos et de comportements condescendants voire méprisants, humiliants, haineux ou injurieux.

(Blanchet,2021 :155)

Pour Blanchet, la stigmatisation repose sur un processus de péjoration, autrement dit une dévalorisation d'un trait attribué, qu'il soit réel ou supposé. Elle prend des formes indirectes (remarques déguisés, moqueries,...) mais aussi des formes directes, donc explicites, comme le mépris, l'humiliation, l'insulte,...

Définie « *comme l'interconnexion croissante des individus, des systèmes économiques, culturels et sociaux et des différents espaces et territoires à l'échelle de la planète* » (Gildas cité dans Munoz,2012 :12), la mondialisation facilite la circulation des langues et des cultures nationales, et donc une ouverture sur le monde. Toutefois, cette ouverture ne garantirait plus des statuts égaux à toutes les langues du monde d'où l'éclipse de certaines langues et la suprématie de certaines d'autres. Dans cette optique, Bilal appelle à une mondialisation réfléchie :

E/ oui à l'ère de ces mutations touchant le monde/ quelle image tu envisagerais de l'Algérien pour qu'il puisse sauvegarder son identité son spécificité et vivre son monde ? //

Bilal/ comment il doit être bien sûr avec la mondialisation avec le développement ? /

E/ oui/parce que avec la mondialisation il y a des identités qui disparaissent d'autres qui naissent qui dominent /

Bilal/oui oui donc on doit bénéficier des positifs de la mondialisation/

E/ hum/

CHAPITRES VII : Langues étrangères et identité

Bilal/ c'est-à-dire accepter l'autre ses origines ses cultures ses principes euh toujours dans le cadre de respect/ l'Algérien de demain doit être ouvert aux autres cultures puisque malgré les initiatives en Algérie ça reste insuffisant /bien sûr on garde nos principes on importe que tout ce qui est positifs//

(Bilal, 1036-1049)

Dans cet extrait, Bilal aborde l'impact de la mondialisation et la nécessité pour le peuple algérien de préserver son identité et sa spécificité tout en s'adaptant au monde en mutation. Bilal suggère que les Algériens devraient embrasser les aspects positifs de la mondialisation, en acceptant d'autres cultures et principes tout en maintenant le respect. Malgré les initiatives existantes en Algérie, Bilal estime qu'il reste encore des possibilités d'amélioration pour être ouvert aux autres cultures. L'Algérien du futur devrait « importer » uniquement les aspects positifs des autres cultures, des autres civilisations tout en conservant ses propres principes.

La mondialisation dans cette conception comme un déracinement, un arrachement du petit coin qu'est le territoire national au village global, dans d'innombrables toiles d'araignée de la globalisation où tout est mondialisé. Derrière la mondialisation résident des systèmes politique, économique, etc., qui vendent leurs valeurs et produits marchands. Dans cette époque, elle est pensée comme l'aboutissement de l'occidentalisation du monde. L'individu est soumis même à la loi de l'offre et de la demande, sans cesse élargie et déplacée. Du coup, il est devenu une grande machine consommatrice, avide d'obtenir tout ce qui est nouveau ou exotique. Dès lors, il consomme les valeurs, les cultures, les identités au même titre qu'une bouteille de Coca-Cola ou un burger de McDonald's. C'est pourquoi, Bilal insiste sur la protection de son identité et ses spécificités.

CHAPITRES VII : Langues étrangères et identité

Cet état de fait façonné par la mondialisation sert, dans le contexte du discours « nationaliste » conjugué au « religieux », d'arguments contre la pluralité et tend à légitimer l'exclusion de l'autre perçu comme intrusif et menaçant. Souvent, les arguments avancés en faveur de cette réflexion revêtent une agressivité remarquable et réactivent des tensions. Cela porte nos enquêtés, notamment Bilal, Asma et Nabila, à la considérer comme une atteinte aux principes de démocratie. Ils ne sont pas défenseurs à vrai dire d'une vision monochrome, mais ils adoptent une attitude défensive face à cette pluralité provoquée par les langues étrangères, celle « du dehors »

Conclusion

Il semble que deux langues étrangères caractérisent principalement le paysage sociolinguistique algérien : le français et l'anglais. Si la première a affirmé sa présence pour des circonstances historiques, la seconde avance en raison de l'internationalisation des échanges culturels, économiques, etc. Entre les deux langues, une sorte de concurrence s'est progressivement dessinée en Algérie.

Langues étrangères et identité sont des concepts centraux découlant notamment de la configuration nouvelle des sociétés à l'ère de la mondialisation. L'altérité en tant que réalité ethnologique, sociologique et culturelle est de plus en plus proche qu'autrefois, ce qui rend omniprésent les identités supranationales, réalité qui produit de plus en plus de doute quant à l'apparition de nouvelles appartenances et leurs retombées sociales, politiques et économiques.

CHAPITRES VII : Langues étrangères et identité

L'impact des langues étrangères sur l'identité est indéniable. Être en contact avec les langues de l'autre renforce le sentiment de ressentir l'appartenance à une culture tatouée par la diversité, par l'ouverture à d'autres modes de pensée. Cette ouverture favorise une expression de soi nuancée parce que chaque langue construit le monde et l'approche à sa manière. Nouer des liens avec l'autre et sa langue mène à construire des rapports interculturels, et donc à construire une identité ouverte aux différentes perspectives.

CONCLUSION GENERALE

CONCLUSION GENERALE

Conclusion générale

L'Algérie est un pays traversé par plusieurs peuples et civilisations et la question des langues est une question féconde d'enjeux politiques, idéologiques, religieuses, etc. S'inscrivant à la fois dans le champ de la sociolinguistique et de l'analyse du discours, cette recherche s'appuie sur un corpus constitué de discours collectés auprès d'étudiants fréquentant l'Ecole Normale supérieure de Boussaâda à M'sila, lieu à majorité arabophone. Elle souligne la teneur des langues dans la définition identitaire de ces interviewés. Et cela n'est possible que par le langage qui permet au monde environnant d'être décrit et de prendre forme.

Nous avons entrepris des observations sur le terrain d'enquête pour construire un échantillon représentatif de la population mère tenant compte des différentes variables jugées pertinentes pour notre recherche, notamment la variable « langue maternelle ». Si la fréquentation du terrain a contribué significativement dans la réalisation du terrain, il en est aussi pour notre expérience précédente en Magister bien que le terrain soit plus ou moins différente. A cela s'ajoute, notre formation scientifique en sciences du langage, champ d'étude faisant appel à la pluridisciplinarité et à l'interdisciplinarité.

Par cette thèse, nous pensons mettre en lumière le rôle des langues, avec leurs différents statuts, dans la construction identitaire de nos enquêtés, ce qui confirme nos hypothèses de départ. Héritage immatériel de l'humanité, les langues semblent provoquer des défis dans les sociétés

CONCLUSION GENERALE

modernes. Dans un pays comme le nôtre, ainsi que dans plusieurs autres pays du globe, la langue est acceptée comme un moyen qui régule la vie sociale, sachant que nous vivons dans une ère des discours où manifester la force oratoire, et donc la langue et son imaginaire aussi, est l'exercice le plus présent à chaque occasion. La langue devient donc un fond symbolique, seul moyen conditionnant l'accès aux ressources de la réussite sociale.

Nous estimons que le discours sur l'identité en lien avec la politique linguistique est un champ qui suscite des débats dans les cercles médiatiques, politiques et socio-économiques. La teneur de ce discours est essentiellement liée à des moments importants de l'Algérie. S'il est d'un côté le théâtre des flux et reflux des représentations, il est de l'autre le lieu où chaque acteur social, pour revenir à notre enquête, construit une image de soi-même et celle de son groupe d'appartenance.

Sur le plan linguistique, les Algériens utilisent au moins quatre langues : l'arabe standard, l'arabe dialectal avec ses variétés, le berbère avec ses variétés et le français. Si la présence de toutes ces langues peut être considérée comme une véritable richesse linguistique et culturelle, elle anime des débats, surtout quand il s'agit de débattre de l'identité algérienne et de ses traits définitoires.

En considérant que les productions discursives déterminent l'identité des locuteurs, l'acte de dire en fait dévoile les représentations de nos locuteurs. C'est une manière par laquelle il les astreint à se défendre. Par et dans le discours, l'identité est construite, reconstruite et déconstruite. Elle

CONCLUSION GENERALE

est construite par l'émergence de certaines caractéristiques auxquelles l'individu reconnaît l'adhésion ; elle est reconstruite dans la mesure où l'homme se place dans la réflexivité permanente sur ce qui était, ce qu'il est et ce qu'il va devenir ; elle est enfin déconstruite une fois confrontée directement ou indirectement, à l'altérité.

L'identité semble constituée un ensemble hétéroclite dont les constituants ne sont pas toujours en parfaite harmonie car elle englobe le sacré et le profane, les traditions et la modernité, ...Et si l'altérité est perçue souvent comme un danger, elle fait également sa force par l'insistance sur l'opposition entre le Je et l'Autre. L'identité se construit parfois de façon contrastive avec l'autre et sa différence. Donc, il y a un travail de régulation entre les différentes attitudes qu'affichent les acteurs sociaux. Outre les matériaux religieux, historique, etc., les langues constituent une substance identitaire vitale.

Arrivant au terme de cette recherche, il résulte que l'identité ne pourrait être saisie que dans la subjectivité de nos enquêtés, car l'objectivation d'une identité se confronte frontalement aux productions langagières au fond desquelles distillent les traits définitoires. De ce fait, toute prise de parole serait un processus de construction-reconstruction-déconstruction de l'identité.

L'Algérianité se trouve façonnée différemment d'un participant à l'autre. Il est vrai que ce façonnage ne dépendrait pas toujours de la catégorisation traditionnelle arabe/berbère, mais il s'alimente du socle

CONCLUSION GENERALE

commun de chacune de ces deux communautés. Outre les langues en présence et leurs rôles indéniables dans le sentiment identitaire, le lien à la terre, l'ensemble du patrimoine et le parfum du quotidien participent également dans la configuration de l'identité collective.

L'Algérianité n'est pas toujours entendue dans le malaise. C'est pourquoi, une réflexion que nous jugeons de « réfléchie et responsable » se développe au sein de la société algérienne sur l'utilité/la futilité de « qui suis-je ? » à l'âge de la planétarisation.

Quel Algérien ou quelle Algérienne n'a pas quelque chose à dire sur la langue et l'identité ? Chacun(e) défend ses croyances, ses représentations de ce monde. Il reconstruit sans cesse son identité en face des contre-arguments de l'Autre. À quoi sert l'identité de nos enquêtés donc ? Elle sert à les faire avancer, qu'il soit dans leur vie réelle ou dans les images qu'ils conçoivent d'eux-mêmes, et à gagner une reconnaissance dans la différence.

Être confronté à une autre langue, c'est aller à la rencontre de l'autre en créant des passerelles entre sa langue maternelle et la langue étrangère, et de surcroît leurs cultures. Cette rencontre guidant à une construction identitaire ne se fait pas de l'un sans l'autre mais aussi de l'un à partir de l'autre. C'est pourquoi, mettre en opposition les deux univers de langue n'est pas toujours pertinent.

L'Algérianité approchée de son versant linguistique fait ressortir que les langues pèsent souvent lourd dans la construction de l'identité. Si pour

CONCLUSION GENERALE

les uns, elles ne sont que simples moyens de communication ; elles sont pour les autres source d'identification exaltante. Quelques remarques s'imposent pour les trois sphères de langues évoquées :

Pour les deux langues officielles et nationales : c'est là que la construction identitaire s'affiche très visiblement. Alimentés par plusieurs facteurs historiques, sociaux, etc., l'arabité et l'amazighité représentent deux dimensions principales autour desquelles se gravitent des postures d'appartenances différentes. Ces dynamiques témoignent avant tout de la diversité et de l'attachement profond à l'algérianité. Pour les langues maternelles : bien qu'elles soient reconnues comme faisant partie de l'identité, on constate leur patrimonialisation.

Pour les langues étrangères, le positionnement identitaire est posé de façon beaucoup plus problématique quand la langue française sera invoquée : cela actualise le poids de l'histoire sur le présent. Avancer comme la locomotive du nouvel ordre mondial, la langue anglaise agit en rival de la langue française en contexte algérien, comme langue qui pourrait garantir une ouverture culturelle et économique à l'international.

Parlons de l'originalité de notre thèse. Nous trouvons que l'originalité- sinon la prise de risque ou la curiosité scientifique- de ce travail réside principalement dans le traitement de la question « langues-identité (s) » dans une région à majorité arabophone. Traiter une telle question nécessite recadrage pour se manifester en analyste du discours dans cette initiation à la recherche.

CONCLUSION GENERALE

Aussi, l'autre trait d'originalité tient au fait d'adopter une approche holistique qui combine sociolinguistique examinant entre autres interaction, représentations et politique linguistique, et analyse du discours qui tient compte de la construction du sens par le langage et dans le discours. Dans un monde où les frontières entre pays sont de plus en plus exigües, le rapport à l'autre est devenu essentiel dans la construction de l'identité. A un stade de notre vie, il paraît fondamental de concilier nos appartenances ou nos traits identitaires pour vivre en paix tout en assumant pleinement notre identité tatouée.

Perspectives

Compte tenu des limites de cette recherche, il nous semblerait intéressant dans des études ultérieures d'élargir notre questionnement sur l'identité et les langues à d'autres terrains non formels dans les régions à majorité arabophone, travail déjà entamé dans le cadre d'un Projet de Recherche de Formation Universitaire (P.R.F.U) à l'Université de M'sila¹. Dans le même sens, il serait d'un apport non négligeable d'accompagner le dynamisme des représentations à titre d'exemple dans ces mêmes régions suite à de l'implantation de la langue berbère dans les écoles primaires. En suivant cette ligne de recherche, nous espérons participer au moins franchir

¹ Présidé par le Pr. Faïd Salah, le projet dont la durée est de quatre ans (2021-2024) porte sur « *le français à Bous-Sâada. : pratique et représentations des locuteurs* ». Il questionne la place du français et les représentations que les Boussadiens font de cette langue.

CONCLUSION GENERALE

le seuil de ce terrain pour que d'autres futurs chercheurs puissent accéder à quelques pistes de réflexion car nous sommes fort conscient que :

Toute connaissance est évidemment interprétation. L'illusion, c'est de dire « j'appelle réel ce que je crois tel » ; c'est de dire « j'appelle réalisme ce qui découle de ma conception de la réalité ». La réalité, même la plus objective, a toujours une face mentale et subjective. Ce qu'il faut, pour connaître la réalité, c'est la nécessité d'un sujet capable de penser de façon critique avec sa pauvre tête et, par-là même, capable de mettre en question les vérités qui semblent des dogmes évidents dans le système où ils se trouvent.

(Morin, 2005 : 157-158)

L'illusion, comme le montre Morin, réside dans le fait de considérer nos interprétations comme la vérité absolue, et de qualifier de réalisme ce qui découle de nos propres conceptions de la réalité. Il est nécessaire de mettre en avant l'importance de la réflexion critique dans la compréhension de la réalité.

Une fois soutenue, nous pensons avoir un retour réflexif sur ce travail de recherche, et cela en invitant les enquêtés à une rencontre scientifique, table ronde ou autre, en présentiel ou à distance, selon les circonstances, mais aussi à titre individuel ou en groupe, dans le but de discuter ce qui a été dit et fait, de notre part comme de la leur, pour en faire l'objet par exemple d'une autre production scientifique. Ce retour permet sans doute d'explorer de nouvelles idées et concepts, de développer davantage nos compétences dans la pratique de la recherche.

Pour conclure, eu égard à la diversité d'approches théoriques et de visions quant à la question sociolinguistique et identitaire, nous n'espérons

CONCLUSION GENERALE

pas bouleverser le monde à travers cette thèse, mais plutôt à fournir des outils qui permettent de saisir notre réalité. Cette thèse n'est qu'une initiation à la recherche qui ouvre la voie à d'autres études que nous mènerons-ou que d'autres chercheurs mènent- sûrement avec plus de rigueur scientifique parce que, enfin comme au début de ce travail de recherche, nous pensons et penserons que les idées sont faites pour être débattues et confrontées les unes aux autres.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie

- Ahmed Tayeb Mounir, 2018, « Construction identitaire, langue française, et violence verbale en contexte urbain tizi-ouzéen », thèse de doctorat en science du langage sous la co-direction de Boualili Ahmed et Candea Maria, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou.
- Achard Pierre, 1997, « Analyse de discours en sociolinguistique », in Moreau Marie-Louise (éd.), 1997, *Sociolinguistique. Concepts de base*, Liège, Mardaga, Pp.41-47.
- Amossy Ruth et Herschberg Pierrot Anne, 2007, *Stéréotypes et clichés. Langue, discours, Société*, Barcelone, Armand Collin.
- Anthony D. Smith, 1991, *National identity*, England, Penguin Books.
- Baccouche Taieb, 2009, « Dynamique de la langue arabe », in *Synergie Tunisien*^o 1-2009, Pp. 17-24, <https://gerflint.fr/Base/Tunisie1/baccouche.pdf>. Consulté le 07 octobre 2021.
- Baylon Christian, 2002, *Sociolinguistique : société, langue et discours*, Paris, Nathan.
- Baudry Robinson et Juchs Jean-Philippe, 2007, « Définir l'identité », *Hypothèses* 2007/1 (10), p. 155-167. <https://www.cairn.info/revue-hypotheses-2007-1-page-155.htm>. Consulté le 15 juin 2018.

BIBLIOGRAPHIE

- Bauman Zygmunt, 2001, « Identité et mondialisation », dans *Lignes*, 2001/3 (n° 6), p. 10-27. DOI : 10.3917/lignes1.006.0009. URL : <https://www.cairn.info/revue-lignes1-2001-3-page-10.htm>. Consulté le 01 octobre 2022.
- Bektache Mourad, 2018, « Officialisation de la langue amazighe en Algérie : impact sur les attitudes et représentations sociolinguistiques de quelques locuteurs algériens », *Multilinguales* [En ligne], 10 | 2018, mis en ligne le 31 décembre 2018, consulté le 01 septembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/multilinguales/3764> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/multilinguales.3764>. Consulté le 18 mai 2020.
- Benveniste Emile, 1966, *Problème de linguistique générale*, Tome 1, Paris, Gallimard.
- Blais Hélène, 2014, « La longue histoire de la délimitation des frontières de l'Algérie », dans Bouchène Abderrahmane(éd.), 2014, *Histoire de l'Algérie à la période coloniale : 1830-1962*, Pp. 110-113, Paris, La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.bouch.2013.01.0110>. Consulté le 10 octobre 2021.
- Blanchet Philippe, 2021, « Glottophobie », *Langage et société*, 2021/HS1 (Hors série), p. 155-159. DOI : 10.3917/l.s.hs01.0156. URL : <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2021-HS1-page-155.htm>. Consulté le 27 novembre 2023.
- Blanchet Philippe, 2011, « *La sociolinguistique est-elle une "interdiscipline" ?* », in Petitjean Cécile (Ed.), 2011, *De la*

BIBLIOGRAPHIE

sociolinguistique dans les sciences du langage aux sciences du langage en sociolinguistique. Questions de transdisciplinarité, Travaux neuchâtelois de linguistique, 2011/53, Neuchâtel, Unine, Pp.13-26.

- Blanchet Philippe, 2013, « Repères terminologiques et conceptuels pour identifier les discriminations linguistiques », dans *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, 4, 29-39. <https://doi.org/10.3917/cisl.1302.0029>. Consulté le 20 octobre 2021.
- Bordeleau-Payer Marie-Laurence, 2019, « L'ancrage sociologique du concept. Réflexion sur le rapport d'objectivation », dans Brière Laurence, Lieutenant-Gosselin Mélissa et Piron Florence (sous dir.), 2019, *Et si la recherche scientifique ne pouvait pas être neutre ?* Québec, Éditions science et bien commun, Pp.13-26.
- Boualili Ahmed, 2016, « Figure(s) de Malek Bennabi dans la pensée algérienne : doublet écart », dans : https://f.hypotheses.org/wpcontent/blogs.dir/2774/files/2016/12/Article_Figures_Bennabi_pense%CC%81e_alge%CC%81riennev.pdf. Consulté le 24 mai 2020.
- Bourdieu Pierre, 2014, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Editions Fayard.
- Bres Jacques, 1999, « l'entretien et ses techniques », in Calvet Louis-Jean et Dumont Pierre (sous dir.), 1999, *L'enquête sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan, Pp.61-76.

BIBLIOGRAPHIE

- Brubaker Rogers, 2001, « Au-delà de l'identité », dans *Actes de la recherche en sciences sociales* 2001/3-139, article en ligne sur http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=ARSS&ID_NUMPUBLIE=ARSS_139&ID_ARTICLE=ARSS_139_0066, consulté le 17 octobre 2017.
- Bonicco Céline, 2007, « Goffman et l'ordre de l'interaction : un exemple de sociologie compréhensive », *Philonsorbonne* [En ligne], 1 | 2007, mis en ligne le 20 janvier 2013, consulté le 02 octobre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/philonsorbonne/102> ; DOI : 10.4000/philonsorbonne.102. Pp.31-48.
- Boyer Henri, 2010, « Les politiques linguistiques », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 94 | 2010, mis en ligne le 06 novembre 2012, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/mots/19891> ; DOI : 10.4000/mots.19891, Pp.67-74.
- Calvet Louis-Jean, 2001, « De l'inégalité des langues(quelques réflexions préalables à toutes politiques linguistique) », dans Chaudenson Robert et Calvet Louis-Jean, 2001, *Les langues dans l'espace francophone : de la coexistence au partenariat*, Canada, l'Harmattan. Pp. 71-81.
- Calvet Louis-jean, 2005, *la guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Hachette.

BIBLIOGRAPHIE

- Calvet, Louis-Jean, 2009, *La sociolinguistique*, Paris, PUF.
- Calvet Alain et Calvet Louis-Jean, 2009, « Le poids des langues. Vers "un index des langues du monde" », in Gasquet-Cyrus Médéric et Petitjean Cécile, (sous dir.), 2009, *Le poids des langues*, Paris, L'Harmattan. Pp. 49-74.
- Calvet, Louis-Jean, 2021, « Politique linguistique », dans, *Langage et société*, 275-280. <https://doi.org/10.3917/l.s.hs01.0276>. Consulté le 05 janvier 2022.
- Chachou Ibtissem, 2011, *Aspects des contacts des langues en contexte publicitaire algérien : Analyse et enquête sociolinguistique*, thèse de doctorat en science du langage sous la co-direction de Blanchet Philippe et Lounici Assia, Mostaganem, Université Ibn Badis.
- Charaudeau Patrick, 1995-a, « Le dialogue dans un modèle de discours », dans Cahiers de Linguistique Française 17/1995, *Les différents plans d'organisation du dialogue et leurs interrelations*, Genève, Université de Genève. <https://clf.unige.ch/numeros/17/>, Pp. 141-178, article consulté le 20 janvier 2017.
- Patrick Charaudeau, 1995-b, « Ce que communiquer veut dire », in *Revue des Sciences humaines*, n°51, Juin, 1995, sur le site de Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications. URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/Ce-quecommuniquer-veut-dire.html>. Consulté le 10 octobre 2021.

BIBLIOGRAPHIE

- Charaudeau Patrick, 2001, « Langue, discours et identité culturelle », dans Ela. Etudes de linguistique appliquée 2001/3-4, *De la méthodologie à la didactologie. Hommage à Robert Galisson*, (n°123-124), <http://www.cairn.info/revue-ela-2001-3-page-341.htm>, Pp. 341-348, article consulté le 25 janvier 2017.
- Charaudeau Patrick, 2002, « le locuteur », in Charaudeau Patrick et Maingueneau Dominique (sous dir.), 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Editions du Seuil, Pp.350-352.
- Charaudeau Patrick , 2005, « L'identité culturelle entre soi et l'autre », Actes du colloque de Louvain-la-Neuve en 2005, déposé sur le site en 2009, consulté le 19 avril 2020 sur le site de Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications. URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/L-identite-culturelle-entre-soi-et.html>. Consulté le 19 avril 2020 ;
- Charaudeau Patrick, 2009-a, « Identité sociale et identité discursive. Un jeu de miroir fondateur de l'activité langagière », dans Charaudeau Patrick (dir), 2009, *identités sociales et discursives du sujet parlant*, Paris, L'Harmattan, Pp.15-28.
- Charaudeau Patrick, 2009-b, *Identité linguistique, identité culturelle : Une relation paradoxale* » dans *Le discours sur les « langues d'Espagne »* [en ligne]. Perpignan : Presses universitaires de Perpignan, 2009 (généré le 19 septembre 2023). Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/pupvd/299>. ISBN : 9782354122164. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pupvd.299>.

BIBLIOGRAPHIE

- Charaudeau Patrick, 2010, « Pour une interdisciplinarité « focalisée » dans les sciences humaines et sociales », *Questions de communication* [En ligne], 17 | 2010, mis en ligne le 24 août 2015, consulté le 20 novembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/385> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.385>.
- Charaudeau Patrick, 2011, « Du contrat de communication en général », in Charaudeau Patrick et Louvain-la-Neuve (sous dir.), 2011, *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, De Boeck Supérieur, « Médias-Recherches », URL : <https://www.cairn.info/les-medias-et-l-information--9782804166113-page-49.htm>. Pp.49-55. Consulté le 20 mai 2020.
- Patrick Charaudeau, 2018, « Compréhension et interprétation. Interrogations autour de deux modes d'appréhension du sens dans les sciences du langage », in Achard G et alii (dir.), 2018, *Les sciences du langage et la question de l'interprétation (aujourd'hui)*, Limoges, Lambert-Lucas, Pp.21-54. consulté le 20 septembre 2021 sur le site de *Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications*. URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/Comprehension-et-interpretation.html>
- Côté Maryse, 2015, *Les stades de développement d'Erikson et les troubles de personnalité*, thèse de doctorat en psychologie dirigée par Pellerin André, Québec, Université du Québec à Trois-Rivières.
- Crystal David, 2003, *English as a global language*, New York, Cambridge University Press.

BIBLIOGRAPHIE

- Cuq Jean Pierre (Sous dir.), 2003, *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, CLE International.
- Dalbera Jean-Philippe ,2002, « Le corpus entre données, analyse et théorie », Corpus [En ligne], 1 | 2002, URL : <http://journals.openedition.org/corpus/10> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/corpus.10>.Pp.1-12,mis en ligne le 15 décembre 2003.Consulté le 21 décembre 2020.
- De Gaulejac Vincent, 2002, « L'identité », in Barus-Michel et *all.* (sous-dir.),2002, *Vocabulaire de psychosociologie, références et positions*, Paris, Erès, Pp.174-180
- Denieuil Pierre-Noël, 2009, « L'identité selon Claude Lévi-Strauss. De la substance à la structure. » In : Raison présente, n°169, 1er trimestre 2009. Lesusagespolitiquesdel'identité.Pp.83-93;doi:<https://doi.org/10.3406/raipr.2009.4144>. Consulté le 20 mars 2020.
- Dourari Abderrezak, 2011, « Politique linguistique en Algérie : Entre le monolinguisme d'Etat et le plurilinguisme de la société », inwww.cnplet.dz/images/recherche/Politique-linguistique-en-Algerie.pdf. Consulté le 20 juin 2019.
- Drouin-HansAnne-Marie, 2006, « Identité », dans *Le Télémaque 2006/1 n°19*, <https://www.cairn.info/revue-le-telemaque-2006-1-page-17.htm>.Pp. 17-26. Consulté le 1 avril2020.
- Edmond Marc, 2005, *Psychologie de l'identité*, Paris, Dunod.

BIBLIOGRAPHIE

- Edmond Marc, 2009, « La construction identitaire de l'individu », dans Halpern Catherine (Coor.), 2009, *Identité(s). L'individu, le groupe, la société*, Auxerre Cedex, Sciences Humaines Editions, Pp.28-35.
- Edwards John, 2009, *Language and identity*, New York, Cambridge University Press.
- Erikson Homburger Erik, 1972, *Adolescence et crise. La quête de l'identité*, Paris, Flammarion.
- Erikson Homburger Erik, 1987, *Childhood and society*, London, Paladin Grafton Books.
- Fleiner Thomas et Hottinger Julian Thomas, 2003, « La pertinence du fédéralisme dans la gestion des diversités nationales », *Revue internationale de politique comparée*, 2003/1 (Vol. 10), p. 79-90. DOI : 10.3917/ripc.101.0079. URL: <https://www.cairn.info/revue-internationale-de-politique-comparee-2003-1-page-79.htm>. Consulté le 28 novembre 2023.
- Franc Claude, 2016 « Histoire militaire - La révolution kémaliste », *Revue Défense Nationale*, 2016/10 (N° 795), p. 120-122. DOI 10.3917/rdna.795.0120. URL : <https://www.cairn.info/revue-defense-nationale-2016-10-page-120.htm>. Consulté le 28 novembre 2023.
- Fontaine Philippe, 2008, « Qu'est-ce que la science ? De la philosophie à la science : les origines de la rationalité moderne. », in *Recherche en soins infirmiers*, 1(1), 6-19. <https://doi-org.sndll1.arn.dz/10.3917/rsi.092.0006>. Consulté le 15 mai 2020.

BIBLIOGRAPHIE

- Foucault Michel, 2008, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.
- Jodelet Denise, 1991, « Représentations sociales : un domaine en expansion », dans Jodelet Denise (sous dir.), 1991, *Les représentations sociales*, Paris, PUF, Pp.31-61.
- Jodelet Denis, 2005, « Formes et figures de l'altérité », dans Sanchez-Mazas Margarita et Licata Laurent, 2005, *L'Autre : Regards psychosociaux*, Grenoble, Presses de l'Université de Grenoble, Pp. 23-47. Produit en version numériquesur http://classiques.uqac.ca/contemporains/jodelet_denise/forme_figure_alterite/forme_figure_alterite.html. Consulté le 1 avril 2020.
- Jordan Thomas, 2000, « Glasl's Nine-Stage Model Of Conflict Escalation », dans <https://www.mediate.com/articles/jordan.cfm>. Consulté le 15 novembre 2021.
- Haddadou Mohand Akli, 2003, « L'Etat algérien face à la revendication berbère : De la répression aux concessions. », in *Quelle politique linguistique pour quel Etat- nation ?*, Glottopol [Revue en ligne] n°1, janvier 2003 <http://www.univrouen.fr/dyalang/glottopol>. Consulté le 20 novembre 2019. Pp.131-138.
- Hagège Claude, 2012, *Contre la pensée unique*, France, Odile Jacob.

BIBLIOGRAPHIE

- Halpern Catherine (Coor.), 2009, *Identité(s). L'individu, le groupe, la société*, France, Auxerre Cedex, Sciences Humaines Editions.
- Halpern Catherine (coor.), 2016), « L'identité. Histoire d'un succès », dans Halpern Catherine (Coor.), 2016, *Identité(s). L'individu, le groupe, la société*, France, Auxerre Cedex, Sciences Humaines Editions, Pp.5-13 doi :10.3917/sh.halpe.2016.01.0005. Consulté le 20 novembre 2019.
- Hamidi, Djamel, 2016, « La centralité linguistique du français dans l'affichage publicitaire de la ville de Médéa en Algérie », In *Revue indonésienne de la langue française Francisola* n°1, juin 2016, Indonésie, <https://ejournal.upi.edu/index.php/FRANCISOLA/article/view/2560>, consulté le 01 janvier 2020, Pp. 12-18.
- Hudson Richard A., 2001, *Sociolinguistics*, New York, Cambridge University Press.
- Gadet Françoise, 2003, « Derrière les problèmes méthodologiques du recueil des données », [Enligne], URL : <http://www.revue-texto.net/index.php?id=609>. Consulté le 20 juillet 2019.
- Gardy Philippe et Lafont Robert, 1981, « La diglossie comme conflit : l'exemple occitan », In: *Langages*, 15^e année, n°61, 1981. Bilinguisme et diglossie. pp. 75-91; doi <https://doi.org/10.3406/lgge.1981.1869>. https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1981_num_15_61_1869. Consulté le 16 mai 2021 ;

BIBLIOGRAPHIE

- Granguillaume Gilbert, 1983, *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Paris, Maisonneuve et Larose.
- Granguillaume Gilbert, 2003, « Arabofrancophonie et politiques linguistiques », *Quelle politique linguistique pour quel Etat-nation*, Glottopol [Revue en ligne] n°1, janvier 2003. <http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol>. Consulté le 20 janvier 2020. Pp.70-75.
- Grandguillaume Gilbert, 2006, « Pour une histoire critique et citoyenne », colloque *Pour une histoire critique et citoyenne. Le cas de l'histoire franco-algérienne*, 20-22 juin 2006, Lyon, ENS LSH, 2007, http://ens-web3.ens-lsh.fr/colloques/france-algerie/ecrire/articles.php3?id_article=198. Consulté Le 15 avril 2020.
- Gueunier Nicole, 1997, « Représentations linguistiques », in Moreau Marie-Louise (éd.), 1997, *Sociolinguistique. Concepts de base*, Liège, Mardaga, Pp.246-252.
- Gumperz John, 1989, *Engager la conversation. Introduction à la sociolinguistique interactionnelle*, Paris, Minuit.
- Guyot Gilles, 2012, « Quelle fonction pour les universités dans la globalisation ? » dans Railean Valentin, Curbatov Oleg et Gay Michel (coord.), 2012, « Le rôle des universités et des universitaires dans l'économie de la connaissance ». IAUPL. Impressum, 2012, Michel GAY, Valetin RAILEAN, Oleg CURBATOV,, 978-9975-4215-2-2. hal-01423076f. Pp.19-34.

BIBLIOGRAPHIE

- Kerbrat-Orecchioni Catherine, 1998, « La notion d'interaction en linguistique : origine, apports, bilan. » In: *Langue française*, n°117, 1998. La linguistique comme discipline en France. pp. 51-67 ;https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1998_num_117_1_6241
- Kerbrat-Orecchioni Catherine, 1999, *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- Kaufmann Jean-Claude, 1996, *L'entretien compréhensif*, France, Armand Colin
- Klikenberg Jean-Marie, 2013, « La francophonie : pour qui ? Pourquoi ? » dans Castelloti Véronique (dir.), 2013, *Le(s) français dans la mondialisation*, Bruxelles, E.M.E. Pp.17-38.
- Lauret Pierre, 2009, *Identité nationale, communauté, appartenance. L'identité nationale à l'épreuve des étrangers*. Rue Descartes, 66(4), Pp. 20-31. URL : <https://www.cairn.info/revue-rue-descartes-2009-4-page-20.html>. Consulté le 30 avril 2020.
- Laroussi Foued, 2003, « Glottopolitique, idéologies linguistiques et État-nation au Maghreb » , in *Quelle politique linguistique pour quel État-nation ?*, *Glottopol* [Revue en ligne] n°1, janvier 2003. Consulté le 14 mai 2014 <http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol>, Pp.139-150.
- Leblanc Marc, 2010, « Le français, langue minoritaire, en milieu de travail : des représentations linguistiques à l'insécurité linguistique », in *Nouvelles perspectives en sciences sociales : revue internationale de systémique*

BIBLIOGRAPHIE

complexe et d'étude relationnelles, vol. 6, n° 1, 2010, p. 17-63. URI : <http://id.erudit.org/id.erudit/1000482ar>. Consulté le 25 janvier 2020.

- Labov William, 1976, *la sociolinguistique*, Paris, Minuit
- Lacheraf Mostefa, 1965, *L'Algérie : nation et société*, Paris, François Maspero Editeur.
- Laks Bernard, 1992, « La linguistique variationniste comme méthode ». In *Langages*, 26^eannée, n°108, 1992. *Hétérogénéité et variation* : Labov, un bilan. https://www.persee.fr/doc/lgge_0458726x_1992_num_26_108_1649, Pp. 34-50. Consulté le 16 juillet 2019.
- Leclerc Jacques, 1986, *Langue et société*, Laval, Mondia Editeurs,
- Le Breton David, 2012, *L'interactionnisme symbolique*, Paris, PUF.
- Lipiansky Edmond Marc et al., (2007), « Stratégies identitaires », publié dans Camilleri Carmel et al, 2007, *Psychologie d'aujourd'hui*, PUF, Paris.
- Calvet Louis-Jean, 2009, *La sociolinguistique*, Paris, PUF.
- Mahmoudian Mortéza, 1998, « Problèmes théoriques du travail de terrain », in Mahmoudian Mortéza et Mondada Lorenza, 1998, *Le travail du chercheur sur le terrain. Questionner les pratiques, les méthodes, les techniques d'enquêtes*, Cahiers de l'ILSL n°10, Lausanne, Editions ILSL. Pp.7-22.

BIBLIOGRAPHIE

- Maingueneau Dominique, 1976, *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours. Problèmes et perspectives*, Paris, Classiques Hachette.
- Maingueneau Dominique, 1996, *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Editions du Seuil. Goffman, E. (1974). *Les rites d'interaction*, Paris, Les éditions de minuit.
- Dominique Maingueneau, 1999, « 7. Peut-on assigner des limites à l'analyse du discours ? », *Modèles linguistiques* [En ligne], 40 | 1999, mis en ligne le 01 mai 2017, consulté le 19 septembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/ml/1409> ; DOI :<https://doi.org/10.4000/ml.1409>.
- Maingueneau Dominique, 2005, « Analyse du discours. Etat de l'art et perspectives », dans *Marges Linguistiques numéro 9, mai2005*, Saint-Chamas, M.L.M.S. Editeur.Pp.64-75.
- Maingueneau Dominique, 2012, « Que cherchent les analystes du discours », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 9 | 2012, mis en ligne le 15 octobre 2012, consulté le 16 septembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/aad/1354> ; DOI :<https://doi.org/10.4000/aad.1354>
- MattheyMarinette, 2021, « Diglossie », in *Langage et société*, 111-114. <https://doi.org/10.3917/l.s.hs01.0112>. Consulté le 25 décembre 2021.

BIBLIOGRAPHIE

- Meillet Antoine, 2008, « Compte rendu du Cours de linguistique générale », [En ligne], Volume XIII - n°1/2 (2008), in Christophe Gérard. (Cood.), URL : <http://www.revue-texto.net/index.php?id=113>. Consulté le 15 juillet 2019.Pp.32-36.
- Moreau Defarges Philippe, 2012, « Les conflits de la mondialisation », dans Moreau Defarges Philippe, 2012, *La mondialisation*. Paris cedex 14, Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? », 2012, p. 62-83. URL : <https://www.cairn.info/--9782130606529-page-62.html>. Consulté le 20 juin 2021.
- Morin Edgar, 2005, « Réalisme et utopie », *Diogène*, 2005/1 (n° 209), p. 154-164. DOI : 10.3917/dio.209.0154. URL : <https://www-cairn-info.snd11.arn.dz/revue-diogene-2005-1-page-154.html>. Consulté le 01 octobre 2022.
- Mufwene Salikoko, 1997, « Identité », in Moreau Marie-Louise (éd.), 1997, *Sociolinguistique. Concepts de base*, Liège, Mardaga, Pp.160-165.
- Munoz Ludivynn, 2012, « Une mondialisation culturelle et linguistique ? Le cas des organismes de promotion culturelle et linguistique », *Études caribéennes* [En ligne], 22 | Août 2012, mis en ligne le 15 août 2012, consulté le 15 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/5840> ;DOI :<https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.5840>

BIBLIOGRAPHIE

- Neveu Franck, 2004, *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Armand Colin.
- N'da Paul, 2015, *Recherche et méthodologie en sciences humaines et sociales*, Paris, L'Harmattan.
- Paveau Marie-Anne et Sarfati Georges-Elia, 2008, *Les grandes théories de la linguistique. De la grammaire comparée à la pragmatique*, France, Armand Colin.
- Rabatel Alain, 2013, « L'engagement du chercheur, entre « éthique d'objectivité » et « éthique de subjectivité » », dans *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 11 | 2013, mis en ligne le 15 octobre 2013,. URL : <http://journals.openedition.org/aad/1526> ; DOI : 10.4000/aad.1526. Consulté le 23 septembre 2019.
- Ricoeur Paul, 1990, *Soi-même comme un autre*, Paris, Editions du Seuil.
- Sandré Marion, 2013, *Analyser les discours oraux*, Paris, Armand Colin.
- Sauvayre Romy, 2013, *Les méthodes de l'entretien en sciences sociales*, Paris, Dunod.
- Shohamy Elana, 2006, *Language policy. Hidden agendas and new approaches*, London, Taylor & Francis e-Library.
- Sini Chérif, 2016, *Langues en mutation à Tizi-Ouzou*, Tizi-Ouzou, Editions l'Odysée.

BIBLIOGRAPHIE

- Sini Chérif, 2015-a, « La promotion du berbère en Algérie », Cahiers d'études africaines [En ligne], 219 | 2015, mis en ligne le 01 janvier 2015, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/>
- Sini Chérif, 2015-b, *Cours de sociolinguistique*, Tizi-Ouzou, Editions l'Odyssée.
- Taboada-Leonetti Isabel, 1990, « Stratégies identitaires et minorités dans les sociétés pluriethniques », dans *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, numéro 21 (61), printemps 1989, p. 95–107. <https://doi.org/10.7202/1034081ar>. Consulté le 02 octobre 2022.
- Taleb Ibrahimy Khaoula, 1997, *Les Algériens et leur (s) langue (s)*, Alger, ElHikma.
- Traverso Véronique, 1999, *L'analyse des conversations*, Paris, Nathan.
- Tsuyoshi Kida et Laura-Anca Parepa (Sous dir.), 2016, « Editorial » du *Conflit en discours et discours en conflit. Approches linguistiques et communicatives*, TIPA. Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage, 32 | 2016, « Conflit en discours et discours en conflit » [En ligne], mis en ligne le 20 décembre 2016, URL : <http://journals.openedition.org/tipa/1527> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/tipa.1527>. Consulté le 03 octobre 2020.
- Yaguello Marina, 1988, *Catalogue des idées reçues sur la langue*, Paris, Seuil.

BIBLIOGRAPHIE

- Zine Mohammed Chaouki, 2002, *Identités et altérités. Réflexions sur l'identité au pluriel*, Alger, Editions El-Ikhtilef.
- Zouhhad Rachid, 2012, « La contribution des universitaires à l'économie de la connaissance : par l'université et au-delà », dans Railean Valentin, Curbatov Oleg et Gay Michel (coord.), 2012, « Le rôle des universités et des universitaires dans l'économie de la connaissance ». IAUPL. Impressum, 2012, Michel GAY, Valetin RAILEAN, Oleg CURBATOV,, 978-9975-4215-2-2. hal-01423076f.Pp.113- 127.

Textes de lois

- *La constitution de l'Etat algérien*, Consulté le 10 novembre 2019 sur le site <https://www.joradp.dz/hfr/consti.html>.
- Décret exécutif n° 15-187 du 29 Ramadhan 1436 correspondant au 16 juillet 2015 portant création d'une Ecole normale supérieure à Boussaâda (wilaya de Msila), JORDP n° 41 du 26 juillet 2015, <https://www.enna.dz/telechargement/SGS/JOn41-2015.pdf>, consulté le 20 octobre 2019.

Sitographie

- <https://laviedesidees.fr/Les-formes-de-la-recherche.html>. Consulté le 15 janvier 2022.

BIBLIOGRAPHIE

- <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/identit%c3%a9/41420?q=identit%c3%a9#41315>.
- <https://www.thierry-noellec-mediation.com/news/110/24/escalade-du-conflit-le-modele-de-glas/>. Consulté le 20 novembre 2021.

ANNEXES

Annexe I : Guide d'entretien

Axe I : la politique d'arabisation après l'indépendance

Objectif : Connaître les différentes représentations face au choix de la langue arabe et son lien avec l'identité.

Consigne : Quel rapport entre algérianité et arabité ?

Thèmes :

- Qu'est-ce l'algérianité ? L'identité algérienne ?
- Place de la langue arabe ?
- Arabisation et idéologie ?
- Arabisation, Arabité et Islam ?

Axe II: la co-officialisation du tamazight et la promotion des variétés arabes et berbères.

Objectif : vérifier les réactions vis-à-vis la co-officialisation de tamazight et leurs propos concernant la promotion des variétés en présence.

Consigne : quel rapport entre algérianité et amazighité ?

Thèmes :

- Co-officialisation du tamazight : réactions ?
 - Généralisation du tamazight ?
 - Promotion des variétés berbères et arabes ?

Axe III : La place du français en Algérie et l'avancé de l'anglais

Objectif : vérifier la place qu'octroie les enquêtés à la langue française et à l'anglais.

Consigne : quelle place pour les langues étrangère dans la définition identitaire de l'Algérien ?

Thèmes :

- Place du français en Algérie ?
- Représentations vis-à-vis du français ?
- L'anglais en Algérie ?
- Et les autres langues étrangères en Algérie ?

Axe IV : l'Algérie socio-linguistiquement envisagée

Objectif : voire comment les enquêtés envisageraient la politique linguistique en Algérie au futur.

Consigne : Quelle algérianité pour quelle ère ?

Thèmes :

- la gestion sociolinguistique en Algérie au futur ?
 - l'algérianité rêvée ?

Annexe II : Convention de transcription

Convention de transcription

Participant de l'entretien

E: enquêteur

Initial du prénom: enquêté, per exemple : A pour Asma.

Pauses

/ : pause brève

// : pause moyenne

/// : pause longue

Allongement vocalique

(:) : allongement vocalique. Pour indiquer la durée croissante, on ajoute d'autres points superposés : (: :), (::).

Hésitation

Euh : hésitation

Accentuation

Lettres en caractères majuscules : accentuation d'un mot ou d'un ensemble de mot, par exemple : l'Algérie est PLURIELLE.

Forme inaudible

(x), (xx),(xxx) : un ou plusieurs signes selon la syllabe, le mot ou l'ensemble de mots indicibles.

Chevauchement

Soulignement : superposition des voix de l'enquêteur et des enquêtés.

Intonation

? : l'interrogation

! : l'exclamation ou l'impératif.

Traduction

[] : traduction en français des passages en langue étrangère.

Production vocale

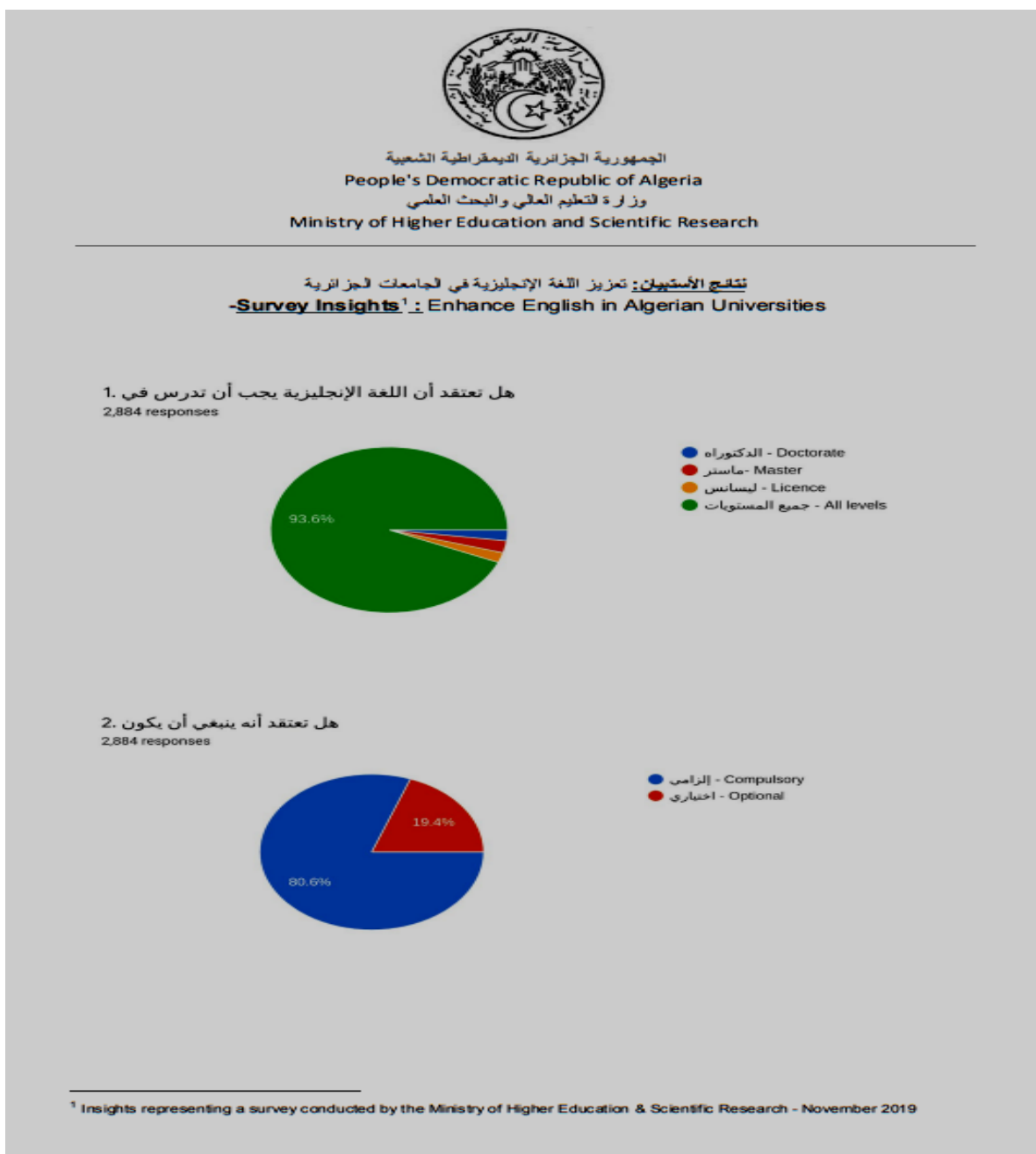
(()) : double parenthèse pour noter les différentes actions (ouverture de porte, production para-verbale ou non-verbale comme les rires, les pleurs, etc.

Annexe III : Corpus

Annexe VI : Note ministérielle du 21 juillet 2019
portant sur l'utilisation de l'arabe et de l'anglais dans
les en-têtes des documents officiels.



Annexe V : Sondage sur la promotion de la langue anglaise dans les universités algériennes.

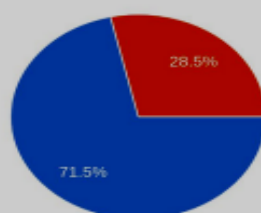




الجمهورية الجزائرية لديمقراطية لشعبية
People's Democratic Republic of Algeria
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
Ministry of Higher Education and Scientific Research

3. ما هي الطريقة الأنسب؟

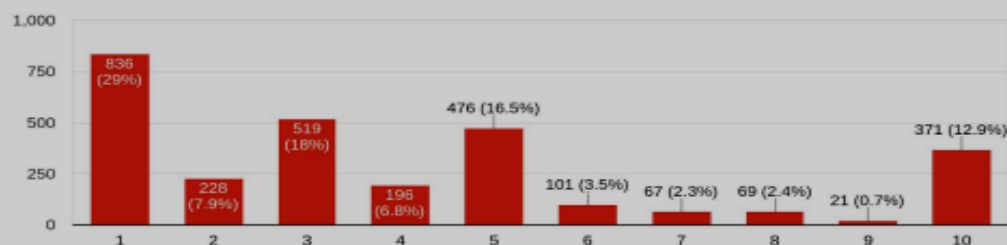
2,884 responses



● التدريس الكلاسيكي - Classic teaching
● التعليم الإلكتروني - E-learning

4. يجب أن تدرس اللغة الإنجليزية تدريجيا ، في

2,884 responses



Annexe VI: Liste nominative de la Commission Nationale pour la Promotion de la Langue Anglaise dans les Universités Algériennes



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
People's Democratic Republic of Algeria
وزارة للتعليم العالي والبحث العلمي
Ministry of Higher Education and Scientific Research

القائمة الاسمية: لجنتين متخصصتين في إدراج و تعزيز اللغة الانجليزية

Commission for the Promotion of the English Language in Algerian Universities

	Prénom	Nom	Fonction / Rôle	Ministère	Observation
1	Tayeb	BOUZID	Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	MESRS	<i>Président des Commissions</i>
2	M'Hamed Mohamed Salah-Edaline	SEDDIKI	Secrétaire Général (SG)	MESRS	<i>Membre</i>
3	Mohamed Cherif	SABA	Inspecteur Général (IGA)	MESRS	<i>Membre</i>
4	Quiza	CHERIFI	Inspectrice Générale de la Pédagogie (IGP)	MESRS	<i>Membre</i>
5	Larbi	CHAHED	Directeur Général des Enseignements et de la Formation Supérieurs (DGEFS)	MESRS	<i>Membre</i>
6	Hafid	AOURAG	Directeur Général de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique (DGRSDT)	MESRS	<i>Membre</i>
7	Aezki	SAIDANI	Directeur de la Coopération et des Échanges Inter-Universitaires	MESRS	<i>PRESIDENT de la Commission Sectorielle</i>
8	Mohamed El Hadi	LATRECHE	Président de la Conférence Régionale des Universités de l'Est (CRUest)	MESRS	<i>Membre de la Commission Sectorielle</i>
9	Abdelhakim	BENTELLIS	Président de la Conférence Régionale des Universités de l'Est (CRUcentre)	MESRS	<i>Membre de la Commission Sectorielle</i>
10	Hakim	DAHMANI	Directeur d'Études - Secrétariat Général	MESRS	<i>Membre de la Commission Sectorielle</i>
11	Hacene	HAMADA	Représentant de la Conférence Régionale des Universités de l'Est (CRUest)	MESRS	<i>Membre de la Commission Sectorielle</i>
12	Razika	TAL IGHIL EP ZAIN	Représentant de la Conférence Régionale des Universités du Centre (CRUcentre)	MESRS	<i>Membre de la Commission Sectorielle</i>
13	Mohamed	BOUCHAMA	Représentant de la Conférence Régionale des Universités du Centre (CRUcentre)	MESRS	<i>Membre de la Commission Sectorielle</i>
14	Abbes	BAHOUS	Représentant de la Conférence Régionale des Universités de l'Ouest (CRUouest)	MESRS	<i>Membre de la Commission Sectorielle</i>
15	Leila	KARA MOSTEFA	Représentant de la Conférence Régionale des Universités de l'Ouest (CRUouest)	MESRS	<i>Membre de la Commission Sectorielle</i>
16	Naouel	ABDELLATIF MAMI	Experte Chargée de la Coopération et des Échanges Inter-Universitaires	MESRS	<i>Membre de la Commission Sectorielle</i>
17	Khali	BELAHNDAR	Expert Chargé du Développement des	MESRS	<i>Membre de la Commission</i>

Annexe VII : La constitution algérienne (Préambule, Chapitres I,II et III)

CONSTITUTION DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

JORADP N°76 du 8

décembre 1996 modifiée par :

Loi n°02-03 du 10 avril 2002 JORADP N°25 du 14 avril 2002

Loi n°08-19 du 15 novembre 2008 JORADP N°63 du 16 novembre 2008



PREAMBULE

Le peuple algérien est un peuple libre, décidé à le demeurer.

Son histoire est une longue chaîne de luttes qui ont fait de l'Algérie de toujours une terre de liberté et de dignité.

Placée au cœur des grands moments qu'a connus la Méditerranée au cours de son histoire, l'Algérie a su trouver dans ses fils, depuis le royaume numide et l'épopée de l'Islam jusqu'aux guerres coloniales, les hérauts de la liberté, de l'unité et du progrès en même temps que les bâtisseurs d'États démocratiques et prospères dans les périodes de grandeur et de paix.

Le 1er Novembre 1954 aura été un des sommets de son destin.

Aboutissement d'une longue résistance aux agressions menées contre sa culture, ses valeurs et les composantes fondamentales de son identité que sont l'Islam, l'Arabité et l'Amazighité, le 1er Novembre aura solidement ancré les luttes présentes dans le passé glorieux de la Nation.

ANNEXES

Réuni dans le mouvement national puis au sein du Front de Libération Nationale, le peuple a versé son sang pour assumer son destin collectif dans la liberté et l'identité culturelle nationale retrouvées et se doter d'institutions authentiquement populaires. Couronnant la guerre populaire par une indépendance payée du sacrifice des meilleurs de ses enfants, le Front de Libération Nationale, restaure enfin, dans toute sa plénitude, un Etat moderne et souverain.

Sa foi dans les choix collectifs a permis au peuple de remporter des victoires décisives, marquées par la récupération des richesses nationales et la construction d'un Etat à son service exclusif, exerçant ses pouvoirs en toute indépendance et à l'abri de toute pression extérieure.

Ayant toujours milité pour la liberté et la démocratie, le peuple entend, par cette Constitution, se doter d'institutions fondées sur la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques et qui réalisent la justice sociale, l'égalité et la liberté de chacun et de tous.

En approuvant cette Constitution, œuvre de son génie propre, reflet de ses aspirations, fruit de sa détermination et produit de mutations sociales profondes, le peuple entend ainsi consacrer plus solennellement que jamais la primauté du droit.

La Constitution est au-dessus de tous, elle est la loi fondamentale qui garantit les droits et libertés individuels et collectifs, protège la règle du libre choix du peuple et confère la légitimité à l'exercice des pouvoirs.

Elle permet d'assurer la protection juridique et le contrôle de l'action des pouvoirs publics dans une société où règnent la légalité et l'épanouissement de l'homme dans toutes ses dimensions.

Fort de ses valeurs spirituelles, profondément enracinées, et de ses traditions de solidarité et de justice, le peuple est confiant dans ses capacités à œuvrer pleinement au progrès culturel, social et économique du monde d'aujourd'hui et de demain.

ANNEXES

L'Algérie, terre d'Islam, partie intégrante du Grand Maghreb, pays arabe, méditerranéen et africain, s'honore du rayonnement de sa Révolution du 1er Novembre et du respect que le pays a su acquérir et conserver en raison de son engagement pour toutes les causes justes dans le monde.

La fierté du peuple, ses sacrifices, son sens des responsabilités, son attachement ancestral à la liberté et à la justice sociale sont les meilleurs garants du respect des principes de cette Constitution qu'il adopte et transmet aux générations futures, dignes héritières des pionniers et des bâtisseurs d'une société libre.

<p style="text-align: center;">TITRE PREMIER DES PRINCIPES GENERAUX REGISSANT LA SOCIETE ALGERIENNE</p>

Chapitre I : De l'Algérie

Article 1er - L'Algérie est une République Démocratique et Populaire.
Elle est une et indivisible.

Art. 2 - L'Islam est la religion de l'Etat.

Art. 3 - L'Arabe est la langue nationale et officielle.

Art. 3 bis [Révision constitutionnelle du 10 avril 2002 adoptée suivant la procédure prévue à l'article 176 de la Constitution]- Tamazight est également langue nationale. L'Etat œuvre à sa promotion et à son

développement dans toutes ses variétés linguistiques en usage sur le territoire national.

Art. 4 - La capitale de la République est ALGER.

Art. 5 [Révision constitutionnelle de 15 novembre 2008]- L'emblème national et l'hymne national sont des conquêtes de la Révolution du 1er novembre 1954. Ils sont immuables.

Ces deux symboles de la Révolution, devenus ceux de la République, se caractérisent comme suit:

1-L'emblème national est vert et blanc frappé en son milieu d'une étoile et d'un croissant rouges.

2-L'hymne national est <<Qassaman>> dans l'intégralité de ses couplets. Le sceau de l'Etat est fixé par la loi.

Chapitre II : Du peuple

Art. 6 - Le peuple est la source de tout pouvoir.

La souveraineté nationale appartient exclusivement au peuple.

Art. 7 - Le pouvoir constituant appartient au peuple.

Le peuple exerce sa souveraineté par l'intermédiaire des institutions qu'il se donne. Le peuple l'exerce par voie de référendum et par l'intermédiaire de ses représentants élus.

Le président de la République peut directement recourir à l'expression de la volonté du peuple.

Art. 8 - Le peuple se donne des institutions ayant pour finalité:

- la sauvegarde et la consolidation de l'indépendance nationale,
- la sauvegarde et la consolidation de l'identité et de l'unité nationales,
- la protection des libertés fondamentales du citoyen et l'épanouissement social et culturel de la Nation,
- la suppression de l'exploitation de l'homme par l'homme,
- la protection de l'économie nationale contre toute forme de malversation ou de détournement, d'accaparement ou de confiscation illégitime.

Art. 9 - Les institutions s'interdisent:

- les pratiques féodales, régionalistes et népotiques,
- l'établissement de rapports d'exploitation et de liens de dépendance,
- les pratiques contraires à la morale islamique et aux valeurs de la Révolution de Novembre.

Art. 10 - Le peuple choisit librement ses représentants.

La représentation du peuple n'a d'autres limites que celles fixées par la Constitution et la loi électorale.

Chapitre III : De l'Etat

Art. 11 - L'Etat puise sa légitimité et sa raison d'être dans la volonté du peuple.

Sa devise est "Par le Peuple et pour le Peuple".

Il est au service exclusif du peuple.

Art. 12 - La souveraineté de l'Etat s'exerce sur son espace terrestre, son espace aérien et ses eaux.

L'Etat exerce également son droit souverain établi par le droit international sur chacune des différentes zones de l'espace maritime qui lui reviennent.

Art. 13 - En aucun cas, il ne peut être abandonné ou aliéné une partie du territoire national.

Art. 14 - L'Etat est fondé sur les principes d'organisation démocratique et de justice sociale.

L'Assemblée élue constitue le cadre dans lequel s'exprime la volonté du peuple et s'exerce le contrôle de l'action des pouvoirs publics.

Art. 15 - Les collectivités territoriales de l'Etat sont la Commune et la Wilaya. La Commune est la collectivité de base.

Art. 16 - L'Assemblée élue constitue l'assise de la décentralisation et le lieu de la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques.

Art. 17 - La propriété publique est un bien de la collectivité nationale. Elle comprend le sous-sol, les mines et les carrières, les sources naturelles d'énergie, les richesses minérales, naturelles et vivantes des différentes zones du domaine maritime national, les eaux et les forêts.

Elle est, en outre, établie sur les transports ferroviaires, maritimes et aériens, les postes et les télécommunications, ainsi que sur d'autres biens fixés par la loi.

Art. 18 - Le domaine national est défini par la loi.

Il comprend les domaines public et privé de l'Etat, de la Wilaya et de la Commune. La gestion du domaine national s'effectue conformément à la loi.

Art. 19 - L'organisation du commerce extérieur relève de la compétence de l'Etat. La loi détermine les conditions d'exercice et de contrôle du commerce extérieur.

Art. 20 - L'expropriation ne peut intervenir que dans le cadre de la loi. Elle donne lieu à une indemnité préalable, juste et équitable.

Art. 21 - Les fonctions au service des institutions de l'Etat ne peuvent constituer une source d'enrichissement, ni un moyen de servir des intérêts privés.

Art. 22 - L'abus d'autorité est réprimé par la loi.

Art. 23 - L'impartialité de l'administration est garantie par la loi.

Art. 24 - L'Etat est responsable de la sécurité des personnes et des biens. Il assure la protection de tout citoyen à l'étranger.

Art. 25 - La consolidation et le développement du potentiel de défense de la Nation s'organisent autour de l'Armée Nationale Populaire.

L'Armée Nationale Populaire a pour mission permanente la sauvegarde de l'indépendance nationale et la défense de la souveraineté nationale.

Elle est chargée d'assurer la défense de l'unité et de l'intégrité territoriale du pays, ainsi que la protection de son espace terrestre, de son espace aérien et des différentes zones de son domaine maritime.

Art. 26 - L'Algérie se défend de recourir à la guerre pour porter atteinte à la souveraineté légitime et à la liberté d'autres peuples.

Elle s'efforce de régler les différends internationaux par des moyens pacifiques.

Art. 27 - L'Algérie est solidaire de tous les peuples qui luttent pour la libération politique et économique, pour le droit à l'autodétermination et contre toute discrimination raciale.

Art. 28 - L'Algérie œuvre au renforcement de la coopération internationale et au développement des relations amicales entre les Etats, sur la base de l'égalité, de l'intérêt mutuel et de la non-ingérence dans les affaires intérieures.

Elle souscrit aux principes et objectifs de la Charte des Nations Unies.

TABLE DES MATIERES

Table des matières

Table des matières

DEDICACES.....	3
REMERCIEMENTS	4
SOMMAIRE.....	7
INTRODUCTION GENERALE	7
<i>Pour commencer</i>	<i>8</i>
<i>Pourquoi l'identité ?.....</i>	<i>9</i>
<i>Motivations diverses</i>	<i>12</i>
<i>Problématique et hypothèses de la recherche</i>	<i>14</i>
<i>Au fil des chapitres</i>	<i>17</i>
PARTIE I : POSITIONNEMENTS THEORIQUES ET METHODOLOGIQUES....	19
CHAPITRE I : APPROCHE DEFINITOIRE DE L'IDENTITE.....	20
<i>Introduction</i>	<i>21</i>
1. <i>L'identité : histoire d'un concept.....</i>	<i>22</i>
2. <i>Identité et altérité</i>	<i>37</i>
3. <i>L'identité comme construction</i>	<i>44</i>
4. <i>La pluralité identitaire.....</i>	<i>47</i>
<i>Conclusion.....</i>	<i>53</i>
CHAPITRE II : LANGUES ET IDENTITE EN ALGERIE.....	55
<i>Introduction</i>	<i>56</i>
1. <i>Retour sur la politique linguistique postindépendance de l'Algérie.....</i>	<i>57</i>
2. <i>Une paix linguistique ou une identité récupérée ?.....</i>	<i>81</i>
3. <i>Quel avenir pour quelle(s) langue (s).....</i>	<i>87</i>
<i>Conclusion.....</i>	<i>90</i>
CHAPITRE III : LA SOCIOLINGUISTIQUE ET L'ANALYSE DU DISCOURS COMME CADRE THEORIQUE	93
<i>Introduction</i>	<i>94</i>

Table des matières

1. La sociolinguistique	94
2. L'analyse du discours	110
Conclusion.....	120
CHAPITRE IV : EMPIRISME ET CONSTRUCTION DU CORPUS.....	123
<i>Introduction</i>	124
1. Engagement du chercheur et scientificité.....	125
2. Présentation de notre terrain d'enquête.....	130
3. Méthode de construction du corpus.....	133
3.1. Exploration du terrain et observations participante.....	136
3.2. Pré-enquête, échantillonnage et adoption de l'entretien semi-directif comme technique.	137
3.3. Le guide des entretiens semi-directifs : structuration et objectifs épistémiques.....	142
3.4. Notre échantillon de personnes enquêtées : données biographiques .	145
3.5. Cadrage des interactions semi-directives : posture et pacte éthique ...	148
3.6. Les entretiens semi-directifs : langues de discussion.....	152
3.7. Et pourtant, il y avait des obstacles !	153
4. La transcription du corpus : conventions	154
Conclusion.....	156
PARTIE II : DE LA CONSTRUCTION DE L'IDENTITE DANS LE DISCOURS. 158	
CHAPITRE V : L'IDENTITE ALGERIENNE CONJUGUEE A LA TEMPORALITE	159
<i>Introduction</i>	160
1. Liens à la terre	160
2. Le poids de l'histoire.....	167
3. Des Traditions et des traditions.....	173
4. L'identité liée aux défis du demain	177
Conclusion.....	180
CHAPITRE VI : LANGUE ARABE ET LANGUE BERBERE : ENJEUX IDENTITAIRES	183

Table des matières

<i>Introduction</i>	184
<i>1. Le versant arabo-musulman et L'amazighité</i>	184
<i>2. De l'amazighité récupérée ?</i>	199
<i>3. Les langues maternelles : entre revendication et négation</i>	208
<i>Conclusion</i>	216
CHAPITRES VII : LANGUES ETRANGERES ET IDENTITE	218
<i>Introduction</i>	219
<i>1. L'identité au carrefour des langues étrangères</i>	219
<i>2. Les langues étrangères en Algérie, ou le malaise identitaire</i>	231
<i>Conclusion</i>	236
CONCLUSION GENERALE	238
BIBLIOGRAPHIE	247
TEXTES DE LOIS	266
SITOGRAPHIE	266
ANNEXES	268
ANNEXE I : GUIDE D'ENTRETIEN	269
ANNEXE II : CONVENTION DE TRANSCRIPTION	270
ANNEXE III : CORPUS	271
ANNEXE VI : NOTE MINISTERIELLE DU 21 JUILLET 2019 PORTANT SUR L'UTILISATION DE L'ARABE ET DE L'ANGLAIS DANS LES EN-TETES DES DOCUMENTS OFFICIELS.	271
ANNEXE V : SONDAGE SUR LA PROMOTION DE LA LANGUE ANGLAISE DANS LES UNIVERSITES ALGERIENNES.	272
ANNEXE VI: LISTE NOMINATIVE DE LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DE LA LANGUE ANGLAISE DANS LES UNIVERSITES ALGERIENNES	274
ANNEXE VII : LA CONSTITUTION ALGERIENNE (PREAMBULE, CHAPITRES I,II ET III)	275
TABLE DES MATIERES	283
EN FRANÇAIS	289

Table des matières

EN ARABE	289
EN ANGLAIS.....	290

RESUMES

En français

Mots-clés : construction identitaire- politique linguistique, arabisation, langue.

Cette thèse s'attache à l'étude de la construction identitaire dans le discours sur la politique linguistique en Algérie, notamment après la co-officialisation de la langue berbère en 2016. Par le biais d'une enquête sociolinguistique, nous entreprenons l'analyse de discours de jeunes algériens fréquentant l'École Normale Supérieure de Boussaâda, lieu à majorité arabophone, pour faire ressortir la teneur de l'identitaire quand le linguistique sera évoqué. Pour ce faire, nous inscrivons la présente recherche à la croisée de la sociolinguistique et de l'analyse du discours.

En arabe

الكلمات المفتاحية: البناء الهوياتي- السياسة اللغوية- التعريب-اللغة.

تركز هذه الأطروحة على دراسة بناء الهوية في خطاب السياسة اللغوية في الجزائر، خاصة بعد إضفاء الطابع الرسمي على اللغة الأمازيغية في عام 2016. ومن خلال دراسة مدونة باعتماد منهج علم اللغة الاجتماعي، نقوم بتحليل خطابات طلبة جزائريين يدرسون بالمدرسة العليا للأساتذة ببوسعادة، وهي منطقة ناطقة باللغة العربية في الغالب. هدفنا من هذه الدراسة وتبسيط الضوء على بناء الهوية وعلاقته باللغات

الموجودة في الجزائر. وللقيام بذلك، نضع هذا البحث في مفترق الطرق بين علم اللغة الاجتماعي وتحليل الخطاب.

En anglais

Key words: identity construction-linguistic policy-arabization-language.

This thesis focuses on the study of identity construction in the discourse on language policy in Algeria, especially after the co-officialization of the Berber language in 2016. Through a sociolinguistic survey, we undertake the analysis of the discourses of some students attending the École Normale Supérieure de Boussaâda, a place with an Arabic-speaking majority, to highlight the content of identity when the linguistic will be evoked. So, we place this research at the crossroads of sociolinguistics and discourse analysis.